EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

73e ANNEE — No 50 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1954 PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques

Nuageux avec neige légère. aujourd'hui et demain. Plus doux.

(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

Projet de conférence sur le transport routier

Ottawa n'entend pas régir le transport routier ainsi que le Conseil Privé lui en a reconnu le droit — M. Chevrier fait une déclaration aux Communes à ce sujet et annonce qu'il a convoqué les ministres provinciaux de la voirie à une conférence à ce sujet.

Ottawa, 24. (PC) Après avoir bataillé depuis des années pour obtenir juridiction légale sur la circulation routière interprovinciale, le gouvernement fédéral vient d'avertir les provinces qu'il ne veut pas faire usage de ce droit.

Son autorité dans ce domaine venant à peine d'être confirmée par une décision du Conseil privé, le gouvernement central a convoqué une conférence des ministres provinciaux de la voirie et des routes en vue de déterminer la procédure à suivre pour nantir les provinces du pouvoir de réglementer cette circulation.

La nouvelle a été annoncée hier aux Communes par le ministre du Transport, M. Lionel Chevrier, dans un communiqué en termes savamment choisis. Le ministre a exprimé l'espoir qu'une entente réciproque pourra être conclue afin de permettre aux provinces de légiférer sur la circulation des routes provinciales.

Le pouvoir offert aux provinces concerne la circulation dans les provinces elles-mêmes — un droit qu'elles possèdent depuis longtemps — et la circulation aux frontières provinciales, un sujet de litige juridique jusqu'à lundi dernier

Cette question a été réglée lundi par le Conseil privé. C'était la dernière cause concernant la constitution canadienne à être soumise au tribunal britannique. Le gouvernement fédéral a obtenu la reconnaissance de sa juridiction sur le transport routier commercial d'une province à l'autre et entre les provinces et les Etats-Unis.

Le gouvernement d'Ottawa a fait volte-face hier en annonçant la convocation d'une assemblée des représentants provinciaux en disant qu'il ne voulait pas de "juridiction divisée" en matière de circulation routière.

Le gouvernement fédéral estime, dit M. Chevrier, qu'il ne serait pas dans l'intérêt public que la circulation à l'intérieur d'une province soit contrôlée par des commissions provinciales cependant qu'une législation fédérale serait appliquée aux mêmes véhicules qui pourraient circuler aux frontières des provinces.

M. Chevrier a exprimé l'espoir qu'une entente pourra être conclue afin de permettre aux provinces de contrôler tous les véhicules de transport utilisant les routes provinciales.

523,603 demandes d'emplois au 21 janvier

Révèle aujourd'hui le ministère fédéral du Travail — Selon le Bureau de la Statistique, il y avait, le 23 janvier, 280,000 personnes dépourvues totalement de travail.

Ottawa, 24. (PC) Le ministère fédéral du Travail a rapporté aujourd'hui que le nombre des demandes d'emploi logées auprès des divers bureaux du service fédéral de placement avait atteint un sommet inégalé le 21 janvier avec 523,603 requêtes.

Ce chiffre marque une augmentation de 185,542 depuis le 10 décembre dernier alors que les demandes s'élevaient à 338,066, et une hausse de 139,394 sur les 384,214 demandes enregistrées le 22 janvier 1953.

Les autorités fédérales ont dit qu'une certaine partie de ces requérants ont déjà trouvé un emploi quelconque et que d'autres se cherchent un travail plus agréable.

En se basant sur une enquête du Bureau de la statistique, le nombre de personnes dépourvues totalement de travail et cherchant de l'ouvrage s'élevait à 280,000 le 23 janvier, soit une augmentation de 90,000 sur les 190,000 mentionnés le 12 décembre.

Le ministère du Travail a attribué une partie de la situation à une baisse de la production manufacturière et à la température hivernale défavorable qui a fait cesser certains travaux à l'extérieur, tels que la construction et la coupe des arbres.

Le nombre des demandes d'emploi le 21 janvier dans les bureaux de placement des diverses régions est le suivant (entre parenthèses, les chiffres de l'an dernier) :

Maritimes, 71,262 (53,812); Québec, 170,142 (122,576); Ontario, 142,115 (93,733); Prairies, 72,193 (52,983); Pacifique, 67,896 (60,110).

LES PRESTATIONS

Ottawa. (PC) — Un député cécéfiste a de nouveau demandé hier que le gouvernement accroisse les prestations d'assurance - chômage durant l'actuelle période de chômage.

M. Stanley Knowles, député de Winnipeg-Nord-Centre, a dit que le fonds élevé d'assurance-chômage— plus de $900,000,000— est une preuve que les prestations sont hors de proportion avec la situation de l'emploi.

Durant un débat sur le chômage, aux Communes, il a réitéré la demande que les actuelles prestations, dont le maximum est de $24 par semaine, soient augmentées et que la période de versement soit prolongée.

M. Knowles a dit que le fonds n'est pas destiné à secourir les chômeurs de la prochaine génération.

"Le temps est venu pour l'actuelle génération de travailleurs de tirer profit du fonds considérable qui a été accumulé".

M. Knowles a porté la parole au cinquième jour du débat qui a débuté par deux motions de nonconfiance dans le gouvernement. Les progressistes-conservateurs ont réclamé la création d'un comité parlementaire qui examinerait la question du chômage et le parti CCF a demandé que le gouvernement pren-

(Suite à la page 10, 3e col.)

Insidieuse campagne des Russes

New-York. (PC) Le New-York Times de ce matin dit voir des signes que la Russie "espère soulever le ressentiment des Canadiens contre le "vol yankee" des matières premières du Canada".

Le journal note qu'un récent article important de la presse soviétique s'orientait en ce sens et que les "déclarations mielleuses du nouvel ambassadeur soviétique au Canada semblent suggérer de nouveaux efforts pour amener le Canada à regarder vers la Russie plutôt que vers les Etats-Unis pour y trouver son principal partenaire du commerce international.

"Il semble bien peu probable, dit le journal, que ces efforts obtiennent un succès appréciable, mais le fait qu'ils se poursuivent et se poursuivront aide à nous faire mieux comprendre la nécessité d'excellentes relations constantes avec notre grandissant voisin du Nord. Des coups d'épingles, tels ceux des récentes mesures pour restreindre les exportations canadiennes de produits agricoles chez nous, n'aident pas du tout aux bonnes relations".

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	24
Bridge	5
Chronique ouvrière	5
Décès	25
Echos mondains	6
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	11
Mots croisés	9
Oncle Nic	9
Pascale France	9
Patrons	7 et 9
Questions et réponses	7
Rive Sud	2
Spectacles	14
Sport	20 à 23
Température	13





MAGASIN DE NEW-YORK PRIS D'ASSAUT : Un grand magasin à rayons de New-York fut pris d'assaut lundi par une foule évaluée à 10,000 personnes qui désiraient profiter d'incroyables aubaines offertes à l'occasion du jour George Washington et annoncées dans les journaux. La photo du haut montre une partie de cette vague humaine qui bloque l'entrée du magasin. Sur l'illustration du bas, des policiers portent secours à une femme qui s'est évanouie et est en danger d'être écrasée. Plusieurs femmes s'évanouirent durant cette ruée. D'autres ont perdu leurs chapeaux et même leurs souliers. Un policier fut poussé à travers une porte de verre, sans toutefois s'infliger de blessures graves. Deux portes de verre furent brisées dans la bousculade. Une escouade de 40 constables et de 20 policiers montés tentèrent sans grand succès de contenir la vague humaine. Les policiers utilisaient des hauts-parleurs pour donner des instructions à la foule. On n'a heureusement rapporté aucun incident grave. (International News)

Lettre d'Ottawa

A la suite d'un discours prononcé dans les deux langues, à Radio-Canada, hier soir, par M. J.-W. Pickersgill, les rumeurs selon lesquelles le secrétaire d'Etat serait le successeur éventuel de M. St-Laurent allaient bon train — M. Douglas Abbott demeure toutefois le candidat le plus probable — Rumeurs de remaniement au sein du cabinet.

(Par Gérard Morin)

Ottawa, 24. Le discours que prononçait hier soir le secrétaire d'Etat, M. J.-W. Pickersgill, en français et en anglais, sur les deux réseaux de Radio - Canada, a suscité de nouveaux commentaires dans les corridors du Parlement, au sujet de l'avenir du jeune ministre.



Que M. St-Laurent se retire de la politique dans cinq ou dans six ans, le problème se pose toujours pour les stratèges libéraux, à savoir qui sera le successeur du chef exceptionnel que possède actuellement le parti.

Depuis que M. Pickersgill a été promu du haut-fonctionnarisme au rang de membre du cabinet, des rumeurs ont voulu qu'il soit un successeur que peut-être M. St-Laurent se préparait.

Et bien des gens à Ottawa se réjouissaient hier soir que M. Pickersgill ait parlé dans les deux langues pour son discours aux "Affaires de l'Etat", au nom du parti libéral. C'est une des rares fois où un ministre de langue anglaise ait ainsi fait d'Ottawa une émission dans les deux langues pour tout le pays.

Hier, dans la capitale, des rumeurs rebondissaient sur l'avenir du jeune ministre.

Il est vrai que M. Douglas Abbott, ministre des Finances, demeure le candidat le plus considérable à la succession éventuelle de M. St-Laurent.

Mais des observateurs sérieux croient encore que M. Abbott pourrait, fatigué peut-être de la vie publique où il a, jeune encore, rendu des services énormes au pays, rentrer dans la pratique du droit, ou accepter de passer à la Cour Suprême comme juge en chef.

Tout le monde sait que l'hon. Thibaudeau Rinfret va bientôt prendre sa retraite. Il faudra un juge en chef, vraisemblablement de langue anglaise. Autrement, M. le juge Robert Taschereau remplirait éminemment bien la fonction.

Il n'y a pas encore de tradition établie à la Cour suprême pour l'alternance des Canadiens de langue anglaise et de langue française, ni dans le cas du poste de gouverneur général du pays. Mais tout de même, il semble que ce pourrait très bien être un Canadien de langue anglaise qui succède à M. Rinfret.

M. Abbott serait un candidat éminent, s'il décidait d'accepter la fonction.

La tradition de l'alternance n'est pas non plus encore consacrée, à la tête du parti libéral. mais cela semble devenir une tradition, excepté s'il y avait une crise au sein du parti, comme la chose est arrivée quand Laurier a été choisi.

L'histoire a déjà dit que cette crise était l'un des plus heureux hasards, parce que Laurier s'est avéré l'un des plus grands chefs que pouvait souhaiter le parti libéral, et le pays tout entier.

Ce n'est pas par le hasard d'une crise que M. St-Laurent a été choisi, car au sein du parti

(Suite à la page 10, 3e col.)

Peu d'espoir d'un rétablissement rapide de la santé du Saint-Père

Cité du Vatican, (PA) On rapporte ce matin que le Pape Pie XII a passé une nuit "assez reposante", mais le rapport dissipe tout espoir d'un rétablissement rapide pour le chef de l'Eglise qui a maintenant 77 ans. Au Vatican, on attribue cet état "aux difficultés nouvelles que le pape a éprouvées à absorber de la nourriture dans les deux ou trois derniers jours.

Sa maladie a été décrite comme une gastrite.

Le pape a continué à suivre une diète semi-liquide, absorbant une partie de sa nourriture indirectement. Les sources du Vatican expliquent que Sa Sainteté n'a pu subir un examen aux rayons-x des parois de l'estomac et des organes adjacents parce qu'il n'a pu garder le fluide de barium nécessaire pour le succès d'un tel examen.

Les appels au sujet de l'impôt portés devant la Cour de Magistrat

(Par Henri Dutil)

En dernière heure, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a annoncé à la Chambre, que les appels au sujet de l'impôt provincial seront portés directement devant la Cour de Magistrat.

L'Assemblée législative a repris ce matin l'étude des modalités de la loi de l'impôt provincial sur le revenu. On a parlé principalement, dans les premières minutes de la séance, du comité d'appel que crée la loi pour statuer sur les plaintes que pourront porter les contribuables contre la décision du percepteur du revenu provincial qui les aura cotisés pour un montant supérieur à ce qu'ils croient juste.

Le premier ministre a annoncé que le tribunal d'appel, composé de trois membres, sera formé de deux magistrats nommés par le juge en chef de la province, et d'un comptable que choisira le gouvernement provincial.

M. Georges Lapalme, chef de l'Opposition libérale, a posé le principe de l'indépendance absolue du comité d'appel. Il s'est opposé à ce qu'on laisse le remplacement des membres du comité à la discrétion du gouvernement, comme le dit la loi, puisque ces commissaires sont nommés suivant bon plaisir et bonne conduite.

M. Duplessis a demandé pourquoi on prête ainsi des motifs à des gens

(Suite à la page 25, 7e col.)

Selon l'Université de Montréal, les universités relèvent de la juridiction des provinces

Montréal (PC) L'université de Montréal s'est élevée aujourd'hui contre les recommandations de la Commission Massey sur les arts et les sciences et elle a soutenu que, selon la constitution, les universités relèvent de la juridiction provinciale.

L'attitude de l'université, énoncée dans un mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels au Québec, porte aussi sur un "dilemme" connexe dans le domaine de la taxation.

Le mémoire pose l'alternative : "Ou bien le gouvernement fédéral évacuera les champs de taxation proprement provinciaux avec occupation concomitante de ceux-ci par les provinces. Ou bien on devra procéder à une revision de la répartition des pouvoirs de taxation, préférablement, mais non nécessairement, en même temps qu'une revision du reste de la constitution."

La Commission Massey avait recommandé que le gouvernement fédéral se consulte avec les gouvernements provinciaux et les universités quant aux modalités des subventions fédérales. L'université de Montréal estime que cette recommandation se liait à "un critère mathématique qui, au fait, ne laissait à peu près pas place à une telle consultation".

La seule justification de ce critère, c'est "l'existence d'universités d'Etat dans l'Ouest, les gouvernements de ces provinces ne pouvant évidemment pas se voir octroyer des derniers de l'Etat central sans y consentir implicitement ou explicitement".

"En pratique, dit le mémoire, le gouvernement fédéral a voté à deux reprises des subsides à répartir entre les universités et les institutions de hautes études prétendues équivalentes, conformément à des normes contre lesquelles se soulèvent également des objections fondamentales."

Les premières sommes ont été votées sans consultation avec les provinces. Puis le gouvernement fédéral parut vouloir définir lui-même les "universités et les institutions équivalentes". Par suite de l'intervention du premier ministre de la province de Québec, "la détermination s'est trouvée faite par la reconnaissance des provinces".

"Que les subsides courants et directs aux universités soient exclusivement du ressort provincial est une évidence en regard de la constitution. C'en est une autre que la proportion de l'impôt absorbée par le gouvernement fédéral dépasse les prévisibilités et empêche les provinces et les corps qui en dépendent de satisfaire à leurs obligations.

"S'il (le gouvernement fédéral) verse des fonds pour des fins hors de sa juridiction, c'est qu'il en prélève en excès."

Le mémoire fait un long historique de l'université et maintient que la division des pouvoirs établie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord montre clairement sous quelle juridiction tombent les universités.

"L'université de Montréal est une corporation d'intérêt public dont la fin est de donner dans le district de Montréal l'enseignement supérieur et professionnel conformément aux principes catholiques. Ce sont les besoins de la population de langue française (de ce district) qui sont à la source des deux chartes civile et papale qui reconnaissent à l'université un certain monopole dans une partie de la province..."

Le mémoire se conclut sur un ex-

(Suite à la page 10, 4e col.)

Record battu pour l'ouverture du chenal

Montréal (PC) Le brise-glace "d'Iberville", dont la forte proue se mesurait pour la première fois avec la glace du Saint-Laurent, est arrivé hier soir à Montréal, abaissant de cinq jours le record de l'ouverture du port. Le commandant Charles Caron, qui a à son actif de nombreuses ouvertures du fleuve, a amené au port le plus récent brise-glace du Canada, presque quatre jours avant la date qu'il s'était fixée. Son arrivée a battu le précédent record, établi l'an dernier à la date du 27 février.

Une conférence qui fut décevante

Londres (PC) Le secrétaire au Foreign Office britannique, M. Anthony Eden, a résumé aujourd'hui les résultats de la conférence des Quatre Grands, à Berlin, en disant qu'elle a été "décevante, désappointante et, à certains moments, presque une tragédie — mais qu'il valait la peine de la tenir".

"Nous nous sommes entendus sur une conférence de paix coréenne, qui rendra aussi possible la discussion de la question indochinoise. Les problèmes de l'Allemagne et de l'Autriche restent le point névralgique des difficultés européennes. Nos divergences là-dessus sont profondes et nul ne peut manquer d'en voir la nature", conclut le secrétaire.

Mme Carrier s'affaisse au cours de son témoignage au procès Balcombe

Cornwall, (PC) Le procès pour meurtre du sous-lieutenant Peter Ernest Balcombe, 24 ans a connu un court ajournement, ce matin, quand Mme Marie-Anna Carrier mère de la victime de ce meurtre s'est affaissée durant son témoignage.

Balcombe subit son procès sous l'accusation d'avoir assassiné, en octobre dernier, le sergent Marie-Anne Carrier, 20 ans, de la Division féminine de l'Armée canadienne, vivant à Bienville, Qué. Son corps transpercé de coups de poignards fut trouvé dans un fossé, à 35 milles à l'ouest de Cornwall, le 15 octobre.

Mme Carrier, qui reçoit les soins d'un médecin obtint la permission de témoigner assise. Au milieu de son témoignage elle se mit à sangloter doucement et elle dit au juge J. C. McGruer qu'elle se sentait "un peu lasse".

Le juge ordonna un ajournement et Mme Carrier fut transportée hors de la salle par son fils Raoul qui occupait un siège au premier rang des spectateurs.

Mme Carrier, 11ème des 40 témoins possibles, parlait alors depuis quelque 35 minutes, par l'entremise d'un interprète.

Elle a dit que Balcombe donna une bague à sa fille en février de l'an dernier. Marie-Anne avait présenté Balcombe à la famille Carrier, le 25 janvier 1953. Le militaire était revenu à la maison "cinq ou six fois depuis".

Mme Carrier a identifié la bague qui a été déposée en preuve hier. Elle a précisé que sa fille l'avait portée à l'annulaire gauche jusqu'en mars ou avril l'an dernir.

La dernière fois qu'elle avait vu Balcombe, a ajouté Mme Carrier, est le soir du 12 octobre lorsqu'il est venu voir Marie-Anne. Il était environ 11 h. 20 du soir et est demeuré à la maison jusqu'un peu après minuit.

"Je ne pouvais pas comprendre la conversation parce qu'il parlaient en anglais mais ils semblaient converser sur un ton normal", a ajouté Mme Carrier. "Après son départ, Annie m'a fait des confidences. Elle semblait normale alors".

Mme Carrier a souligné avoir vu sa fille pour la dernière fois le midi du 14 octobre. Marie-Anne était partie pour son travail comme d'habitude et la mère s'était rendue à Québec où elle y est demeurée jusqu'au lendemain soir.

Par ailleurs, un pathologiste a décrit hier au procès de Balcombe, les sept blessures que ce dernier aurait infligées avec un couteau à double tranchant à sa victime.

Le Dr William-D. Hay, de Kings-

(Suite à la page 10, 4e col.)

Centre minier des E.-Unis ébranlé par d'autres secousses sismiques

Wilkes-Barre, Pennsylvanie, 24, (PA) — La seconde série de secousses sismiques en trois jours a endommagé des centaines de maisons et crevassé des rues, hier soir, dans cette région où des galeries de mines d'anthracite courent partout sous terre.

Le tremblement a fait fuir de chez elles des centaines de personnes, dont plusieurs en vêtements de nuit. La police ne rapporte pas de blessé. La secousse survint un peu avant minuit.

Plusieurs citoyens disent avoir entendu des explosions souterraines au moment des perturbations. La mine Woodward de la Glen Alden Coal Co., exploite des galeries à 400 pieds sous terre dans la région. Ces galeries ont été fermées dimanche, à la suite de secousses semblables.

Le soulèvement du sol a fendillé les fondations, les murs et les fenêtres des maisons et haussé, à certains endroits, le pavage des rues d'un pied et plus. Des clôtures ont été disjointes. L'étendue des dommages n'est pas encore établie.

M. W.-J. Clements, ministre des Mines de l'état attribue les secousses de dimanche, qui ont ébranlé 300 maisons de la région, à des effondrements souterrains. Toutefois, M. Francis O. Case, président de la société minière, dit que ces effondrements "ne sont pas occasionnés par des exploitations minières en cette région".

L'Etat, la ville et la société minière ont entrepris, chacun indépendamment des autres une enquête sur la cause des secousses.

De nombreux secteurs domiciliaires en cette région du nord-est de la Pennsylvanie s'étendent au-dessus de houillères encore actives ou abandonnées.

Les secousses de dimanche après-midi étaient les premières qu'on eût jamais ressenties en cette ville de 86,000 âmes.

Etrange coïncidence, des secousses semblables ont ébranlé un quartier domiciliaire d'Allentown, à 75 milles plus au sud, plusieurs heures plus tôt. Pourtant, à Allentown, il n'y a aucune mine dans le sous-sol de la ville.

Le tirage des journaux quotidiens des E.-Unis bat tous les records

Philadelphie, 24 — (PA) — Le tirage des quotidiens aux Etats-Unis en 1953 a battu tous les records établis jusqu'ici, si l'on en croit la 86e édition de l'annuaire des journaux et périodiques de N. W. Ayer and Son. Selon cette publication, le tirage global des quotidiens de langue anglaise atteignait 54,048,953 vers la fin de 1953. C'est la première fois qu'un tel sommet est atteint aux Etats-Unis.

"Cette augmentation démontre la vitalité toujours vigoureuse des journaux, malgré la concurrence croissante des autres modes de diffusion des nouvelles, particulièrement de la télévision," souligne l'annuaire. Il ajoute : "Les journaux du soir aux Etats-Unis ont un tirage de 32,402,000. Ce chiffre est inférieur de quelques milliers à celui de l'année précédente. Les journaux du dimanche atteignent un tirage de 45,642,000."

Toujours selon le même annuaire, 1953 a enregistré une légère baisse dans le nombre des quotidiens publiés aux Etats-Unis ; par contre les journaux du dimanche sont plus nombreux.

Prospecteurs autour du monastère d'Oka

Oka, 24 (PC) Quelque 15 importantes entreprises minières ont établi leur quartier général de campagne à l'ombre du monastère des Trappistes d'Oka. La course à la richesse n'est pas vue d'un très bon oeil par les moines.

Derrière les murs de pierre grise du monastère, situé à 30 milles au nord-ouest de Montréal, la vie se poursuit comme à l'ordinaire. Les moines s'affairent à leurs tâches du lever au coucher du soleil sans apporter aucun changement à leur discipline rigide.

Mais à quelques distance de là, une grande activité règne qui peut modifier considérablement le petit village d'Oka, renommé pour son fromage.

Le route qui coupe le village est jalonnée de pieux portant de petites plaques de métal. Des jalons ont même été posés aux poteaux de clôture des terrains du monastère. On dit que le sous-sol de la région d'Oka regorge d'une bonne quantité de minéraux.

Environ un huitième de mille carré a été jalonné et une importante compagnie a acquis le droit d'exploitation d'une superficie de 10,000 acres bordant le monastère au nord et à l'ouest. Les représentants d'autres entreprises minières canadiennes et américaines ont planté des jalons dans des claims allant de 40 acres à plus de 5,000.

Un porte-parole des Trappistes a déclaré qu'une bonne partie de leur terrain a été marqué il y a environ trois mois. Ils n'ont vu personne. La question a été soumise au ministère des mines de Québec. Aucun commentaire ne sera fait avant que Québec réponde.

A Montréal, un arbitre du ministère provincial des mines aurait décidé que les claims étaient légaux, les moines ne possédant pas de droit sur les minéraux contenus dans le sous-sol de leur propriété.

La Molybdinum Corporation of America a acquis les droits d'exploitation des cultivateurs d'Oka et a maintenu un représentant au village depuis 11 mois.

Le gérant, M. Stephen Bond, a dit que l'activité de la corporation dans la région avait attiré une douzaine d'autres compagnies dans les parages il y a plusieurs semaines.

M. Bond a affirmé que la terre fertile de la région recèle des gisements importants de columbium, de tantallum, de thorium et de fer. Tous ces métaux sont employés dans la fabrication des aciers de haute qualité et ils sont d'une grande valeur s'ils peuvent être exploités sur une base commerciale.

Les échantillons ont été soumis à des expériences. Les résultats auraient été "très bons".

"Selon toute vraisemblance, nous croyons avoir décelé quelque chose qui en vaut la peine. Il y a des métaux en quantité suffisante, si l'on se base sur nos expériences, et l'on mettra peut-être à jour le plus riche gissement de columbium jamais découvert dans l'univers".

Armes atomiques pour fins d'attaque

Londres, (Reuters) La Grande-Bretagne annonce aujourd'hui que l'armée sera peut-être bientôt munie de projectiles atomiques téléguidés "pour fins d'attaque".

Le ministre de la guerre Antony a souligné que l'armée "approche d'une décision" sur l'usage des armes atomiques. Il y a deux jours, le gouvernement de Sir Winston Churchill, a annoncé qu'il donnera des bombes atomiques à la RAF.

Daladier lance un projet de conférence

Paris, 24. (PC) — M. Edouard Daladier, qui était premier ministre de France au début de la dernière guerre, et huit autres membres de l'Assemblée nationale française qui sont opposés au plan d'armée européenne ont convoqué hier soir une conférence générale d'opposition à la Communauté européenne de défense. Cette conférence doit se tenir à Paris le 20 mars.

Ils ont invité des représentants de la Grande-Bretagne et de six pays européens qui ont déjà signé le traité de la C. E. D.. Cette conférence n'aura vraisemblablement aucun caractère officiel, n'étant appuyée par aucun des gouvernements intéressés.

Le ministre des Affaires étrangères de France avait annoncé plus tôt la décision du cabinet de ne pas engager la discussion de la Communauté européenne de défense à l'Assemblée nationale avant la conférence de Genève sur la Corée et l'Indochine, qui doit commencer le 26 avril.

Plusieurs des adversaires de la Communauté européenne de défense insistent sur le fait que la France n'aura aucune chance d'amener la Russie et la Chine communiste à intervenir pour mettre fin à la guerre d'Indochine, si elle ratifie la Communauté européenne de défense.

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

La police municipale de Lévis a opéré 170 arrestations en 1953

Une compilation complète des statistiques de l'année 1953 du département de la police de la ville de Lévis mande que 170 personnes ont été mises en état d'arrestation pour diverses raisons, au cours de l'année 1953. Le nombre des poursuites et des infractions aux règlements de la circulation s'est élevé à 818. Vingt-trois vols ordinaires et 14 cambriolages furent rapportés à la police municipale. Cent cinquante et un accidents de la circulation ont causé la mort de 2 personnes et des blessures à 9 autres. Le total des plaintes reçues s'élève à 999. La Cour municipale a perçu la somme de $7,043.75 en amendes, frais et cautionnements forfaits.

Le département du feu a reçu, de son côté, 157 alarmes, au cours de l'année. Les feux les plus importants eurent lieu, le 18 janvier, dans le logement de M. Rodolphe Pétrin, 56, rue Commerciale, à Lévis; le 21 janvier, au Restaurant "Chez Rosaire"; le 2 avril, aux entrepôts de J.-L. Demers Limitée et de la farine Robin Hood; le 8 juin, aux Industries Baribeau; et le 10 août, chez Carrier & Goulet. De plus, les pompiers de Lévis se sont rendus à Saint-Nérée, le 14 juin, pour combattre une conflagration, ainsi qu'à Sorosto, pour éteindre l'incendie qui ravagea le garage de M. Omer Côté, le 14 juillet.

Le chef de police et de la brigade des incendies de Lévis, M. J.-A.-Léonard Arsenault, ajoute dans son rapport annuel que le personnel de son département s'est montré, en général, dévoué et impartial dans l'exécution des différents devoirs imposés. Ces derniers se sont également montrés intéressés à augmenter leurs connaissances. La santé des hommes a été meilleure cette année que l'an dernier alors que 217½ jours d'ouvrage ont été perdus, comparativement à 48 durant l'année 1953. Voici une compilation complète des activités du département de la police et du feu durant l'année 1953.

Arrestations

Ivresse simple	62
Ivresse et désordre	45
Désordre	8
Ivresse ou volant ou facultés affaiblies	38
Avoir conduit sans permis	5
Conduite dangereuse ou imprudente	3
Etre intervenu dans l'accomplissement des devoirs de la police	2
Ivresse et refus de payer un taxi	1
Désordre et langage abusif	1
Ivresse et résistance	1
Ivresse et vagabondage	1
Avoir insulté un homme de police dans l'exercice de ses fonctions	1
Avoir distribué des pamphlets sans permission	1
Ivresse et assaut sur la police	1
TOTAL	170

Poursuites et infractions

Circulation	683
Excès de vitesse	45
Feux rouges	89
Règlement concernant le bon ordre	1
	818

Enquêtes

Vols ordinaires	23
Cambriolage	14
Accidents de la circulation	151
Personnes tuées dans des accidents	2
Personnes blessées dans des accidents	9
Valeur des objets volés	$1,614.50
Valeur des objets retrouvés	$1,153.00
Bicycles volés	13
Bicycles retrouvés	10

Divers

Plaintes reçues	999
Protection, personnes hébergées pour la nuit	1,066
Heures de patrouille	4,193¾
Milles parcourus	42,038
Gallons de gazoline dépensés	3,382.5

Département du feu

Feux de tuyau ou de cheminée	89
Défectuosité dans des brûleurs	13
Défectuosité dans les moteurs	3
Feu causé par le tonnerre	
Feux d'herbe ou de broussailles	28
Feux dans du charbon	2
Feux dans les quais	2
Feu dans un camion	1
Feux avec dommages	15
Feux divers	3
TOTAL	157

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Trois lévisiens avaient récemment la chance de faire un voyage fort intéressant aux Etats-Unis et en Ontario. Sachant joindre l'utile à l'agréable dans leur longue randonnée puisque leur but principal était les affaires, ils prirent le temps de visiter les cimetières catholiques des grandes villes et des petits villages. Quel ne fut pas leur étonnement de voir là-bas de magnifiques sanctuaires dédiés au repos éternel et situés dans un vaste décor de pelouses, d'arbustes et de fleurs. D'aucuns, les plus grands, comme celui d'Indianapolis, le Washington Cemétery, sont de somptueux Mausolées capables de recevoir jusqu'à 3,000 sépultures dans leurs murs de marbre. Ils sont de plus dotés d'une chapelle magnifique. D'autres, plus modestes, se trouvent dans de très petites paroisses; ils en sont les plus beaux monuments. Ces Mausolées, d'après ces concitoyens, sont extraordinaires. Ils commandent la piété et le recueillement en plus d'apporter le réconfort en pensant à toute la protection et le respect dont on entoure les chers disparus d'une famille. N'est-ce pas là un sentiment naturel en même temps qu'un devoir religieux et une obligation sacrée envers nos parents disparus que de prendre de telles précautions pour assurer aux morts une place de choix, à l'abri des intempéries, loin du sol humide, dans des caveaux magnifiques, secs et solides où règnent la quiétude et la piété? Surtout lorsque l'on sait que ces caveaux sont moins dispendieux qu'un trou dans la terre surmonté d'un bloc de pierre. C'est donc avec satisfaction que nous verrons, cet été, un magnifique Mausolée dans notre beau cimetière Mont-Marie de Lévis.

Tous les caveaux, soit 80, devront toutefois être réservés avant la construction. Les intéressés doivent donc s'adresser à ce sujet à M. Maurice Jean de Lévis qui leur fournira tous les renseignements nécessaires.

F. SIMONEAU REELU PRESIDENT

M. François Simoneau fut réélu président du Syndicat catholique des ouvriers du chantier maritime George T. Davie & Sons Limited de Lauzon, à l'issue de la réunion annuelle de ce Syndicat qui eut lieu, mercredi soir dernier, dans la salle du soubassement de l'église de Lauzon. Les autres officiers qui ont été réélus, sont les suivants: 1er Vice-Président: M. Vital Després (réélu); 2ème Vice-Président: M. Yvon Emond (élu); Secrétaire: M. Georges Lambert (réélu); Trésorier: M. Sylvio Faucher (réélu); Sentinelle: M. Arthur Brûlotte (réélu); 1er Directeur: M. René Pérusse (réélu); 2ème Directeur: M. Hervé Lacroix (élu). M. N. Nadeau, organisateur de la C. T. C. C., agissait comme président d'élection.

Les responsables des divers départements ont soumis, au cours de cette réunion, les rapports de leurs activités pour l'année qui s'étend du 15 février 1953 au 15 février 1954. Ces rapports furent présentés par M. Sylvio Faucher, trésorier, et M. Jean-Paul Marcotte, agent d'affaires.

MESSAGE DE LA LIGUE DU SACRE-COEUR DE LAUZON

La ligue du Sacré-Coeur de Lauzon organise chaque année une retraite fermée de fin de semaine, à la maison Jésus-Ouvrier de Québec, pour tous les hommes et jeunes gens de la paroisse. Les dates du 6 et 7 mars ont été choisies pour la prochaine retraite. Le départ se fera à 3 h. 30, samedi après-midi, de la sacristie de l'église de Lauzon, et le retour aura lieu, lundi matin, à 6 h. Le trajet se fera en autobus. Tous ceux qui désirent y participer doivent donner leurs noms aux chefs de groupe de la ligue du Sacré-Coeur de Lauzon; au directeur de la Ligue, M. l'abbé Hervé Giguère, vicaire de Lauzon; ou bien à l'organisateur de cette retraite, M. Louis Godbout.

Ouvriers de Lauzon, le Divin Coeur de Jésus vous invite à Jésus-Ouvrier pour le 6 mars prochain. Répondez à son appel; il vous attend. Une fois l'an ce n'est pas trop pour faire le bilan de ses affaires spirituelles. Nous en avons tous plus ou moins besoin et comme l'Eglise compte beaucoup sur le travail des apôtres laïques, il est bon que chacun y songe sérieusement, surtout durant la période du Carême et de l'Année Mariale qui se prêtent si bien aux sacrifices et à la prière. Nous espérons qu'un nombre imposant de ligueurs répondront à cet appel. Si vous n'avez jamais fait une retraite fermée, c'est le temps d'en faire une car vous ne savez pas ce que c'est vraiment une retraite fermée et vous ignorez totalement l'atmosphère qui règne durant les quelques heures que vous passez en cet endroit. Ceux qui y sont déjà allés en savent quelque-chose qu'ils sont cependant incapables d'exprimer correctement.

JULIEN ROULE UN TRIPLE DE 529...

M. Fernand Julien a roulé une partie simple de 195 pour le triple de 529, lors des dernières rencontres de la ligue mixte des petites quilles de la Société des Artisans de Lévis. Chez les dames, Mlle Colette Pellerin s'est emparée des honneurs du meilleur simple et du plus haut triple en enregistrant 158 et 425. L'équipe Lemieux totalisa le plus gros simple d'équipe, soit 807. Le plus haut triple d'équipe revient à cette dernière qui totalisa 2,328, ce qui est un nouveau record dans cette ligue.

Ces rencontres présentées, mercredi soir dernier, ont donné les résultats suivants: sur les allées 1 et 2, l'équipe Paré du capitaine Laval Laflamme a blanchi l'équipe Leclerc, dirigée par M. Jean-Marie Maranda, au pointage de 4 à 0. Sur les allées 3 et 4, l'équipe Lemieux du pilote Fernand Julien a également passé à la lessive l'équipe Boisvert du capitaine Théo. Sawyer, au compte de 4 à 0. Enfin, sur les allées 5 et 6, l'équipe Dorion, pilotée par M. Charles Trottier, a défait l'équipe du pilote Edgar Boulanger, au pointage de 3 à 1.

Les équipes de cette ligue occupent présentement les positions suivantes: Leclerc, 51 points; Marineau, 43 points; Dorion, 42 points; Boisvert, 40 points; Lemieux, 36 points; et Paré, 28 points.

Les records établis au début de la saison par M. Théo. Sawyer qui roula un simple de 232 pour le triple de 532 n'ont pas encore été égalés. Il en est de même des records établis par Mlle Madeleine Picard qui enregistra un simple de 169, et par Mlle Colette Pellerin qui totalisa un triple de 434. L'équipe Boisvert détient toujours le meilleur simple d'équipe (852) mais l'équipe Lemieux s'est emparée du meilleur triple d'équipe, lors du programme de la semaine dernière.

Les joueurs qui détiennent présentement les meilleures moyennes, sont les suivants: MM. Roger Bolduc, 141.5; Jean-Marie Maranda, 139.8; Jean-Charles Maranda, 133.0; Charles Fortier, 129.0; Théo. Sawyer, 126.0; Fernand Julien, 125.0; Mlles Colette Pellerin, 117.4; Thérèse Picard, 106.0; Madeleine Picard, 105.0; et Françoise Bégin, 103.0.

Les avants-dernières rencontres avant les séries éliminatoires auront lieu, ce soir, à l'heure ainsi qu'à l'endroit habituels. Les équipes se rencontreront alors dans l'ordre suivant: sur les allées 1 et 2, Dorion jouera contre Boisvert; sur les allées 3 et 4, Leclerc visitera Marineau; et sur les allées 5 et 6, Lemieux rencontrera Paré.

FUNERAILLES DE M. NAPOLEON CARON

Un bel hommage fut rendu, le lundi 25 janvier dernier, à la mémoire de feu sieur Napoléon Caron, époux de dame Marie-Anne Isabelle, décédé, le mois dernier, à l'âge de 56 ans et 5 mois.

Le service fut chanté, en l'église de Lauzon, par M. l'abbé Robert Lepire, vicaire de la paroisse, qui était assisté du Révérend Père Lacombe. M. le Chanoine Jos-V. Boucher, curé de la paroisse de Lauzon, avait procédé à la levée du corps. La chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Hervé Giguère, vicaire de Lauzon, chanta la messe des morts.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Sylvio, Léopold et Laurent Caron; ses frères: M. Léon Caron d'Abitibi et M. Elisée Caron de Dover, New-York; ses gendres: M. Adélard Couture de Montréal, MM. Roméo Lamarre et André Mercier, de Lévis; ses beaux-frères: M. Arsène Morissette de Montmagny, M. Narcisse Isabelle de Montréal et Wilfrid Letellier; ses neveux: MM. Léo Morissette, Aimé Gamache, Etienne Letellier, Roland Caron, Raymond Caron et Philippe Poliquin; ses cousins: M. Wilfrid Caron de Québec, MM. Arthur Gamache, Eugène Thibault et Philippe Thibault, de Montmagny; ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants.

Parmi les nombreux parents et amis qui assistaient au service funèbre, on remarquait dans l'église paroissiale les filles du défunt: Mme Adélard Couture (née Léona Caron), Mme Roméo Lamarre (née Blandine Caron), Mme André Mercier (née Lorraine Caron) et Mlle Carmen Caron de Lauzon; sa soeur: Mme Wilfrid Letellier (née Lumina Caron); ses belles-soeurs: Mme Augustin Caron de Québec, Mmes Léon et Elisée Caron; ses cousines: Mmes Wilfrid Caron, Arthur Gamache, Eugène Thibault et Philippe Thibault.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière de Montmagny par la maison J.-P. Thibault Enr., de Lévis qui avait la direction des funérailles.

Nous réitérons à la famille éprouvée par ce deuil nos plus vives sympathies.

CLINIQUE ET IMMUNISATION

Une clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche seront tenues, demain après-midi, de 2 h. à 4 h., aux bureaux de l'Unité sanitaire de Lévis. L'inspection médicale scolaire se poursuivra simultanément, à Saint-Romuald.

HOCKEY AU PATRONAGE DE LEVIS

La semi-finale en vue du championnat de la ligue Senior de hockey du Patronage de Lévis se poursuivra, ce soir, à 8 h., sur la patinoire de cette institution. L'équipe de Charles-Eugène Carbonneau rencontrera celle de Raymond Plante.

FEU M. THEODORE MICHAUD

Les Chevaliers de Colomb de Lévis sont priés de se rendre, ce soir, à 8 h., au numéro 56 de la Côte du Passage, à Lévis, afin de réciter des prières pour le repos de l'âme de leur confrère, M. Théodore Michaud, père de deux de leurs confrères: MM. René et Jean Michaud.

Accusations contre Buller

Montréal. (PCu Me George Hill, procureur en chef de la Couronne, a révélé, lundi, que de nouvelles accusations seront portées contre l'avocat Herman Buller, un des deux hommes de loi qui font l'objet d'une enquête de la police, à la suite de la découverte d'un "racket" d'adoptions de bébés, qui impliquerait des transactions internationales de l'ordre de $3,000,000.

L'avocat Buller est déjà accusé d'avoir falsifié des documents d'état civil et de s'être fait conseiller dans des cas délictueux. Son enquête préliminaire est inscrite au calendrier de demain.

Me Hill a refusé d'indiquer la nature des nouvelles accusations, mais il a dit qu'elles seraient de même nature à peu près que celles portées contre le second avocat suspect, Me Louis Glazer.

Ce dernier, dont l'enquête préliminaire s'est ouverte la semaine dernière, supporte cinq chefs d'accusation: deux de conspiration relativement à des certificats de naissance; deux de falsification et une d'émission d'un tel document falsifié.

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —
T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1921

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE: 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE: 7-5936

ST-LAMBERT, Lévis

Partie cartes

Dimanche, le 28 février, une soirée aura lieu, organisée par les dames du Cercle des Fermières. Il y aura parties cartes et variétés d'amusements. On compte sur une assistance nombreuse.

Le Prêt d'Honneur à Thetford-Mines

Thetford-Mines, (DNC) La campagne du Prêt d'Honneur dont le but est de venir en aide aux étudiants qui veulent parfaire leur instruction dans les Ecoles supérieures ou à l'Université a débuté dimanche, à Thetford pour se terminer samedi prochain. Cette campagne qui a lieu depuis quelques années est une initiative des anciens du collège de La Salle. M. Henri Genest, président du conseil de l'Aide aux Etudiants du collège de La Salle lance un appel à la générosité des citoyens de la ville de Thetford. L'an dernier, de nombreux collecteurs bénévoles ont frappé avec confiance à la porte des différents foyers de la cité. Ils furent si bien accueillis qu'ils ont consenti à offrir leurs services, cette année encore.

Grâce au Prêt d'Honneur, deux finissants de l'an dernier ont entrepris les cours de l'Ecole Supérieure de Commerce à l'université Laval, de Québec, un autre fait sa 13e année à Sherbrooke et le quatrième complète la pré-polytechnique à Montréal. Outre quatre privilégiés qui sont déjà à l'Université, neuf autres jeunes gens termineront leur 12e année en juin prochain.

Ceux qui donnent au moins un dollar sont membres de "L'Aide aux Etudiants du collège de La Salle de Thetford-Mines Inc". Ils deviennent ou continuent d'être membres actifs de l'Association et auront droit de vote à l'assemblée générale qui se tiendra au collège De la Salle, le 1er juin. A cette occasion, l'Association produira ses comptes et décidera de toute question qui sera mise à l'ordre du jour.

Construction de gros avions à la Canadair

Montréal. (PC) La compagnie Canadair Limited, de Montréal, construira quelque 50 modèles militaires de l'avion britannique Bristol Britannia, a-t-on appris hier soir.

Un porte-parole de l'avionnerie a dit que le contrat est de l'ordre de $185,000,000 et qu'il ne reste qu'à conclure les dispositions relatives aux patentes avec les fabricants britanniques, la Bristol Aeroplane Company of England. Ce qui prendra environ quatre semaines.

La version militaire de l'aérobus britannique consistera en un appareil quadrimoteur d'une puissance de 13,400 chevaux-vapeur. L'avion sera utilisé par les commandements aériens des Maritimes.

Le président de Canadair, M. Geoffrey Notman, a souligné que l'avion sera le plus gros jamais construit au Canada.

On dit que ce contrat "est un pas significatif vers l'avancement progressif de l'industrie de l'avionnerie au Canada".

La compagnie prendra environ six mois avant de placer ses commandes de matériaux mais les travaux de génie doivent commencer immédiatement.

Les dirigeants de l'avionnerie ont refusé de préciser le nombre d'employés qu'il leur faudra embaucher. On compte actuellement environ 10,500 personnes à l'emploi de la compagnie.

Le chien de mer est un petit requin qui s'attaque au poisson dans les eaux peu profondes, sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Soulage DOULEURS rhumatismales migraines névralgies maux de tête maux de dents lumbago — sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Agent général au Canada J.-ALFRED OUIMET 34 E., rue St-Paul, Montréal
Rapidité d'action Effet persistant Economique
En vente dans toutes les pharmacies

A votre service... EUGENE GAGNON & FILS ENR. ASSUREURS 5, AVE BEGIN, LEVIS TEL. BUR., TE-7-4693 RES.: TE-7-5328

PUITS ARTESIENS
(6 à 12 pouces de diamètre)
PAR TOUTE LA PROVINCE
Creusage — Vente et installation de pompes (travail minutieux).
SAMSON & FRÈRES Enr.
ST-PIERRE, Comté de Montmagny. Tél.: 318 W-2

VITTEL GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Exiger la marque

Spécial pour Peau Gercée!
DEUX FOIS autant de NOXZEMA POUR VOTRE ARGENT

Les mains rudes et sèches deviennent plus douces et plus jolies dès que vous appliquez Noxzéma. Cette crème aide la cicatrisation et embellit.

Mains et visage irrités. Les enfants qui jouent dans la neige et au vent, ont besoin de Noxzéma pour aider à cicatriser la peau gercée et irritée.

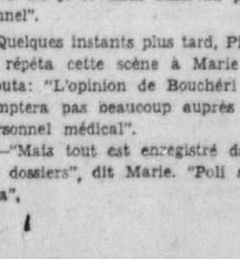
Lèvres gercées. Papa appréciera le soulagement que donne la crème Noxzéma médicamentée aux lèvres sèches et gercées — et à la peau irritée par le vent.
Offre pour un temps limité! Faites vos provisions. Obtenez le pot géant de Noxzéma pour $1.25 seulement, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques et de cosmétiques


Pot géant de 10 oz. seulement $1.25
Offre pour une période limitée!
Fabriquée au Canada
Brûlures par le vent. Partout au Canada, les gens comptent sur Noxzéma. Cette crème est médicamentée pour soulager la peau irritée par le froid et le vent. Elle conserve la peau douce, lisse et confortable. Non-graisseuse, elle ne tache pas!

Soulagement Rapide des Douleurs ARTHRITIQUES
Etes-vous découragé parce que, jour et nuit, des douleurs cruelles vous assaillent? Alors voici de bonnes nouvelles. Des milliers de gens souffrant ainsi de douleurs Arthritiques, Rhumatismales et Névritiques—de Lumbago, Goutte et Névralgie—prennent des T-R-C Templeton et obtiennent le soulagement désiré. Plus de 19 millions de T-R-C Templeton ont été prises l'an dernier. Pourquoi ne pas voir si elles ne vous feront pas de bien? 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-833F


qualité, chic, économie!
Voilà ce que la femme élégante trouvera dans l'offre de Fortier! Elle pourra réduire de moitié la somme qu'elle dépense annuellement pour l'achat de bas, puisqu'elle peut maintenant se procurer des bas nylon 51-15, de première qualité, pour la somme de 80c la paire, taxes incluses, plus 5 capsules. (+ 5c par la malle). Elle économise donc 78c sur chaque paire de bas en profitant de l'offre des Liqueurs Fortier, 36 rue du Roi, Québec.
Liqueurs Fortier
551-C

LA MOITIE DE VOTRE LAIT GRATIS!

4 PINTES DE MIL-KO pour le PRIX DE 2 PINTES DE LAIT EN BOUTEILLES.


Oui, chaque paquet d'une livre de MIL-KO fournit quatre pintes à la moitié du coût. MIL-KO est fait de lait frais, doux et pasteurisé . . . seulement le gras et le liquide y sont enlevés.
Les ménagères canadiennes achètent plus de MIL-KO . . . mis à l'épreuve et approuvé par l'Institut Chatelaine . . . que toutes les autres marques de lait en poudre écrémé combinées.
MIL-KO
Utilisez MIL-KO pour toute votre cuisine ordinaire et au four, pour fouetter et comme breuvage. MIL-KO se conserve indéfiniment sans réfrigération . . . simplement le mélanger au besoin. Empaqueté et garanti par MIL-KO PRODUCTS LIMITED, Hamilton, Canada
EPARGNEZ sur votre budget des MAINTENANT!

MADEMOISELLE DOCTEUR

Par Elizabeth Seifert

Tous droits réservés par King Feature Syndicate

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 21

pas disponible. A cause de cette réputation, il était fort demandé par des gens qui aspiraient à la renommée sociale. Il était membre du personnel d'une couple d'hôpitaux de la ville et jouissait de privilèges spéciaux au Centre Médical Boone. Il ne s'occupait pas d'enseignement. On lui permettait d'amener des patients au Centre Médical et de s'en occuper, tout en restant soumis aux règles de l'institution, tout comme les autres médecins. Au moment où Pierre Leberger entra au Centre Médical, le Dr Bouchéri semblait être sous caution car on avait donné instruction de vérifier toute opération qu'il ferait. Un homme plus sensible que lui aurait quitté l'hôpital, ce que la direction du Boone avait espéré qu'il ferait.

Tout le personnel au Centre Médical connaissait cette situation du du Dr Bouchéri... sauf lui-même. Du moins, il ne donnait aucune raison de croire qu'il connaissait sa situation. Au début de décembre, il avait lui-même amené au Pavillon un homme qui semblait fort important. Le Dr Bouchéri choisit personnellement trois infirmières et dit à la surintendante de l'étage: "Je ne veux pas que monsieur Yearby soit dérangé. Il est neveux, très nerveux. Je lui ai présenté ses gardes spéciales. Je veux qu'elles seules et moi-même l'approchent".

La surintendante fut surprise. "Mais, Dr Bouchéri..."

—"Si McIntosh insiste pour le voir, demandez-lui d'attendre que je sois là".

Mademoiseelle Clay ne comprenait plus rien.

—"Oh, McIntosh n'interviendra pas", dit le Dr Bouchéri en riant. C'était un gros homme, jovial à ses heures. "Mais j'insiste, mademoiselle Clay pour éloigner les internes et les autres gardes"?

—"Oui, docteur", dit mademoiselle Clay. "Vous devriez inscrire votre requête sur le dossier dans le bureau du gérant".

—"Mais pourquoi?"

—"Tout changement à la procédure ordinaire de l'hôpital..."

—"Ah oui. Bien, je fais le faire. Et vous allez vous occuper attentivement de monsieur Yearby, n'est-ce pas?"

Mademoiselle Clay écrivit les instructions données par le Dr Bouchéri et les souligna au médecin résident. Celui-ci hésita et demanda à la surintendante de l'étage ce qu'il devait faire. "Vous savez que je suis supposé m'intéresser à tous les malades".

"Je laisse la responsabilité au gérant du bureau", dit mademoiselle Clay.

—"Et je puis passer la mienne au chirurgien résident, n'est-ce pas?"

—"Vous pouvez essayer".

—"Il devra s'en occuper de toute façon puisqu'il s'agit d'un cas de chirurgie".

— "En effet".

Le chirurgien résident était le Dr Pierre Leberger. Lorsqu'il vit la demande de Bouchéri, il décida d'en parler immédiatement à ce dernier. "Faillir à ma tâche de faire subir un examen, Dr Bouchéri" dit-il, "cela signifierait la perte de mon emploi au Centre Médical".

—"Ecoutez, Dr Leberger", dit l'autre, "vous me forcez à me prononcer. Même si vous me rappelez l'obligation d'observer les règlements, je maintiendrai mon objection à ce que vous examiniez mon patient".

Pierre répliqua: "Docteur Bouchéri, je ne fais pas les règlements. Peut-être le directeur désire-t-il que l'on fasse une vérification de tous les malades".

Bouchéri se fâcha. "Jeune homme, je n'ai pas d'objection à ce que vous nommez vérification.

Je n'ai pas le temps d'argumenter avec vous. Mes instructions sont définitives. Je ne veux pas que monsieur Yearby soit examiné par vous".

—"Mais je dois le faire. Comme chirurgien résident—".

—"Pourquoi mon patient serait-il dérangé par un "chirurgien résident" qui s'est lui-même montré incapable de diagnostiquer une simple attaque d'appendicite..."

Le rouge monta aux joues de Pierre.

—"Oh oui!" dit Bouchéri heureux d'avoir fait rougir le jeune médecin. "Je suis au courant de ce cas. Je le connais très bien. Je soignais un malade dans la même salle car je fais moi aussi du travail bénévole. Le Dr Poli me demanda d'examiner le jeune homme tout comme il le demanda à d'autres médecins, j'imagine. Nous vous surveillions tous pour voir si vous alliez laisser mourir ce malade avant de reconnaître une simple appendicite. Heureusement, il a survécu à votre semaine d'indécision".

Cela n'avait pas pris une semaine! Et si Poli avait fait examiner Mahier et avait demandé à d'autres membres du personnel médical de faire cet examen, hors la connaissance de Pierre, il était coupable d'une infraction aux règlements, au moins, d'un zèle intempestif.

—"Si vous avez pensé que j'étais aussi imbécile", réplique Pierre Leberger à Bouchéri, "pourquoi n'avez-vous pas opéré Mahier vous-même?"

—"Ce n'était pas mon patient. Je prends bien soin de mes patients! Il se trouve que monsieur Yearby est l'un d'eux. Et je repète mon ordre que vous ne vous en occupiez pas"

—"Je suppose que Poli ferait mieux votre affaire", dit Pierre en colère.

—"Il ferait bien mieux mon affaire. Et je le dirai aussi au personnel".

Quelques instants plus tard, Pierre répéta cette scène à Marie et ajouta: "L'opinion de Bouchéri ne comptera pas beaucoup auprès du personnel médical".

—"Mais tout est enregistré dans les dossiers", dit Marie. "Poli sait cela",

—"Il semble tout savoir. Il n'avait pas le droit d'examiner Mahier"

— "Bouchéri non plus. Mais lorsqu'il s'agit du patient d'un étudiant...

—"Oui, nous y allons tous, je sais. Mais c'est une mauvaise pratique."

— "En effet", admit Marie.

—"Que dois-je faire au sujet de Yearby? Je n'aime pas faire appel au gérant. Mademoiselle Clay s'est défilée et elle a inscrit au dossier les ordres de Bouchéri tels qu'il les a donnés".

—"Cela lui enlève sa responsabilité".

— "Oui, en effet". Il attendit.

Marie sourit. "Je crois que le meilleur avis que je puis vous donner, Leberger, est celui-ci: vous connaissez les règlements. Vous serez peut-être mieux d'accomplir votre travail strictement selon les règlements".

(A suivre)

Vigoureux débat sur l'éducation

A la Chambre à l'occasion des crédits du Secrétariat de la province — M. Duplessis affirme que le fonds de l'éducation a entièrement servi à celle-ci — Les dettes des commissions scolaires payées de nouveau par le gouvernement — M. Lapalme réclame des octrois statutaires pour les commissions scolaires — M. Jean-Paul Noël dirige la discussion pour les libéraux.

Par HENRI DUTIL

L'hon. Maurice Duplessis a promis hier que son gouvernement va augmenter considérablement son aide aux universités, aux collèges classiques et aux autres écoles, dans le cours de l'année qui commencera le 1er avril prochain. Le premier ministre défendait alors les crédits préparés pour le département de l'Instruction publique par l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, actuellement malade. A la fin de l'après-midi l'Assemblée législative a voté la totalité des crédits, soit une somme de $11,136,000.

Les libéraux ont reproché au gouvernement de faire de la politique avec les octrois qu'il accorde aux commissions scolaires et M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, a demandé que l'on en vienne aux octrois statutaires afin que les commissions scolaires sachent d'avance à quoi s'en tenir quand elles préparent leur budget. C'est du reste le souhait qui a été exprimé déjà par la Fédération des Commissions scolaires de la province de Québec. Me J.-P. Noël, député de Jeanne-Mance, qui a dirigé la discussion pour le parti libéral, a demandé pourquoi le produit du fonds d'éducation n'est pas consacré en entier à l'enseignement dans la province de Québec.

M. Duplessis a répondu que ce fonds sert à payer les constructions d'école et autres dépenses inhérentes au problème scolaire. Une somme de $11,000,000 sera consacrée à ces problèmes en 1954-55 et elle proviendra du fonds d'éducation.

M. Arthur Dupré, député de Verchères, a déclaré que sous l'Union nationale, depuis 1946, les commissions scolaires de la province se sont endettées de nouveau de $121,000,000. C'est pire que $110,000,000 de dettes scolaires en 40 ans de régime libéral.

M. J.-P. Noël s'est attaqué à la politique scolaire du gouvernement. Selon lui, la loi pour favoriser les progrès de l'éducation a été un trompe l'oeil. Les Commissions scolaires sont dans une situation aussi précaire qu'elles l'étaient jadis : la preuve en est dans le fait qu'un très grand nombre s'est prévalu de la taxe de vente de 1 pour cent pour fins éducationnelles.

M. Noël a accusé le gouvernement de faire de la politique avec la distribution des octrois : "En Russie, dit-il, les communistes placent leur doctrine dans les manuels scolaires; ici, le gouvernement met de la politique dans la manière de distribuer les octrois".

Le député affirme que les plus hautes autorités religieuses se sont déjà prononcées contre cette manière d'agir; il cite l'ancien délégué apostolique au Canada, Mgr Antoniutti qui a dit que le gouvernement devait verser des octrois scolaires non seulement à la faveur d'événements exceptionnels (comme les élections, ajoute M. Noël) mais instituer un régime d'allocations fixes.

M. Noël demande, ensuite, pourquoi le gouvernement n'a pas dépensé depuis 1946 toutes les sommes affectées au fonds de l'éducation; il y a encore actuellement un surplus de plus de $7 millions. Il affirme que des jésuites auraient accusé le gouvernement d'avoir versé au delà de $117,000,000 du fonds de l'Education dans le fonds consolité de la province. Le député ne s'oppose pas à la construction de routes, de ponts, etc., mais il pense que les fonds de l'éducation devraient d'abord servir à l'éducation.

Il souleva, à un moment, l'ire du député de Beauce, M. Octave Poulin en parlant de fonds qui disparaîtraient au cours de la construction d'école. Le député l'invita à venir dans son comté, voir comment les choses se passent.

Le député s'en prend ensuite à la multiplicité des manuels scolaires et à la suppression de leur gratuité. Il dit qu'il se fait autour de ces manuels un petit commerce qui devrait être jugé à son véritable mérite; seulement, on n'ose pas s'attaquer au problème parce que tel corps enseignant ou telle congrégation religieuse renouvelle ses manuels tous les deux ou trois ans.

LES SALAIRES

Il dénonce ensuite le niveau trop bas des salaires des institutrices. Il affirme qu'actuellement 158 institutrices gagnent seulement de $600 à $700 par année; 1,077 de $700 à $800; 2,292 de $800 à $900; 2,005 de $1,000 à $1,100 et 856 de $1,100 à $1,200. Seulement 8 gagnent au delà de $3,000.

Il regrette ensuite la rivalité qui existe à Montréal entre deux groupes d'instituteurs qui ne parviennent pas à s'entendre. Cette mésentente provient encore une fois, selon le député, des trop bas salaires. Il considère comme déplorable que dans notre province catholique et française les instituteurs catholiques et canadiens-français soient moins bien payés que les instituteurs anglais et protestants. Il trouve que l'on ne porte pas assez d'attention aux revendications des instituteurs.

M. Noël demande alors au gouvernement pourquoi il n'a pas fait servir la totalité du fonds de l'éducation, l'an dernier, à des fins scolaires.

M. Duplessis: "En 1946 il y avait 45 ans que les libéraux étaient au pouvoir, dont 40 ans de suite. Les commissions scolaires étaient en faillite; elles n'avaient pas le moyen de bâtir leurs écoles ni de payer des salaires convenables. On payait alors $120 par année aux institutrices. Tout ce que faisait l'ancien régime libéral c'était de permettre aux commissions scolaires d'emprunter. L'Union nationale a annoncé à ce moment qu'elle allait régler le problème scolaire et l'opposition libérale a critiqué notre loi.

"Nous avons assumé $110,000,000 de dettes scolaires, assurant par là la vie des commissions scolaires, non seulement dans les comtés ayant des députés de l'Union nationale mais partout. Ces dettes il a fallu les payer et nous les payons graduellement. Les commissions scolaires ont été délivrées de leurs dettes capitales, de l'intérêt et du fonds d'amortissement, libérées de dépenses atteignant de $700,000 à $800,000 par année.

CE N'EST PAS TOUT

M. Duplessis ajoute que le gouvernement a bâti 2000 écoles élémentaires, qu'il en a réparé plus de 6000, qu'il a érigé 51 écoles spécialisées dont quelques-unes, comme l'Ecole Technique de Montréal et l'Ecole de Papeterie de Trois-Rivières sont parmi les meilleures au monde.

"C'est avec le fonds d'éducation que nous avons payé tout cela, dit le premier ministre. Il a ajouté: "Partout le flambeau de l'éducation brille d'un vif éclat depuis que nous avons passé la loi de 1946. Sous le régime Godbout on dépensait $400,000 pour aider les commissions scolaires; sous l'Union nationale c'est $8,200,000 que nous consacrons à cette oeuvre en 1953-1954 et c'est $11,000,000 que nous dépenserons en 1954-55.

Le premier ministre rappelle que les octrois scolaires étaient payés 16 mois en retard par les anciens gouvernements. Aujourd'hui le gouvernement paie 40% d'avance.

"Et je puis citer a ce sujet, dit M. Duplessis, les témoignages des archevêques et des évêques de la province de Québec qui félicitent le gouvernement de l'oeuvre immense accomplie par nous dans le domaine de l'éducation, témoignages provenant de S.E. le cardinal Léger, de NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, d'Amos, de Sherbrooke, de Chicoutimi, de Gaspé etc.

"Pas un gouvernement en Amérique du nord qui ait fait autant que l'Union nationale pour l'éducation à tous les stages. Nous avons augmenté les octrois aux collèges classiques et nous allons faire mieux encore. Je puis affirmer que tous les revenus du fonds de l'éducation ont été consacrés au règlement du problème scolaire. En vertu de la loi tous les revenus de ce fonds doivent aller à l'éducation et je défie l'opposition de prouver que nous avons fait le contraire.

UNE AUTRE FOIS

Le premier ministre annonce à ce moment que le gouvernement a commencé d'étudier les moyens de régler une autre fois les dettes des commissions scolaires de la province de Québec.

"Quand on voit ce qui se passe aujourd'hui à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières, partout dans la province", continue M. Duplessis, on constate que les salaires des instituteurs ont été augmentés de 4 à 500% depuis 1944. A Montréal, où nous avons racheté pour $50 millions de dettes scolaires, les augmentations représentent $6 millions. S'il y a un domaine où le gouvernement est fier et orgueilleux de ses activités, c'est celui de l'éducation, où il y a eu des améliorations énormes. Malgré ces réalisations fécondes, malgré la générosité du gouvernement, il y a encore des problèmes et c'est pour les régler que nous avons actuellement une loi de l'impôt sur le revenu devant la législature.

"On a parlé de contracteurs? Il y a ici, dans le comté de Québec, deux écoles qui ont été construites à Giffard, en grande partie avec l'aide de l'Union nationale. Là, au cours de la cérémonie de bénédiction, nous avons eu le témoignage du président de la commission scolaire, ainsi que d'un commissaire, le Dr Louis-Philippe Roy, un citoyen indépendant, qui a déclaré que le gouvernement n'était pas intervenu dans le choix du contracteur, que tout s'était passé dans l'ordre. Nous bâtissons, nous continuons à fournir à pleines mains les argents nécessaires à l'expansion de l'éducation; de leur côté, que nos amis d'en face continuent à critiquer et à injurier. Nous, nous allons continuer à bâtir".

M. Noël : Après cette belle envolée oratoire du premier ministre, nous n'en savons pas davantage qu'au commencement sur l'emploi d'un surplus de $7,061,728.57 au fonds d'éducation. Il n'a pas dit où cet argent est allé. Sous l'âge "d'or de l'éducation sous l'Union nationale", il y a encore 5,532 institutrices qui gagnent moins de $1,000 par an, soit en moyenne $830.18 par an, soit encore le formidable salaire de $13.87 par semaine! Sous l'âge d'or de l'Union nationale, il y a 5,536 institutrices qui gagnent de $1,000 à $1,500 par an, soit en moyenne $1,156.07, soit l'effrayant salaire de $22.23 par semaine! Il y en a 1,508 qui gagnent plus de $1,500, soit l'épouvantable salaire moyen de $34.71 par semaine! 12,560 institutrices qui reçoivent au total, imaginez M. le président, un salaire moyen de $1,090.52, un salaire effrayant de $20.97 par semaine! Et quand il y a au surplus du fonds de l'éducation une somme de $7,061,728.57 qui va on ne sait où. C'est l'âge d'or de l'éducation et les parents doivent payer des rétributions mensuelles de plusieurs dollars, ils doivent payer pour les livres! Pendant ce temps, le surplus du fonds d'éducation est toujours là.

M. Duplessis : On blâme le gouvernement pour les décisions des commissions scolaires! Et si on intervenait, on nous accuserait de porter atteinte à l'autonomie des commissions scolaires. Je répète qu'alors que le gouvernement Godbout donnait $400,000 pour aider les institutions, nous avons dépensé $8 millions cette année et nous dépenserons $12 millions l'an prochain, en payant 40% d'avance alors que sous les libéraux, les paiements étaient faits 15 mois en retard. Je

(Suite à la page 8, 2e col.)



BLESSE DANS LES MANOEUVRES "LOUP-GAROU": Seul le soldat G. PARIZEAU, de Québec, membre du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, a été blessé sérieusement, au cours des manoeuvres "Loup-Garou", qui se sont déroulées au nord de Sept-Iles, Côte Nord, ces jours derniers. Le soldat Parizeau s'est disloqué une épaule au cours d'un saut, quand son parachute s'est accroché à une branche d'arbre, à l'arrivée au sol. On le voit ci-dessus alors que des compagnons d'armes le montent à bord de l'avion qui l'a transporté en vitesse à l'hôpital de Sept-Iles. Afin d'éviter d'autres accidents, le major-général J.-P.-E. BERNATCHEZ, commandant de la région militaire du Québec, commandant de l'exercice "Loup-Garou", a ordonné hier la fin des manoeuvres à cause du danger que présentait la neige durcie par le froid. (Défense nationale)

Chaque Canadien est également un citoyen de l'univers, dit M. Smith

M. Harry Smith, de Toronto président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, a proposé, ici, hier soir, que chacun des membres de ce puissant organisme des jeunes hommes d'affaires accepte sérieusement ses responsabilités immédiates dans le centre de son activité en considérant qu'il n'est pas uniquement un citoyen canadien mais également un citoyen de l'univers.

M. Smith qui fait, actuellement, sa visite annuelle à travers le Canada était de passage à Québec, hier. Il rencontra l'hon. Maurice Duplessis, à son bureau du Parlement, puis il fut reçu par S. H. le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel. Hier soir, il assista à une réunion du comité de Pratique oratoire du Jeune Commerce du district de Québec.

Répondant au président national des Chambres de Commerce des Jeunes, Me Robert Flynn, directeur désigné auprès du comité de Pratique oratoire du Jeune Commerce de Québec, a dit que le rassemblement dans un organisme aussi puissant des jeunes hommes d'affaires du pays forme le noyau qui assurera définitivement l'unité nationale. M. Smith était accompagné de Me Louis Dussault, conseiller juridique de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada et de M. Victor Dumais, président du Jeune Commerce du District de Québec.

Ce qui se passe à

l'hôtel de ville

La terrasse Dufferin

Le maire Wilfrid Hamel a informé les membres du comité administratif hier après-midi qu'il était revenu très encouragé de son voyage à Montréal où il a rencontré les autorités du Pacifique Canadien. M. Hamel s'est rendu discuter avec le C.P.R. des modalités à suivre en vue de parachever la réfection de la terrasse Dufferin. Les autorités du CPR semblent bien disposées, dit le maire. Il y a tout lieu de croire que le tout se terminera à l'avantage des trois parties intéressées : la Cité, le gouvernement fédéral et le Pacifique Canadien.

La rue Hamilton

L'échevin A.-H. Légaré a déposé sur la table du comité administratif une requête des résidents de la rue Hamilton qui s'opposent au changement de nom de leur rue en celui de la rue Jacques Minguard. La requête a été renvoyée au comité des noms de rues.

Deux suggestions

Une suggestion de la ligue des citoyens des Sts-Martyrs a été soumise à l'attention du comité administratif, hier après-midi, par l'échevin Henri Beaupré. La ligue demande que l'arrêt d'autobus dans la côte Franklin, en face du Penn-Mass soit transporté au coin de l'avenue Belvédère et de la côte Franklin. Le tout sera référé au comité d'autobus qui doit siéger incessamment.

La ligue demande également que le règlement de zonage dans l'avenue Chouinard soit changé au point d'en affecter les deux côtés de cette avenue, contrairement à ce qui existe aujourd'hui, alors que le règlement ne s'applique présentement qu'au côté est de l'avenue Choui-

(Suite à la page 6, 3e col.)

Le Conseil Fédéré; souscription au monument Laurier

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis a décidé hier soir, dans son assemblée régulière présidée par M. J.-B. Hurens, de former un comité spécial de trois membres chargé de recueillir des fonds auprès des locaux affiliés dans le cadre de la campagne de souscription pour l'érection à Québec d'un monument à sir Wilfrid Laurier, le grand homme d'Etat canadien. Ce comité est composé de MM. Jules Larocque, Jean-Marie Laplante et L. Lenteigne.

D'autre part, le Conseil fédéré a adopté deux résolutions. Dans la première, il demande au Conseil municipal de Québec d'intervenir auprès des gouvernements fédéral et provincial pour l'établissement d'un vaste programme de travaux d'intérêt public afin de remédier au chômage qui sévit durement dans la province et tout particulièrement dans la ville de Québec. Dans la seconde résolution, il est demandé au gouvernement provincial de supprimer l'impôt sur le revenu, perçu principalement auprès de la classe ouvrière, une perte budgétaire qui pourrait être compensée par l'instauration d'un système de taxation sur les industries qui exploitent nos richesses naturelles pour les exporter, ce qui, de l'avis du Conseil fédéré, donnerait quelque $50,000,000 de revenus à la province, plus que ne lui rapporte l'impôt général sur le revenu.

Projet d'un monument à Laurier appuyé par tous les échevins

Le projet du lieutenant-colonel Oscar Gilbert d'inviter tous les Québécois à élever un monument au grand Canadien qui a représenté le comté de Québec-Est aux Communes pendant plus de quarante ans, Sir Wilfrid Laurier, a été hautement loué hier après-midi par tous le corps échevinal de la vieille cité de Champlain. L'échevin A.-H. Légaré, du quartier de Limoilou-ouest, a été le premier à souligner le civisme et l'esprit patriotique de M. Gilbert qui a eu le premier l'idée de faire élever un monument en l'honneur de Laurier, dans Québec même.

M. Légaré est allé jusqu'à se demander si le Conseil de ville, comme corps administratif, ne pourrait pas faire sa souscription individuelle, il est vrai, mais globale afin de montrer un front uni et marquer notre appréciation pour le geste posé par M. Gilbert. M. Légaré ajoute qu'il est vrai que nombre d'associations dont font partie les échevins ont emboîté le pas et ont déjà sollicité leurs membres, mais dit-il, comme échevins, nous devrions garder notre souscription comme corps distinctif, quittes à en informer les associations qui pourraient nous solliciter en dehors de l'hôtel de ville.

Les échevins Damase Blais et Henri Gagnon sont pourtant d'avis que la Ville devrait elle-même y aller de sa souscription, tout comme d'autres villes de la banlieue l'ont fait, notamment Cap-Rouge. Cependant, on fait remarquer d'autre part que la Cité sera appelée, dans quelque temps, à faire sa part dans l'érection même du monument, à l'endroit choisi par les promoteurs. Le maire Wilfrid Hamel a émis l'espoir que toutes les suggestions faites au cours de ce débat soient de quelque utilité pour les gens qui dirigent cette souscription et qui verront à faire élever ce monument.

Le site du monument

Mais en parlant de souscription, les échevins ont également touché au site du futur monument à Sir Wilfrid Laurier. Tout le monde, apparemment, serait heureux de le voir s'élever dans leur circonscription. Mais l'opinion générale semble s'être ralliée à ce fait que le monument du souvenir du grand Canadien, que fut Sir Wilfrid Laurier, devrait être érigé dans le comté de Québec-est, comté qu'il a représenté aux Communes pendant plus de quarante ans.

L'échevin Arthur Juneau suggère alors de déplacer le monument Jacques-Cartier, à St-Roch et de le transplanter dans le parc Cartier-Bréboeuf, qui devrait être sa vraie place, souligne le représentant de Limoilou-ouest. L'échevin Gaston Flibotte déclare à son tour que la place pour le monument Laurier, ce n'est pas sur le boulevard Laurier, mais dans le beau comté de Québec-Est, le comté pour lequel Sir Wilfrid Laurier a travaillé sans relâche. Mais M. C.-R. Fontaine fait remarquer qu'à ce point de vue, il faudrait envisager la nécessité de débaptiser le carré Jacques-Cartier pour lui donner le nom de carré Laurier; mais il ne faut pas oublier que nous avons aussi une avenue Laurier et un boulevard Laurier dans les limites de la Cité.

M. l'échevin Damase Blais se demande pourquoi ne pas l'élever, ce monument à Laurier, sur le boulevard Langelier, au milieu même des paroisses comprises dans les limites du comté de Québec-est. M. Emilien Boissinot désire, lui, voir le monument Laurier érigé sur la place St-Pierre, à St-Sauveur, soit l'endroit le plus historique quant aux débats politiques dont puisse faire mention les annales politiques de la vieille cité de Champlain. Et c'est alors que l'échevin A.-H. Légaré suggère à son tour un nouveau site: celui de la 18e rue et du boulevard Benoit XV, toujours dans les limites du comté représenté par Sir Wilfrid Laurier aux Communes. Ce site, dit M. Légaré serait un endroit très respectable et la ville pourrait aménager là un terrain très convenable à cette fin. Toutes ces suggestions seront soumises au comité d'organisation.

Problème des passages à niveau discuté au comité administratif

La disparition des passages à niveau dans Québec a fait l'objet de plusieurs suggestions hier après-midi au comité administratif. L'échevin Arthur Juneau est d'avis que l'on pourrait améliorer la situation, en attendant le déplacement de la gare dans Limoilou-ouest, si l'on contournait la circulation des wagons par le nord, au lieu de passer dans le coeur de la ville comme aujourd'hui.

De son côté, l'échevin Joseph Matte a proposé que les trains de fret soient déplacés du centre de la ville. Le représentant de St-Roch n'est pas en faveur non plus de la construction de viaducs qui, selon lui, coûterait fort cher et seraient une disgrâce pour la ville. L'échevin Henri Beaupré prétend pour sa part que la construction de viaducs retarderait pour plusieurs dizaines d'années le déplacement de la gare centrale. Il voterait plutôt pour la disparition immédiate, ou tout au moins le plus vite possible, de tous les passages à niveau.

La question a été de nouveau soulevée hier après-midi au comité administratif par l'échevin Gaston Flibotte qui en avait parlé d'abord à la séance régulière du conseil de ville, vendredi dernier. Le représentant de St-Sauveur-ouest demande une action immédiate et une suite logique aux démarches déjà entreprises par la Cité devant la Commission des Transports. M. Flibotte insiste surtout sur la disparition immédiate des passages à niveau de la rue St-Vallier et de la rue Marie de l'Incarnation.

Plusieurs de ses collègues, dont M. Damase Blais, de St-Sauveur-ouest également et M. Dave Burns, du quartier Champlain, qui a été l'un des premiers instigateurs de la disparition des passages à niveau dans Québec, appuient cent pour cent une résolution lue par M. Flibotte et endossée par tous les membres du conseil de ville. Il s'agit de demander à la commission des Transports et au ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier, de faire suite à la résolution de la Cité demandant l'élimination des traverses à niveau.

Voici d'ailleurs la résolution adoptée unanimement hier après-midi par les membres du comité administratif:

"Résolu que la Cité de Québec déplore le fatal accident dont a résulté la mort de Mme Gaston Vachon à la traverse à niveau du chemin de fer du Canadian Pacific Railways sur le boulevard Marie-de-l'Incarnation dans la soirée du 18 février.

La Cité désire attirer l'attention de la Commission des Transports du Canada et l'hon. Ministre des Transports sur le fait que l'accident serait imputable au manque de protection à cette traverse à niveau et qu'un danger continu existe à toutes les autres traverses à niveau dans la Cité de Québec.

En conséquence, la Cité recommande énergiquement que la Commission des Transports du Canada et l'hon. Ministre des Transports donnent effet à la résolution proposée par la Cité, en vue de remédier à ce danger, lors de la présentation de son mémoire à la Commission des Transports du Canada durant la Session tenue par celle-ci à Québec, le 17 septembre 1953, dans le but de faire enquête sur le problème national de l'élimination des passages à niveau".



LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE A ST-JOSEPH DE BEAUCE : Un conseil de la Société St-Jean-Baptiste vient d'être fondé à St-Joseph de Beauce. La photo ci-dessus fut prise à l'occasion de la naissance du nouveau conseil. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite, M. LUCIEN GAGNE, directeur diocésain et propagandiste; Me ROBERT CLICHE, président du nouveau conseil; M. l'abbé O. ROY, curé de la paroisse, aumônier du conseil; MM. les maires AUGUSTE DOYON, du village, et EMILE GAGNON, de la paroisse. Deuxième rangée, même ordre, M. le notaire GUSTAVE TASCHEREAU, trésorier; MM. FRANÇOIS GRENIER, directeur; ROGER ROY, VALERE GIGUERE, THOMAS DOSTIE, directeur; le R. Frère ATHANASE, directeur; et M. EZECHIEL TARDIF, directeur. Troisième rangée, MM. FRANÇOIS GOULET, secrétaire; ROLAND BELANGER, JACQUELIN GIGUERE, ARMAND GOULET, YVES LABBE, AIME GAGNE, REAL AUDET et le R. Frère FRANÇOIS. N'apparaissent pas sur la photo le R. Frère Directeur du Collège, MM. Gérard Poulin et Emile Petit qui ont aussi participé à l'organisation du nouveau conseil.

La St-Jean-Baptiste de Québec en faveur du monument à Laurier

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec estime qu'un monument Laurier à Québec "rappellera aux générations présentes et futures le souvenir du grand homme d'Etat canadien; qu'il enrichira notre vieille cité d'une oeuvre d'art et fera mieux connaître à sa population une période déjà reculée mais très attachante de sa belle histoire".

Dans une lettre au président de la campagne de souscription pour le monument Laurier, le lt-colonel Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Me Armand Maltais, souhaite au comité exécutif du monument Laurier toute la collaboration nécessaire. De plus, il presse tous les membres de la société nationale "de contribuer avec enthousiasme et fierté, par des souscriptions individuelles, à l'érection d'un monument qui évoquera la mémoire de l'illustre Canadien français". Voici d'ailleurs le texte de la lettre de M. Maltais au lt-colonel Oscar Gilbert:

Québec, le 20 février 1954
Monsieur le Lieutenant-Colonel Oscar Gilbert,
Président de la Campagne de souscription pour le monument Laurier,
Edifice du Soleil,
Rue de la Couronne,
Québec.

Cher Monsieur Gilbert,

Il me fait plaisir de vous apprendre que le Conseil diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, lors d'une réunion récente adoptait à l'unanimité une résolution dans laquelle il se déclare favorable au projet d'un monument à Sir Wilfrid Laurier dont vous avez eu l'heureuse idée.

Je souhaite à votre comité toute la collaboration nécessaire et je fais appel à tous les membres de notre Société afin qu'ils contribuent avec enthousiasme et fierté, par des souscriptions individuelles qu'ils feront parvenir directement à votre comité, à l'érection d'un monument qui évoquera la mémoire de l'illustre Canadien français qui représenta le comté de Québec-Est aux Communes de 1877 à 1917 et fut premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

Ce monument rappellera aux générations présentes et fu-

(Suite à la page 6, 4e col.)

Blessé par une auto

M. Pierre Francoeur, 26 ans, demeurant au 2 rue Bourlamaque a été heurté, vers 6 heures hier soir, par une auto conduite par M. Léopold Villeneuve, domicilié au 122 rue Villebon. L'accident s'est produit à l'angle de la rue Bourlamaque et du chemin Ste-Foy, alors que le blessé voulait traverser la rue pour entrer chez lui, non loin de là.

Les constables R. Tremblay et J. Ross, du poste de police no 2, se sont rendus sur les lieux et ont conduit M. Francoeur à l'hôpital St Sacrement, où l'on constata que les blessures n'étaient pas graves. Toutefois les autorités de cette institution le gardèrent quand même sous observation.



VICE-PRESIDENT GENERAL : — M. André Dorion, de Québec, vient d'être élu vice-président général de la Société Richelieu. Son élection eut lieu en fin de semaine à l'occasion de l'assemblée administrative annuelle de la Société à Ottawa.

Sentence et enquête ajournées à demain

L'enquête préliminaire de Marcellin Dubé, 30 ans, l'un des inculpés du vol à main armée perpétré le 15 février à la Caisse Populaire Notre-Dame de Québec, a été reportée hier à demain par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix. Les deux autres inculpés, Ephrem Giguère, 46 ans, et Charles-Auguste Légaré, 33 ans, ont avoué leur culpabilité la semaine dernière; le prononcé de leurs sentences a également été ajourné.

Faites réparer montres, horloges, bijoux chez POLLACK
CHRISTIAN GAUTHIER — horloger expert
Rez-de-chaussée rue Du Pont

MANOIR SAINT-CASTIN
SKI DE PRINTEMPS
Pour une semaine de ski, de repos et de soleil.
$59.50
(Chambre, repas, T-Lift, avec leçons de ski, pour 7 jours — 6 nuits)
CUISINE FRANÇAISE par JEAN AVRIL de PARIS
LAC BEAUPORT, QUEBEC

Un sac à main BIRKS est toujours exclusif

HEINTZMAN
FABRICANT DE PIANOS DEPUIS PLUS DE CENT ANS!



Seul un piano signé Heintzman possède les qualités insurpassables de sonorité, de richesse de ton et d'un impeccable fini, construit avec précision, il est fait pour procurer durant toute une existence, une satisfaction absolue.
CREDIT
Paiements différés
Comptes courants
PRIX A PARTIR DE $855.00
banc inclus
HEINTZMAN
Exclusif à
G. ROBITAILLE
320 RUE ST-JOSEPH
QUE. Tél.: 5-8167

REMY BEAULIEU et ROBERT FOURNIER
B.A., O.O.D. OPTOMETRISTES O.D.
94 de la Couronne (ch. 2) Tél.: 4-2413
SPECIALITES : Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.

TONIQUE GLYCERO FER
VITAMINES A B C D
ANEMIE, DEPRESSION NERVEUSE, FAIBLESSE, MANQUE D'APPETIT. Les vitamines A-D aident à prévenir la grippe.
$2.00
A votre commande postale, veuillez ajouter un mandat-poste ou chèque accepté plus .25 pour frais de poste.
Découpez cette annonce, elle vaut .10
PHARMACIE CAOUETTE
493 RUE ST-JEAN — TEL.: 4-1175

Etes-VOUS un de ceux-là?



Nerveuse, agitée Sans sommeil Epuisée

RÉSULTATS EN 6 SEMAINES OU $10.00

Peut-être ne savez-vous pas comme vous pouvez vous sentir bien jusqu'à ce que vous décidiez de prendre soin de vous-même. Si vous croyez que vos ennuis sont d'origine organique, voyez votre médecin et faites-vous examiner immédiatement.

S'IL S'AGIT DE VOS "NERFS", ou si votre travail exige une tension nerveuse trop fatigante, remédiez à ces ennuis avec le médicament que vous aurez par expérience pouvoir vous aider—la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

POURQUOI? Parce que ce produit bien connu est spécialement efficace pour les personnes souffrant de troubles "Nerveux". Il vous aidera à retrouver votre vigueur et votre bonne humeur. Il vous aidera à avoir plus d'énergie et une meilleure santé qui vous donneront de l'enthousiasme au travail.

NON PAS UN SÉDATIF

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs n'est pas un Sédatif qui calme les nerfs pour une nuit de sommeil, mais qui vous laisse encore plus nerveux et plus agité le lendemain.

AU LIEU DE CELA—la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, contenant de la Vitamine B1, du Fer et d'autres sels minéraux essentiels, est une formule établie par l'usage qui aide à apporter non seulement un soulagement rapide, mais qui est aussi un renfort pour votre organisme et votre système nerveux, et une aide pour votre santé et votre vitalité en général—ce remède devra favoriser votre sommeil, votre état de santé et votre maintien physique. COMMENCEZ AUJOURD'HUI à prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs selon notre PLAN de 6 semaines.

RÉSULTATS EN 6 SEMAINES ou $10.00

Pour vous encourager à suivre le Plan de 6 semaines et à profiter ainsi du maximum d'avantages de ce remède, nous faisons cette offre.

Vous devez être satisfait de l'amélioration de votre santé après avoir pris 6 petites boîtes $4.74 ou 2 grosses boîtes $3.96 de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. SINON, retournez les 6 feuilles de directions des petites boîtes ou 2 dessus du cartonnage des grosses boîtes à Dr A. W. Chase Medicine Co., Oakville, Ont., et vous recevrez $10.00—plus de deux fois le prix de la Nourriture pour les Nerfs. 53-17F

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, mercredi 24 février 1954

Juridiction sur le transport

Dans l'un des derniers jugements qu'il est appelé à rendre sur les affaires canadiennes, le Conseil privé de Londres vient de donner raison à Ottawa contre les provinces, en attribuant à l'autorité centrale la juridiction sur le transport routier interprovincial. Mais comme il fallait s'y attendre, ce jugement est loin de trancher un problème dont les difficultés, à la fois d'ordre constitutionnel et d'ordre pratique, soulèvent des conflits depuis vingt ans.

Tout le jugement repose sur un pouvoir général que la constitution accorde au fédéral "dans les travaux et entreprises qui relient une province à une autre". Même cette loi générale a perdu de sa force dans le cours des précédents accumulés à travers les années. Par exemple, en 1920, la loi des liqueurs du Manitoba et, en 1952, la loi sur la margarine du Québec, ont reconnu en fait le droit des provinces à restreindre des "entreprises" ou le commerce interprovincial.

Les grandes associations de transport routier avaient soutenu les provinces devant le Conseil privé, redoutant sans doute un contrôle fédéral que les chemins de fer recherchent activement, depuis 1950, sur la concurrence que leur livrent les entreprises d'autobus et de camionnage. Cependant, ces mêmes groupements se sont ralliés, hier, au jugement du Conseil privé pour presser Ottawa d'imposer une législation nationale dans cette industrie du transport routier, dont le chiffre d'affaires s'élève à $70 millions par année.

Cet empressement est loin d'être justifié par la décision de Londres, qui ne règle aucun des problèmes d'ordre pratique de la situation en litige. Par exemple, Ottawa pressait le Conseil privé d'étendre la juridiction fédérale sur le transport routier, non seulement "interprovincial", mais à l'intérieur des provinces elles-mêmes, en invoquant qu'une "autorité divisée" serait impossible. Le jugement n'ose rien trancher à cet égard et avec raison : cette juridiction implique l'ensemble des questions relatives au financement des voiries et aux législations sur les véhicules-moteurs.

Si en fait, le dernier jugement du Conseil privé n'a rien réglé, quelles seront les solutions ? A Québec, le premier ministre Duplessis avait déclaré, en septembre 1952, à une délégation qui réclamait une refonte de la législation sur le camionnage et la création d'un ministère des Transports : —"A chaque occasion, nous avons réclamé le respect intégral des droits de la province dans ce domaine important et nous n'avons négligé aucune démarche pour les sauvegarder et les faire reconnaître". C'est même pour consacrer cette juridiction provinciale sur le transport routier que le Québec fait le sacrifice des millions fédéraux qui sont consacrés, dans les autres provinces, à la route Trans-Canada.

Il est fort douteux d'ailleurs que les autres provinces consentent à se départir de leur autorité — et de leurs revenus, — dans ce domaine qui leur est propre depuis la Confédération. Dans ces conditions, les seules solutions possibles seront dans le sens d'une commission interprovinciale, au sein de laquelle les provinces exerceraient leur pleine juridiction, en vue de réussir une règlementation nationale sur tous les moyens de transport domestique — par terre, par mer et par air.

L'incinérateur et la banlieue

Quatre municipalités de la banlieue sont en face du difficile problème qui se pose à toute communauté en voie d'expansion: l'élimination des vidanges. Les autorités de Montmorency, Beauport-est, Beauport et Courville étudient actuellement les moyens les plus pratiques de remédier à la situation actuelle qui est devenue intolérable. En effet, avec l'accroissement de la population, on ne peut plus laisser les citoyens improviser leur propre dépotoir autour de leur maison. Non seulement les odeurs sont une disgrâce, mais c'est une menace à la santé publique.

Que feront les édiles des quatre municipalités? Agiront-ils en coopération pour doter les contribuables d'un ou deux incinérateurs qui desserviront à la fois les quatre municipalités? Ou bien ces centres de la banlieue utiliseront-ils l'incinérateur de la ville de Québec?

Avec une population de 23,000, qui dépassera certainement les 30,000 d'ici dix ans, les quatre municipalités pourraient s'unir pour construire un incinérateur dont le coût minimum serait d'au moins $50,000, sans compter les voitures sanitaires pour la collection des vidanges. On étudie le fonctionnement des incinérateurs installés dans des centres comparables, comme à Joliette.

Par contre, la cité de Québec offre à ses soeurs de la banlieue les services de son propre incinérateur, à raison de $4 la tonne. L'incinérateur de Québec, dont les installations nouvelles seront prêtes vers septembre, a été construit en prévoyant les besoins de l'avenir. Sa capacité de 150 tonnes par jour pourrait suffir à une population de 300,000 âmes. C'est dire que l'incinérateur de Québec pourrait facilement disposer des 10 à 12 tonnes de vidanges que les quatre municipalités voisines peuvent fournir. Si l'on tient compte que la durée d'un incinérateur est d'une quinzaine d'années et que celui de Québec coûtera $655,000, beaucoup sont d'avis que Montmorency, les deux municipalités de Beauport et Courville trouveraient leur intérêt à utiliser les installations de Québec au lieu d'en construire de nouvelles.

A tout événement, la question est étudiée avec soin et les citoyens des quatre municipalités peuvent être asurés qu'on apportera à leur problème la solution la plus pratique et la plus économique.

L'école des consommateurs

A première vue, l'expression a de quoi surprendre. Pourquoi les consommateurs — c'est-à-dire, en somme, tout le monde,— iraient-ils à l'école ? Faut-il tant de connaissances pour se procurer le nécessaire et le superflu ? Ne suffit-il pas de posséder un certain pouvoir d'achat adapté à nos besoins essentiels et à notre niveau de vie?

Et pourtant, combien de gens ne savent-ils pas profiter de l'argent dont ils disposent pour acheter à bon escient ? Combien peuvent distinguer, à première vue, la bonne marchandise de la camelote? C'est en ce sens que l'éducation des consommateurs s'impose depuis longtemps, en notre pays comme ailleurs.

L'Association canadienne des consommateurs, créée pendant la dernière guerre comme organisme affilié à la Commission des Prix et rétablie depuis comme groupement bénévole, cherche à atteindre cet objectif par divers moyens. Le dernier en date est l'instauration d'une "école de consommateurs" que l'on inaugurera demain soir en notre ville.

Pour réussir, une telle initiative devra évidemment surmonter certains obstacles majeurs, dont l'indifférence et l'incompréhension du public ne sont pas les moindres. Comment, en effet, persuader tous et chacun du fait que l'art d'acheter à bon escient est un art difficile, qui requiert à la fois beaucoup de connaissances, une bonne dose de jugement pratique et de flair ?

Cet art est particulièrement important pour la ménagère, la maîtresse de maison, la mère de famille qui, de par ses fonctions de pourvoyeuse familiale est appelée chaque jour à prendre de multiples décisions dans ce domaine. Avisée ou non, la maîtresse de maison exerce une influence décisive sur la tenue du budget familial. Des études statistiques sérieuses montrent que 80 p. 100 des achats au détail sont faits par les femmes. En portant son effort de ce côté, l'Association canadienne des consommateurs peut répandre dans le public des notions indispensables à qui veut acheter à bon escient, c'est-à-dire, en définitive, "en avoir pour son argent."

Des prix encore plus élevés

Les éleveurs de volailles réclament une hausse des prix de soutien des oeufs, en prévision d'un marché plutôt défavorable d'ici les prochains mois. Ils disposent pourtant de quantités imposantes d'oeufs provenant des troupeaux plus nombreux des basses-cours qui se sont remplies depuis ces dernières années; dans notre province, le nombre des poussins éclos au dernier semestre de 1953 a dépassé par plus de 202 pour celui du semestre correspondant de l'année précédente. Ainsi les sujets ne manquent pas et les pondeuses affluent partout, ce qui menace d'engorger le marché et de provoquer une chute des prix comme la chose est survenue en 1951. Pour obvier à cette situation éventuelle et prévenir des pertes substantielles, les éleveurs demandent d'imposer un prix de base pour la consommation domestique. Dans ces conditions le coût de la vie ne saurait diminuer.

Entente et solidarité

Les comités conjoints de production contribuent à promouvoir dans les usines et les fabriques un meilleur rendement de la main-d'oeuvre, constatent les spécialistes du Service des Recherches Economiques du Ministère du Travail. Il en existe près de mille dans les industries du pays, et les résultats les plus marqués qu'ils ont donnés se traduisent par l'efficacité du travail, la compréhension des problèmes de production et la confiance mutuelle entre les ouvriers et les chefs de l'entreprise. Les comités ont créé un meilleur esprit d'entente et de solidarité; ils ont réglé une foule de questions de détail sans soulever aucune animosité et sans provoquer la moindre confusion; ils tendent à améliorer les conditions de travail et à faciliter la tâche que chacun doit remplir. Les compagnies en bénéficient pleinement en dernier ressort.

A propos du drapeau canadien

La question du drapeau franchement canadien tient toujours l'actualité. En face des partisans d'un emblème où l'Union Jack occuperait une place prépondérante, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dresse sa ferme opposition "à tout signe de sujétion sur l'emblème appelé à devenir le drapeau du Canada". Entre les tenants de l'un et de l'autre, un compromis doit être trouvé, et c'est le temps qui se chargera le mieux de l'effectuer; les projets de drapeau qui portent des insignes de domination perdent constamment du terrain dans les deux camps, et la difficulté surgit de rallier les deux grands éléments qui constituent la population canadienne et qui font la force et la grandeur du pays. Un jour viendra où l'accord se fera sur un emblème qui, comme l'érable, le castor, représente chez nous comme à l'étranger le nom du Canada; nos armées ont d'ailleurs consacré la feuille d'érable comme notre emblème national.

Appel aux âmes charitables

Le maréchal de l'Air W.-A. Bishop, un des héros de l'aviation canadienne, fait appel à la générosité de ses concitoyens, et en sa qualité de président du comité national de l'Armée du Salut, en faveur des déshérités, des pauvres et des infortunés que la société héberge, habille, nourrit et réconforte. Les besoins de cette classe de miséreux augmentent constamment, dit-il dans son message à la population canadienne, et la société se voit dans la nécessité de ne pouvoir les satisfaire, faute de ressources suffisantes. L'Armée du Salut sollicite la charité des Canadiens dans une campagne de souscription dont l'objectif est porté à $3,950,000; elle dispose d'une centaine de maisons de refuge, d'établissements hospitaliers et de cliniques dans chacune des provinces et chacune des grandes villes du territoire; et c'est dans la mesure où les gens se montrent généreux envers elle qu'elle peut exercer son rôle bienfaisant au milieu de notre société.



Un excellent moyen de juguler le chômage.

Problèmes d'Histoire

Lors des troubles de 1837, Monseigneur Lortie publia un mandement visant Louis-Joseph Papineau. Quelle était la teneur de ce mandement?

Un curieux chercheur,
Ste-Luce-sur-Mer.

Il s'agit sans doute de Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal. Il ne publia pas de document visant spécialement Louis-Joseph Papineau, mais il adressa deux mandements, l'un au début des troubles, l'autre à la fin, déplorant l'agitation des esprits, dénonçant les chefs de ce mouvement et demandant aux fidèles de ne pas les suivre sur cette voie: "Ne vous laissez pas séduire, écrivait Mgr Lartigue, en 1837, si quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le gouvernement établi, sous prétexte que vous faites partie du peuple souverain..."

Le 8 janvier 1838, alors que l'échafaud sanglant se dressait dans la ville de Montréal, Mgr Lartigue écrivait à ses diocésains: "Vous trouviez-vous libres, lorsqu'en vous menaçant de toutes sortes de vexations, de l'incendie et de la perte de tous vos biens, de la mort même, si vous ne vous soumettiez pas à leur effrayant despotisme, ils forçaient plus de la moitié du petit nombre qui a pris les armes contre notre auguste souveraine à marcher contre ses armées victorieuses"?

Dans le même document, suivant le "Populaire" (cité par M. Jean Bruchési) l'évêque de Montréal écrivait: "Ils, (les rébelles) savent les ordres que nous avons donnés à nos coopérateurs dans le Saint-Ministère, de n'admettre aux sacrements de l'Eglise, même à l'heure de la mort, sans une réparation préalable, aucun de ceux qui se sont montrés scandaleusement rebelles, et de refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui mourront sans s'être acquittés de cette réparation".

Pendant que l'excommunication tombait ainsi sur une partie notable du peuple, pas un mot même de regret pour ceux qu'on égorgeait. La signataire de ce document se montrait de la même race que les bureaucrates qui pourchassaient leurs compatriotes dans les bois pour les livrer au bourreau ou à l'exil.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Tokio. — On rapporte que le contre-amiral Togo a de nouveau attaqué Port Arthur.

Paris. — Le ministre de Servie, M. Popovitch, dit que la sympathie des Serviens depuis la rupture des relations entre le Japon et la Russie est tout entière pour le Czar.

Il y a vingt-cinq ans

Pékin. — Une effroyable famine règne dans le Chensi. On rapporte qu'à un certain endroit 200 villageois sont entassés dans une cave et n'ont rien à manger.

Madame Jules Tessier a été élue présidente de l'Oeuvre de la Goutte de Lait.

"Une semaine dans le monde"

Journaux et opinion publique

Le lecteur qui déplie son journal du matin jette un coup d'oeil rapide sur les manchettes, les grands titres et les photographies; puis il parcourt les colonnes de la première page et, sautant plusieurs paragraphes, s'attarde parfois à la lecture de quelque article qui l'intéresse particulièrement. Sa vision du monde — des événements d'hier comme des perspectives de demain —dépend dans une large mesure de ce que son journal lui offre et de ce qu'il y lit.

Le même jour, un deuxième lecteur se formera une toute autre impression en lisant dans un journal différent le compte rendu des mêmes événements ou d'un autre choix de nouvelles. Cela est vrai même quand les deux lecteurs sont concitoyens et, à plus forte raison, lorsqu'ils habitent des pays différents. L'un d'eux, par exemple, sera convaincu de l'imminence d'une crise internationale tandis que l'autre ne doutera pas de la solidité de la paix. Tous deux seront probablement persuadés qu'ils se font une idée exacte et complète de "ce qui se passe dans le monde".

La façon dont les journaux répartissent les informations et leur conception de ce qui constitue une "nouvelle" sont donc de la plus haute importance pour la détermination de l'influence que la presse exerce dans les différents pays.

C'est à l'étude de cette question que se consacre le journaliste français Jacques Kayser dans un ouvrage récemment publié par l'Unesco sous le titre "Une semaine dans le monde". M. Kayser, qui a représenté son Gouvernement dans les débats internationaux sur la liberté de l'information, a entrepris l'analyse comparée de 17 journaux, publiés dans 17 pays pendant une période d'une semaine — du 5 au 11 mars 1951. Du point de vue de l'information, cette semaine-témoin — choisie à l'avance — s'est révélée une semaine type: elle ne s'est signalée par aucun "coup de théâtre" de portée internationale, mais la diversité des événements importants qui se sont produits pendant cette période sur tous les continents reflète fidèlement la physionomie de notre époque.

Comment ces 17 journaux se comparent-ils entre eux? Quels sont ceux qui consacrent le plus de place aux informations internationales, aux nouvelles de l'intérieur, aux sports, aux faits divers, aux informations culturelles...?

Durant cette semaine, la plupart des quotidiens analysés donnent aux nouvelles de l'intérieur la préférence sur les informations de l'étranger: sur les 17 journaux examinés, 6 seulement consacrent plus de 15% de leur surface aux événements internationaux, tandis que 14 d'entre eux accordent plus de place aux faits divers et aux sports qu'à l'éducation, la science et la culture.

L'analyse révèle aussi des différences marquées dans la place que ces 17 quotidiens consacrent aux diverses catégories d'informations: ces écarts varient dans la proportion de 2 à 30% pour les nouvelles de l'étranger; de 4 à 55% pour les informations de l'intérieur; de 2 à 19% pour l'éducation, la science et la culture; de 1 à 28% pour les sports et les faits divers; de 1 à 32% pour les informations économiques, financières et sociales.

Les nouvelles de l'intérieur sont généralement présentées d'une manière plus complète que les informatiofis de l'étranger. On a constaté que la plupart d'entre elles proviennent de correspondants particuliers qui leur donnent un cachet et une tournure personnels. Par contre, la présentation des informations de l'étranger est, dans une grande mesure, uniformisée, la plupart des quotidiens tendant à reproduire plus ou moins les dépêches d'agences telles qu'ils les reçoivent.

Analysant cette tendance croissante à l'uniformité. M. Kayser fait remarquer que les 17 quotidiens passés en revue "sont loin d'entretenir dans le monde un réseau de correspondants particuliers sur place ou de correspondants spéciaux itinérants qui suffise à leur assurer une information originale et exclusive". Et il ajoute que les conditions économiques et financières — parmi lesquelles il faut citer le prix élevé du papier journal et des dépêches de presse, ainsi que la pénurie de devises étrangères — "privent actuellement les journaux des sources directes d'informations et de commentaires qui constituaient autrefois leur fierté et accroissaient leur rayonnement".

(UNESCO)

À travers la presse

L'attitude du Pakistan

M. Saint-Laurent, de passage à Karachi, a exprimé l'opinion que le Pakistan est un pays libre et indépendant qui peut faire ce qui lui plait; il a pris fait et cause dans la question controversée de la fourniture des armements par les Etats-Unis.

LE DEVOIR commente la situation:

"C'est une question tout au moins controversée. L'Inde et le Pakistan se sont séparés depuis peu, ils ont encore à résoudre divers problèmes réciproques et notamment un conflit armé au Cachemire. Une trêve est intervenue avant le combat, mais les armées sont encore en présence. Le fond du litige est très complexe; pour lui trouver une solution pacifique, il faut éviter les frictions, créer un climat de conciliation et de compréhension, tabler sur les intérêts communs et ne pas exacerber les divergences. La situation a déjà été aggravée récemment par la proclammation d'une république "musulmane" par le Pakistan, ce qui modifie la portée du conflit au Cachemire où la religion est un élément capital du problème. Or voici que, contrairement aux vues de l'Inde qui tient à sa neutralité, le Pakistan se prépare à accepter les armes des Etats-Unis. De plus, il va concéder des bases militaires à Washington sur son territoire."

Le Canada n'entre peut-être pas en cause dans la cause, mais il la suit avec intérêt à cause de sa participation au programme du Plan Colombo.

Gazette rimée

Que d'eau !

Chaque fois que tombe la pluie
sur les neiges du vieux Québec,
la population en essuie
et des petits ennuis avec.

Mais quelle joie a la marmaille
avec d'étranges ustensils
de se vautrer jusqu'à la taille
quant le soleil revient d'exil!

Ces amusements aquatiques
leur sont faciles d'autant plus
que de bons parents flegmatiques
à les soigner sont résolus.

Les enfants pendant dix semaines
ont pour terrain de jeu la rue;
et on les compte par douzaines
dans chaque maison bien tenue.

Mais de l'enfance à la jeunesse
on passe sans presqu'y songer;
et avec l'âge et la paresse,
de l'eau on cesse d'abuser.

L'impôt sur le revenu dans notre Province

(suite)

99. Aucun impôt n'est payable par une corporation personnelle, en vertu de l'article 6 de la loi de l'impôt sur les corporations (11 George VI, chapitre 33) pour chacune des années d'imposition où elle a été une corporation personnelle au sens de la présente loi.

100. La partie du revenu d'une corporation personnelle qui, en vertu des articles 98 à 106, est censée avoir été distribuée à un actionnaire de la corporation et reçue par celui-ci en est la proportion que la valeur de tous les biens transportés ou prêtés à la corporation par l'actionnaire ou par un de ses prédécesseurs en titre représente par rapport à la valeur des biens ainsi acquis, par la corporation, de tous ses actionnaires.

101. La valeur des biens transportés ou prêtés à une corporation personnelle est censée, pour l'application des articles 98 à 106, être leur valeur à la date où les biens lui ont été transportés ou prêtés.

102. Lorsqu'un dividende, dans une année d'imposition, a été réellement payé par une corporation qui était à l'époque du paiement et avait toujours été une corporation personnelle, la partie de ce dividende reçue par un actionnaire ne doit pas être incluse dans le calcul de son revenu pour l'année d'imposition où elle a été reçue.

Lorsqu'un dividende, dans une année d'imposition, a été réellement payé par une corporation personnelle qui n'était pas une corporation personnelle au cours d'une année d'imposition antérieure quelconque, les règles suivantes s'appliquent :

a) le dividende ne doit pas être inclus dans le calcul des revenus des actionnaires par qui il a été reçu pour l'année d'imposition où il l'a été, si ce dividende n'excède pas le reliquat obtenu en soustrayant la somme des dividendes réellement payée par la corporation avant cette époque et non inclus, en raison des articles 98 à 106, dans le calcul des revenus des actionnaires qui les ont reçus de l'ensemble des montants censés, selon lesdits articles, avoir été distribué pendant qu'elle était une corporation personnelle;

b) lorsque le dividende excède le reliquat mentionné au paragraphe a ci-dessus, il ne doit être inclus dans le calcul des revenus des actionnaires par qui il a été reçu pour l'année d'imposition où il l'a été, que dans la mesure où cet excédent ne dépasse pas le revenu non distribué et en main que la corporation a gagné, depuis le 1er janvier 1917, dans les années d'imposition pendant lesquelles la corporation n'était pas une corporation personnelle;

c) lorsque le montant à inclure dans le calcul des revenus des actionnaires, en raison du paragraphe b, est inférieur au dividende, la partie de celui-ci qui doit être ainsi inclus dans le calcul du revenu d'un actionnaire particulier pour l'année d'imposition en est la fraction que sa partie du dividende représente par rapport à la totalité de celui-ci.

103. Lorsqu'un dividende, dans une année d'imposition, a été réellement payé par une corporation alors qu'elle n'était pas une corporation personnelle mais qu'elle l'avait été antérieurement, ce dividende ne sera inclus dans le calcul des revenus des actionnaires qui l'ont reçu pour l'année d'imposition où il l'a été, que dans la mesure où le dividende excède le reliquat obtenu en soustrayant la somme des dividendes réellement payés par la corporation avant cette époque et non inclus, en raison des articles 98 à 106, dans le calcul des revenus des actionnaires qui les ont reçus, de l'ensemble des montants que la corporation est censée, aux termes desdits articles, avoir distribués à ses actionnaires quand elle était une corporation personnelle.

Lorsque l'excédent est inférieur au dividende ainsi payé, le montant qui doit être inclus dans le calcul du revenu d'un actionnaire particulier pour l'année est la proportion de l'excédent que sa partie du dividende représente par rapport à la totalité de celui-ci.

104. Lorsqu'un dividende est censé, aux termes d'une disposition autre que celles des articles 98 à 106, avoir été payé ou reçu ,il doit, aux fins de ces articles, être considéré comme ayant été réellement payé.

105. Lorsqu'un dividende est censé, en vertu des articles 98 à 106, avoir été reçu d'une corporation personnelle par un particulier ou une autre corporation personnelle, le dernier jour d'une année d'imposition de la corporation, la personne par qui le dividende est ainsi réputé avoir été reçu est censée, pour l'application de l'article 47, avoir ce jour-là un revenu provenant de sources situées dans une autre province, ou dans un ou plusieurs états des Etats-Unis ou dans une subdivision politique d'un pays étranger, égal à la fraction du dividende réputé avoir été reçu par elle qui correspond à la proportion du revenu de ladite corporation personnelle pour cette année d'imposition, provenant de sources situées dans lesdites juridictions, par rapport au revenu total de la corporation personnelle pour l'année.

106. L'actionnaire qui a une corporation personnelle sous sa dépendance, ou qui en possède la majorité des actions, ou qui a fourni la plus grande partie des biens de cette corporation, par prêt ou autrement, doit produire, en même temps que la déclaration de son revenu pour chaque année d'imposition, un relevé de l'actif, du passif et du revenu de la corporation personnelle pour la même année. S'il omet de produire ce relevé pour une année d'imposition, il peut être inclus dans son revenu pour ladite année le double du montant de la fraction du revenu de la corporation pour la même année qu'il est censé avoir reçu en vertu des articles 98 à 106.

§ 3. — Contributions spéciales d'employeurs à des fonds de pension

107. Lorsqu'un contribuable est un employeur et qu'il a, d'une manière irrévocable, effectué un paiement spécial à un fonds de pension d'employés en considération de services antérieurs rendus par des employés, qu'un actuaire avait recommandé que ce paiement spécial fut fait et que ce paiement a été approuvé par le ministre, il peut être déduit, dans le calcul du revenu pour l'année d'imposition, le moindre des montants suivants :

a) un dixième du montant total que l'actuaire a recommandé de payer; ou

b) l'excédent de l'ensemble des montants ainsi payés durant une période d'au plus dix ans finissant au terme de l'année d'imposition sur l'ensemble des montants qui étaient admis en déduction à cet égard, en vertu du présent article, dans le calcul du revenu du contribuable pour les années antérieures ou qui auraient été admis en réduction si la présente loi avait été en vigueur.

§ 4.—Exemption de certaines rentes du gouvernement et annuités semblables

108. 1. En déterminant le montant qui doit être inclu dans le calcul du revenu d'un contribuable à l'égard de paiements qu'il a reçus dans une année d'imposition en vertu de contrats conclus avant le 26 mai 1932 avec le gouvernemnet du Canada ou de contrats d'annuité semblables à ceux qui sont émis sous le régime de la Loi relative aux rentes sur l'Etat et conclus avant cette date avec le gouvernement d'une province ou une corporation constituée ou détenant un permis pour faire le commerce des annuités au Canada, il peut être déduit de l'ensemble des paiements reçus le moindre des montants suivants :

a) l'ensemble des montants qui auraient été ainsi reçus si les contrats étaient demeurés en vigueur comme ils l'étaient immédiatement avant le 25 juin 1940 sans l'exercice d'une option ou d'un droit contractuel permettant d'augmenter l'annuité par le versement de sommes ou primes supplémentaires, à moins que ces sommes ou primes supplémentaires n'aient été versées avant cette date; ou

b) cinq mille dollars.

2. Dans l'établissement du montant qui doit être inclu dans le calcul du revenu d'un contribuable à l'égard de paiements reçus par lui dans une année d'imposition, en vertu de contrats d'annuité conclus après le 25 mai 1932 et avant le 25 juin 1940, avec le gouvernement du Canada ou de contrats d'annuité semblables à ceux qui sont émis sous le régime de la Loi relative aux rentes sur l'Etat et conclus durant cette période avec le gouvernement d'une province ou une corporation constituée ou détenant un permis pour faire le commerce des annuités au Canada, il peut être déduit de l'ensemble des paiements reçus le moindre des montants suivants :

a) l'ensemble des montants qui auraient été reçus en vertu des contrats s'ils étaient demeurés en vigueur comme ils l'étaient immédiatement avant le 25 juin 1940, sans l'exercice d'une option ou d'un droit contractuel permettant d'augmenter l'annuité par le versement de sommes ou de primes supplémentaires, à moins que lesdites sommes ou primes supplémentaires n'aient été versées avant cette date; ou

b) mille deux cents dollars.

3. Lorsqu'un contribuable a reçu des paiements d'annuité à l'égard desquels il aurait droit autrement d'effectuer des réductions à la fois en vertu des paragraphes 1 et 2,

a) si le montant à déduire en vertu du paragraphe 1 est de mille deux cents dollars ou plus, il ne peut effectuer de déduction en vertu du paragraphe 2; et

b) si le motannt à déduire en vertu du paragraphe 1 est de moins de mille deux cents dollars, il peut effectuer une déduction calculée comme si le paragraphe 2 s'appliquait à tous les contrats conclus avant le 25 juin 1940.

4. Après avoir opéré de l'ensemble des paiements d'annuités auxquels le présent article s'applique, reçus dans une année d'imposition, les déductions permises par le paragraphe 1, 2 ou 3, le solde est réputé le paiement d'annuité à l'égard duquel l'élément capital est admis en déduction en vertu de l'article 13.

5. Lorsqu'un mari et sa femme ont chacun reçu des paiements d'annuité à l'égard desquels ils peuvent effectuer une déduction en vertu du présent article, le montant à déduire est calculé comme si leurs annuités appartenaient à une seule personne et peut être déduit par l'un ou l'autre ou réparti entre eux, de la manière dont ils peuvent convenir ou, en cas de désaccord, selon que le ministre peut leur déterminer.

6. Le présent article ne s'applique pas aux prestations de pension ou de pension de retraite provenant ou résultant d'un fonds de pension approuvé.

7. Aux fins du présent article, une annuité est censée avoir été augmentée le ou après le 25 juin 1940 si le montant payable aux termes du contrat a été, à cette date ou après, augmenté par un accroissement de chaque versement périodique ou par l'augmentation du nombre des versements ou autrement.

§ 5. — Plan de participation des employés aux bénéfices

109. Dans la présente loi, l'expression "plan de participation des employés aux bénéfices" signifie une entente en vertu de laquelle un employeur fait des paiements, calculés par rapport à ses bénéfices provenant de son entreprise, à un fiduciaire dans l'intérêt de ses employés, que ceux-ci soient ou non appelés à effectuer des paiements au fiduciaire, et en vertu de laquelle le fiduciaire a, depuis le commencement du plan ou la fin de 1949, selon celui des deux faits qui est le plus récent, attribué chaque année, de façon éventuelle ou absolue, aux employés individuellement, tous les montants qu'il a reçus de l'employeur et tous les bénéfices provenant des biens entre les mains du fiduciaire, de telle manière que l'ensemble de tous ces montants et bénéfices, moins la partie qui en a été payée aux bénéficiaires selon la fiducie, soit assigné éventuellement ou absolument aux employés qui en sont les bénéficiaires.

Aucun impôt n'est payable par le fiduciaire à l'égard du revenu imposable de la fiducie pour une période durant laquelle celle-ci a été régie par un plan de participation des employés aux bénéfices.

(à suivre)

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1900 B-822

Un avantage

Si les distributions défavorables peuvent tout d'abord causer une certaine déception, par contre elles peuvent apporter un certain avantage, celui de pouvoir lire plus facilement la distribution générale.

Donneur: Nord
Tous vulnérables

	♠ A D V 8 5 ♥ R D V ♦ 8 7 2 ♣ 6 4	
♠ 9 7 6 4 2 ♥ 9 ♦ A D 3 ♣ D V 7 2	N. O. E. S.	♠ 10 3 ♥ 10 6 5 4 2 ♦ V 10 6 ♣ A 10 9
	♠ R ♥ A 8 7 3 ♦ R 9 5 4 ♣ R 8 5 3	

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♠	passe	2-♥	passe
2-♠	passe	2-S-A	passe
3-♥	passe	3-S-A	passe
passe	passe		

Entame: deux de trèfle

Est prend la première levée de son as de trèfle et en retourne le dix. Si à ce point, Est change plutôt à carreau, la défense pourrait obtenir rapidement trois levées à cette suite, mais le déclarant se trouverait alors en possession de neuf à dix gagnantes immédiates, suivant qu'un trèfle est retourné ou non à la cinquième levée. Alors que Est revient avec le dix de trèfle, le déclarant doit prendre immédiatement de son roi, le danger à carreau étant trop évident. Sud encaisse le roi de pique et cède la main au Mort en jouant un petit coeur vers le roi. Comme le Mort fait suivre la dame de coeur, le partage de cette suite est dévoilé alors que Ouest écarte le trois de carreau. Sur l'as de pique, Est en fournit le dix, ce qui n'annonce rien de bon. Le déclarant doit constater le mauvais partage des piques alors que sur la dame, Est jette un petit coeur. Les mains se trouvent réduites aux cartes suivantes:

	♠ V 8 ♥ V ♦ 8 7 2 ♣ —	
♠ 9 7 ♥ — ♦ A D ♣ D V	N. O. E. S.	♠ — ♥ 10 6 ♦ V 10 6 ♣ 9
	♠ — ♥ A 8 ♦ R 9 5 4 ♣ —	

A ce point, le fait pour le déclarant de savoir Ouest en possession de deux piques et deux ou trois trèfles lui permet de réaliser son contrat. Le Mort fait suivre le valet de coeur et Sud en fournit le huit. Que peut jouer Ouest?

Il ne peut abandonner un pique car ceci permettrait au Mort d'obtenir deux levées à cette suite. Qu'il se défausse d'un trèfle ou d'un carreau, alors que le déclarant appellera un petit carreau du Mort, Ouest ne pourra faire autre chose que céder les deux dernières levées au Mort.

Suivant la position présentée par le dernier tableau, alors que Ouest se trouve forcé de conserver ses deux derniers piques, que l'as de carreau soit chez Est ou chez Ouest, le déclarant se trouvait assuré d'obtenir les deux levées que nécessitait encore son contrat.

La déception causée par un partage défavorable des piques et des coeurs était donc compensée par une lecture facile de la distribution.

Chronique ouvrière

SENTENCE ARBITRALE

La sentence arbitrale rendue par le tribunal chargé d'étudier le différend entre la Cie Cobra Industries Inc. et le Syndicat National Catholique de la Métallurgie de Québec Inc., a été communiquée aux parties le 12 février courant.

La sentence accorde une augmentation de salaire de $0.02 l'heure du premier janvier 1953 au 31 décembre 1953 aux employés qui étaient au service de la Compagnie à cette dernière date; une augmentation de salaire de $0.05, à compter du premier janvier 1954.

La sentence confirme une prime de nuit de $0.10 l'heure et une prime pour travail à l'extérieur de l'usine de $0.05 l'heure. Elle confirme le maintien d'affiliation syndicale pour la durée de la convention.

Les parties intéressées ont jusqu'au 26 février pour en arriver à une entente ou prendre des mesures en conséquence.

BOITE DE CARTON

Des modifications viennent d'être apportées au décret relatif à l'industrie de la boite de carton de la province de Québec. La Gazette Officielle de Québec de samedi, 20 février, déclare la nouvelle échelle de salaire établie et approuvée par arrêté ministériel.

CONFECTION POUR HOMMES

Des modifications viennent également d'être apportées au décret relatif à l'industrie de la confection pour hommes et garçons dans la province de Québec. Ces modifications concernent la fabrication de pantalons non-assortis et le bon de vie chère.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques : — Réunion du Syndicat de la métallurgie, du Syndicat des employés de l'industrie des boites et sacs de papier, ce soir, à 8 heures, à 555 boulevard Charest.

Unions internationales : — Assemblée de la Fraternité unie des charpentiers menuisiers, local 730, et de l'Union internationale des électriciens, local 1619, ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

Funérailles de M. Robert Robert

Les funérailles de M. Robert Robert, employé de la Commission scolaire de Québec, décédé subitement à l'âge de 32 ans, ont eu lieu samedi le 6 février à St-Sauveur, et elles ont groupé de nombreux parents et amis. M. Robert était l'époux de dame Thérèse DeCourcy et sa mort a causé de vifs regrets.

Le R. P. J. Leduc, o.m.i., curé, a fait la levée du corps tandis que le R. P. a chanté le service assisté de diacre et sous-diacre.

Dans l'imposant défilé, le deuil était conduit par les frères du défunt : MM. Raoul, Roméo, Rodolphe, Armand et Paul Robert ; ses beaux-frères, MM. Gérard Chartré, P.-H. Drapeau, Chs DeCourcy, Emilien DeCourcy, Marc Turcotte, J.-A. Galibois, Albert Rousseil ainsi que plusieurs oncles et cousins.

On voyait aussi M. Wilfrid Dufresne, m.p., Frs Boudreau, m.p.p., les échevins J. Conseiller et G. Filbottle, Albert Turcotte, M. Dussault, P.-E. Boutet, J.-H. Paradis, Gaudias Beaumont, Raoul Bédard, M. Langlois, E. Richard, Jos. Gauthier, Cyr Champagne, J. Turcotte, H. Gosselin, P. Papineau, Marcel Dion, W. Ross, S. Saillant, Raoul Savard, Henri Giroux, Edouard Beaulieu, Lauréat Michaud, Edgar Morin, Dollard Blais, Sylvio Falardeau, Armand Lortie, G. Gosselin, Fernand, Leclerc, W. Dudie, Joseph Turgeon, Jos. Vézina, J. Labrie, Georges Turcotte, Paul Allaire, Raymond Leblanc, Paul-E. Dion, Maurice DeCourcy, Gilbert Martin, M. Mercier, A. Drolet, Antoine Bédard, Jules Gingras, Gérard Auclair, Raoul Guérard, Albert Guérard, W.-A. Dion, J. Côté, Edouard Madisson, Jacques MacKay, C. Richard, R. Bouchard, C. Béland, Léo. Bernier, Roger Dignard, Gomer Veilleux, E. Déry.

La maison Sylvio Marceau dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme Prosper Brochu

Les funérailles de Mme Prosper Brochu, née Genevière Lavoie, décédée à l'âge de 87 ans, ont eu lieu lundi, le 15 février, en l'église St-Charles-de-Limdilou et elles ont donné lieu à une touchante manifestation d'estime à laquelle participaient de nombreux parents et amis. Mme Brochu était autrefois de St-Tite-des-Caps où l'inhumation a eu lieu.

Le R. P. Alphonse-Marie, curé, a fait la levée du corps tandis que le R. P. Adelard a chanté le service assisté de diacre et sous-diacre.

Dans l'imposant défilé, le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Armand, Emile, Ovide et Hermel Bolduc; ses gendres: MM. Georges Duchaine, Arthur Ménard et Ludger Ferland; ses petits-fils, MM. J.-C. Bolduc, Alphonse Ferland, J.-Louis Ferland, M. Ferland, Gaston Ferland, Jos. G.-E. Golduc, Gérald Leclerc, Gaston Ferland, J.-M. Couture, Michel Desgagnés, Antonio Lafleur, Fernand Bolduc, J.-P. Bolduc, J.-M. Bolduc, J.-P. Ferland, Chs. Bolduc, ainsi que le R. F. Georges, e.c.; ses neveux, MM. Alexis Bolduc, Jos. Dubeau, J.-C. Emond, Luc. Emond, Cyrille Nolin, Ph. Fortin, Jos. Simard.

On voyait aussi MM. d'Iberville Lemoyne, F.-S. Simard, Georges Héberl, Jos. Perreault et A. Lachance.

M. W. Giguère, de la maison Bouchard & Fils, dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme Chs Bourdages

St-Charles-de-Caplan (DNC) Un éloquent tribut d'hommage a été rendu, ces jours derniers, à Mme Charles Bourdages, née Esther Babin, décédée à l'âge de 69 ans et cinq mois.

En l'église paroissiale, la cérémonie religieuse a été très imposante. M. le chanoine G.-H. Rioux a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés Maurice Boudreau, vicaire à Grand-Rivière et Gilbert Desrosiers, professeur au Séminaire de Gaspé.

Le deuil était conduit par les neveux de la défunte: Edgar Arsenault, Rosario Bourdages, Marius Brinck, Léopold Bourdages, Henri Brinck, Ludger Bourdage. Portait la croix, Claude Bugnaud.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux M. Charles Bourdages; ses fils: Roméo, garagiste à Caplan, Henri, pharmacien de Montréal; sa fille: Mme Patrick Querry (Yvette), de Montréal; sa bru: Mme Roméo Bourdage; ses soeurs: Mme J.-H. Brinck (Emely), de Caplan, Mme Vve Théo Bourdages (Clarisse) de Caplan et Letitia, de Buffalo; ses beaux-frères: MM. Xavier Bourdages, de Hull, Alphonse Bourdages, de Caplan, J.-H. Brinck, de Caplan; ses belles-soeurs: Mme Xavier Bourdages, de Hull, Mme Alphonse Bourdages, de Caplan, Mlle Eugénie Bourdages, de Rivière-du-Loup; ses neveux et nièces: Marius, Louis, Bertrand, Germaine et Henri Brinck, Alfred, Edmond, Ludger, Adalbert, Alice, Anna, Martha, Jeanne d'Arc et Lucie Bourdages; Rosario, Marie-Ange, René, Roland, Guy, Françoise et Marguerite Bourdages.

La direction des funérailles avait été confiée à M. René LeBlanc, de New-Richmond.

DODDS KIDNEY PILLS
UN TRAITEMENT POUR MAL DE DOS ET SENSATION DE FATIGUE RÉSULTANT D'IRRITATION URINAIRE ET DE TROUBLE DE LA VESSIE
NUMÉRO 4087 THE PROPRIETORS

LE COMPRIME-TONIQUE
TON-Y-GRA
augmentera
VOTRE POIDS



VOS OS se recouvrent de chair, le VISAGE s'embellit, l'air SQUELETTIQUE disparaît.
FILLES, HOMMES, FEMMES,
constatent une augmentation rapide de poids avec TON-Y-GRA.
BELLE SILHOUETTE
2 ou 3 boites de comprimés amélioreront votre APPARENCE de 50%.
La PESANTEUR désirée atteinte, cessez.
Donne ENTRAIN, VIGUEUR et TONIFIE.
$2.60 la boite
Soyez Jolie ! Elegante !
DANS TOUTES LES PHARMACIES

LA DIMINUTION DE L'OUIE + FAUSSE VANITE
= DANGER !

Quelques personnes refusent de porter des appareils auditifs c'est parce qu'elles sont esclaves d'une fausse vanité personnelle. Cependant quand elles traversent les routes, elles manquent les bruits et les signaux d'avertissement qui peuvent être *la différence entre la vie et la mort*. Au volant de l'automobile, elles risquent leurs vies, celles des personnes aimées, aussi bien que celles des spectateurs innocents.

La fausse vanité se paie toujours ainsi d'un prix horrible.

Vous pouvez faire disparaître ce danger avec un appareil auditif Zenith, des centaines de milliers de personnes en portent. Votre vendeur local Zenith vous donnera tous les détails sur le nouvel appareil sans lampes 3-transisteurs "Royal-T". Modèle conduction à l'air $135. Garantie de remboursement après dix jours. Consultez l'annuaire classé de téléphone ou écrire pour imprimé et la liste des vendeurs: Zenith Radio Corporation of Canada Ltd., 1165 Tecumseh Road East, Windsor, Ontario, Canada.

CARNAVAL
DE TISSUS CHEZ POLLACK



Cousez vous-même et... économisez!

Voici le temps de préparer votre garderobe printanière . . . et de coudre à la maison, pour être aussi élégante que possible tout en économisant ! Notre rayon vous présente des valeurs réelles et vous trouverez au deuxième étage - un choix varié de superbes tissus et tous les patrons que vous pourrez choisir sur place.

Grande semaine de la couture chez Pollack ! Vous êtes toutes cordialement invitées à assister à nos représentations – vous y remarquerez plusieurs détails qui vous intéresseront. Ne manquez pas d'y prendre part, vous en tirerez certainement profit.

26 FÉVRIER AU 6 MARS
Chez Pollack au rayon des tissus
deuxième étage

Evénements
qui auront lieu pendant le
CARNAVAL DES TISSUS
au deuxième



Mlle Rita Chabot
Directrice des Cours de Couture
Service de l'Economie Domestique
donnera des démonstrations sur la coupe des patrons
Samedi le 27 février à 10.30 AM
Lundi le 1er mars à 2.00 PM
Chaque démonstration consistera à:

- Comment ajuster le patron avant de tailler
- Comment faire les corrections nécessaires
- Comment préparer le tissu avant de tailler
- Comment tailler le patron
- Comment rassembler les morceaux





Avec chaque achat de tissus nous vous offrons GRATUITEMENT une enfileuse d'aiguilles.



Mlle Goodman
de Brucks Mills Ltd.
sera à notre rayon des tissus
mercredi — jeudi — vendredi
les 3 - 4 - 5 mars
elle se fera un plaisir de vous aider à résoudre vos problèmes et sera heureuse de répondre à toute personne qui désirera des conseils.

Milium INSULATED FABRIC BY Brück

Un film vous sera présenté afin de vous permettre de faire plus ample connaissance et d'apprécier à sa juste valeur cet isolant qui vous donnera plus de confort aussi bien par temps froid que par temps chaud. Renseignez-vous sur ce nouveau.

Milium



SUPERBES TISSUS — AU DEUXIEME

la verge

Broadcloth imprimé
'Tex-made'
largeur 36"
.49
Dessins nouveaux — couleurs attrayantes pour le printemps 1954. Sur fond pâle ou foncé — agencement de couleurs.

Broadcloth uni
'Tex-made'
largeur 36"
.49
Un compagnon pour les imprimés — une pesanteur pratique pour tous les usages — Brun, marine, rouge, jaune, vert, rose, beige mauve, gris.

Taffetas velouté
(flocked) par 'Brucks'
largeur 50"
1.98
Voici l'article pour vos robes ou deux pièces, etc. Motifs veloutés noir et argent sur fond; noir, marine ou brun

la verge

Acrilan lavable
pour tailleurs
largeur 45"
1.98
Le tissu merveilleux qui permet les lavages répétés sans rencontrer les ennuis habituels. Beige, rose, aqua, bleu

Taffetas velouté
'Peck - a - boo' par Brucks
largeur 50"
2.39
Un taffetas nouveauté — pois veloutés sur fond rouge, noir, royal ou bleu Dior — perforé pour laisser voir la couleur du jupon — changez votre jupon et vous paraissez avoir une robe différente.

Nylon en relief
largeur 45"
2.98
Un effet trois dimensions apparaît dans ce merveilleux nylon — un nouveau tissu pour vos robes de toilette. Marine et vert — rose et bleu — aqua et noir sur fond blanc.

Echos mondains

RECEPTIONS

M. et madame Harold Braff ont reçu à un buffet froid samedi soir, en l'honneur de M. et de madame Harold Meisner, de Montréal.

M. et madame Alex. Couture ont reçu à un cocktail, samedi, à leur résidence chemin Saint-Louis.

Mademoiselle Pauline Dorval a reçu à un cocktail récemment, à la résidence de ses parents, M. et madame Paul-Henri Dorval, du chemin Saint-Louis.

M. et madame Roger Viau, d'Outremont, ont reçu à dîner une trentaine d'invités en leur demeure du chemin de la Côte Sainte-Catherine, à l'occasion de la parution du livre du docteur Philippe Panneton: "L'amiral et le facteur".

En l'honneur de mademoiselle Pauline Fortin, de la métropole, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Roger Barbeau, madame Jacques Paré a reçu le 7 février de quatre à six; lundi dernier, il y eut shower de verres, à l'hôtel Queen's, organisé par mademoiselle Jeannine Drouin.

M. et madame C.-E. Paquet ont donné une réception le dimanche vingt et un février, en l'honneur de leur fille Charlotte, à l'occasion de son quinzième anniversaire de naissance. Parmi les invités, on remarquait: son frère Guy, sa cousine, mademoiselle Denyse Beaulieu, son oncle M. Jean Beaulieu, ses compagnes de classe: mesdemoiselles Madeleine Rondeau, Marcelle Bélanger, Marguerite Moreau, Charlotte Lepage, Pauline Martel, Lise Huot, Murielle Latulippe et Murielle Pagé. Mentionnons également: mademoiselle Rita Boivin, M. Benoit Jolin, mademoiselle Lucile Boutin, M. et madame Léopold Tardif, mademoiselle Huguette Tardif, M. Raymond Huot, M. et madame Paul Roberge, mademoiselle Hélène Roberge, M. et madame Albert Boutin, M. et madame Placide Huot, madame A. Laperrière, madame A. Trudel et mademoiselle Gisèle Trudel. Une gerbe de fleurs et de nombreux cadeaux furent offerts à la jubilaire à l'issue du goûter.

Madame P.-N. Girard a reçu à un thé "decrescendo" hier à sa résidence, au Château Saint-Louis.

MARIAGES

En la chapelle privée de l'église Saint-Roch, Mgr Joseph Ferland, curé de la paroisse, bénit ce matin, dans la plus stricte intimité, le mariage de mademoiselle Constance Morin, fille de M. H. Morin, et de madame Morin, décédée, avec M. Marcel Carrier, fils de madame L.-H. Carrier.

En l'église du Cap Saint-Ignace, le samedi 20 février à huit heures, M. l'abbé D. Maranda, curé de la paroisse, a béni le mariage de Fernande, fille de M. et de madame Armand de la Durantaye, avec M. Grégoire Côté, dessinateur, fils de M. et de madame Albert Côté, de Québec. Pendant la messe, un programme de musique religieuse fut exécuté par madame Jean-Paul Gagné et M. Théophile Bernier, tous deux de Cap Saint-Ignace, et par mademoiselle Mariette Long, de Clairmont, Charlevoix. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et madame Armand de la Durantaye ont reçu à leur résidence, après quoi les nouveaux époux partirent pour le Nord de Montréal. A leur retour, M. et madame Grégoire Côté résideront à Amherst, N.-E.

FIANÇAILLES

Le dimanche vingt et un février, monsieur l'abbé Fernand Marquis a béni les fiançailles de mademoiselle Louise LeBlond, fille du docteur Wilfrid LeBlond et de madame LeBlond, à monsieur Guy Côté, fils de madame Marius Côté.

NAISSANCES

Julie, enfant de monsieur et madame Gabriel Kirouac (Jeannine Simard) annonce la naissance de sa petite soeur, née à l'hôpital de Saint-François d'Assise le quinze février et baptisée le dix-neuf en l'église de Saint-François d'Assise, sous les prénoms de Marie-Lorraine-Lyne. Parrain et marraine: monsieur et madame Emile Kirouac, grands-parents de l'enfant. Mademoiselle Lorraine Simard, I.L., portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

Monsieur et madame Clément Fortin (Gemma Moisan), de Clermont, Charlevoix, font part de la naissance d'un fils né à l'hôpital de l'Enfant-Jésus le vingt février et baptisé le vingt et un en l'église de Beauport, sous les prénoms de Joseph-Roger-Jean-Michel. Monsieur l'abbé Jean Moisan, vicaire à Château-Richer a baptisé l'enfant. Monsieur et madame Roger Moisan, oncle et tante, ont été parrain et marraine. Mademoiselle Claire Moisan portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Monsieur et madame Bernard Motard (Rita Cloutier) annoncent la naissance d'un fils né à l'hôpital du Saint-Sacrement le vingt-deux février et baptisé en l'église Saint-Thomas-d'Aquin sous le prénom de Claude. Parrain et marraine: M. et madame Michel Motard, oncle et tante de l'enfant. Mademoiselle Ghislaine Motard portait son neveu sur les fonts baptismaux.

(Suite à la page 8, 1ère col.)



LA MARIEE ET SON CORTEGE, AU SYNDICAT: Au cours de sa revue de modes, qui poursuit présentement ses représentations jusqu'à vendredi, le Syndicat de Québec présente à son magasin quelques-unes des créations les plus fastueuses de son Salon de la mariée 1954. Sur cette photo, qui forme le tableau final du captivant défilé, on admire une adorable toilette nuptiale en dentelle suisse dont la jupe "duchesse", formée de quatre volants, s'épanouit sur une crinoline. Les demoiselles d'honneur portent des robes identiques en tulle champagne rehaussées de boléros et soulignées, à partir de la taille, d'un long drapé mouvant. (—)

—Ce qui se passe à

(Suite de la page 3)

nard. Les avocats du Contentieux seront saisis de cette demande.

La rue Bagot

Suivant une recommandation du chef Roger Lemire, OBE., la rue Bagot ne sera décrétée boulevard qu'au printemps prochain. Le chef a bon espoir que ce changement contribuera à diminuer le nombre des accidents qui a été de 38 au cours de 1953, sur cette artère achalandée du quartier St-Sauveur.

Ballet de Winnipeg

La Cité de Québec a reçu à un vin d'honneur hier après-midi dans les salons de la mairie en l'honneur des membres du Ballet de Winnipeg. Les artistes étaient accompagnés de M. Jean Bruchesi, sous-secrétaire de la province. Le maire Hamel leur a adressé la parole et les a invités à signer le Livre d'or de la Cité.

Service d'autobus

L'échevin Jean-Marie Lafleur se plaint que le service d'autobus est d'une lenteur décourageante dans le quartier Limoilou, surtout le dimanche matin, alors qu'il faut plus d'une heure pour aller de Limoilou à la haute-ville. "Le monde se lamente," déclare M. Lafleur. La chose sera portée à l'attention du comité d'autobus.

Préposés costumés

Les préposés à l'ascenseur de l'hôtel de ville seront désormais costumés, suivant une décision du comité administratif. Il en coûtera $84 par personne pour les doter d'un habit, d'une casquette, de cravates et de souliers de couleur bleue.

Récupération du carton

L'échevin Gaston Flibotte s'est opposé hier après-midi à ce que la Cité donne la permission à un citoyen de récupérer le carton à l'incinérateur. Les employés de la Cité en ont besoin pour activer le feu de l'incinérateur. Cependant, en attendant que le nouvel incinérateur soit en fonction, M. F.-X. Trudel pourra récupérer du carton à l'incinérateur municipal.

Message à M. Blais

M. Bernard-L. Boulanger, représentant pour le district de Québec du Congrès des Métiers et du Travail du Canada (CMTC) vient d'adresser le télégramme suivant à M. Damase Blais, échevin du quartier St-Sauveur:

"Union fédérale des Chômeurs de Québec vous facilite de l'attitude prise au Conseil municipal dans votre discours en leur faveur et vous incite à continuer votre beau travail".

Sénateur du Jeune Commerce

Rouyn, (DNC) Le Dr Roch Paradis, ex-président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rouyn-Noranda, a été nommé sénateur de la Fédération provinciale Jeune-Commerce. Le Dr Paradis est originaire de Palmorolle. Outre quatre années de travail à la Chambre cadette, il est aussi vice-président du Club Richelieu des villes-soeurs.

Les Échos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Échos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

—La St-Jean-Baptiste

(Suite de la page 3)

tures le souvenir du grand homme d'état canadien; il enrichira notre vieille cité d'une oeuvre d'art et fera mieux connaître à sa population une période déjà reculée mais très attachante de sa belle histoire

Je vous adresse sous pli copie d'une lettre que le Conseil diocésain a fait parvenir à chacun de nos présidents locaux.

Je souhaite ardemment que chacune de nos 40 sections paroissiales s'associe à ce geste de vrai patriotisme.

Monsieur le Président, je vous présente mes hommages.

Armand Maltais
président général.

Voici maintenant le texte de la lettre du Conseil diocésain aux 40 sections paroissiales de la Saint-Jean-Baptiste:

Québec, le 16 février 1954.

Monsieur le président,

Lors d'une séance régulière du Conseil diocésain tenue le 10 février 1954, les directeurs ont décidé de faire adhérer la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec au mouvement en faveur de l'érection d'un monument à Sir Wilfrid Laurier.

On m'a demandé de faire part de cette nouvelle à tous les conseils locaux et de les inviter à souscrire chacun un montant minimum de cinq dollars à cette fin. Le président général remettra plus tard à qui de droit le total de ces contributions avec celle du Conseil diocésain au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Votre tout dévoué,
Gaston Cholette,
Chef du Secrétariat.

Une belle soirée à Saint-Pascal

La semaine de la famille se continue à St-Pascal-de-Maizerets. Hier les Frères du Sacré-Coeur et leurs élèves présentaient leur soirée. Cette fête était sous le patronage de l'honorable Cyrille Delâge, président de la Commission Scolaire de Québec. Parmi les invités, on remarquait M. le curé Alphonse Marcoux, le Rév. Frère Jude, directeur de l'école St-Pascal, les officiers de la St-Jean-Baptiste, section St-Pascal de Maizerets, et tous les professeurs de cette institution d'enseignement.

Au tout début, un chant de bienvenue fut exécuté par la maîtrise du collège dirigée admirablement par le Rév. Frère Louis-Roméo; au piano d'accompagnement, on remarquait le Frère Clément. Ensuite le maître de cérémonie, M. Jean Lambert, élève de 9e année, présenta un de ses camarades M. Guy Normand et lui demanda de montrer aux parents le sens de la vie familiale vu par un élève. Dans son exposé, M. Normand souligna le fait que presque plus rien ne se fait à la maison de nos jours: les parents sortent, les enfants suivent et chacun court vers les loisirs extérieurs ruinant ainsi l'esprit de la famille.

Un groupe de 3 chants: les ciseaux de la Vierge, O Canada fécond territoire et Agnus Dei de Bizet continua le programme. On assista ensuite à quelques tableaux de gymnastique par un groupe de jeunes élèves. Suivirent quatre pièces de chant: En traîneau, Berceuse de Brahms, Papa ou Maman, Berceuse de Mozart. Il faut signaler ici l'ensemble parfait que forme la petite maîtrise de St-Pascal. Le timbre des voix est riche et l'interprétation des plus précises.

Quelques petits de la 3e année jouèrent ensuite une saynète: Le Petit Improvisateur, une adaptation du thème de la semaine: La Famille. Et les invités eurent le plaisir d'assister à la présentation de trois chants mimés: tout d'abord dans, Souvenir d'une horloge, interprété par un groupe de la maîtrise, et Gilles Jobin fut soliste; La Vierge au Fuseau fut représenté par Réal Fortier et Jean-Claude Forgues exécuta le chant. La 3e scène mimée rappelait la prière en famille; M. et Mme Adrien Lacasse représentait le tableau vivant avec leurs enfants et la maîtrise rendit à la perfection ce chant de la Bonne Chanson. Ensuite Claude Mathieu dans une déclamation: A ma mère, rendit un hommage spécial à la reine du foyer.

Le mot de la fin fut donné par l'honorable Cyrille Delâge, président de la Commission Scolaire de Québec. Il rappela en termes concis la splendeur de la famille d'autrefois et le rôle qu'elle a joué dans notre survivance. Et en terminant il formula le voeu suivant: "Que votre paroisse continue de se développer et devienne la première paroisse du diocèse. Il promit aussi en terminant que l'école du Nord se construira rapidement et permettra de décongestionner le couvent et l'école actuels.

Un beau concert à Jésus-Marie

Ces jours derniers, Thérèse Lacombe, pianiste de Beauceville et Réjane Cardinal, mezzo-soprano de Montréal, donnaient conjointement un concert aux élèves du Collège de Sillery.

Ces deux jeunes artistes canadiennes ont poursuivi leurs études musicales à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, Montréal.

Deux années d'études supplémentaires à Paris, sous la direction d'un maître réputé, Charles Ponzera, ont mis en pleine valeur le beau talent de Mlle Cardinal. Depuis son retour, de concert en concert, elle voit se multiplier ses succès et s'étendre sa réputation. Ainsi monte la carrière de cette chanteuse que l'on aime à entendre. C'est la première fois que Mlle Cardinal vient à Québec. Nous souhaitons son retour: elle ne décevra certainement pas les connaisseurs québécois.

Mademoiselle Cardinal présenta un beau programme à la jeunesse du Collège de Sillery, qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Nous serait-il permis cependant de faire remarquer que le choix du premier numéro nous a un peu surpris. "Chi vuol la Zingarella" de Pasillo, est une pièce légère qu'on aime généralement mieux voir au programme d'une soprano lyrique qu'à celui d'une mezzo-soprano, dont le timbre de voix suscite en l'auditoire, le désir d'entendre du Brahms ou du Schumann. Cette réserve faite, disons que l'artiste exécuta des oeuvres de styles différents d'une façon aimable, intelligente, simple, avec un goût et une sensibilité qui la rendent singulièrement sympathique. Elle se préoccupe beaucoup de faire ressortir une mélodie dans ses moindres détails, en y mettant de la couleur et de la vie. Mentionnons seulement les pièces qui ont provoqué le plus d'admiration: "Nell" de Fauré où elle fut remarquable dans l'interprétation de la ligne mélodique; "Hopak" de Moussorgsky, d'une teneur dramatique révélant des capacités de Wagnérienne; les "Contes" de Grovlez dans lesquels elle déploya son talent de dire la chanson. Bref, Mlle Cardinal a une voix très étendue, puissante, chaude, expressive et elle s'en sert avec art: elle a déjà du métier.

Mlle Lacombe tenait le double rôle de soliste et d'accompagnatrice. L'auditoire a pu admirer sa maîtrise au piano, son beau tempérament musical et ses qualités d'accompagnatrice. Mademoiselle Lacombe allie à la dextérité, la sûreté et la netteté d'exécution. Cette solide technique, jointe à un sens musical fort développé, lui permet de tirer avantage d'un instrument intrinsèquement ingrat. Si l'auditoire impressionna quelque peu Mlle Lacombe au début, elle eut vite fait de se ressaisir et maîtrisa très tôt son clavier.

Le Soleil pénètre chaque jour dans plus de 110,000 foyers de Québec et de la région, procurant ainsi à la population et aux marchands un service de liaison commerciale que tout autre médium ne peut égaler.

Causerie de l'abbé Honorius Provost

"L'abbé Henri Raymond Casgrain fut l'écrivain de son temps qui a le plus contribué à faire connaître le Canada français sous un beau jour aux yeux des étrangers", a déclaré l'abbé Honorius Provost, M.A., sous-archiviste du Séminaire et secrétaire de la Société Historique de Québec, qui parlait hier soir à l'amphithéâtre de Médecine de Laval sous les auspices des Mardis Universitaires.

Ayant étudié l'homme sous un aspect plus intime, grâce aux archives du Séminaire et du Bon Pasteur, l'abbé Provost a rappelé à son auditoire les relations d'amitiés et les adversités de l'abbé Casgrain membre de la Société Royale du Canada, au temps des luttes politico-religieuses.

Parlant à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'abbé Casgrain, mort à Québec, le 11 février 1904, l'abbé Pronovost, a d'abord esquissé la biographie de l'éminent écrivain né à Rivière-Ouelle dans Kamouraska, et ordonné prêtre le 15 octobre 1856.

Dès 1860, dans l'ambiance intellectuelle de Québec, et sous son instigation se produisit un réveil et une efflorescence de la littérature canadienne. Ses Crémazie, Chauveau, Taché, Gérin-Lajoie et Hubert Larue furent ses plus fervents amis et l'historien Parkman de Boston, fut de ses amis de langue anglaise, le plus intime et le plus célèbre.

Après avoir encouragé Philippe-Aubert de Gaspé à publier "Les Anciens Canadiens", l'abbé Casgrain prit en tutelle Laure Conan, première femme de lettres canadienne. Partit pour la France avec Crémazie, il y connut les grandes familles qui s'étaient illustrées au Canada, les de Lévis, de Montcalm, de la Jonquière, et autres qui lui ont permis de rapporter de très précieux documents.

Dans l'intérêt de votre enfant

Rappelez-vous ceci au sujet des laxatifs!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, votre enfant ne sera aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX
Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢



Les douleurs menstruelles abattaient Marie, mais Midol la soulagea vite. Midol agit de trois façons pour soulager plus rapidement les douleurs menstruelles—soulage les crampes, calme le mal de tête, chasse le "cafard".





N'exige aucune cuisson! Il suffit de le mélanger au lait pour obtenir le pouding le plus savoureux et le plus crémeux que vous ayez *jamais goûté!* Il est *homogénéisé!* Procurez-vous les nouveaux poudings INSTANTANÉS ROYAL dès aujourd'hui — chocolat, butterscotch, vanille.

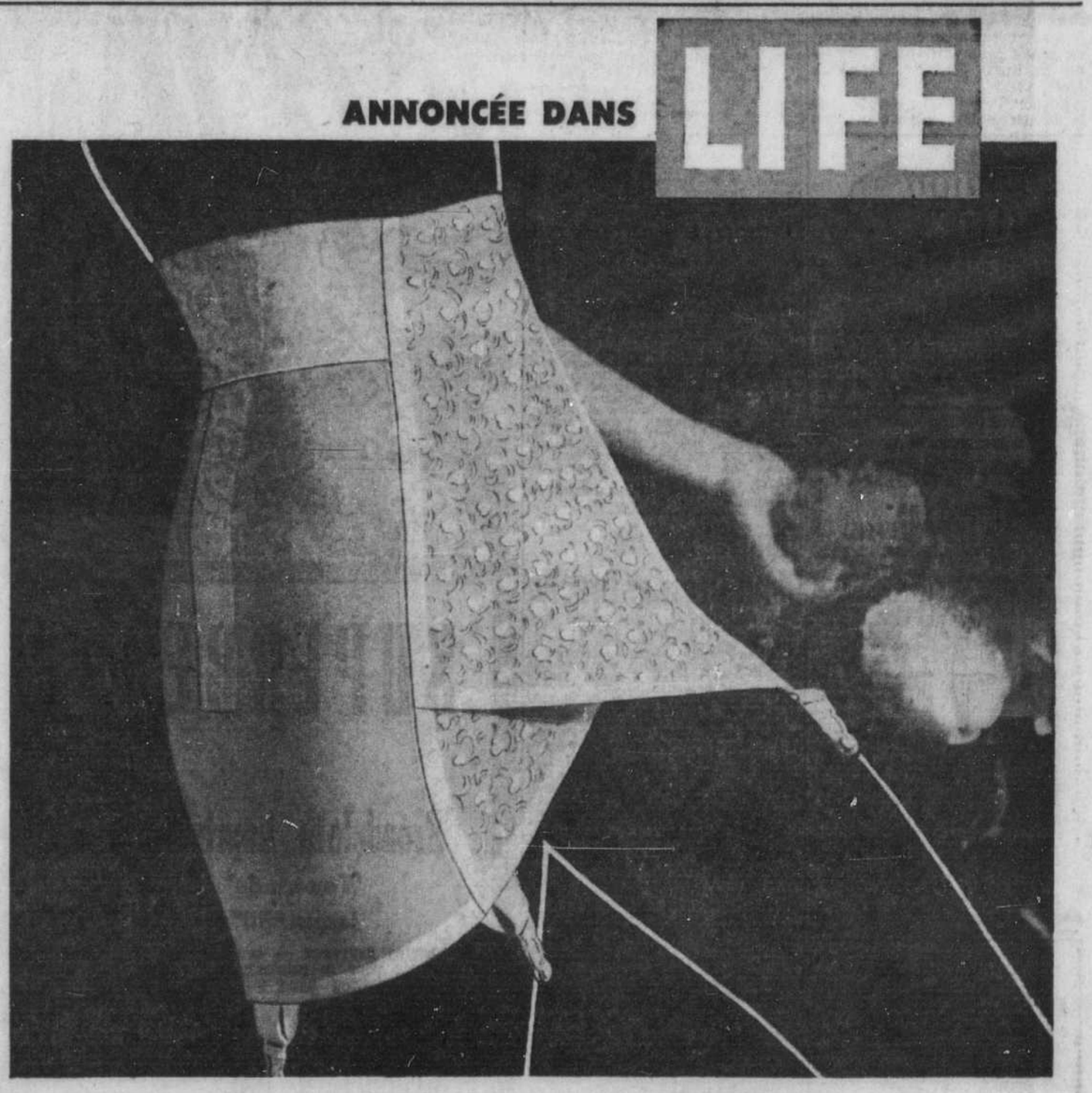


Quoi de plus rafraîchissant et de plus réconfortant qu'une tasse de thé fumant, savoureux, d'une belle teinte ambrée? . . . Préparez-le en un clin d'oeil: une cuillerée à thé de Nestea dans votre tasse . . . ajoutez de l'eau bouillante . . . et le thé est prêt!

- NI FEUILLES NI SACHETS À JETER
- PAS D'INFUSION
- PAS D'ATTENTE

Un produit des fabricants de NESCAFÉ

"Nestea" est la marque de commerce exclusive, déposée, par laquelle Nestlé (Canada) Ltée désigne son thé soluble. Ce thé est composé en parties égales, de thé soluble pur et d'hydrates de carbone purs (dextrine, maltose, dextrose) ajoutés uniquement pour en préserver la saveur.



LA GAINE QUI ÉPOUSE VOS MOINDRES MOUVEMENTS MAIS NE REMONTE JAMAIS!


Que vous soyez assise ou debout, que vous marchiez ou que vous vous penchiez, la Sarong, légère et sans baleines, ne bouge pas. Elle n'entrave aucun de vos mouvements et aplatit merveilleusement l'abdomen grâce à son exclusif devant croisé, breveté. Descendant bas sur les côtés, elle discipline les hanches. Pas le moindre bourrelet, même une fois assise. La ligne de la jupe reste parfaitement dessinée. Modèle "à enfiler" à fermeture-éclair, 8 modèles à taille haute et à panneaux. Grandeurs: 24 à 38 pour tout type de femme. Se vend dans toutes les bonnes maisons.

Les gaines Sarong Jr. — petite, moyenne, grande sont emballées dans cette jolie boîte de couleur.


Sarong® PAR GOTHIC

DOMINION CORSET CO. LTD. — *créations de haute qualité*
Sarong est fabriquée aux États-Unis par L. Newman & Sons, Inc.

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Dans la chanson YOUPPE YOUPPE SUR LA RIVIERE, quelle est la phrase du père de Délima qui nous prouve que le chanteur-narrateur et son ami n'étaient pas "des casseux de veillée".
2—Sur le drapeau du Liban, apparait un arbre qui servit à la construction du Temple de Jérusalem. Lequel?
3—Dans la fable de La Fontaine, LE CHAT ET UN VIEUX RAT, à quel conquérant grec ce chat exterminateur est-il comparé?
4—A quel roi des Huns le même chat est-il comparé dans le vers suivant?
5—Et terminant ses comparaisons par une gaminerie, à quel chien célèbre le fabuliste compare-t-il ce même chat?
6—L'Arc de Titus, à Rome, commémore un événement annoncé par Jésus. Lequel?
7—Quel est le mot qui veut dire désordre confusion et qui vient d'une expression de la Genèse, en hébreu, pour désigner le chaos initial?
8—Quel est le pays qui, le 13 octobre 1937, s'engagea à défendre la Belgique si le territoire de celle-ci était violé?
9—Quel est l'élément le plus répandu dans la nature?
10—Quelle est la baie, découpée dans la rivière Saguenay, dont le nom peut contenir (bien qu'on ne les emploie pas toujours) deux points d'exclamation?

REPONSES

1—Le père crie de loin : "Retirez-vous d'ici car il fait bientôt jour!"
2—Le cèdre du Liban.
3—La Fontaine l'appelle l'Alexandre des chats.
4—La Fontaine l'appelle aussi l'Attila, le fléau des rats.
5—"Ce chat exterminateur, vrai Cerbère était craint une lieue à la ronde; il voulait, de souris, dépeupler tout le monde".
6—La prise de Jérusalem, en l'an 70 après J. C..
7—Le tohu-bobu.
8—L'Allemagne.
9—C'est sans contredit l'oxygène quand on songe qu'on le trouve dans l'eau, dans l'air et dans tous les êtres vivants.
10—La Baie des Ha! Ha!

Soulagement des HÉMORROÏDES
Ne souffrez pas plus longtemps. Pour un soulagement immédiat—soignez les hémorroïdes douloureuses avec l'onguent médicamenté du Dr. Chase. Il calme en cicatrisant. Un traitement sûr au foyer depuis plus de 50 ans.
LENITIF CICATRISANT SEULEMENT 60¢
ONGUENT Antiseptique DR. CHASE
53-10FR

HAUTERIVE

Statistiques

Dans la paroisse St-Eugène de Hauterive, il y a eu, au cours de l'année 1953 76 batêmes, 4 mariages et 6 sépulture dont une d'adulte.

Mariage

Récemment, a été bénit en la chapelle de l'évêché de Hauterive, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Marie-Laure Laroche, fille de M. et Mme Donat Laroche (Hermine Lacerte), d'Asbestos, à M. Edmond Rioux, de Baie-Comeau, fils de M. et Mme Léon Rioux (Marie-Louise Langlois), de de Bonaventure.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par S. Exc. Mgr N.-A. Labrie et le chant a été exécuté par les RR. SS. Hospitalières et les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu de Hauterive.

Baptêmes

Joseph-Jean-Charles, fils de M. et Mme Léo Parisé (Lucile Petitpas). Parrain et marraine, M. et Mme Charles Petitpas.

Joseph-François-Réal, fils de M. et Mme Laurent Arsenault (Béatrice Goulet). Parrain et marraine, M. et Mme Alert Cavanagh.

Marie-Cécilia-Karyn, fille de M. et Mme Arthur Alix (Patricia Beaudin): Parrain et marraine, M. et Mme John Alix, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Jacques-Denis, fils de M. et Mme Jean-Marie Trudel (Angéline Martin). Parrain et marraine, M. et Mme Denis Gagné, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Christiane, fille de M. et Mme Cyrille Côté (Laure Pineault). Parrain et marraine, M. et Mme Laurentien Pineault.

Marie-Lise, fille de M. et Mme Roland Gaudet (Jeannette Savard. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Edouard Savard.

Joseph-Réjean-Ludovic, fils de M. et Mme Maurice Michaud (Gabrielle Roy). Parrain et marraine; M. et Mme Ludovic St-Laurent.

Avant de dire SCOTCH ..Dites "DEWAR'S"
F7F

Funérailles de Mme S. Gagnon

Ste-Marthe, Gaspé (DNC) — Un bel hommage a été rendu récemment, en l'église de Ste-Marthe, Gaspé, à dame Simone Morin, épouse de M. Sylvio Gagnon, décédée à l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts.



Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. S. Gagnon, sept enfants: Louisanne, Egide, Jacqueline, Nicole, Gervais et les deux jumelles, Simonne et Madone ; sa mère : Mme Alfred Dumont ; son père adoptif : M. A. Dumont, de Cadillac. Abitibi ; huit frères et sept soeurs : Mme Rosaire Bergeron (Madeleine) de l'Abitibi, Mme La Pelchat (Yvette Morin), de l'Abitibi, Mme Paul Levasseur (Marguerite Morin), de Jonquière, Mme Félix Sergerie (Lucie Morin), de Cap-Chat, Mme Jean St-Pierre (Adrienne), de Ste-Marthe, Jacqueline, aussi de Ste-Marthe et Louise, de l'Abitibi ; ses frères et belles-soeurs : M. et Mme Lionel Morin (Gertrude), de Sainte-Marthe, M. et Mme Gérard Morin (Sylviane), de Chicoutimi, M. et Mme Normand Morin (Jeanne-Aimée), de Marsoui, MM. Léo Morin, de Marsoui, Léonard Morin, de Québec, Thomas, membre de l'armée, Louis Réal, de l'Abitibi ; ses beaux-frères : MM. Félix Sergerie, Louis Pelchat, Jean St-Pierre, Rosaire Bergeron, Paul Levasseur, Alexandre Gagnon, Siméon Gagnon et Franck Lévesque ; ses belles-soeurs, Mmes Sylvianne Vallée, Jeanne-Aimée Leclerc, Gertrude Vallée, Eugénie, Léocadie, Maria et Dorothée Gagnon. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Alphonse Anctil, curé de la paroisse qui a aussi chanté le service assisté de M. l'abbé Victorien Berthelot, curé de Rivière-à-Claude, et de M. l'abbé J.-A. Gagnon, V. F., de Marsoui, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM Joseph Lefrançois, Philippe Morin, André Campion, Ad. Dion, La croix était portée par M. René Dion.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Eloi Lepage, de Ste-Anne-des-Monts.

Bel hommage à M. Joseph Gauvin

Un bel hommage a été rendu, vendredi, le 19 février, à M. Joseph Gauvin, ingénieur-stationnaire, décédé à l'âge de 80 ans. M. Gauvin était l'époux en premières noces de feu dame Rose Bilodeau et en secondes, de dame Amanda Bilodeau. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires et de nombreux amis se sont joints à la famille en deuil dans le témoignage rendu au défunt.

M. l'abbé Arthur Prémont a fait la levée du corps tandis que M. l'abbé Chs East, curé, a chanté le service assisté de MM. les abbés E. Robitaille et Thomas Boissinot.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Ernest, Lucien, Napoléon et Marcellin Gauvin ; ses petits-fils, Lucien, Raymond, Pierre et Richard Gauvin ainsi que Jean-Louis Boutet ; ses gendres, MM. Rosaire Faucher et Donat Beaumont; son frère, M. Ernest Gauvin ; ses beaux-frères, MM. Arthur Bilodeau, Jos. Savard et Arthur Cantin ; son cousin, Raoul Gauvin ; ses neveux, MM. Roland, René et Fernand Gauvin, René, J.-Aimé, Lionel, Albert, Paul et Adjutor Tremblay, Maurice, Paul-Henri, Roland, Oscar, Edmond et Claude Blouin, David, Joffre, Guy et Adrien Gauthier, Léopold, Régis et Raoul Campeau, Paul-Henri, Marcel et Eugène Cantin, Alex. Tremblay, Camille Germain, Roi. Proulx, Arthur, Emile, Lucien, Paul, Alfred, Ludger, Marcel, Albert et Gérard Bilodeau, Léandre Bergeron, Paul Lachance, Gustave Drolet, Rodolphe Laberte, Paul-Henri Savard, Paul et David-Edouard Turgeon, Lucien, Marcel, Roland, Paul et Arthur Bilodeau.

On voyait aussi MM. Frs Boudreau, m. p.p., les échevins D. Blais et J. Conseiller, MM. le chevalier A. Talbot, A. Drouin, P. Métivier, O. Thomassin, X. Asselin, W. Béland, G. Roberge, Emile Germain, P.-E. Germain, Jos. Savard, M. Fontaine, Jos. Roberge, Louis Tremblay, R. Allisson, R. Bisson, P.-E. Drouin, J.-M. Ouellet, L. Drolet, F. Marchand, F. Gingras, L. Gingras, Léo Carier, R. Lavoie, P. Kirouac, R. Martel, D. Gingras, L.-P. Bonnefond, Jacques Emond, Gédéon Soucy, Emile R. Dufour, Geo. Brind'amour, Jos. Perron, Ouellet, Ant. Grenier, D. Galarneau, M. Fecteau, A. Dompierre, J. Marceau, Cyr. Labrecque, H. Faucher, Aug. Letarte, Jos. Ross, P. Gagné, P.-H. Warren, R. Flamondon, H. Trudel, C. Bigaouette, G. Delisle, R. Garneau, R. Gauvin, R. Auger, J.-L. Boutet, Luc. Quinn, J.-G. Morel, Rol. Nadeau.

M. Paul-H. Tremblay, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Les bois francs sont nombreux dans les forêts du sud de l'Australie.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

764



Si vous êtes frileuse, vous vous trouverez bien de cet ensemble tricoté de vos mains. Le tricot au crochet est extrêmement rapide, vous ne vous effrayerez donc pas de la longueur du travail. La jupe évasée est élégante n'alourdira pas votre silhouette.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

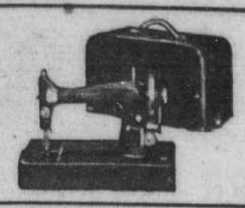
LA COMPAGNIE PAQUET

LIQUIDATION de MACHINES à COUDRE usagées

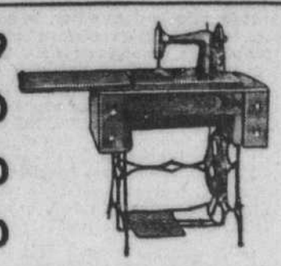
Différents modèles comprenant : Machines à pédalier, portatives, électriques, White et autres marques.

1 seulement
ROBITAILLE électrique 49.50

2 seulement
WHITE modèles portatifs..... 77.80



1 SINGER seulement 4.99
1 DAVIS à pédalier 19.50
1 WHITE rotative 19.50
1 DAVIS électrique 49.50



3 WHITE modèles Console 189.50
4 WHITE 22-8 ..... 119.50

SPÉCIAL:
2 SINGER électriques, 79.50 et 69.50

1 seulement
WHITE modèle Console complète avec accessoires, cours d'instructions et garanti de service et de satisfaction. 159.50



OFFRE SPECIALE pour les premiers clients :
1 DAVIS modèle électrique 39.50
1 SINGER modèle électrique 49.50
1 NEW WILLIAM modèle électrique, ... 39.50

Premier étage

White MACHINES À COUDRE Depuis 1870 FABRICATION CANADIENNE

en vente demain, vendredi et samedi

500 COMPLETS

en tissus de fabrication canadienne

Imaginez . . . un beau complet pour seulement 29.87 ! Ne tardez pas et achetez dès demain votre nouveau complet pour le printemps.

29.87

- Coupe soignée
- Confection impeccable
- Beau choix de couleurs
- Modèles à devant simple ou croisé

Tailles : 34 à 44



LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Confections pour messieurs — Rez-de-chaussée.

Echos mondains

DEPLACEMENTS

M. et madame H. Ross de Sillery, et leurs deux enfants, ont pris l'avion samedi dernier à Dorval pour un voyage de cinq semaines en Europe, au cours duquel ils visiteront l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, la Hollande et la France. Mademoiselle Thérèse Gagné, graduée en puériculture, les accompagne.

Madame Guy Dumais est retournée à Montréal après avoir séjourné à Québec chez sa mère, madame Edouard Taschereau.

Madame Lucien Mainguy, de notre ville, accompagnée de sa fille Jeanne, passe quelques jours à Rouyn, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le juge et madame Camille Beaulieu.

Mademoiselle Irène Auger est rentrée en ville après un voyage d'une dizaine de jours à New-York.

Madame Paul Geoffrion est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée du docteur et de madame Rodolphe Talbot.

Madame Gaston d'Auteuil, de notre ville, fait présentement un séjour à Edmonton, l'invitée de sa soeur, madame J.D. McCormack et de son frère, M. Robert Sirois.

Madame F.-D. Ross est de retour de Montréal, où elle a fait un bref séjour.

Madame J.-Maurice Lemieux est partie pour Montréal où elle passera deux semaines.

Mademoiselle Gloryanne Morin, R.T., de la Côte-des-Neiges, à Montréal, est actuellement à Matane, l'invitée du docteur et de madame Robert Fournier.

M. et madame René Paquet, de Québec, récemment de passage à Arvida, étaient les hôtes de M. et de madame Paul-Eugène Roy.

Mademoiselle Hélène Robitaille, de notre ville, a passé la fin de semaine dans la métropole.

M. et madame Florent Roy sont de retour de Montréal où ils ont fait un bref séjour.

M. et madame L.-A. Cloutier, de la métropole, ainsi que mademoiselle Jeanne Cloutier sont partis, hier, pour un voyage de trois mois à Miami Beach, Floride.

M. et madame Ernest Savard, de Montréal, sont partis pour Palm Beach, Floride, où ils passeront quelque temps.

Mademoiselle Colette Roy, de Québec, et M. Lucien Chantigny, de Pont-Rouge, membres de la R.C.A.F., assistaient au bal à l'occasion du "George Washington Day", qui eut lieu samedi soir dernier au "Veteran Memorial Building," à Détroit, Michigan.

M. et madame Roger Langlois, de Montréal, sont revenus d'une croisière en Amérique du Sud, à bord de l'"Empress of Scotland".

M. et madame Richard Paré sont partis pour la Floride où ils passeront quelque temps à St-Petersburg et à Daytona Beach.

Un CADEAU POUR VOUS... de YARDLEY



. . . et une occasion merveilleuse d'allier la beauté à la senteur de jouir du délicieux parfum Lotus de Yardley de deux merveilleuses manières. Pour une période de temps limitée . . . lorsque vous achetez 3 pains de savon Lotus de Yardley, vous recevrez une jolie bouteille d'eau Cologne Lotus pour votre sac à main et un entonnoir en plastique pour le prix régulier d'un savon seulement.

$1.50



COMMANDES POSTALES
Acceptées C.O.D. par chèques ou mandats.
Pharmacie Soucy, 85, ave Cartier, Québec, P. Q.
Description de l'article désiré :
Quantité ..... Prix .....
Nom .....
Adresse .....

LES PHARMACIES Soucy
80 de la COURONNE — TEL.: 2-1237. CHATEAU FRONTENAC — TEL.: 3-6565. 85 avenue CARTIER — TEL.: 2-7535

—Vigoureux débat

(Suite de la page 3)

défie quiconque dans l'opposition de prouver qu'un seul sou du fonds d'éducation, depuis 1946, n'a pas été dépensé pour des fins d'éducation. S'il reste un montant, c'est que ce montant doit servir à rencontrer les dépenses contractées durant l'année d'avant et dont les comptes ne sont pas arrivés.

M. Noël : C'est bien beau, mais depuis 1947, il y a eu des surplus de $5 à $9 millions au fonds d'éducation chaque année. Alors ça ne peut pas toujours être la même chose chaque année depuis. On ne dépensera jamais assez pour l'éducation. Mais on ne nous fera pas avaler la pilule dorée des taxes avant que l'on sache que l'argent est véritablement employé à cette fin.

M. Duplessis : Ces gens demandent qu'on dépense plus et ensuite ils trouvent qu'on dépense trop. Je dis que depuis 1946, nous avons consacré à l'éducation le double des montants produits par le fonds d'éducation, et nous avons l'intention de continuer ainsi.

M. Noël : Est-ce que le gouvernement pourrait nous dire à quel montant s'élèvent les dettes actuelles des commissions scolaires?

M. Duplessis : A environ $50 millions.

M. Arthur Dupré (Lib. Verchères) : Multipliez ça par deux.

M. Duplessis : Je n'ai pas de chiffres précis devant moi. Ce montant peut varier peut-être entre $40 et $60 millions. Il ne dépasse sûrement pas $75 millions.

M. Dupré : Peut-être $90 millions.

M. Duplessis : Quoi qu'il en soit, si nos amis d'en face étaient demeurés au pouvoir ce montant nouveau s'ajouterait par surplus aux $110 millions que l'Union nationale a dû assumer en 1946.

M. Dupré : Le premier ministre aime à dire que durant les 40 années de régime libéral, la dette des commissions scolaires avait atteint $110 millions. Mais ne voilà-t-il pas qu'en huit ans, sous l'Union nationale, la dette nouvelle des corporations scolaires atteint à peu près le même sommet. Je serai peut-être hors d'ordre ce ne sera que pour une seconde, mais je veux souligner que le plaisir de l'Union nationale c'est de mettre les gens en faillite pour pouvoir ensuite les aider.

L'hon. M. Sauvé : C'est archifaux.

M. Duplessis : D'abord c'est faux et deuxièmement le député n'a pas le droit de nous imputer des motifs que nous n'avons pas.

M. Dupré : Pour bénéficier de l'aide du gouvernement, les corporations scolaires doivent se déclarer en faillite, se placer sous la tutelle du gouvernemnet.

M. Sauvé : C'est faux.

M. Dupré : Ce qui ressort en tout cas de tout cela, c'est que la montée des dettes des commissions scolaires depuis 1946, sous l'Union nationale est plus impressionnante que sous les régimes libéraux. En sept ou huit ans on leur a laissé se créer pour $100 millions de dettes nouvelles.

M. Duplessis : C'est exagéré.

M. Dupré : Le député de Westmount me passe à l'instant le montant exact. C'est au delà de $80 millions... Le gouvernement aurait pu aider davantage les commissions scolaires en utilisant, par exemple, les surplus du Fonds d'éducation pour payer les octrois qu'il accorde pour la construction d'écoles l'année même de la construction ou l'année qui suit. En échelonnant le le paiement de ces octrois sur plusieurs années, les commissions scolaires doivent payer un montant imposant d'intérêts et cela ne les aide nullement à boucler leur budget.

Le premier ministre, continue M. Dupré, a parlé tout à l'heure d'autonomie...

M. Duplessis : J'ai parlé de l'autonomie des commissions scolaires au chapitre des salaires payés aux instituteurs. J'ai dit que l'on violerait leur autonomie si on voulait les forcer à hausser les traitements qu'elles accordent à leur personnel. Nous leur avons alloué des millions pour leur permettre pourtant de hausser ces salaires à leur gré.

M. Dupré : Le premier ministre a dit, tout à l'heure, que le régime Godbout accordait $400,000 pour aider les commissions à augmenter les salaires des instituteurs. Ce n'est pas $400,000 mais $1,500,000 que le gouvernement du temps leur donnait.

M. Duplessis : C'est inexact, quoi qu'en dise le prétendu expert (allusion à M. Marler).

M. Dupré: Je préfère les chiffres du député de Westmount à ceux du premier ministre.

Le député de Verchères va pour continuer son argumentation quand on lui fait remarquer qu'il est 1 heure. La Chambre s'ajourne à 3 heures de l'après-midi.

Pour l'éducation

A la reprise des débats, à 3 heures, M. Duplessis déclare que sous l'Union Nationale il se fait plus pour l'enseignement dans la province de Québec que partout ailleurs. Depuis 1946, il s'est construit 2,000 nouvelles écoles. A $10,000 chacune, cela fait de l'argent. Nous avons payé les dettes des commissions scolaires une fois déjà; et nous sommes en train d'étudier l'opportunité de prendre à notre charge les nouvelles dettes des commissions.

En 1943-44, sous le gouvernement Godbout, il y a eu pour $40,000 d'octrois aux écoles protestantes. En 1950-51, nous leur avons octroyé $1,023,000; c'est dire que nous rendons justice à la minorité. La Commission des écoles protestantes de Montréal l'a reconnu.

En 1937, les salaires des institutrices étaient de $70, $80, $90, $120 par an. Nous avons passé la loi prévoyant des primes pour permettre d'augmenter les salaires des instituteurs et des institutrices. Nous avons affecté $400,000 par an pour augmenter ces salaires.

En 1943-44, le gouvernement Godbout a utilisé $2,225,000 à cette fin; mais l'Union Nationale y a affecté $8,000,000 l'an dernier et y effectera $11,000,000, augmentation de 600% par rapport à 1943-1944.

M. Duplessis ajoute que le gouvernement paie à l'avance ces sommes dans la proportion de 40%.

Depuis 1946, les augmentations de salaires des instituteurs et des institutrices se chiffrent par $16,717,000 grâce à l'Union Nationale.

Le gouvernement a aidé tous les secteurs de l'enseignement, écoles spécialisées, écoles normales, écoles secondaires. Nous avons augmenté de 50% la contribution annuelle aux maisons d'enseignement secondaire, dit-il.

Le député de Verchères nous a parlé de gratuité et d'uniformisation des manuels scolaires. M. Godfroy Langlois préconisait les mêmes choses. Il a eu le sort des gens qui ont ses idées.

C'est le Conseil de l'instruction publique qui choisit les manuels, et non le gouvernement . . . Et par ailleurs le gouvernement paie la moitié du prix des livres, ce qui lui coûte $310,000 par an. Avec ce système chacun a sa part de responsabilité. Le gouvernement n'est pas une machine à faire de l'argent; il ne fait que distribuer le produit des taxes.

Pour ce qui est de l'uniformisation des manuels, peut-être y a-t-il des améliorations à faire ?

Il n'en est pas moins vrai que, sous l'Union Nationale, il y a eu des progrès dans tous les domaines de l'enseignement si bien que, avec notre système d'éducation, il n'y a pas un jeune dans la province de Québec qui ne puisse acquérir la compétence nécessaire pour prendre les meilleures places. Et partout on voit les jeunes prendre possession des postes-clés.

M. Dupré : Le premier ministre a dit que le gouvernement de l'Union Nationale n'est pas une machine à faire de l'argent. Nous le réalisons: sous l'Union Nationale, c'est le peuple qui est la machine à faire de l'argent pour le gouvernement. De toute façon, le premier ministre n'a pas démenti les avancés du député de Jeanne-Mance au sujet du salaire des institutrices, $13.87 par semaine pour 5,532 institutrices.

M. Duplessis : Elles ne travaillent pas à l'année, elles n'ont que 9 mois d'ouvrage. Ce sont les commissions scolaires qui les paient, non le gouvernement.

M. Dupré : Mais le gouvernement semble vouloir s'attribuer le crédit des augmentations il doit donc avoir également le crédit des bas salaires.

Quand le gouvernement a passé sa loi pour assumer les dettes des commissions, ces dettes se montaient à $110,000,000 — ($110,000,000 après 40 ans de gouvernement libéral). Depuis 1946, les commissions scolaires ont emprunté $121,305,000. Six cent quatre-vingt-cinq commissions scolaires ont emprunté $121,305,000. Et le gouvernement n'a accordé aux commissions que $55,000,000 d'octrois.

M. DUPRE

"Le premier ministre disait que les libéraux n'ont pas donné grand chose en 1940", continue M. Dupre. "Mais il a oublié de dire que pour payer, il faut de l'argent. Et quand l'Union nationale a perdu le pouvoir, avant 1940, elle a laissé les coffres de la province défoncés, c'est pour ça qu'elle a sauté avant la fin de son terme aussi. En 1942, les octrois provinciaux ont été de $1,658,000. En 1942-43, de $1,754,000 En 1943-44, de $2,224,000. En 1944-45, de $2,314,000. En 1945-46, de $2,600,000. Ensuite, de $2,666,000, de $3,274,000 et de $4,347,000. Comme on le voit, la hausse s'est faite normalement, graduellement sous les libéraux comme sous l'Union nationale.

"Mais il est évident qu'il y a plus d'enfants qu'il y a 10 ans qu'il faut aussi plus d'écoles. Donc, que ça coûte plus cher. Mais les revenus du gouvernement sont beaucoup plus considérables. En 40 ans d'administrations libérales, les commissions scolaires se sont endettees de $110 millions; en 7 ans d'administration d'Union nationale, elles ont dû emprunter $121,305,900. Et le premier ministre ne peut nier ces chiffres qui sont officiels et viennent de ses départements.

LES TAXES SCOLAIRES

"Le premier ministre a parlé", continue le député de Vercheres, de responsabilité. Depuis 1940, les taxes scolaires ont doublé, triple même dans certains cas, peut-il le nier? Les taxes scolaires n'ont jamais été aussi élevées qu'actuellement sous les libéraux. Le premier ministre veut laisser entendre que c'est son gouvernement qui a tout payé: qu'ont fait les commissions scolaires des millions qu'elles ont perçues? A part ça, il faut ajouter la taxe de vente d'un cent que les commissions scolaires ont imposée partout et qui rapportent des millions. Le plus gros budget libéral était de $105 millions; l'Union nationale est rendue à $300 millions et durant son "règne" elle a perçu $500 millions de plus que tous les gouvernements depuis la Confédération.

"En outre, les commissions scolaires doivent actuellement payer à 5 et à 6 p. 100 souvent, l'intérêt sur les $55,984,646 d'argent promis par le gouvernement et qu'elles n'ont pas encore. C'est pour ça que les taxes scolaires sont si élevées. Le gouvernemnt devrait payer ses octrois au fur et à mesure, en recourant davantage au fonds de l'éducation; il sauverait ainsi des millions en intérêts aux commissions scolaires. Combien d'octrois promis de 1946 à 1954 le gouvernement va-t-il payer cette année?

M. DUPLESSIS

Le premier ministre dit que l'opposition dénature la vérité et ajoute que s'il y a un domaine où l'Union nationale a des réalisations à son crédit c'est bien celui de l'éducation. "Nous avons payé une grande partie des réparations de 6,223 écoles, ce qu'on ne faisait pas avant. 2,000 nouvelles écoles ont été construites. On a racheté les dettes des commissions scolaires pour $110 millions. Les libéraux, eux, ne faisaient que des lois pour permettre aux commissions scolaires d'emprunter. Le rachat de toutes les dettes scolaires, ça ne s'était jamais vu au monde avant ça. Ça a sauvé plus de $6 millions en intérêts et en amortissement aux commissions scolaires qui ont pu affecter ces sommes à des salaires ou des améliorations de bâtisses. Il ne faut pas oublier aussi la responsabilité des commissions scolaires et des parents. Il est impossible de payer l'octroi tout d'un coup; il faut donner à manger à tous à la fois et non pas à un seul par jour. Nous avons donné plus de $50 millions aux commissions scolaires pour bâtir et nous donnons $11 millions par an maintenant pour les salaires. Avant ça, il y avait des taxes et il n'y avait rien. Il ne faut pas oublier que l'immigration augmente la population, qu'il y a maintenant 44% plus d'enfants de moins de 19 ans qu'en 1941 et 30% plus de personnes de plus de 65 ans. Ce qui veut dire que l'éducation et la législation sociale vont nécessiter davantage au cours des prochaines années.

M. DUPRE

Le député libéral de Verchères dit que le futur rachat des dettes des commissions scolaires est "un autre lapin que le gouvernement veut sortir du tuyau de castor à la veille des prochaines élections", mais que c'est en définitive le peuple qui va payer. On s'est endetté de $121 millions en 7 ans sous l'Union nationale. Les taxes scolaires ont augmenté, la taxe de vente est venue, les impôts provinciaux ont augmenté : tout ça vient de la poche du même contribuable, c'est toujours le même homme.

"Si le premier ministre a parlé de 2,000 écoles de plus, on devrait avoir de 4 à 5,000 professeurs de plus.

M. Duplessis : Pas nécessairement. Si on construit une école pour remplacer deux écoles du temps des libéraux, qui tombaient en ruines et qu'on n'ajoute qu'un professeur.

M. Dupré : Alors ça fait une école de moins. Il faudrait dire 2,000 écoles nouvelles. Le gouvernement, en rachetant les dettes, va encore mettre les commissions scolaires sous sa tutelle, leur faire perdre leur indépendance. C'est la politique de la génuflexion, si chère à l'Union nationale", termine M. Dupré.

UNE QUESTION

M. Arthur Dupré demande ensuite au premier ministre quelle est la somme mise dans le budget cette année pour rencontrer les montants promis pour la construction des écoles.

M. Duplessis répond qu'au 30 juin 1945 l'actif des commissions scolaires était de $158,874,308. Cet actif était monté à $353,290,170 au 30 juin 1953. "Cet actif a donc doublé, grâce aux octrois du gouvernement" dit le premier ministre.

M. Duplessis ajoute que le gouvernement va augmenter considérablement, à même les revenus fournis par l'impôt sur le salaire, les octrois aux universités, aux collèges classiques et aux commissions scolaires.

M. Dupré revient à la charge pour obtenir une réponse plus précise à sa question et M. Duplessis annonce que c'est $11,000,000 qui est prévu au budget pour rencontrer les octrois promis.

M. GEORGES LAPALME

Le chef de l'opposition commence son discours en citant des statistiques officielles sur le nombre des écoles dans la province. L'annuaire statistique de 1951-52, page 155, dit qu'en 1944-45 il y avait 10,073 écoles dans la province. En 1949-50, d'après la même source, ce nombre est monté à 10,313 écoles.

"J'ignore si les 2,000 écoles dont parle le premier ministre ont été construites depuis 1949-50 mais je crois que ce chiffre est exagéré. Il n'y a pas eu 2,000 écoles additionnelles; il y a eu des écoles de remplacement."

OCTROIS STATUTAIRES

M. Lapalme attaque ensuite un autre sujet, celui des octrois sur une base statutaire dans l'éducation. Il déclare que toute la question de la stabilité financière des commissions scolaires repose sur cette façon de donner des octrois, afin qu'on sache sur quoi compter.

Le chef libéral cite une résolution adoptée à ce sujet par la Fédération des Commissions scolaires de la province de Québec réclamant une distribution statutaire des octrois à l'éducation. M. Lapalme est d'avis que la discrétion laissée au gouvernement actuellement est une source d'inconvénients, dont quelques-uns dépendent de la politique, pour les commissions scolaires.

"Si on avait une loi décrétant une distribution statutaire, ajoute M. Lapalme, nous ne serions pas témoins de cette éternelle procession de commissions scolaires auprès du gouvernement. Avec le système actuel on va de nouveau vers la cahot et quoi que fasse le gouvernement ce sera toujours à recommencer."

M. Lapalme dit qu'un ministre a déjà déclaré que le gouvernement étudiait un système d'octrois statutaires; il demande à M. Duplessis si le gouvernement a une politique définie à ce sujet.

M. DUPLESSIS

Le premier ministre ne croit pas que les statistiques citées par M. Lapalme sur le nombre des écoles correspondent à la réalité. Il faut, chaque année, de 1200 à 1400 classes nouvelles. Quant aux octrois statutaires, le gouvernement a été élu pour administrer la province et user de discrétion, selon les cas. Il n'est pas un automate et il doit employer des méthodes démocratiques dans la distribution des octrois. On ne peut pas donner les mêmes avantages à une municipalité scolaire riche et à une municipalité pauvre. La situation varie suivant les endroits et le gouvernement est là pour en tenir compte.

M. GEORGES LAPALME

Le chef de l'opposition souhaite que les octrois statutaires deviennent la règle générale et que les cas d'exception, tels que ceux cités par le premier ministre, reçoivent un traitement particulier. "On ne peut tout prévoir, mais on peut se servir d'octrois statutaires comme base : d'autres subventions pourvoiraient aux cas spéciaux, comme la chose se pratique en Ontario. Les octrois pour les salaires des instituteurs versés aux Commissions Scolaires constituent déjà des octrois statutaires. Le même système pourrait être établi afin de constituer un minimum vital. Des demandes pourraient ensuite être formulées pour les cas spéciaux.

"Le premier ministre a dit que le gouvernement ne doit pas être automatique, mais la Chambre ne doit pas l'être non plus. Il y a près de $23 millions que nous allons voter et qui seront dépensés au caprice du gouvernement. Prenons le cas des collèges classiques. Il s'agit bien là d'octrois statutaires, et les institutions n'ont pas à les demander.

M. ARTHUR DUPRE

"L'item construction et réparation d'écoles, dit le député de Verchères, comporte une somme de $13 millions. Or le premier ministre vient de dire que $11 millions étaient déjà engagés en vertu de promesses faites à des Commissions Scolaires. Comment va-t-il faire avec les $2 millions qui lui restent ?

M. Duplessis : Je l'ai déjà dit :

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Pour les DÉRANGEMENTS D'ESTOMAC DE BÉBÉ

Donnez des Tablettes Baby's Own. Petites tablettes sucrées. Employées depuis plus de 50 ans pour aider à soulager les dérangements d'estomac bénins, gaz, constipation et la maussaderie causée par l'irrégularité due à la dentition. Ne contiennent rien qui endorme. Achetez-en un paquet aujourd'hui.



BABY'S OWN TABLETS

Spéciaux en TEINTURE Servitor

tout ROBE teinte bleu marine ou noir 1.99

tout PANTALON teint bleu marine ou noir .99

tout PALETOT ou MANTEAU teint bleu marine ou noir 2.19

tout Pantalon jupe unie slacks chandails blouse coupe-vent nettoyé et pressé .34 économie .16

LÉGER SUPPLÉMENT pour service à domicile TÉLÉPHONEZ 4-3561

CHEMISES hommes d'affaires, lavées, empesées finies — chacune..... .16

COMPLET 2-PIÈCES ROBE unie nettoyé et pressé .69 économie .25

Servitor INC.

A NOS MAGASINS

257, rue St-Jean — 582, rue St-Jean — 87, du Pont — 49, Caron — 210 des Oblats — 11 Montmagny — 1224, 1ère Ave — 407, de la Canardière — Donnacona (Edifice Théâtre Royal) — 2882 Chemin Ste-Foy — 59 rue St-Jean.



Elle n'est pas jolie...

mais son teint a tant d'éclat, elle est si avenante et souriante qu'elle suscite l'admiration lorsqu'elle paraît en public. Vous aussi désirez paraître jeune et attrayante, mais comment le pouvez-vous si votre santé laisse à désirer ? Un sang qui a perdu de sa richesse enlève l'éclat du teint et vous perdez de votre charme.

Faites-vous un sang plus riche et des forces nouvelles avec les bonnes PILULES ROUGES à base de fer, principe actif du FOIE. Toutes les femmes ont intérêt à prendre ce bon tonique, car il a été préparé spécialement pour elles, pour les soulager de leurs misères. Les bonnes PILULES ROUGES viennent aussi à bout des malaises tels que: pâleurs, manque d'appétit, perte du sommeil, fatigue constante, faiblesse, douleurs de dos, de reins, troubles organiques causés par l'anémie, nervosité, etc.

Dans tous les cas d'ANEMIE, un traitement fidèle aux bonnes PILULES ROUGES apporte des résultats remarquables; elles sont un tonique peu coûteux et pourtant très efficace !

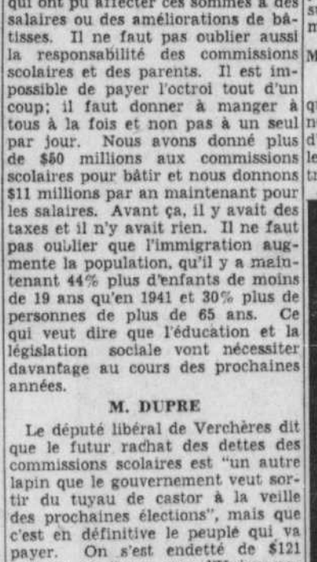
PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

65c la boite

PRIX SPECIAL: 3 boîtes pour $1.80

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.



Helene Curtis annonce LA NOUVELLE lanolin discovery

jusqu'à 10 fois plus efficace pour les cheveux!



VAPORISEZ . .



BROSSEZ . .



C'EST TOUT !

- *met fin aux cheveux ternes* et secs
- *donne aux cheveux un nouvel et brillant éclat de couleur* sans teinture ni décolorant
- *tient les cheveux parfaitement en place*

Aussi merveilleuse que la lanoline elle-même, la découverte Lanoline permet pour la première fois à cette huile naturelle de donner sa pleine valeur embellissante. Et tout ce que vous avez à faire est de vaporiser, brosser et c'est tout !
Les cheveux absorbent 10 fois plus facilement la nouvelle LANOLIN DISCOVERY d'Hélène Curtis sans laisser de vilaine couche d'huile. C'est un traitement nouveau, rapide et efficace. Pressez le bouton simplement et elle se vaporise de façon uniforme en une buée atomisée invisible, dans la chevelure qu'elle pénètre.
Alors brossez, c'est tout !

Helene Curtis lanolin discovery

* marque de commerce



SEULEMENT $1.75

Le courrier de Pascale France

YEUX BLEUS. — Vous êtes encore trop jeune à seize ans pour vouloir recourir à des procédés pour grossir du buste. La nature n'a vraisemblablement pas encore dit son dernier mot pour vous et ce n'est tout de même pas une déchéance de ne pas avoir encore une poitrine florissante à votre âge.

2. — Le chapeau de velours vert ne sera pas du tout dans la note au début d'avril et encore moins à Pâques. Un petit chapeau de paille conviendrait mieux et pour la couleur, choisissez celle qui peut s'harmoniser le mieux avec les vêtements de base de votre garde-robes.

Et sans doute au début d'avril, comme les jours sont souvent encore très frais, pourriez-vous endosser le manteau de drap sans fourrure dont vous parlez.

MONIQUE. — La tarte Boston se prépare, m'affirme-t-on, de la même façon que le gâteau à la crème Boston. En voici la recette : Battez jusqu'à ce que durcis mais non secs 2 blancs d'oeufs avec ¼ c. à thé de sel ; Mêlez graduellement avec ¼ tasse de sucre granulé; Battez après chaque addition, jusqu'à ce que le mélange se tienne en pics; Battez jusqu'à ce que très épais 2 jaunes d'oeufs; Mêlez graduellement avec ¼ tasse de sucre granulé ; Ajoutez 1 c. à thé de vinaigre, 2 c. à thé d'eau; Incorporez le mélange de jaunes d'oeufs très légèrement dans le mélange de blancs d'oeufs ; Tamisez puis mesurez ½ tasse de farine à pâtisserie; Tamisez de nouveau plusieurs fois avec ¼ c. à thé de poudre à pâte; Tamisez les ingrédients secs sur le mélange d'oeufs, la moitié à la fois, incorporant légèrement ; Versez dans une casserole ronde non graissée et faites cuire dans un four plutôt lent, 325F.; Pour servir, coupez en deux et remplissez de crème ou de garniture au citron. Couvrez le dessus du gâteau avec de la crème fouettée très dure, sucrée légèrement et aromatisée.

MADAME X. — J'espère que vous avez pris note de la recette ci-dessus que vous désirez vous aussi. J'imagine que c'est une recette de sauce pour pouding que vous désirez quand vous parlez de sauce à la muscade. En voici une : SAUCE DURE : 4 c. à soupe de beurre; ½ c. à thé de vanille; ¾ tasse de sucre à fruit ; ½ c. à thé de muscade râpée. Défaire le beurre en crème et ajouter le sucre en battant. Il faut le travailler au moins 10 minutes pour rendre la sauce assez légère. Ajoutez les essences et servez bien refroidie. En ajoutant un blanc d'oeuf battu en neige, la sauce dure devient une sauce religieuse. En ajoutant une demi-tasse de crème fouettée, on peut faire une sauce à la crème.

BEAUCERONNE. — Une jolie robe de taffetas à petits damiers blancs et bleus avec des accessoires rouges serait de bon goût pour cette réception. Et à la future fiancée, offrez un petit article en toile dont elle pourra accroître son trousseau — mouchoirs, serviettes, nappes à thé, etc.

Pascale France

TOUX ?
PASTILLES VALDA
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans

YEUX FATIGUÉS



Vos yeux sont-ils fatigués ou irrités par le travail appliqué, les veilles prolongées, le vent, la poussière ou la fumée? Employez immédiatement le bain oculaire OPTREX, vous obtiendrez un soulagement rapide et durable. Vos yeux retrouveront leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demander OPTREX à votre pharmacien

OPTREX
"le bien-être des yeux"

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascale France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissant chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis.
La Direction.

LA PERADE

Soirée Lacordaire

Une soirée récréative organisée par les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc eut lieu, récemment, à la salle du collège de La Pérade. La soirée a débuté par l'appel des membres suivi d'une brève allocution par M. le chanoine Joseph Duval.

Au cours de la soirée, M. Léo-Paul Leduc, M. Aristide Roy, président, Mlle Reine Chevalier, et Mlle Denyse Leduc ont interprété des chants. M. l'abbé Alfred Morin, aumônier, a adressé aussi la parole. Le prix de présence a été gagné par Mlle Rita Larose. M. Alphonse Hivon a reçu la décoration de dix ans d'abstinence.

A l'issue de la soirée, un goûter de fèves au lard a été servi à l'assistance.

Funérailles de M. J. Morneau

Rimouski, (DNCL) Un citoyen estimé de St-Robert Bellarmin, M. Jean Morneau, est décédé à sa demeure, récemment, à l'âge de 52 ans.

Il laisse dans le deuil, son épouse, dame Anne-Marie Côté; ses enfants, Jean-Claude et Louisette; ses parents, M. et Mme J.-B. Morneau; un frère, M. Ernest Morneau, de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Alfred Pineault, de Nazareth, Mme Ernest Morneau, de Montréal et Mme Edmond Morneau, de Nazareth; son neveu et nièce, M. et Mme Joseph Lavoie.

Lui survivent également, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Philippe St-Pierre, de St-Robert, Charles-E. St-Pierre, de Rimouski, Telesphore St-Pierre, de Trinité-des-Monts, Louis Côté, de St-Eloi, Sarto et Maurice Côté, de St-Jérôme, Ferdinand Corbin, de Rimouski, Mlle Alietta Côté, de Rimouski, M. et Mme Gérard Cimon, de l'Abitibi, ainsi qu'un nombre considérable de neveux et nièces et autres parents.

Les funérailles de M. Morneau ont eu lieu en l'église de St-Robert, en présence de parents et d'amis venus rendre un ultime hommage au regretté disparu.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse St-Germain de Rimouski.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

CHÂTEAU
BONNE ENTENTE
3400 CH. STE-FOY
Réceptions de tous genres
Endroit privé pour tous genres de réceptions. Spécialement réceptions de mariage. Aussi chambres et magnifiques suites à louer.
Pour information, téléphoner 7-4266
Demandez PAUL BASTIEN

Tout autour de bébé



Suggestions Colligées par Mrs Dan Gerber (Mère de 5 enfants)

Quel jour merveilleux que celui où bébé fait ses premiers essais pour manger avec ses doigts. Naturellement, il fait des saletés! Mais pensez un peu au plaisir qu'il éprouve en essayant d'acquérir de l'indépendance . . . et aux progrès qu'il fait dans la coordination des mouvements de la main à la bouche. Un bavoir protégera ses vêtements contre ce qui tombera . . . une feuille en plastique, sous la chaise haute, protégera le plancher contre les taches et la saleté.

* * *

Quel jour merveilleux aussi, quand bébé passe des aliments tamisés aux aliments pour enfants ou à ceux qui se mâchent! Dès que les premières dents apparaîtront, vous apprécierez tous deux, bébé et vous, les Aliments Gerber pour Enfants. Car ces aliments hachés, tendres, donnent à bébé l'occasion de mettre ces nouvelles dents au travail. (Les morceaux de la grosseur d'une bouchée encouragent vraiment la mastication.)

* * *

Coin des premiers pas. Dès que votre petit bout d'homme commence à avoir l'esprit d'aventure, vous pouvez lui éviter quelques chutes (spécialement dans la cuisine) si vous passez légèrement au papier de verre les semelles de ses premiers souliers à semelles rigides.

* * *

Cinq variétés exquises de fruits délicieux, mûris au soleil . . . traités de façon à ce qu'ils conservent leur couleur et leur saveur vraies et naturelles que bébé aime. Beaucoup de bons mets attendent votre bébé, pendant sa dentition, si vous lui donnez des Fruits Gerber pour Enfants. Excellents tels quels—ils sont délicieux sur les céréales ou en tartines pour les plus grands enfants.

* * *

Faites venir ce bavoir pratique pour bébé! En plastique vinylite avec poche "à tout mettre", bordé de rose et de bleu. Parfait pour protéger les vêtements de bébé pendant les repas. Envoyez simplement 3 étiquettes de Céréales Gerber ou 6 étiquettes de boîtes Gerber à: Mrs. Dan Gerber, Box 17, Toronto 18, Can.





Votre patron, Madame

par Anne Adams

4803

Que ce soit en prévision de vos futurs bains de soleil ou pour vous fabriquer un couvre-tout, ce patron vous sera doublement utile. Vous le trouverez seyant et il ne représentera pour vous aucune difficulté.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18 et 20 ans; 40. Grandeur 16 ans requiert 3⅞ verges d'u tissu d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

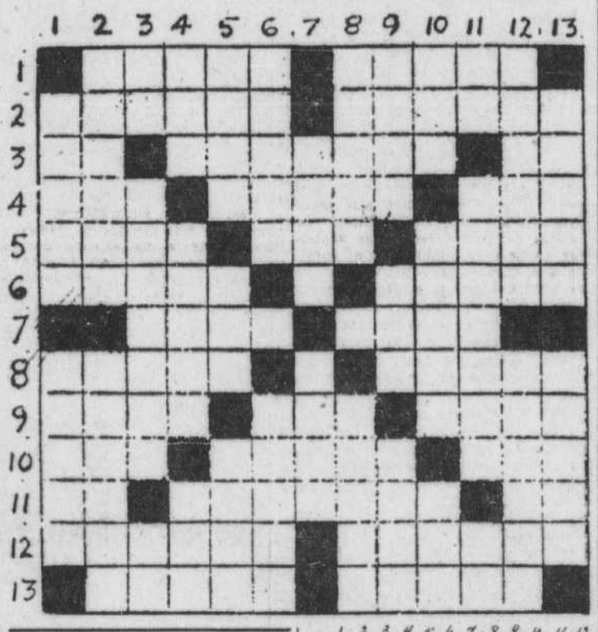
Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Unité pratique de capacité électrique. — Botaniste hollandais, né à Haarlem, 1848 - 1935.
2—Qui exige une grande quantité de nourriture. — Du verbe aller.
3—Terminaison. — Se dit d'un boeuf qui a perdu son compagnon d'attelage (pl). — Fille d'Inachos.
4—Personne. — Ancienne ville de l'Asie Mineure. — (Fig.) Ce qui séduit.
5—Grand lac. — Habitude ridicule. — Orge germée.
6—Cherche à faire réussir. — Branches entrelacées formant un couvert.
7—Assurée. — Refus d'une chose due.
8—Aspect du papier apprécié par transparence. — Qui a des bandes transversales colorées.
9—Ch. l. de département (Sarthe). — Roue à gorge d'une poulie. — Insecte hémiptère.
10—Rivière de l'Ukraine. — Bouillie faite avec de la farine de maïs. — Tamis de crin.
11—Unité de poids. — Cri de chasse. — Négation.
12—Nom vulgaire de la moutarde noire. — Charlatan du Pont-Neuf, compère de Tabarin.
13—Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers. — Autrement.

VERTICALEMENT

1—Enceinte semi circulaire de filets dormants verticaux, pour retenir le poisson à marée haute. — Partie basse de quelque chose.
2—Trou d'une clef. — Faire une suspension momentanée d'une action.
3—Altesse Royale. — Mammifère carnassier de l'Indochine. — Négation.
4—Chef. — Enveloppes quelconques. — Interj.
5—Chaland. — Lettre allemande. — Torrent.
6—Joint dans un bloc d'ardoise. — Echassiers.
7—Berger sicilien aimé de Galatée. — Simple.
8—Plante marine. — Deuxième président des Etats-Unis.
9—Petit cordage servant à tendre les haubans. — Tout contre. — Saint dont la fête est le premier décembre.
10—Pron. personnel. — Opéra comique, musique de Massenet. — Rivière d'Allemagne.
11—Art. espagnol. — Petites espiègles. — Note de musique.
12—Récipient quelconque en bois. — Morceau de fer aplati, qui attache au train la flèche d'une voiture.
13—Réduit pratiqué dans la cale d'un navire. — Faire tort.



Rien ne peut remplacer un bon journal rempli de nouvelles, après le souper. Assurez-vous d'un bon service de votre porteur du "Soleil" en le payant régulièrement.

POUR VOUS MESDAMES !

WELCOME WAGON SERVICE

NOUVELLES FIANCEES !
NOUVELLES ARRIVEES !
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON !
NOUVELLES MAMANS !

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront en outre les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

L'hôtesse est :
Mme MAURICE LEPINE
78, rue Garnier Tél.: 7-5487

COURS DE DANSE REDUITS DE 50%



Fox trot
Valse
Tango
Samba
Rumba

20½ h. strictement privées $37.50

Appelez dès aujourd'hui 4-5839 ou 4-6154 pour plus amples renseignements.

STUDIO
DON ROLUNDA
585 RUE ST-JEAN
(angle Turnbull)

1	P	A	R	A	■	P	R	O	C	I	D	A
2	E	N	O	C	H	■	A	B	O	I	■	C
3	U	■	S	C	E	L	■	A	D	■	C	C
4	■	J	A	U	R	E	S	■	A	B	I	A
5	D	E	G	R	E	■	E	L	■	B	E	R
6	R	■	E	S	■	A	M	A	R	■	L	I
7	O	R	■	E	R	R	E	■	E	I	■	A
8	L	E	S	■	E	E	■	I	S	S	U	S
9	E	L	A	M	■	S	A	M	S	O	N	■
10	S	I	R	O	P	■	B	A	A	L	■	E
11	S	E	R	R	A	N	■	N	U	E	E	S
12	E	R	E	T	R	I	E	■	T	E	T	E

(Solution du dernier problème)

BEAUPRE

Euchre-bridge

Un grand nombre de dames de Beaupré se sont rendues récemment au couvent des Soeurs Franciscaines de Marie, à Ste-Anne de Beaupré, pour assister à un euchre-bridge, organisé au profit des missions.

Les organisatrices de ce euchre annuel, Mme E. Gosling, de Ste-Anne et Mlle Hélène Cooper, de Beaupré, avec l'aide des religieuses ont obtenu un succès complet.

Plus de 200 dames assistaient à cette partie de cartes rehaussée par la présence du Rév. Père Léopold Desgagné, curé de Ste-Anne, du R. P. Cloutier, qui agissait comme maître de cérémonie pour la circonstance, de M. l'abbé Henri Garant, de Beaupré et de son vicaire M. l'abbé G. Bourbeau.

Un goûter fut servi à l'assistance. Suivit la distribution des cadeaux aux gagnantes par le R. P. Cloutier. De nombreux prix de présence ont aussi été tirés au sort.

Naissances

Richard, enfant de M. et Mme Emmanuel Fouquet, (Lucette Côté). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Côté; grands-parents de l'enfant.

Marie-Evelyne-Gisèle, enfant de M. et Mme Roland Côté (Evelyne Fouquet). Parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Fouquet, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. Roland Fouquet a passé quelques jours à Sherbrooke, au chevet de sa mère gravement malade.

Mlle Huguette Roy, aviatrice stationnée au Lac St-Denis, a fait un court séjour à Beaupré, pour assister aux funérailles de Mme Alfred Allaire.

L'oncle Nic vous répond

LA DURANTAYE. — On me dit que ton père pourra obtenir sa pension de vieillesse même s'il n'est pas naturalisé Canadien, vu qu'il demeure au Canada depuis plus de 20 ans.

QUI AIME VOTRE COURRIER. — Voici quelques quatrains qui peuvent certainement être mis dans un recueil d'autographes : Vois ce que m'ont appris les ronces et les épines; C'est qu'il n'est rien de bon au monde que d'aimer; Que même les douleurs de l'amour sont divines; Et qu'il vaut mieux briser son coeur que le fermer. Ou ces deux autres : Que peut-on retenir du passé qui s'envole; Entraînant avec lui gloire, amour et douleur? Rien qu'en fermant les yeux, s'il se peut qu'on s'isole; On pourra le revoir en fouillant dans son coeur. En lui tendant les bras, c'est en vain qu'on l'appelle; A personne jamais le passé ne répond; Il s'éloigne toujours et sa fuite cruelle; Creuse sur son passage un abîme sans fond. Ou cet autre : Que de jeunesse emporte l'heure, Qui n'en rapporte jamais rien! Pourtant quelque chose demeure : Je t'aime avec mon coeur ancien. Ou les vers suivants : A qui sait aimer, les heures sont roses; Car c'est le bonheur qu'elles font fleurir; En l'Eden secret des amours écloses ; Les heures sont roses ; A qui sait aimer. — Ce qui y a de plus doux au monde, c'est d'être oublié des hommes, hormis de ceux qui nous aiment et que nous aimons (Lacordaire). Aimer, ce n'est pas seulement donner, c'est se donner soi-même (Mgr Baunard). N'ayez de dette à l'égard de personne, si ce n'est celle d'aimer (saint Paul). L'amour est l'apanage de beaucoup; l'amitié est le privilège des âmes bien faites (Louis Rouzic). L'étude est la seconde consolation : l'amitié est la première (Madame de Sévigné). — J'écris pour vous des vers dans l'ombre de ce livre; Plus tard, oh ! bien plus tard vous les lirez le soir; A l'âge où plus jamais l'amour ne nous enivre; Quand d'heureux souvenirs succèdent à l'espoir.

PAULETTE LECLERC, 755, St-Vallier ouest, Québec 8, désire : Jambalaya; I saw Mammy kissing Santa Claus; Seven lonely days; Anna; Tambalina; O my Papa; Too long; Mexico; Un homme est un homme; L'oiseau bleu; Hello sunshine; To the Tango.

P. L. — Voici les commandements des amoureux que je transcris à l'instant : Amoureux point ne seras, si tu peux faire autrement; Une jeune fille tu aimeras, de tout coeur sincèrement; Fleurs et cadeaux lui donneras, bien poliment; Tous les dimanches tu iras, la voir assidûment; A 10 heures tu t'en iras, sans qu'on te le dise, volontairement; Au salon, tu veilleras, avec père et mère familièrement; Jaloux point ne seras, quand on l'embrassera une fois l'an; Baiser tu lui donneras, car tu perdras tes chances autrement; Enfin tu l'épouseras, si père et mère sont consentants; Bon ménage tu feras, sans la belle-mère naturellement.

POUR MON ONCLE. — Je pense que ton oncle aimerait beaucoup un roman qui vient de sortir et qui se passe justement sur la Côte Nord, "Débâcle sur la Romaine", par René Ouvrard. Ce serait certainement un cadeau approprié. Tu le trouveras dans les librairies de Québec; Je ne puis en nommer ici, mais comme tu demeures en ville, tu les connais aussi bien que moi.

N.F.D.S.O. — Tu peux rejoindre tous les acteurs des films français à l'adresse suivante : Syndicat National des Acteurs, 7, rue de Monsigny, Paris 2, France. Susan Peters est morte. Paula Raymond, Metro-Goldwyn-Mayer Studios, Culver City, Cal. Trevor Howard, Rosamund John, Eagle-Lion Distributors Ltd, 169-171, Oxford Street, London, W. 1, England. Patiente pour les autres. Si mes 100,000 neveux et nièces, me demandaient autant d'adresses que toi, il faudrait une page de journal par jour pour les satisfaire !

CALYPSO. — On trouve du fer notamment dans les betteraves, la laitue, les épinards, les pois, le chou rouge, les asperges, les olives, les poires, pêches, bleuets, raisins, pommes, foie de veau, jaune d'oeuf cru, les noix, les amandes, les concombres, etc...; le phosphore, dans le poisson, l'ail, les huîtres, le fromage suisse, le cresson, le chou-fleur, le chou, les épinards et dans quelques autres aliments; le potassium loge dans le persil, le blé d'Inde, le coco, les endives, les carottes, les figues noires, les prunes, les pêches, les asperges, les pamplemousses, les jaunes d'oeufs, les olives séchées, les lentilles, le blé, etc., on trouve du sodium dans le céleri, les épinards, les fraises, les carottes, le sel, les pommes, le jambon, les prunes, les navets crus, les concombres, les fèves, le boeuf cru, l'agneau, etc.; le chlore, lui, se rencontre dans le jambon, les poissons d'eau salée, le boeuf séché, les carottes, les épinards, les radis, le chou, la laitue, le fromage Roquefort, les concombres, etc.; enfin, le calcium existe dans les épinards, l'aiglefin, le lait, le chou, la rhubarbe, l'ail, le fromage, les oignons et le blé.

CECILE RABY, St-Benoit La Corne, Abitibi, désire : You Belong to Me; Seven lonely days; Dear John; O my papa; Anna; Allez-vous-en; Ecoutez le récit de ma vie; Je suis un chanteur des prairies; Où est la vérité ?; Pétons le Nouvel An; Noël de mon église; Plus près de toi; Dis-moi que tu m'aimes; Au loin dans les plaines; Ferme tes yeux; Sourire d'une mère; J'ai juré de t'aimer toujours; Quand on s'est aimé tendrement tous les deux; Quand le swing avec mon bébé. Enverra en retour : Lettre à Jean; Par la cheminée; Pour toi, Renée; L'étoile qui scintille; Un coin du ciel; Bonsoir, mon amour; Hommage aux bûcherons; Mon chevalier; Reviens consoler la maman.

MONIQUE LECLERC, 162, Downing, Arvida, désire : Montagnes d'Italie ; Les baisers dans le soir ; Midinette de Paris; Tant que nous nous aimerons ; Tant qu'il y aura des étoiles ; Moulin Rouge (en français ; O My Papa ; Avril au Portugal ; Mon petit papa ; Le ver luisant; en enverra d'autres en retour.

AGATHE VIGNEAULT, 66, rue Racine, Kénogami, désire : Luna Rossa ; Jambalaya ; Rossignol de mes amours ; A ton mariage ; Mexico ; Un coin du ciel ; Anna ; Quand on est deux amis. En enverra d'autres en retour.



Pertussin est plus efficace contre la toux due au rhume...

Il agit de l'intérieur, stimule les sécrétions qui non seulement soulagent la toux mais dégagent le phlegme adhérent, contribuant ainsi à enrayer rapidement les quintes. PERTUSSIN agit vite et ne coûte pas cher.



Nervosité, chatouillements dans le nez et démangeaison anale cuisante sont souvent des signes de Vers Blancs, appelés aussi *vers du siège*. Ces parasites exécrables peuvent infester *une personne sur trois*. Des familles entières peuvent être victimes sans le savoir.

Pour vous débarrasser des Vers Blancs, il faut les attaquer et les tuer dans le gros intestin, où ils vivent et se multiplient. Et c'est précisément ce que font les comprimés JAYNE'S P-W.

Premièrement—un enrobage scientifique permet aux comprimés P-W d'atteindre l'intestin avant de se dissoudre. *Ensuite*—l'ingrédient médicinal JAYNE'S moderne accomplit son action—*tue* les Vers Blancs rapidement et facilement.

Ne courez aucun risque. Au premier signe de Vers Blancs, achetez du VERMIFUGE JAYNE'S P-W . . . petits comprimés faciles à prendre, perfectionnés par Dr. D. Jayne & Son, spécialistes renommés depuis plus de 100 ans en ce qui concerne les remèdes pour les vers.

JAYNE'S P-W POUR LES VERS BLANCS

Tout foyer a besoin de Sunlight!



Sunlight lave tout ce qui est lavable

Le Nouveau Sunlight est de beaucoup le savon en pain préféré des Canadiennes. Il est entièrement pur, extra-savonneux. Puis il est si doux pour les mains. Procurez-vous Sunlight, le savon Soleil, aujourd'hui même!

SAVOUREZ LA RHUBARBE "SLACK'S SCARLET" FRAÎCHE DÈS AUJOURD'HUI!



Spécialement cultivée pour une couleur plus vive, une saveur plus riche et plus tendre. En vente chez votre épicier.

MARMELADE DE RHUBARBE

4 pqts (4 lbs) de rhubarbe Slack's Scarlet
Jus et zeste râpé de 3 oranges
¼ lb. de noix
4 lbs. de sucre
Jus et zeste râpé de 2 citrons.

Laver et peler la rhubarbe. Coupez-la en morceaux d'un pouce. Ajouter le jus, le zeste de citron et d'orange. Bouillir doucement durant 30 minutes. Ajouter les noix finement coupées. Cuire pendant 10 ou 15 minutes encore, jusqu'à épaississement. Verser dans des verres stérilisés. Sceller.

DU NOUVEAU! LA GELEE DE RHUBARBE SLACK'S

Essayez la **GELEE DE RHUBARBE** pure Slack's au déjeuner ou pour un goûter. Votre famille **raffolera** de cette gelée différente avec des rôties, du pain frais ou des biscuits. Ni trop amère, ni trop sucrée . . . tout juste la véritable saveur de rhubarbe fraîche cueillie dans les serres Slack's. Demandez-la à votre épicier.

CULTIVÉE ET EMPAQUETÉE PAR Slack Brothers WATERLOO QUÉBEC

Willis Québec

NOTRE VENTE SOLDE SPECIALE "BILLET JAUNE" SE CONTINUE

Plusieurs personnes ont déjà profité de l'offre de ces merveilleuses aubaines et de la marchandise supplémentaire a été ajoutée à cette vente.

Vous pouvez être assuré de trouver quelque chose pour votre maison à ce NOUVEAU BAS PRIX.

MAGASIN OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 h. 30 p.m.

WILLIS & CO. LIMITED
E.-H. DROLET, gérant
67 rue Saint-Jean — Québec



"C'est si bon" . . . Ce serait le refrain de votre chien . . . s'il en avait un. Car c'est ce que le nom "Dr Ballard" veut dire pour lui! Les aliments pour chiens "Champion" et "Health Foods"—présentés en 3 saveurs—sont le fruit de recherches de vétérinaires. C'est pourquoi ce sont *les meilleurs:* ils contiennent tous les minéraux, protéines et vitamines qu'exige la bonne santé de votre chien.

Sans variété, la vie (d'un chien) manque de piquant! Commencez dès aujourd'hui à faire alterner les 3 saveurs—**ordinaire, foie ou poulet.** Votre chien raffolera de la *saveur* de viande de son aliment préféré—Dr Ballard!

—Vigoureux débat

(Suite de la page 3)

Nous nous attendons de toucher des revenus supplémentaires.

M. JEAN-PAUL NOEL

Au poste "Subventions à certaines institutions et à des particuliers", le député de Jeanne-Mance regrette que cette politique d'octrois "soit inspirée par la partisannerie. Cela en est rendu à un état alarmant, poursuit le député. De la petite école en passant par l'Ecole Normale, le collège classique et jusqu'à l'Université, on est obligé de se demander quelle est l'ingerance de l'Union Nationale dans les octrois.

"Les octrois sont conditionnés, temporaires et variés. Ils sont conditionnés à celui qui les demande et le zèle plus ou moins grand qu'il voue à l'Union Nationale. Il faut toujours passer par des Eminences grises pour obtenir d'être bien accueilli par l'Union Nationale. Ils sont temporaires et viennent dans les grandes circonstances, soit en temps d'élection, soit à l'occasion d'un anniversaire ou autre, soit pour faire plaisir à un grand personnage. Enfin, ils sont variés suivant que celui qui les demande est puissant.

"Sous l'âge d'or de l'Union Nationale, poursuit le député, il y a tout de même encore 24,000 élèves qui abandonnent l'école chaque année à la sixième; il y a 1,500 institutrices qui ont abandonné l'enseignement l'an dernier. On continue à considérer les octrois comme des cadeaux. Ce ne sont pas des cadeaux, mais le gouvernement est obligé de remettre cet argent au peuple qu'il taxe abondamment. Sous l'Union Nationale, tout le corps enseignant tremble dans la province de Québec. On doit venir faire des génuflexions devant les bonzes de l'Union Nationale. Les octrois versés par l'Union Nationale sont comparativement inférieurs à ceux que versaient les régimes libéraux.

"Dans les comptes publics, les octrois sont inscrits au nom des particuliers au lieu de l'être au nom des institutions, et c'est une injustice.

M. Duplessis : Qu'est-ce que vous voulez que je réponde à ça ? C'est de nature à faire du tort au député lui-même. Ce ne sont que des excès de langage et le député constitue un exemple de ceux qui ont des oreilles et n'entendent pas, des yeux et ne voient pas. Si jamais il retournait à l'école on le mettrait dans la classe des arriérés.

Les crédits sont alors votés en entier.

Pourquoi ASPIRIN est important pour votre Bien-Être quand vous avez un RHUME!

Voici les raisons pour lesquelles des millions de gens prennent Aspirin dès qu'ils ont l'impression de s'enrhumer!

Quand vous avez un rhume, il est probable que vous avez aussi de la fièvre—car la fièvre accompagne ordinairement le rhume. Et pour votre bien-être, il est important que vous fassiez baisser cette fièvre le plus vite possible.

Aspirin fera cela. Sa propriété de faire baisser la fièvre constitue, depuis longtemps, une des armes thérapeutiques les plus précieuses dont dispose le corps médical dans sa lutte contre la maladie. Et Aspirin fait baisser la fièvre *rapidement*.

En outre, Aspirin vous apporte aussi un prompt et merveilleux soulagement des douleurs musculaires et de l'état migraineux qui accompagnent presque toujours un rhume. Une raison pour laquelle Aspirin vous apporte ce soulagement—fait que vous vous sentez *vite* mieux—c'est que les comprimés d'Aspirin se désagrègent presque instantanément quand vous les prenez.

Dès que vous avez l'impression de vous enrhumer, prenez donc immédiatement deux Aspirin . . . *avant de faire quoi que ce soit*. Si les symptômes du rhume persistent, consultez un médecin. Et pour calmer le mal de gorge dû au rhume, gargarisez-vous trois fois par jour avec un tiers de verre d'eau dans lequel vous aurez fait dissoudre trois comprimés d'Aspirin.



79¢ Flacon économique de 100 — 29¢ Flacon commode de 24 — 19¢ Boîte pratique de 12

N'oubliez pas ceci— même pour le double du prix de l'Aspirin, vous ne pouvez rien acheter de mieux.

POUR UN SOULAGEMENT DOUX, RAPIDE DES
• MAUX DE TÊTE • NÉVRALGIES
Malaises dus à
LA NÉVRITE et aux RHUMATISMES

ASPIRIN

M. D. au Canada

Recherchez toujours la CROIX BAYER BAYER

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

libéral, plusieurs ministres de langue anglaise pouvaient remplir avantageusement le poste, dont spécialement M. C.-D. Howe, et M. C.-G. Power, de même que M. James Gardiner.

Mais, le peuple libéral réclamait M. St-Laurent à la tête du parti, et il a été choisi par une énorme majorité.

Après M. St-Laurent, les ministrés de langue française du Québec seraient trop jeunes pour s'imposer parfaitement à un vote du congrès libéral, et l'on croirait que le tour revient vraiment à un Canadien de langue anglaise, vu que le Québec a compté Laurier et St-Laurent comme ses grands hommes, pour précéder et suivre Mackenzie King, soit deux Québécois sur trois chefs libéraux dans toute l'histoire depuis la Confédération.

UN REMANIEMENT?

Les rumeurs veulent, dans les corridors de la Chambre, que M. St-Laurent procède à un remaniement de son cabinet, avant la fin de la session, quelque temps après son retour de voyage, au printemps.

Il existe énormement de vacances au Sénat, et puisque tout le monde, à Ottawa, est désireux de voir ces vides comblés . . .

Inutile de dire que bien des vieux politiciens qui croient sincèrement avoir bien mérité de la nation, attendent le Sénat. Et des observateurs disent que puisque M. St-Laurent retarde tellement à remplir ces vacances, c'est qu'il doit songer à une certaine réforme constitutionnelle de cette institution.

De plus en plus les rangs de l'Opposition s'éclaircissent à la Chambre Haute, et l'on se demande ce qui arriverait à l'Opposition conservatrice s'il fallait que les libéraux rentrent encore au pouvoir en 1957, puisque la plupart des sénateurs conservateurs sont âgés, ayant été nommés là par Bennett, avant la chute de 1935, il y a près de 20 ans. Il reste sept conservateurs pour constituer l'Opposition.

Tout de même, la rumeur envoie au Sénat des ministres qui comptent plusieurs années de service, comme MM. James Gardiner et J. J. McCann. Dans l'est de l'Ontario, ou M. McCann représente le comté de Renfrew, on pointe le nom de M. George McIlraith, d'Ottawa-Ouest, ancien adjoint parlementaire de M. Howe, au Commerce, comme ministre des Postes.

M. Alcide Côté deviendrait juge de la Cour d'Appel, comme son prédécesseur, M. le juge Edouard Rinfret. M. Côté est un avocat brillant de Montréal, à qui tout le monde, même l'Opposition, concède le meilleur caractère du monde, en plus d'être doué d'un remarquable équilibre de jugement.

Mais certaines gens croient que M. Côté s'est rendu impopulaire comme ministre, auprès de l'Opposition, à cause de la hausse d'un cent sur le courrier de première classe, y compris les cartes postales. Voilà qui n'enlève absolument rien aux mérites personnels de M. Alcide Côté.

On ajoute en coulisse que le sous-ministre de M. Côté, aux Postes, M. Walter-James Turnbull, a des ambitions de devenir ministre lui-même. Des hauts-fonctionnaires comme MM. Lester-B. Pearson et Jack Pickersgill, après tout, ont été faits ministres . . . Trois ministres des postes ont été choisis chez les Canadiens français, ces dernières années. Le prochain serait un Canadien de langue anglaise.

De Montréal, le prochain ministre serait, croit-on, M. Roch Pinard, actuellement adjoint parlementaire du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures; et M. Lucien Cardin serait adjoint parlementaire, pour remplacer M. le juge P.-E. Côté, au ministère du Travail. M. Cardin est député de Richelieu-Verchères.

—523,603 demandes

(Suite de la 1ère page)

ne des mesures visant "à prévenir un ralentissement économique plus prononcé".

Selon les derniers chiffres, publiés le 15 février, il y avait 524,000 personnes qui cherchaient de l'emploi au 21 janvier par l'entremise du service national du placement. C'est 186,000 de plus qu'au 10 décembre 1953 et 140,000 de plus qu'il y a un an.

L'Office de la statistique estimait à 280,000 le nombre des sans-travail, le 23 janvier, soit 90,000 de plus qu'en décembre 1953 et 93,000 de plus qu'il y a un an.

M. Knowles a dit qu'entre 1945 et le début de la guerre de Corée le chômage a augmenté chaque hiver. Maintenant que la guerre de Corée est finie, le chômage est plus considérable que jamais.

Le gouvernement n'aime pas parler de régression ou de crise, mais en réalité le problème économique de base des années '30 existe encore. Il a tout simplement été atténué par deux guerres et la guerre froide.

La productivité du pays devrait être considérée comme une réalisation remarquable, mais elle a créé de la confusion sur le problème du chômage. On ne peut régler le problème en renvoyant les chômeurs à leur poste s'il n'y a pas assez d'argent pour acheter ce qu'ils produisent.

Les seuls autres moyens de créer le plein emploi sont le socialisme de gauche et la guerre. Le premier ferait de chacun un rouage d'une machine et il y aurait des gardiens pour voir à ce que les gens travaillent. Le deuxième permet de distribuer la production en la détruisant.

M. Colin Cameron (CCF-Nanaimo) a dit que le premier ministre intérimaire du pays, M. Howe, un homme "d'une grande habilité", devrait s'appliquer à régler le problème du chômage au lieu de tenter de convaincre les Communes qu'il n'y a pas de problème de chômage.

Devant des signes de "décadence économique" au Canada, comme en constituent les chiffres croissants des faillites commerciales, le premier ministre intérimaire devrait agir.

Le gouvernement a rejeté, par un vote de 129 à 68 une demande du parti CCF réclamant qu'Ottawa prenne des mesures immédiates pour régler les problèmes du chômage. Le débat sur cette question se terminera probablement lundi.

Le premier ministre intérimaire, M. C.-D. Howe, a déclaré au cours du débat que le ralentissement dans l'embauchage n'est que passager, et qu'avec le retour du printemps, la situation se corrigera d'elle-même.

—Selon l'Université

(Suite de la 1ère page)

posé des besoins financiers de l'université. Il faudrait, dit-il, que les "octrois de soutien d'ordre courant soient portés dès maintenant à $1,500,000 par an, avec augmentation graduelle à $2,000,000 au bout de trois ans".

LE COLLEGE LOYOLA

Montréal, 24. (PC) Les autorités du collège Loyola ont déclaré aujourd'hui qu'il faudra trouver des moyens pour combler l'écart actuel entre les revenus de l'institution et l'augmentation des dépenses.

BRASSO

POUR LAITON • CUIVRE • CHROME

—Mme Carrier s'affaisse

(Suite de la 1ère page)

ton, a fait part au tribunal des constatations de l'autopsie pratiquée sur Mlle Carrier.

D'autres témoins ont révélé durant la deuxième journée du procès que Balcombe possédait un stylet et qu'on lui avait déjà conseillé de cesser de fréquenter la jeune fille parce qu'il était marié.

Le Dr Hay a dit que les yeux de la victime étaient très dilatés. Le pathologiste a déclaré qu'il n'avait jamais constaté une telle dilatation chez un vivant ou un mort.

La dilatation aurait été causée par la noirceur, l'étranglement et la peur, "une peur intense".

Le Dr Hay a relaté qu'avant de commencer son enquête, il avait enlevé de la main gauche de la jeune fille un anneau d'or serti d'une pierre. Il a identifié une bague qu'on lui a montrée en cour et elle a été enregistrée au dossier.

Le lieutenant-colonel Val Leduc, commandant de la division à laquelle Balcombe appartenait, a témoigné qu'il avait demandé à Balcombe le 7 mars dernier de cesser de fréquenter Mlle Carrier. Il aurait conseillé à Balcombe qu'en tant qu'homme marié il ne devait pas sortir avec la jeune fille qu'on lui avait décrite comme étant une bonne personne appartenant à une famille respectable.

Le colonel a expliqué que son quartier-général avait la direction des unités de division féminine de l'armée dans la région. Mlle Carrier était sergent de l'une de ces unités.

Le colonel a dit que le 16 octobre, après avoir appris que la jeune fille était disparue, il téléphona au beau-père de Balcombe à Komoka, Ontario, près de London. Balcombe avait averti l'armée que c'était l'endroit où on pouvait le rejoindre durant ses congés.

Balcombe répondit lui-même au téléphone du colonel Leduc. Il déclara tout ignorer des allées et venues de Mlle Carrier qu'il disait avoir vue pour la dernière fois deux soirs auparavant à Québec.

Le capitaine C.-V. Carlson, commandant de la compagnie de Balcombe, a affirmé qu'au cours de manoeuvres militaires au camp Wainwright, Alberta, en juin dernier, il avait vu Balcombe en possession de deux couteaux. L'un était un couteau de chasse et l'autre un stylet à double tranchant. Il a ajouté que les deux couteaux étaient disparus de l'équipement de Balcombe lorsque ses effets furent rassemblées et séquestrés après son arrestation.

Le juge en chef, l'hon. J. C. McRuer, qui préside au procès, a vertement critiqué hier un photographe pour avoir pris une photo des membres du jury dans une rue de Cornwall, après leur avoir demandé : "Souriez, messieurs".

"Je crois que c'est tout ce qu'on a demandé aux membres du jury", a déclaré le juge", mais je verrai à ce qu'une enquête se fasse à ce sujet et je veux voir à ce que les jurés ne soient plus importunés dans l'accomplissement de leur devoir"

Il a ajouté qu'il ne tolérerait pas que l'on s'en prenne à la dignité de la justice. Il n'a pas divulgué le nom du photographe.

Dans un mémoire soumis à la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels, le collège des Jésuites a révélé que les dépenses ordinaires avaient augmentées au delà du niveau où il est possible de majorer les frais d'admission.

Le collège, qui dispense un enseignement secondaire et universitaire, aurait "cessé son activité depuis longtemps" si ce n'avait été du coût peu élevé de l'instruction dispensée par les membres de la Société de Jésus, dit le mémoire.

Les éducateurs jésuites sont trop peu nombreux actuellement pour suffire à la tâche. Le coût a augmenté rapidement avec l'embauchage de professeurs laïques.

Le seul octroi fédéral que le collège a reçu à la suite du rapport de la Commission Massey a été de $34,464 en 1952. Les octrois provinciaux annuels ont varié entre $10,000 et $50,000.

Le mémoire ajoute que le collège doit, entre autres choses, construire une nouvelle faculté de sciences, une résidence pour les étudiants ainsi qu'une annexe à la bibliothèque actuelle.

"C'est chose reconnue par les éducateurs aujourd'hui qu'il est impossible de défrayer le coût des bâtisses, de l'équipement, de la modernisation et même de l'entretien avec les seuls revenus ordinaires", dit le mémoire.

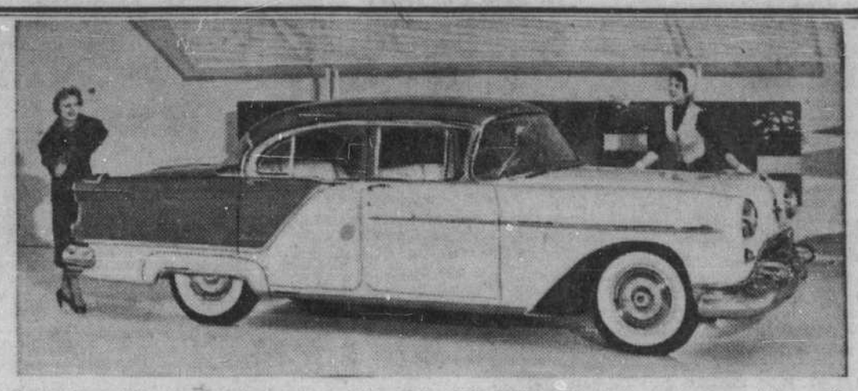
"La plupart des sources privées de revenu supplémentaire sont taries.

"On a suggéré à Loyola d'avoir recours à des campagnes de souscription, de s'adresser aux entreprises commerciales et industrielles, à l'archidiocèse de Montréal et à la cité de Montréal. Il semble qu'aucun de ces organismes ne puisse à l'heure actuelle être regardé comme source d'aide financière. Il reste la possibilité d'une assistance gouvernementale".

Le mémoire a suggéré :

1. Des octrois annuels pour le maintien et l'entretien des universités et collèges en tenant compte du genre des cours et de leur contribution à la province.
2. Des bourses gouvernementales aux étudiants.
3. Des octrois spéciaux aux collèges pour l'expansion nécessaire.
4. Des prêts à bas taux d'intérêt financés par le gouvernement ou ayant une garantie du gouvernement.
5. Des bourses spéciales pour les professeurs afin de les aider à faire des études avancées.

Les chutes Kakabeka, près de Port-Arthur, sont hautes de 130 pieds et larges de 400.



La gracieuse silhouette du sedan quatre portières Oldsmobile "98" de 1954 résulte du changement de modèle le plus complet dans l'histoire d'Oldsmobile. Les ailes avant de coupe particulière et le nouveau thème de peinture deux tons sont des caractéristiques tout à fait nouvelles. La hauteur hors tout de la voiture est de 60.5 pouces, mais le châssis redessiné maintient encore un dégagement suffisant au-dessus de la route. Le capot et le pont arrière de l'Oldsmobile 1954 présentent des contours plus bas, et le pare-brise panoramique a une superficie de glace de 1104 pcs crs. La superficie totale des glaces a été accrue de 278 pcs crs par rapport aux modèles 1953. L'empattement de la "98" a été porté à 126 pouces pour améliorer la tenue de route, mais la longueur hors tout de 214 pouces est à peu près la même qu'en 1953. La richesse des draps qui recouvrent les coussins de caoutchouc-mousse crée une atmosphère de luxe. La "98" est commandée par un moteur "Rocket" plus puissant: 185 C.V., avec rapport de compression de 8.25 à 1.

ST-ZACHARIE

Va-et-vient

Mme Romuald Gauthier, M. et Mme Léonard Guimont, de Ste-Apolline, ainsi que M. et Mme Paul Guimont, de St-Paul du Buton, chez M. Laurédan Bouchard, récemment.

M. et Mme Philippe Cloutier de St-Evariste ont assisté aux funérailles de M. Paul Tanguay.

M. et Mme Thomas Guimont, de Portland, Maine, chez M. Laurédan Bouchard.

M. Noël Bisson de St-Césaire, dans sa famille, à Noël.

M. et Mme Yvon Fortin et leur fils Gaétan, de Ste-Marie, chez M Dominique Lacasse, récemment.

M. et Mmes Albert et Gérard Dupont de Sherbrooke, chez M. Edouard Larivière.

Mlle Marguerite Larivière, chez sa soeur, Mme Lucien Charlifour, de Montréal.

M. Maurice Bédard de St-Côme, chez M. Edouard Larivière.

Mmes Albiny et Achille Gagné, Julien Allen, Bertrand Lacasse, M. et Mme Charles Breton, à Québec en voyage d'affaires.

Mlles Jacqueline et Gisèle Fortier, Yvette Roy, Thérèse et Jeanne-d'Arc Gagné de Montréal, dans leurs familles à l'occasion des fêtes.

M. Albert Morin, à Montréal dernièrement.

A un autre demi-siècle de succès !

Nous fêtons aujourd'hui la Succursale de Québec Est de la Canada Life, qui célèbre sa 50e année comme Bureau de Succursale. Ce fut le 24 février 1904 que le bureau de la Compagnie à Québec fut promu à la position de pleine Succursale et la prévoyance de ce développement a été tout à fait justifiée comme le démontrent les résultats accomplis pendant ces années.



L'année après la fondation de la Canada Life en 1847, la Compagnie émit sa première police à un résident de cette province — connue alors comme le Bas-Canada. A cette époque, la Canada Life était la seule compagnie d'assurance-vie canadienne — une distinction dont elle a jouit pendant presque 20 ans.



En tant qu'un jeune centenaire robuste, nous saluons les résidents de la Province historique du Canada pour la confiance qu'ils ont manifestée envers notre Compagnie, laquelle a assisté matériellement au placement de la Canada Life parmi les premiers dans son domai

THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

Une Compagnie Moderne — Ancienne de 100 ans et plus

SUCCURSALE DE QUEBEC EST
105, Côte de la Montagne, Québec
Edgar Cooney, Gérant

W. Brodrique, Surveillant
P. Kègle, Gérant de District, Trois-Rivières
L.-P. Bélanger, Chicoutimi
L. Gravel, Chicoutimi-Nord
A. Ouellet, Rivière-du-Loup
P. Veilleux, St-George de Beauce
E. Bourget, New Richmond
A. Lachance, St-Gédéon
P.-E. Bureau, Courville
B. Lachance, Québec
S. Lagueux, Québec
J.-M. Lessard, Jonquière
Jean Levert, Gérant de District en Assurance Collective.
R. Labonté, Gérant de District, Chicoutimi
A. Macdonald, Québec
M. Nadeau, Château d'Eau
P. L. O'Connor, Kénogami
J.-B. Richard, Cap-de-la-Madeleine
E. Scullion, St-Joseph d'Alma
L. Thomas, Québec
J.-P. Walsh, Shawinigan Falls
M. G. Walsh, Shawinigan Falls

LE SAINT — *par Leslie Charteris*



LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*



Les marchés aux bestiaux

Montréal. (PC) Sur les marchés aux bestiaux de la métropole, les quelques bovins offerts en vente ce matin s'échangeaient à des prix à peu près stables comparativement à ceux payés mardi.

Des bouvillons de qualité moyenne à bonne ont rapporté $16.50 à $18.50; les communs, $11. à $16. Quelques taures de qualité commune et moyenne se sont vendues $12 à $13. Les bonnes vaches valaient $11.50 à $12, les communes $7 à $10.

Les veaux de lait de bonne qualité et de choix ont été acquis pour $26 à $28 cependant que les veaux de qualité moyenne et commune ont rapporté $15 à $24, soit $1 à $2. de moins que mardi.

Les porcs de catégorie A se vendaient $35.50 et les truies: $26.

Les arrivages pour la journée de mardi ont été les suivants: 272 bovins, 39 agneaux et moutons, 1,002 porcs et 503 veaux.

Les arrivages de ce matin se chiffraient par 46 bovins, 66 veaux et 33 porcs.

x x x

Toronto, (PC) — Les bouvillons de qualité et les taureaux lourds et de bonne qualité étaient en demande hier aux cours à bestiaux de l'Ontario. Les bovins pour l'abattage et de commune et moyenne qualité s'écoulaient lentement à des prix stables. Les arrivages comprenaient 1,180 bêtes à cornes, 510 veaux, 330 porcs et 60 moutons et agneaux. Il y avait un report de 1,500 bovins provenant de la séance précédente.

Les bouvillons de choix se cotaient à $18.00-19.00, les bons bouvillons à $17.00-18.00, les moyens à $16.00 et plus, les bonnes taures à $15.50-16.50, les moyennes à $14.00 et plus, les bonnes vaches à $11.00-12.00, les très communes à $7.00 et plus, les taureaux lourds et de bone qualité à $12.00-13.50, les antenais engraissés et de bonne qualité à $19.00-20.00 et quelques sujets de long engraissement et de bonne qualité à $16.00-17.00.

Les bons agneaux se vendaient $23.00; les agneaux lourds et de bonne qualité, $16.00-20.00 et les moutons, $15.00-20.00.

Le prix du sucre subit une baisse

Montréal, (PC) — Une baisse du prix du sucre granulé vendu dans des sacs de papier a été annoncée hier par les principales raffineries de sucre. La réduction s'établira à 25 cents par 100 livres de sucre granulé. La St. Lawrence Sugar Refineries Ltd., Atlantic Sugar Refineries et la Canada & Dominion Sugar Co. Ltd. ont annoncé qu'à compter d'hier, le prix du sucre passerait de $7.70 à $7.45 le cent livres. On fait remarquer que c'est la 16e baisse consécutive dans les prix du sucre depuis septembre 1951, alors qu'un sac en papier de 100 lbs de sucre granulé coûtait $10.65.

Le change étranger

Montréal (PC) Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché :

Etats-Unis (dollar)	$0.96 17-32
Royaume-Uni (sterling)	2.71⅝
Belgique (franc)	0.0194⅞
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1353
Danemark (couronne)	0.1408
France (franc)	0.0027¾
Hollande (florin)	0.2566
Norvège (couronne)	0.1361
Suède (couronne)	0.1878
Suisse (franc)	0.2265

Un emprunt de la Nouvelle-Ecosse

Toronto, (PC) — Une nouvelle émission de $8 millions d'obligations de la Nouvelle-Ecosse est offerte par un puissant syndicat de maisons de placement et de banques. Les titres portent intérêt à 3 3-4 pour cent et ils sont offerts à 99 et l'intérêt couru pour rapporter environ 3.83 pour cent. Ils sont datés du 15 mars 1954, arrivent à maturité le 15 mars 1970 et sont remboursables au pair à n'importe quelle date le ou après le 15 mars 1968.

Le syndicat est dirigé par Wood, Gundy & Co., Ltd., la Banque de Montréal et Cochran, Murray & Co., Ltd.

Au marché de l'or

Paris, (PC) — Les prix des matières d'or ont subi une légère baisse hier sur le marché libre en France. Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 2,920 francs, soit une baise de 10 francs depuis lundi. L'Aigle, pièce d'or américaine de $10 a perdu 20 francs à 7,040 francs.

Londres, (PC) — Le prix de l'or était inchangé à $35.10 l'once en monnaie américaine, hier, sur le marché libre en Europe.

Offre prolongée de Dominion Tar

Dominion Tar & Chemical Company, Limited annonce à la Bourse de Montréal que l'offre faite par la compagnie aux détenteurs d'actions "A" et "B" de The Cooksville Company, Limited sera valable jusqu'au 22 mars 1954.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal. (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place, se cotait à 61 cents la livre, prix offert.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A, extra-gros, 46 cents la douzaine; gros, 45; moyens, 44; petits, 42; catégorie B, 38¢ catégorie C, 33.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression (en barils) 8 1-2 cents demandé; procédé de pression (en sacs), 8 1-2 demandé; procédé centrifuge (en barils), 10 1-4 cents.

Marché de Québec

Le marché des oeufs est demeuré inchangé ce matin dans notre ville. Selon le service fédéral des marchés, les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : Catégorie A, extra-gros, 52 cents la douzaine; gros, 51; moyens, 49; petits, 47; catégorie B, 44; catégorie C, 39.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient à peu près stables hier sur les marchés de gros libres. Les offres et la demande étaient passables. Le prix du beurre était inchangé.

Vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants, les oeufs en cartons étaient inchangés ou 1 cent la douzaine meilleur marché. Le prix du beurre enveloppé était inchangé.

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: — En caisses gratuites: Catégorie A, extra-gros, 47 cents la douzaine; catégorie A-Gros, 46 cents; A-Moyens, 45; A-Petits, 43; catégorie B., 39; catégorie C., 34. Arrivages: 396 caisses.

BEURRE: — Prix du gros, admissible, 61 1-2; arrivages courants beurre du Québec, 61; première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62 1-2 — 63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 31 1-4 ;coloré 31 1-4, F.A.B. fromagerie; blanc du Québec, 31½, coloré, 31 3-4; F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 32 3-4; coloré de l'Ontario, 32 3-4; pour le blanc du Québec, 32 1-2; pour le coloré, 32 3-4. Aucun arrivage.

Les prix du fromage du Québec sur une base nominale .

POMMES DE TERRE: — No 1 (petites quantités vendues aux prix de gros) — Nouveau-Brunswick, les 50 lbs, $0.68-0.70; les 10 lbs, $0.16½-0.18; les 75 livres, $1.00-1.05; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.10-1.20; les 10 livres, $0.18-0.19; les 50 livres, $0.72-0.75.

Le dollar canadien

New-York (PC) Le dollar canadien était à la hausse de 3-64 de cent et primait par 3 45-64 pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling valait $2.81 13-32, un déclin de 3-32.

x x x

Montréal (PC) Le dollar américain s'escomptait par 3 9-16 pour cent par rapport à la devise canadienne, annonçait la Banque du Canada, à midi h.n.e. La cote de mardi midi était de 96 1-2. La livre sterling valait $2.71 3-8 contre $2.71 9-16.

Les exportations des bestiaux

Ottawa. — Les exportations de bestiaux pour la semaine terminée le 13 février, vers les Etats-Unis comprennent 356 bovins de boucherie et 697 bovins laitiers et de race; les expéditions depuis le 1er janvier sont les suivantes: bovins de boucherie, 3,580; bovins laitiers, 3,348; veaux, 78; porcs, 985, et moutons, 68.

Les exportations de viandes habillées vers tous les pays pour la période 1er janvier - 13 février se chiffrent ainsi — (chiffres de 1953 entre parenthèses): boeuf: 1,794,954 (1,582,459) livres; porc: 4,308,475 (2,889,068) livres; mouton et agneau, 2,343 (3,945) livres.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal. (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. —Etain $91.75; zinc prime western, $11.00; zinc de haute qualité, $12.35; zinc de qualité spéciale, $12.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cent, $25.50; plomb, $14.00; cuivre, $30.95 (prix nominal).

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $9.50; zinc de haute qualité, $10.85; zinc de qualité spéciale $11.00; plomb, $12.50; cuivre, $28.95 (prix nominal).

Lots formant cinq tonnes: —Etain $88.75; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Nommé gouverneur de la Bourse

Le brigadier James B. Weir, président, annonce la nomination de M. F. Ronald Graham Jr. comme membre du bureau des gouverneurs de la Bourse de Montréal.

M. Frank L. Stuart, membre du bureau des gouverneurs a été nommé secrétaire-trésorier de la Bourse.

Revue des marchés mobiliers

Changements minimes dans la métropole — Lente baisse à Wall Street — Pas de tendance décisive à Toronto.

A MONTREAL

Montréal (PC) Le marché était stable ou irrégulièrement à la hausse à l'ouverture de la Bourse de Montréal aujourd'hui. L'allure était calme.

Noranda gagnait 1-2 à 61 et 1-4 de point allait à Aluminium à 49 3-4, à Asbestos Corporation à 25 3-4, à la Banque Royale à 41.

B. C. Power, Canada Iron, Dow Brewery, International Nickel, International Utilities et Powell River étaient stationnaires.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Le marché était calme et à la baisse à la Bourse de New-York aujourd'hui.

Presque toutes les catégories participaient au mouvement de baisse mais les pertes ne s'exprimaient jamais par plus d'une fraction. Les gains étaient minimes.

Kennecott a annoncé des réductions de production dans deux mines et American Smelting annonce une production réduite de zinc raffiné. Les deux titres étaient à la baisse d'une fraction.

Les chemins de fer et les services publics étaient assez stables mais les aciers et les véhicules-moteurs étaient pour la plupart à la baisse.

Dow Chemical, General Electric, Boeing, U. S. Steel, General Motors et United Aircraft fléchissaient.

New-York Central, Pennsylvania Power and Light, Union Pacific, American Telephone, Phelps Dodge, Sears Roebuck et Radio Corp étaient à la hausse.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les prix étaient mixtes à l'ouverture de la Bourse de Toronto aujourd'hui.

Les titres industriels enregistraient peu de changement : les denrées alimentaires, les alcools, les aciers et les services publics étaient mixtes et les transactions peu nombreuses. Les papiers étaient légèrement à la hausse et les banques manifestaient de la fermeté.

Les pétroles de l'ouest fléchissaient légèrement avec Home à la baisse de 15 cents.

Les valeurs d'uranium et les métaux communs de la région de Bathurst étaient mixtes. Plusieurs titres enregistraient de nouveaux bas mais un certain groupe suivait la hausse de 10 cents enregistrée par Chimo.

Les titres aurifères étaient calmes et les principaux métaux communs fléchissaient légèrement. Les titres à bon marché et les valeurs de la région de Manitouwadge étaient presque stationnaires.

LES OBLIGATIONS

Montréal (PC) Les émissions à long terme du gouvernement canadien et les récents emprunts du Québec et du Nouveau-Brunswick semblaient vouloir se raffermir aujourd'hui sur le marché des obligations. Les échanges étaient modérément actifs. Sur la liste industrielle, les affaires se déroulaient lentement et les cours étaient inchangés.

New-York, (PA) Le marché des obligations équilibrait gains et pertes ce matin. La plupart des bons du gouvernement américain étaient stables alors que les obligations étrangères libellées en dollars étaient étroitement irrégulières.

A WINNIPEG

Winnipeg. (PC) La demande commerciale était limitée dans les premières transactions aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg. Il y eut cependant quelques achats des exportateurs sur le marché de l'orge.

A 11 heures a.m., les prix des options étaient les suivants :

Avoine de mai	$0.72⅛
Orge de mai	0.92⅛b
Orge de juillet	0.89¾
Orge d'octobre	0.89¼a
Seigle de mai	1.02⅜b
Seigle de juillet	1.01⅜b
Seigle d'octobre	1.02⅞b
Lin de mai	2.98½
Lin de juillet	2.90⅜b

A CHICAGO

Chicago. (PA) Les prix du blé et des fèves soya manifestaient de la fermeté ce matin à la Bourse des grains de Chicago. Toutefois, les affaires semblaient moins actives que les jours précédents. Le blé pour livraison en mars se cotait à $2.16¼-⅜ le boisseau. Le maïs de mars se vendait $1.51⅜.

Rapport annuel des compagnies Fraser

Plaster Rock, N.-B., (PC) — L'accroissement des ventes de Fraser Companies Ltd., manufacturiers de pâtes et papiers, a été neutralisée par l'escompte sur le dollar américain, d'où une diminution dans les profits nets de cette entreprise en 1953. Les profits nets sont tombés à $2,973,740 ou $1.30 par action, contre $3,455,575 ou $1.52 l'action en 1952. Le fonds de roulement de la compagnie est passé de $10,378,321 à $10,941,924.

L'Anglo Pulp émet des actions

Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'à la fermeture, le 15 février courant, 214,271 actions ordinaires de la compagnie avaient été émises en faveur des actionnaires de Dryden Paper Company Limited, en vertu d'une offre d'achat des titres de cette compagnie, en date du 5 octobre 1953. On compte 235,729 actions au trésor et 1,264,271 actions courantes.

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires:

SUCRE, domestique contrat No 6 de mai	0.0569-70
SUCRE, mondial, contrat No 4 de mars	0.0342
SUCRE, mondial, brut marché courant, nominal	0.0622
CAOUTCHOUC, brut contrat de mars	0.1970-73
CAOUTCHOUC brut, feuilles fumées & nervures marché courant, No 1, nom.	0.19¾
CAFE, marché courant Santos, No 4 nominal	0.8150
CAFE, SANTOS No 4 "S" contrat de mars, nominal	0.8056
CACAO, contrat de mars	0.5371
CACAO, marché courant "accra" nominal	0.57¼
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis	7.75
COTON, contrat de mars la balle	34.38-39
COTON, "middling" marché courant, nominal	35.15
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de mars, off.	0.1481
PEAUX brutes, la livre contrat d'avril	0.1453
PEAUX, légères de vaches marché courant	0.1350-0.14
LAINE, contrat de mars	1.4680
LAINE, certif., marché courant, nominal	1.47
LAINE, Tops, contrat de mars, off.	1.9020
LAINE, "Tops" certif., marché courant, nominal	1.91
ETAIN, contrat de mai, off.	0.82
ZINC, contrat de mars off.	0.0867
PLOMB, contrat de février	0.1195
CUIVRE, contrat de février, off.	0.2835
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F. à New-York	2.84
MAIS, No 2 jaune, C.I.F. à N.-Y.	1.81⅛
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F. à New-York	0.96⅜
SEIGLE, No 2 américain F.O.B. New-York, en charges de wagons	1.63
ORGE, No 2 fourragère, domestique, C.I.F., à N.-Y., nominal	1.22
FEVES SOYA, No 1 jaune à Toledo, Ohio	3.25½-3.26½
HUILE, tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre	0.13⅛
SAINDOUX: midwest, prix nominal	0.17

Atmosphère de la Bourse de Londres

Lontres (Reuters) Le marché était calme aujourd'hui à la Bourse de Londres et les fluctuations de prix étaient très étroites.

Les obligations garanties par le gouvernement étaient légèrement à la hausse.

Parmi les valeurs étrangères, les Allemandes enregistraient des gains minimes au début mais par suite d'un mouvement de liquidation elles les perdaient durant l'après-midi. Les titres de l'Europe centrale attiraient l'attention des spéculateurs: les valeurs polonaises enregistraient des gains minimes et les japonaises tendaient à la fermeté tandis que les chinoises fléchissaient.

Les valeurs industrielles étaient mixtes et un mouvement de liquidation faisait fléchir les magasins de détail et les tabacs. Les avionneries et les accessoires électriques étaient en demande. Les compagnies de navigation étaient irrégulières.

Tendance des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné hier de 0.16 point à 172.98.

Un aperçu des prix de gros

Montréal. — Voici les prix de gros dans la métropole tels que fournis par la Presse Canadienne:

Blé Northern No 1	$1.79
Blé Northern No 2	1.75
Blé Northern No 3	1.71
Blé Northern No 4	1.65

le boisseau entreposé à Fort-William, Ont.

Farine de blé du printemps

Première patente	5.75
Seconde patente	4.90

Enrichie, le sac, en charges de wagons. Sur rails, moins 1% au comptant.

Grains moulus à engrais

Son	$60.25
Gru rouge	60.25
Gru blanc, extra la tonne, sujet à un escompte de 25 cents.	62.25
Avoine broyée, sac de 100 lbs, livrée au commerce	3.10
Avoine "Plain"	2.80
Foin pressé No 2 "Timothy" la tonne	30.00
Paille	20.00

VOLAILLES

Dindes, catégorie "A"	0.63
Dindes, catégorie "B"	0.57
Dindes, catégorie "C"	0.42
Poulets, catégorie A-Lait	0.54
Poulets, catégorie "B"	0.46
Pour des sujets de 5 lbs et plus:	
Volailles "A"	0.42
Volailles "B"	0.40

Les prix des volailles représentent des prix de gros pour des oiseaux non emballés. Pour les prix de gros des volailles emballées, on doit ajouter deux cents

OEUFS EN CARTONS

Catégorie "A" gros	0.54

L'EXPLOITATION DES MAGASINS DE DETAIL

Proportionnellement aux ventes, les profits nets d'exploitation des magasins de produits alimentaires indépendants du Canada se sont maintenus au regard de 1950, d'après le relevé biennal du Bureau fédéral de la statistique sur cinq commerces d'alimentation (épiceries, épiceries-boucheries, boucheries, fruits et légumes et confiseries).

Les épiceries et les épiceries-boucheries ont réalisé un profit brut moindre, mais en réduisant les dépenses, elles ont gardé la même marge de profit net d'exploitation, proportionnellement aux ventes nettes. Le contraire s'est produit dans l'exploitation des magasins de fruits et légumes; les profits bruts, proportionnellement aux ventes, sont demeurés les mêmes, mais les profits nets d'exploitation ont accusé une légère baisse au regard du rapport de 1950.

Pour ce qui est des confiseries, la majoration a été plus forte, mais les dépenses ayant augmenté, la proportion du profit net d'exploitation fut égale à celle de 1950. Les boucheries ont déclaré une majoration supérieure à celle de deux ans plus tôt et une partie seulement de cette avance a été absorbée par l'accroissement des dépenses d'exploitation. Ainsi, elles sont le seul genre de commerce à enregistrer une augmentation des profits nets d'exploitation.

Les profits nets d'exploitation des épiceries représentaient 5.2 p. 100 des ventes nettes, soit une proportion égale à celle de 1950 mais inférieure à celles de toutes les années antérieures, sauf 1938, tandis que les profits bruts se sont établis en moyenne à 13.8 p. 100 des ventes nettes contre 14.4 p. 100 en 1950; c'est la plus faible proportion enregistrée depuis 1938. Les profits nets des épiceries-boucheries, établis à 4.1 pour cent des ventes nettes, sont au même niveau qu'en 1950 et 1938, les profits bruts, à 14.6 p. cent sont inférieurs aux chiffres de 1950 (14.9 pour cent) et de 1938 (17.4 pour cent).

Les boucheries ont déclaré un profit net moyen de 6.1 p. 100 des ventes nettes contre 5 p. 100 en 1950, soit le plus fort depuis 1938 (5.6 p. 100). Les profits bruts de ces établissements ont été de 17.5 p. 100 des ventes nettes en 1952 contre 16.1 p. 100 en 1950 et 22.4 p. 100 en 1938.

Les magasins de fruits et légumes ont déclaré des profits nets de 5.6 p. 100 en 1952, contre 5.9 p. 100 en 1950, tandis que les profits bruts sont demeurés au même niveau proportionnel de 17.5 p. 100. Les confiseries ont obtenu des profits nets de 7.5 p. 100 (tout comme deux ans plus tôt), tandis que les profits bruts ont augmenté de 18.2 à 18.8 p. 100.

Le renouvellement des stocks des épiceries s'est établi durant les deux ans à 10.1 fois en moyenne par année contre 10.9 fois en 1950, celui des épiceries-boucheries à 13.8 fois contre 13.9 celui des boucehries à 39.1 fois contre 43.4 fois, celui des magasins de fruits et légumes à 18.4 fois contre 18.8, tandis que les confiseries ont renouvelé leur stock 12 fois en moyenne contre 11.3 fois en 1950.

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.
Séance du 23 février 1954

Titres	OFF.	DEM.
x Affiliated Fund Inc Com	5.03	5.45
x Amn Business Sh	4.10	4.37
Balance Fund	3.83	4.21
x Boston Fund Inc	24.02	25.97
x Bullock Fund Ltd	24.22	26.53
CDN Invest Fund	6.15	6.75
Canafund Co Ltd	23.99	25.07
Commonwealth Inter Cor	5.06	5.56
Corporate Invest	5.27	6.27
x Dividend Shares	1.91	2.10
x Eaton & Howard Bal Fund	33.68	34.94
x Fundamental Invest Inc	20.27	22.21
x Group Secs - Auto Sh	6.96	7.63
x Do Rail Shares	4.28	4.70
x Do Steel Shares	7.16	7.85
x Incorporated Invest	10.83	11.71
Inter-Amn Invest	10.54	11.58
Invest Mutual of Canada	6.63	7.17
x Keystone Custodian B-1	26.80	27.97
x Do B-2	24.79	27.04
x Do B-3	18.27	19.94
x Do B-4	10.84	11.83
x Do K-1	17.38	18.96
x Do K-2	8.47	9.25
x Do S-1	12.16	13.27
x Do S-2	9.19	9.93
x Do S-3	8.45	9.22
x Do S-4	6.48	7.08
Leverage Fund	3.69	4.05
x Mass Invest Trust	20.62	22.29
x Do Growth Stock	18.29	19.77
Mutual Accumulating F	3.86	4.19
Mutual Income Fund	3.50	3.80
Resources of Canada	4.96	5.45
Supervised Growth F	2.00	2.02
x Do Income Fund	3.97	4.01
Timed Invest Fund A	4.50	b-4.50
x Wellington Fund Inc	20.88	22.77
COMPAGNIES DE PLACEMENT		
Diversified Inc Shs Se B	2.35	2.55
x North Amer Tr Sh (1955	5.88	....
x Do (1956)	2.77	....

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 23 février 1954

Titres	OFF	DEM.
Algoma Cent & Hud B Rly C	12½	13½
Ang Can Tel A	11	12
Ban d'Economie de Qué	24	..
Ban Provin du Can	15½	16½
Briqueterie St-Laurent	40	..
Con Javelin	2⅛	2½
Citadel Brick Com	5	..
Do $5 P	1	..
City Gas & Elec Com	¼	1
Credit Foncier France CDN	150	..
Dupuis Frères PPD	15½	17
Guarantee Co of Na	380	..
Do 20 PC Paid	76	..
Hud Bay Co	13¼	14¼
La Laurentienne Cie Ass Vie	37	..
La Prévoyance Cie d'Ass	18½	..
La Sauvegarde Cie Ass Vie	25	..
Les Prévoyants du Canada	105	..
La Solidarité Cie Ass Vie	29	..
Manufacturers Life	70	..
Prudential Trust	16	18
Québec Apartments Com	14	..
Soc d'Adminis & Fiducie	39	43
Sun Life Ass Co	154	160
Trust Gen du Canada P	98	..

United Bond & Share 17½ ...
a-moins et b-plus commission de la Bourse
x en monnaie américaine.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation Limited et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 23 FEVRIER 1954

Obligations du Dominion	Off.	Dem.
3% perps	87	89
3¾ jan 1973-78	101	102
2 déc. 1954	99⅛	100⅛
2¼ juil 1/56	98⅛	99⅛
2¾ juil 15/68	92	93
3¼ juin 1956-66	98¼	99¼
Emprunts de guerre		
3/64 (2nd V)	100⅝	101¼
3/66 (3e V)	100⅛	101⅛
3/67 (4e V)	99	100
3/59 (5e V)	98	99
3/60 (6e V)	97⅞	98¾
3/62 (7e V)	97½	98½
3/63 (8e V)	97	98
1/66 (9e V)	95	96
Garanties par le pays		
C N R 2/84-59	98	99
C N R 3/61-66	95	..
C N R 2¾/67	91½	..
C N R 2¾ 72-74	100⅛	101⅛
Provinciales		
B C 3/60	93	..
Man 3½/63	93	95½
Man 3/68	89	..
Man 4/69	99	100
Man 4¼/68	101½	102½
N B 3/59	94	..
N B 2¾/67	85½	..
N B 3½/70	91¼	..
N E 4¼/69	101½	102½
N B 4½/69	101¾	..
Newfld 3¼ 57	95	..
Newfld 3/58	93¾	..
Newfld 4¾/64	102½	..
Newfld 3¾/65	92½	..
N E 3¼/65	93	..
N E 2¾/66	87	..
N E 3/68	83¾	89¾
N E 4¼/69	101	102
Ont H 3/73	89	90
Ont H 4/67	99¾	100¾
Ont H 4¼/67	100¼	..
Ont H 4¼/69	102	..
Ontario 4/59-61	100¾	101½
Ontario 3/62-65	92¾	93¾
Ontario 4/68	100½	101½
Ontario 3/70	90	..
Ontario 3/77	86¾	..
Ontario 3½/62	97¾	98¾
Ontario 4/72	100	..
P E I 2¾/62	90½	..
P E I 3/63	90½	91½
P E I 4¼/67	100	..
P Qué 3½/57	99	100
P Qué 3/58	96¼	97¼
P Qué 3½/60	98½	..
P. Qué 3¾-67	98½	99
P Qué 3/62	94	..
P Qué 3/70	89	..
P Qué 4/62	100½	..
Que H 3/60	95	..
Qué H 3/66-73	88	..
Que Hy 4/62	100¼	..
Q M C 2¾/57	96	97
QMC 3/62	92	..
Q M C 3/72	85½	..
QMC 3¼/66	91	..
QMC 3½/72	88	..
Sask 3¼/62	92½	..
Sask 3¼/65	96	98
Sask 3½/68	92½	..
Municipales		
Montréal 3/60	92¾	..
Montréal 3/64	89	..
Montréal 3/68	86	..
Montréal 3/70	85	..
Montréal 3/72	83¾	..
Québec 3¼/61	91	..
Québec 3½/64	90	..
St John 3½/72	89	..
St John 3½/68	86	..
Tr Riv 5½/63	103½	..
Toronto 3/67	87	..
Winnip 2¾/66	86	..
Vancou 3½/75	84½	..
Transports		
Algoma C 5/52	136	137
Can SS 3½/57	96½	98¾
Can SS 4/66	97¼	99¼
Utilités		
Ava Tel 4½/66	88½	..
Bell Tel 3/77	85½	..
Bell Tel 3¼/73	88¾	90½
Bell Tel 4½/67	101½	102½
Braz Tr 4¾/70	80½	82½
BC Elec 3¼/67	88½	..
BC Elec 3¾/68	92¾	..
BC Elec 4¾/77	100½	101½
B C Tell 4/62	95½	98½
Calg pr 3¼/72	88½	..
Can Elec 4/68	89½	..
Gat Pw 3¼/70	90½	92
G Lake 3½/69	86½	88½
GL Pow 4½/69	93½	..
L StL p 3¾/65	91½	..
Mc Lar p 3/69	86	88
Mar El 4½/56	99	..
Mex Lgt 5/75	78	80
M Tra B 5/55	100	101½
Nfld Lt 3½/66	87½	..
N F L&P 5/72	99	..
Nor QP 4½/67	93½	95
Ont Val 3¼/71	90	..
Pow Cp 3½/67	88½	..
Que Pow 3/62	92	..
Shawin 3/61	93½	95
Shawn 3½/70	94½	..
Shawn 3/71	88	..
Shawn 3½/71	93	..
St M P 3¼/70	88	90
Win E 3¾/71	93	..
Win E 4/71	96	..
Immeubles		
Alex Bldg 6/62	109½	..
Balfour 4/63	78½	..
Dom Sq 4/59	98	..
Eaton Ry 3½/68	89½	93
Eaton R 5/73	102½	..
Glen Inv 5/59	129½	..
Hil Lasal 5/65	73½	..
Ld Nelson 4/67	77½	..
M Ap 1 4½/64	93½	..
Do 2nd 4½/54	95	..
Morgan 2¾/67	88½	..
Industrielles		
Abitibi 3½/67	96½	..
Alumin 3½/71	93½	95½
Barrue 5/56	94½	96½
BA Oil 2¾/57-68	90¼	92¾
Br Hen 4/61	75	85
Br Hend 5/63	80	85
BC Forest 4/68	88½	..
BC For 4½/68	94½	97½
Bw Nfd 3½/68	88	90
Burns 4/63	96	97½
C Brew 3½/67	88½	..
C Brew 4/69	95	..
C Can 3¾/70	89½	93
C Chem 5¼/71	99	100½
C Celan 2/62	89½	92½
Can Oil 3¼/62	90¾	93¼
Can Oil 5/72	99½	100½
Can Oil 4½/67	94½	..
CW Lumb 4/62	97½	100
Cockshutt 4¼/65	94	96
Col Cel 4½/63	98	98
Col Cel 5/68	98½	100
Col Pap 3½/67	100	..
Cre Fon 3¾/66	88	92
Dom Tar 5/67	100½	101½
Do Tex 3½/59	94½	96½
Dry Pap 4/65	93	96
Dry Pa 5¼/66	99½	100¼
EB Edd 4¾/69	99	101½
Fe Grain 4/64	95	98
Gen Stl 3½/70	89	92
GL Pap 3½/67	96	..
G Plains ¼/65	95	98
Imp Oil 2/69	88	90½
Imp Tob 3/70	86½	89½
Ind Acc 4/69	91	..
Ind Acc 5/70	98	..
Irv Oil 5¼/67	100	101½
Mp L M 3¾/63	93½	97
Massey H 3/66	83½	87½
Massey H 5/67	101	..
McColl 3/71	85	88½
NBS&C 2½/63	93	94
Ogilvie 4/67	91	94
Pag Hr 3½/65	91	93
Penman 3¼/66	88½	92½
Price 3½/66	82	93¼
S Law Co 5/72	101	101¾
Sas Pipe 5/72	101	..
Simps 4¾/73	101	102¼
Steel C 2¾/67	87½	89½
Steinbg 5¼/72	102	104
Trad P 5½/69	101	102
WC Brew 4¼/68	95½	..
Convertibles		
Abitibi 4½/61	100½	101¼
Ajax Pete 5/62	95	98
B A Oil 3½/61	106	109
B A Oil 3½/62	101¾	102¾
B C For 5/62	99	100½
Braz Tr 4½/71	80	82
C Sout O 2/61	99	100
C Brew 4½/61	104	106
C P R 3¼/66	97	97½
C P R 4/69	101	102

—Les crédits des Travaux

(Suite de la dernière page)

pont de Fontainebleau, dans le comté de Wolfe. Il n'obtient pas de réponse, du moins avant l'ajournement de la Chambre.

LES PONTS-ROUTES

M. Cournoyer: Je demande au ministre quelle est la politique du gouvernement. Il y avait des ponts qui avaient toujours été à la charge du gouvernement et le ministère avertit un moment donné les municipalités qu'elles doivent en prendre charge. Ce n'est pas juste.

M. Lorrain: Du temps de nos amis d'en face, il ne se faisait pratiquement rien. Nous entretenons près de 4,000 ponts en bois et nous courons au plus presse. L'an dernier, nous avons construit 188 ponts et nous en avons réparé 697. Si on compare les chiffres, on s'aperçoit que le parti libéral a dépensé en 5 ans $2,100,000 pour des ponts, alors que l'an dernier seulement l'Union Nationale a dépensé $12 millions pour les mêmes fins. Les libéraux dépensaient $400,000 par année pour les ponts et ils ne sont pas encore contents.

M. Cournoyer: Le ministre n'a pas répondu. Le gouvernement libéral, lui, avait une politique de pont bien définie. C'est lui qui a construit les ponts Turcotte, Yamaska et de l'Ile d'Orléans. On ne règlera pas les problèmes en disant ce qui s'est fait au temps de l'Arche de Noé.

M. Lorrain: Il est amusant d'entendre le député de Richelieu. Si on consulte les statistiques, on s'aperçoit que dans Richelieu, de 1939 à 1944, on a dépensé pour construire et réparer des ponts $8,858.40 alors que depuis 1944, en cinq ans, l'Union Nationale a dépensé pour les mêmes fins $343,843. L'Union Nationale a fait pour son comté presque 45 fois plus que les libéraux.

M. Cournoyer: En une seule année, le gouvernement libéral a dépensé $878,000 pour le pont Turcotte.

M. Duplessis: Je n'ai jamais vu autant de contradictions. Le pont d'Yamaska était un pont de peage.

M. Cournoyer: Le peage a ete aboli.

M. Duplessis: Oui. Nous l'avons aboli. On se contredit sans cesse du côté de l'opposition. L'opposition s'est promenée dans la province en parlant de l'édition 1952 du parti libéral et aujourd'hui on défend les anciens régimes libéraux. Nous avons dans le ministre des Travaux publics un ministre dévoué, compétent, honnête, loyal.

M. Cournoyer: Je n'ai pas de leçon de loyauté à recevoir du premier ministre. Je n'ai jamais parlé de l'édition de 1952, mais je ne sais pas si le premier ministre peut en dire autant de 1935-36.

M. Dupré revient à la charge et demande au ministre d'exposer la politique de son ministère au sujet des ponts. Le ministre répond que les libéraux n'avaient jamais rien fait pour les ponts, mais qu'a la veille de l'élection de 1944, ils avaient pris les ponts à leur charge, qu'ils se contentaient ordinairement de donner des octrois de 5, 10 ou 15 pour cent.

M. Dupré: Le ministre dit que les libéraux donnaient de 5 à 15 pour cent. Ils donnaient au moins quelque chose. Aujourd'hui le gouvernement donne zéro pour cent; il remet les ponts aux municipalités.

M. Lorrain Ce sont les amis d'un régime de paresseux et d'insouciants qui donnait $1,257.08 pour les ponts alors que nous donnons $35,000 qui se scandalisent de 4,000 ponts pourris dans la province. On ne peut tout faire à la fois. Nous construisons environ cent ponts par année et en réparons 600. Nous avons consacré $61 millions à ces fins.

M. Dupré : Quelle est la politique du ministre pour les ponts situés sur les routes conduisant d'une municipalité à l'autre ?

M. Duplessis : Le ministre l'a expliqué quinze fois. Il fait pour le mieux. Dans Richelieu, les libéraux ont dépensé $8,000 en cinq ans; et l'Union Nationale $343,000. Dans Verchères, les libéraux ont dépensé $1,200 en cinq ans; et l'Union Nationale $35,000.

M. Dupré : Dans Verchères on avait la politique de ne construire que quand les ponts n'étaient plus en bon état. Il arrive à l'Union Nationale de construire un pont à côté d'un autre. A Beloeil, il existe un pont qui a coûté $500,000 aux libéraux.

M. Lorrain : Nous avons dû dépenser $40,000 dessus.

M. Duplessis : Combien le gouvernement libéral a-t-il retiré de péage au pont de Beloeil ?

M. Dupré : C'est le gouvernement libéral qui a supprimé le péage.

M. Duplessis : C'est nous.

M. Dupré : Ce sont les libéraux . . . Le ministre vante les ponts de l'Union Nationale. Malheureusement un beau matin quand un pont est bâti à la façon de l'Union Nationale, il fout le camp dans la rivière.

Le ministre n'a pas répondu à ma question ? La politique du ministre accorde-t-elle un traitement égal à toutes les municipalités au sujet des ponts ?

M. Lorrain : Ça dépend des circonstances. Il y a 4,000 ponts à reconstruire. On ne peut tous les refaire à la fois. On fait pour le mieux.

M. Dupré : Mais quelle est la politique du ministre ? Dans quelles circonstances paie-t-on dans la proportion de 100% pour la construction d'un pont, ou de 75% ou de 50%.

M. Duplessis : C'est assez. Ça fait vingt fois que le ministre le dit.

M. Dupré : Je veux avoir une réponse du ministre. S'il ne suit pas une certaine politique, qu'il le dise ? Mais puisqu'il ne répond pas, je vais dire comment on procède. L'argent payé par les contribuables de toute la province est distribué dans les comtés amis. Quand un maire a pour ami un organisateur de l'Union Nationale, on lui donne son pont. Sinon, il n'a rien. Tout est une question de patronnage. Un gouvernement qui veut faire son devoir 100% n'a pas le droit de prendre ainsi l'argent du peuple pour le distribuer seulement à ses amis politiques, aux paroisses où il compte des amis politiques.

M. Lorrain : Je proteste. Nous procédons en commençant par ce qui est le plus urgent. Cet été nous avons réparé pour $30,000 un pont à Beloeil et pour $10,000 un autre à Varennes, $40,000 de travaux pour le comté du député alors qu'en 5 ans, le gouvernement libéral n'avait dépensé dans ce même comté que $1,225.

M. Dupré : Parfois on est forcé d'exécuter certains travaux. Les travaux faits à Beloeil comme à Varennes étaient obligatoires pour conserver les ponts. Celui de Varennes s'était affaissé de 3 à 4 pieds un beau matin.

Combien le ministre a-t-il dépensé dans le comté de Papineau en 1952-1953 ?

M. Lorrain : Il n'y a rien de caché. On peut le trouver dans les Comptes Publics.

M. Johnson, député de Bagot : Tout le monde a compris la politique du ministre. Il va au plus urgent. Le député de Verchères veut donner l'impression que le ministre ne construit des ponts que dans les paroisses dévouées à l'Union Nationale.

Mais l'an dernier, en 1953, l'Union Nationale a construit dans Bagot un pont dans une paroisse où son candidat n'avait pas obtenu la majorité aux dernières élections.

Dans une paroisse, celle de mon adversaire de 1952, où le conseil était libéral aux élections, nous avons construit un pont en 1951 et un autre pont en 1953.

Par contre, toujours dans mon comté, continue M. Johnson, deux maires bleus ont reçu en septembre ou en octobre des lettres du genre de celles dont a parlé le député de Verchères, et disant que les travaux à faire à des ponts devaient être exécutés par les municipalités. Pourtant le gouvernement avait entretenu ces ponts jusque là. Les maires ont compris : le ministre ne peut pas tout faire la même année.

M. Dupré : Le tout s'explique : le ministre était certain que les maires bleus voteront pour l'Union Nationale alors que les autres il faut se les gagner. Le ministre pourrait au moins entretenir les ponts en question.

M. Sauvé : Il y a une heure que le député parle.

M. Dupré : En 1952-1953 on a dépensé dans Papineau $471,000. Ça fait une petite différence avec les $40,000 de Verchères.

LE Dr GERARD NOEL

Le député (L) de Frontenac dit à son tour que dans son comté, un pont d'une centaine de pieds, sur une route très importante, entre Lambton et Disraéli, pont qui a toujours été entretenu par le gouvernement, ne l'est plus depuis quelques mois. Les contribuables ont reçu l'avis du ministère des Travaux publics que ce pont était à la charge de la municipalité. Pourtant, dit le Dr Noël, il s'agit d'une route d'une grande importance et on ne peut mettre ça à la charge d'une seule municipalité.

Le Dr Noël fait les mêmes remarques pour le pont situé entre St-Daniel et Thetford, "où deux accidents mortels sont arrivés cet hiver" et qui "aurait besoin de réparations". A son tour, le Dr Noël demande à l'hon. Roméo Lorrain quelle est la politique du gouvernement en matière de ponts sur les grandes routes en campagne. Les maires et les citoyens des paroisses ont droit de connaître cette politique dit-il. Ça leur éviterait de faire des pèlerinages inutiles. Qu'on dise le pourcentage, suivant la longueur, la largeur du pont, l'importance de la route, car actuellement, c'est véritablement une politique arbitraire. J'ai écrit pour ces ponts au ministre et je n'ai jamais eu de réponse.

M. Duplessis : La partie rurale du comté de Frontenac a donné une grosse majorité à l'Union nationale, le député a été battu par les paroisses rurales et il a été élu par la ville de Lac Mégantic. Les paroisses ont voté pour le gouvernement et il n'y a certainement pas de politique. Le pont entre Disraéli et Lambton est un pont municipal et le gouvernement n'a jamais pris à ses charges tous les ponts de la province et il ne peut pas le faire. Le ministre a dit ça 50 fois et il l'a dit par lettre aux municipalités.

Le Dr Noël : Le premier ministre veut faire une disgression. Je lui dirai alors que j'ai eu des majorités dans presque toutes les paroisses de mon comté. Lambton a donné une majorité libérale et St-Daniel aussi, c'est probablement la raison pour laquelle les ponts ne sont plus réparés par le gouvernement.

Les députés libéraux : Le v'la le chat !

Les bureaux des députés

M. Lapalme : "Je voudrais attirer l'attention de cette Chambre sur un problème qui est personnel à de nombreux députés, celle de leurs bureaux. En ce qui concerne mon propre bureau, à l'opposition, je dis tout de suite que je n'ai pas à me plaindre. Mais par contre, les autres députés de l'opposition sont dans trois chambres, 8 dans une, 8 dans une autre et 6 dans la troisième. Du côté des ministériels, c'est mieux, mais il y en a jusqu'à trois dans certaines chambres. C'est encore trop".

Le chef de l'opposition dit qu'il est extrêmement difficile de travailler dans un bureau où il y a 8 tenants, quand il faut dicter des lettres, recevoir des électeurs, etc. Il ajoute qu'il est certain que ça ne devait pas être rose autrefois, jusqu'à la construction de l'édifice actuel du parlement qui remonte à 75 ans, mais que les conditions ont changé, le travail des députés augmenté, même ceux de l'opposition. M. Lapalme dit qu'il ne réclame pas des dépenses considérables, mais des "locaux convenables pour tous les députés à un coût minimum". Il dit que le public serait surpris s'il connaissait les conditions de travail difficiles des députés.

M. Duplessis : "Le problème dont parle le chef de l'opposition est important. Quand j'étais chef de l'opposition, les députés n'avaient pas de chambres du tout. J'avais un secrétaire seulement. J'ai trouvé ça indigne et on admettra que lorsque je suis devenu premier ministre, j'ai mieux traité le chef de l'opposition. La demande de ce dernier est légitime, surtout pour les députés qui travaillent. Tous les députés de l'Union nationale travaillent. Il est clair qu'un député doit recevoir des renseignements confidentiels. Le problème date de nombreuses années. On a construit, ici et à Montréal, d'immenses édifices où les corridors prennent un espace qui pourrait aller aux bureaux. Avant 1944, les députés n'avaient jamais eu de bureaux.

"Nous avons acheté l'hôpital Jeffrey Hale et nous allons y transporter plusieurs bureaux. Mais cela cause des complications. Je crois que ce déménagement va nous permettre de réaliser les désirs légitimes de tous les députés. Il y a par exemple le député de Wesmount (M. Marler) qui travaillerait mieux dans un bureau seul. Nous voulons lui faciliter le travail pour qu'il n'ait pas l'excuse de dire que les erreurs qu'il commet dépendent de ses conditions de travail".

M. Lapalme: Peut-on nous donner une date?

M. Duplessis : Nous allons hâter le déménagement des bureaux avant de faire le déménagement définitif pour les prochaines élections générales.

M. Lapalme : A-t-on des chances pour la prochaine session?

M. Duplessis : Je l'espère et j'espère qu'il y aura au moins une chambre pour deux députés. Mais je rappelle que lorsque j'étais dans l'opposition, nous étions 11 dans la même chambre. Souvent j'étais obligé de sortir parce que...

M. Marler : Les autres voulaient parler?

Les émeutes à Bordeaux

M. Marler interroge M. Lorrain sur le coût des émeutes à la prison de Bordeaux. Le ministre des Travaux publics établit à $1,800,000 le coût total des réparations et des précautions additionnelles établies. Il a fallu remplacer 600 lavabos et 600 cabinets d'aisance après les émeutes.

M. Lapalme demande des détails sur les travaux effectués à tour du Parlement durant l'été dernier et l'automne, de même que cet hiver. M. Lorrain révèle que ces travaux ont coûté à date $80,000 dont $9,000 pour les échafaudages. Le ministre a dit que si le gouvernement avait voulu reconstruire avec des pierres neuves il en aurait coûté $350,000. Au lieu de cela on a rempli les vides dans les murs avec du ciment plastique. "C'est bon pour 30 ans", a dit le ministre.

Le pont de Trois-Rivières

M. Gérard Cournoyer demande au ministre s'il y a eu un rapport de l'enquête sur l'écroulement du pont Duplessis. Le premier ministre répond qu'en effet il y eut un rapport. Il ajoute que récemment encore le major-général Howard Kennedy, un libéral, nommé par Ottawa président de la Commission fédérale, lui a déclaré qu'il reste toujours sous l'impression que le pont s'est écroulé par un acte de sabotage. Il n'y a pas d'autre explication.

M. René Hamel demande si les victimes ont été indemnisées. M. Duplessis rappelle qu'il y a des causes pendantes. Quant aux indemnités payées, il dit que le gouvernement a reçu d'émouvantes lettres de remerciements pour l'aide apportée après l'accident. "Certaines familles sont mieux qu'avant" ajoute M. Duplessis.

M. Cournoyer : "Qui a été poursuivi. La compagnie ou le gouvernement ?

M. Duplessis : "Les deux.

M. Hamel : "Le gouvernement a-t-il nié sa responsabilité?

M. Duplessis : "Oui, et la compagnie aussi.

Le premier ministre a ajouté, en terminant: "Il y a des espèces de corbeaux qui ont essayé de faire de la politique avec cette affaire du pont mais cela n'a pas pris du tout."

Autres travaux

M. Lorrain donne ensuite des précisions sur des travaux de son département. Il projette la construction d'un édifice à Sept Iles, au coût de $180,000. Pour le palais de justice de Chicoutimi le gouvernement a payé une somme de $477,978 et $209,000 pour celui de Rimouski. Le coût total du palais de justice de Chicoutimi sera de $1,388,000, soit $1.70 du pied cube, ce qui est meilleur marché que le prix du palais de justice de Québec.

Le ministre donne ensuite une liste des ponts construits au cours de la dernière année. Un, dans Abitibi-Est, a coûté $90,000; un autre, dans Argenteuil, $67,000. Le pont Stevens, à Arthabaska, $6,500. Celui de St-Théodore de Bagot, $42,000, celui de St-Camille de Bellechasse, $50,000, celui de Berthier, $120,000. Celui de Colebrook, dans Brome, $73,000. Celui de la rivière Coaticook, dans Compton, $85,000. Celui de St-Paul de Joliette, pour remplacer un vieux pont de bois emporté par les glaces, $300,000.

M. Dupré: Quand va-t-on reconstruire le pont de Varennes, sur la route Montréal-Sorel?

M. Lorrain: C'est à l'étude.

M. Dupré: On devrait avoir des projets concrets sur un budget de $5 millions. Tout ça ne se décide pas à la dernière minute, il faut des plans.

M. Lorrain: Nous avons pour $40 millions de demandes et les projets définitifs ne peuvent se faire des mois à l'avance. Il y a aussi l'imprévu. L'an dernier, il y a trois ponts qui ont croulé, trois qui ont été emportés par les inondations et 4 par les glaces, ça débalance le budget.

M. Dupré: Que va-t-on faire pour remplacer le grand pont de la Cascapédia qui a été détruit pas un incendie?

M. Lorrain: Nous étudions ça. Il s'aissait du plus long pont couvert de la province, il avait 1,000 pieds de long. Ca peut coûter $1 million pour le reconstruire. On a mis le feu à ce pont.

M. Dupré: On a mis le feu ?

M. Lorrain: Certainement. C'est difficile de prouver qui a fait ça, mais on l'a fait. Dans l'après-midi, on a réussi à éteindre le feu. Mais le soir, il a repris et a brûlé comme une allumette. On a dû répandre de la gazoline d'un bout à l'autre, car il a flambé d'un bout à l'autre. C'était un pont en parfait ordre et ceux qui ont fait ça ont rendu un bien mauvais service à leur région et à la province. Ils ont manqué leur coup la première fois, mais la seconde, le feu a pris d'un bout à l'autre; il est impossible que le feu n'ait pas été mis.

M. Dupré: C'ect un pont très important et il faudrait le remplacer le plus tôt. Que va-t-on faire?

M. Lorrain: C'est à l'étude.

M. Dupré: Je repose ma question. On dit qu'il y a des travaux prévus pour un montant de $5 millions. On doit avoir préparé des plans de ces travaux.

M. Lorrain: Nous avons des demandes pour $40 millions de travaux. Nous avons décidé d'en exécuter pour $5 millions.

M. Dupré: Pour ces $5 millions, on a dû préparer des plans.

M. Lorrain: Il y a plusieurs plans qui sont préparés mais le gouvernement ne s'est pas engagé encore, sauf en ce qui a trait aux ponts de Chambly et de Valleyfield, évidemment.

Il est alors question d'un pont que l'on avait commencé à construire après des sondages à Havre-au-Basque. Le ministre explique que l'endroit où l'on avait fait les premiers travaux— posage des piliers et de travées— était considéré comme étant de tout repos par les gens de la place. Malheureusement, les 12, 13 et 14 janvier dernier, une violente tempête a poussé là d'énormes morceaux de glace qu'un vent contraire, le 15 janvier, a dirigé contres les bases du pont. Les travées ont été renversées et les dommages sont évalués à quelque $40,000. Une partie des matériaux pourra être récupérée.

M. Hormisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, a lu une lettre reçue des notables et curés de la région, lettre qui corrobore les dires du ministre. Il s'agit, dit M. Langlais, d'un accident que toute la population déplore, mais d'un accident que rien ne laissait prévoir et que rien ne pouvait arrêter.

A une question de M. Cournoyer, M. Lorrain répond que son ministère demande toujours des soumissions à des contracteurs compétents et solvables. On se fit aux plans et devis dressés par les ingénieurs du Département pour contrôler les soumissions. Enfin, on accorde toujours la préférence au plus bas soumissionnaire.

LE PONT DE TROIS-RIVIERES

M. Lapalme demande ensuite si la section du pont des Trois-Rivières entre l'Ile St-Christophe et le Cap de la Madeleine allait bientôt être rouvert à la circulation.

Le premier ministre répond que le gouvernement avait d'abord eu l'intention de refaire entièrement le pont. Mais les experts de la Dominion Bridge d'accord avec les ingénieurs du gouvernement affirment aujourd'hui que l'on peut se servir de la deuxième section du pont, surtout depuis qu'on l'a consolidée. Cette section sera ouverte à la circulation l'été prochain à l'occasion de l'année Mariale, pour faciliter les pèlerinages au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

M. Lapalme — Qui a payé la reconstruction ?

M. Duplessis — Jusqu'ici c'est la compagnie Dominion Bridge qui avait déjà payé l'établissement du Pont Bailey au coût de $1 million.

M. Lapalme — Tout est-il réglé à ce sujet.

M. Duplessis — Non.

M. Lapalme — Qui paiera en définitive.

M. Duplessis : La question sera jugée au mérite. J'ai mon opinion, que je réserve pour le moment. Mais je puis assuré que le moment venu on veillera à sauvegarder les meilleurs intérêts de la Province.

M. Noël (Jeanne-Mance) — Est-ce que les victimes ont été dédommagées . . .

M. Duplessis — Je puis dire aux députés que les gens de chez nous ont été écoeurés de la petite politique que certaines gens ont fait autour de cet événement malheureux. A Trois-Rivières, mon adversaire, qui n'était pas particulièrement réservé sur l'emploi des arguments, n'a pas osé pour sa part exploité ce dramatique accident.

LE CAMIONNAGE

A la fin de la séance, M. Marler s'informe si le gouvernement a établi des règlements pour la pesanteur des camions sur les ponts et les routes.

M. Duplessis répond dans l'affirmative et déclare que certains camionneurs ne sont pas raisonnables. "Nous saisirons les camions et les charges si c'est nécessaire," ajoute le premier ministre. Nous sommes bien décidés à ce que la pesanteur des camions et des charges n'augmente plus.

La Chambre s'est ajournée à 11 h. 10 minutes. Elle a repris ses travaux ce matin à 10 h. 30.

Un récital de Arthur Leblanc

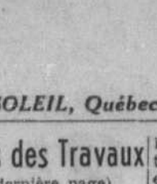
Edmundston, (DNC) Quelque 600 personnes ont assisté dernièrement, à l'auditorium du Centre d'Edmundston, au récital de violon donné par Arthur Leblanc, avec le concours du pianiste-virtuose hongrois, Charles Reiner. Le concert, présenté sous les auspices de la société des Concerts-Richelieu, était rehaussé par la présence de S. Exc. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, et du R. P. Robert Bernier, c.j.m., recteur de l'Université St-Louis d'Edmundston et par de nombreux membres du clergé dr diocèse et des diocèses environnants.

Après le concert, le club Richelieu a donné une réception intime, à l'hôtel New-Royal, en l'honneur de MM. Leblanc et Reiner.

SOULAGEMENT BIENVENU

Pour les victimes du mal d'estomac

Pourquoi endurer les terrible brûlements et pénible malaises causés par l'aigreur d'estimac. Les tablette VON soulagent promptement et sûrement — traitement fameux depuis plus de 20 ans — Qui a aidé des milliers.



TABLETTES **VON** POUR LE MAL D'ESTOMAC

Elles neutralisent l'excès d'acidité, soulagent la sensation de ballonnement et l'irritation acide, ordinairement sans ennuyeuse diète liquide. Essayez gratuitement le traitement échantillon VON à votre pharmacie, ou écrire à la Canadian VON Co., Dépt. 826-J, 1965 Wyandotte E., Windsor Ont.



A LA PHARMACIE

CE QUE TOUTE JEUNE FILLE DOIT SAVOIR
à propos des
CRAMPES MENSUELLES !

Voici de vraies *nouvelles* pour toutes femmes et jeunes filles qui souffrent des "mauvais jours" fonctionnellement causés par la menstruation et une sensation de tiraillement!

Lors d'épreuves faites par nos médecins, le Composé Végétal Lydia Pinkham a donné un véritable soulagement ou arrêté la douleur dans la majorité des cas! Même le premier jour de la période !

Popularité grandissante des Tablettes Procurez-vous le Lydia Pinkham à l'action moderne ou les nouvelles Tablettes améliorées (additionnées de fer) — si facile à porter sur soi et à prendre — et si efficace ! Excellente, pour les "bouffées de chaleur" et autres malaises de l'âge critique !



Les remèdes Lydia Pinkham ont un effet calmant sur les contractions utérines qui sont souvent la cause des "douleurs" de la menstruation." Ann.

Le Syndicat de Québec Ltée

PRÉSENTE LA

Silhouette '54



DEFILE DES MODES NOUVELLES
SUR NOTRE ESTRADE DU 6e ETAGE

JUSQU'À VENDREDI (incl.)

A 2.30 TOUS LES APRES-MIDI

DERNIERE REPRESENTATION
VENDREDI LE 26 FEVRIER A 7.30 P.M.

LAISSEZ-PASSER
GRATUITS

ILS SONT REMIS SUR DEMANDE
A NOTRE 3e ETAGE

(Deux par adulte seulement). Spécifiez pour quelle représentation, vous désirez vos laissez-passer

PRIX DE PRESENCE

Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée

NORWICH UNION LIFE
Insurance Society
FONDEE EN 1808



Norwich Cathedral

"Une Compagnie Mutuelle d'Assurance sur la Vie"
L. O. VALLERAND, C. L. U., Gérant de succursale
37 rue de la Couronne — Edifice Guilemette
Québec, P. Q. Téléphone : 4-9431

51-2F

La meilleure sauvegarde qu'un homme puisse avoir
...des Assurances adequates !



Vous aimez les chocolats au lait?

Alors, choisissez votre préféré dans la DAIRY BOX

Cherchez l'image et le nom de votre chocolat au lait préféré sur le couvercle de la "Dairy Box"... ensuite, prenez à l'intérieur le chocolat le plus délicieusement bon que vous ayez jamais goûté! Chaque "Dairy Box" contient 56 chocolats ayant 10 centres différents. Par exemple: Caramel velouté; Amandes croquantes; Craquelin et Praliné exquis—chaque centre délectable étant copieusement recouvert du chocolat au lait le plus crémeux!

Chacun de ces délicieux chocolats est une nouvelle phase dans la dégustation. Vous voudrez vous régaler souvent de "Dairy Box"—seul ou avec les gens que vous préférez. Pourquoi ne pas en acheter aujourd'hui?



Les meilleurs chocolats au lait que l'on puisse se procurer

$1.40 LA LIVRE, Boîte spéciale pour offrir $2.35.

DAIRY BOX par Rowntree's

Le Syndicat de Québec Ltée

Le magasin le plus moderne et le plus progressif.



enfin....
Vous
pouvez l'essayer!
...la gaine qui ne remonte vraiment jamais—
la gaine qui moule fermement, sans gêner aucunement—
la Sarong DE GOTHIC

— A NOTRE RAYON DES CORSETS, 4e ETAGE —

La "Sarong" ne peut être comparée à aucune autre gaine; c'est une création unique, entièrement nouvelle!

- à devant croisé, comme une pagne, cette gaine vous laisse une liberté de mouvement jusqu'ici insoupçonnée!
- conçue pour mouler parfaitement du dos jusqu'à la cuisse, elle donne une silhouette parfaite!
- le devant, croisé haut, vous permet de marcher, de vous asoir le plus confortablement du monde!

Essayez une "Sarong" aujourd'hui— la seule gaine qui puisse vous procurer un confort vraiment illimité!

Grandeurs : 24 à 34

Prix variant de 4.95 à 11.50

Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée
Veuillez m'expédier l'article suivant :

Quant.	Grandeur	Description	Prix

NOM .....
Adresse .....
AJOUTEZ 2% POUR TAXE DE VENTE PROVINCIALE

Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : Une *allouance* hebdomadaire.

Dire : Une *allocation* hebdomadaire.

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

73e ANNEE — No 50 QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1954 ★★ PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Rhéginus, évêque et martyr. Elle honorera aussi la mémoire de saint Césaire, confesseur.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 36; coucher: 5 h. 21. Longueur du jour: 10 h. 45 m.

La marée — Haute marée: 10 h. 00 et 10 h. 40; basse marée: 4 h. 52 et 5 h. 31.

Les conditions atmosphériques

Montréal (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit demain.

Synopsis : Une dépression centralisée au-dessus des Grands Lacs s'avance lentement vers nos régions et elle apportera une neige légère ou de la pluie. Il fera également plus doux.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est : Nuageux aujourd'hui et demain. Quelques légères chutes de neige ce soir et cette nuit. Pluie occasionnelle demain. Vents du sud de 15 milles, plus doux demain. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal 30 et 38, à Sherbrooke 27 et 38.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides : Nuageux avec neige légère occasionnelle aujourd'hui. Nuageux demain avec pluie intermittente. Vents du sud de 15 milles. Un peu plus doux. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa 30 et 35, à Ste-Agathe 23 et 31.

Régions de Québec, de la Mauricie, du Lac St-Jean, de la Baie Comeau : Nuageux aujourd'hui et demain. Quelques légères chutes de neige ce soir et demain. Un peu plus doux. Vents légers. Minimum ce soir maximum demain à La Tuque et à Chicoutimi 12 et 28, à Québec 15 et 24, à Rivière-du-Loup 15 et 24.

Fête du supérieur au Séminaire

Le personnel du séminaire de Québec fêtera son supérieur, Mgr Réal Thomassin demain. A l'occasion de cette traditionnelle fête du supérieur, professeurs et élèves jouiront d'un grand congé. Mgr Thomassin célébrera la messe de la communauté demain matin, en la chapelle extérieure. Après la messe, il parlera brièvement aux élèves.

AVOCAT
Maurice Kieffer
Edifice Chien d'Or, 10 rue du Fort Québec — Téléphone : 3-9619

AU SYNDICAT
Bustoline
... produit d'origine française, souverain pour développer ou raffermir le ...
BUSTE
Des milliers de lettres témoignent de l'efficacité de Bustoline. Le flacon
2.50
— Cosmétiques, rez-de-chaussée —
Au SYNDICAT de QUEBEC, Ltée
Veuillez m'expédier BUSTOLINE pour le traitement du buste Ci-joint (taxe incl.) $2.55.
NOM .....
Adresse .....
(Toute correspondance, confidentielle)

Regrets du Barreau de la perte de 2 de ses membres

Le Barreau de Québec a voté ce matin des motions de condoléances à l'adresse des familles de M. le juge Amédée Caron et de Me Jean-Paul Lessard, dont la mort inopinée a causé beaucoup de surprise dans les rangs de la profession légale.

Me Achille Joli-Coeur, c. r., bâtonnier du Barreau de Québec, a rendu hommage aux qualités de coeur et d'esprit des deux disparus devant ses confrères réunis en première division de la Cour supérieure, avant l'ouverture de l'audience de cette cour.

Me Jean-Paul Lessard, c. r., était le syndic du Barreau de Québec, une fonction difficile à bien remplir, au témoignage des avocats, et il était au surplus chargé de l'administration de la Clinique judiciaire.

Sa vie, a dit le bâtonnier, en fut une remplie de droiture, de travail et d'honnêteté. Il luttait depuis plusieurs années contre une maladie pernicieuse qui l'avait même éloigné de son étude pendant quelques mois . . . Il s'est néanmoins dépensé envers sa clientèle, sa profession, oubliant ses soucis, ses peines morales et même au prix de sa santé. Il a contribué à la rédaction de tous les projets de loi qui ont été étudiés par le conseil général du Barreau et notamment, il a apporté une sage et lumineuse collaboration au projet de refonte de la loi du Barreau. Syndic du Barreau, il a accompli cette tâche avec justice, honnêteté et zèle. Il dispensait gratuitement son ministère à tous les malheureux qui s'adressaient à lui.

La motion de condoléances a été proposée par Me Noël Dorion, c. r., dauphin du Barreau et secondée par Me Paul Roy, c. r., et Me Georges Pelletier.

Le bâtonnier Joli-Coeur a par ailleurs tenu à souligner devant ses confrères que M. le juge Caron laissera le souvenir d'un magistrat "intègre et assidu dont les jugements étaient à base de science et de logique".

La motion de condoléances à l'adresse de la famille Caron a été proposée par Me Jacques Dumoulin, c. r., et secondée par Me Frédéric Dorion, c. r.

Un grand nombre d'avocats assistaient à cette réunion.

Voyages
CINE-CAMERAS ET CAMERAS
PHOTO
APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
Au Royaume de la CAMERA INC.
3 RUE ST-JEAN, QUEBEC



LA FETE DU DIRECTEUR A L'ACADEMIE DE QUEBEC : Professeurs et élèves de l'Académie de Québec ont célébré hier la fête du R. Frère Arsène, E.C., directeur de la maison. La photo fut prise à l'occasion de la séance qui a souligné cet événement. On remarquait au premier rang, de gauche à droite, le R. Frère FREDERIC, assistant-visiteur des Frères des Ecoles Chrétiennes; M. ROLAND DUMAIS, président de l'Association des Anciens; M. J.-M. CARON, représentant du Surintendant de l'Instruction Publique; le R. Frère ARSENE, le héros de la fête; M. l'abbé JACQUES GARNEAU, assistant-secrétaire de l'université Laval; M. l'abbé ROSAIRE BERNIER, aumônier de l'Académie de Québec; le R. Frère SAMUEL, préfet des études; le R. Frère AMEDEE, sous-directeur; et M. JACQUES LACHANCE, trésorier de l'Union Régionale des Anciens Elèves des Ecoles Chrétiennes. Plusieurs autres amis de l'Académie de Québec figurent dans le groupe.



M. ST-LAURENT AU PAKISTAN : Monté sur une tribune recouverte d'un tapis, le premier ministre LOUIS ST-LAURENT reçoit ci-dessus le salut du 4e régiment du Pakistan, à son arrivée dans la capitale de ce pays, Karachi, récemment. On remarque à droite le haut-commissaire canadien au Pakistan et à gauche, M. MOHAMMED ALI, premier ministre du Pakistan. Sa visite au Pakistan terminée, le premier ministre du Canada séjourne actuellement aux Indes.
(International News)

Les troupes du Viet-Minh forcées d'abandonner trois positions-clés

Saigon, Indochine, (PA) Les Français ont annoncé, hier soir, que les troupes du Viet-Minh s'étaient retirées des environs de trois positions-clés qu'elles menaçaient, dans le Nord de l'Indochine, y compris une forteresse qui protège la capitale du Laos, Louang Prabang, et qui était assiégée.

Le communiqué n'indique pas si les rebelles communistes peuvent reprendre leurs attaques ou engager leurs troupes dans d'autres secteurs d'opérations.

(L'assemblée nationale française a décidé mardi d'ouvrir le 5 mars un débat sur la proposition du premier ministre de l'Inde M. Nehru, qui a suggéré que les belligérants se mettent d'accord pour une suspension des hostilités en Indochine pendant la discussion d'un règlement indochinois à la conférence de Genève qui s'ouvrira le 26 avril.

(Le socialiste Daniel Mayer, président de la commission des affaires étrangères de l'assemblée, a demandé une discussion immédiate, mais un représentant du président du conseil, M. Joseph Laniel, a demandé une remise des débats, disant que le gouvernement n'avait reçu aucune notification officielle de la suggestion de cessez-le-feu).

Le commandement français a fait savoir que le poste de Muong-Sai, situé à 54 milles au nord de Louang Prabang, assiégé depuis 18 jours, a été dégagé avec l'aide des bombardiers B-26 donnés par les Etats-Unis.

Le haut commandement déclare également que des éléments de la 308ème division vietminh, qui avaient lancé, le 30 janvier, une offensive en direction de Louang Prabang, se sont retirés des environs de la cité royale. Selon les informations reçues, la division rebelle se regrouperait dans la vallée de la rivière Bac, environ 50 milles au nord-est de Louang Prabang.

A plus de 100 milles au nord-est de Louang Prabang, les forces de l'Union Française n'ont rencontré aucune résistance en poursuivant leurs sorties de patrouilles autour de la forteresse assiégée de Dien Bien Phu, dans la partie nord-ouest du Viet Nam.

Fête des étudiants gaspésiens remise

Le dîner annuel des étudiants gaspésiens à Québec, qui devait avoir lieu demain soir à l'hôtel Victoria, est remis au début de mars prochain. M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, conférencier invité, est retenu présentement par sa charge de membre de la commission Tremblay en session dans la Métropole. La nouvelle date de cette fête étudiante n'est pas encore définitivement arrêtée. M. Minville est originaire de Gaspé.

Après 44 ans dans un cloître

Montréal, (PC) La R. S. Marie de l'Eucharistie, qui a vu une automobile pour la première fois de sa vie en fin de semaine dernière, vient d'être nommée au couvent de son ordre à Ottawa après avoir passé 44 ans à l'institution des religieuses du Précieux-Sang à Lévis.

Au cours de son voyage, elle a été reçue à Montréal par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger. Elle s'est dit très honorée.

"Les gens peuvent voir plusieurs cardinaux", lui dit-il, "mais il n'arrive pas souvent qu'un cardinal puissent rencontrer une religieuse qui est demeurée durant 44 ans dans un cloître".

Soeur Marie de l'Incarnation est entrée au couvent de Lévis à l'âge de 17 ans. Elle est âgée aujourd'hui de 61 ans. Elle a voyagé par train de Lévis à la maison-mère de St-Hyacinthe d'où elle s'est rendu à Montréal en compagnie de Soeur St-Etienne.

Dans la métropole, elle a été accueillie par son neveu, M. G.-J. Gondon, et Mme Gondon, qui avaient organisé une entrevue avec le cardinal. Lorsqu'elle était jeune fille, soeur Marie de l'Incarnation a voyagé par train mais elle n'avait jamais vu d'automobile auparavant, encore moins monté dans un véhicule du genre.

Elle a confié à son neveu que tout lui semblait étrange et que les femmes étaient bien vêtues bien qu'elle ne pouvait plus se rappeler les vêtements en vogue lors de son entrée au couvent. Elle a dit que son entrevue avec le cardinal était l'expérience la plus agréable qu'elle ait jamais eue.

Initiation entreprise de l'armée soviétique aux armes atomiques

Londres, (Reuters) — I . grosses pièces d'artillerie du Kremlin ont tiré des salves hier en hommage à l'armée soviétique et à la Marine alors que les journaux soulignaient que la Russie désire la paix mais qu'elle se prépare à combattre tout ennemi éventuel.

Dans le journal du gouvernement soviétique l'Izvestia est apparue la première allusion que l'armée rouge est en train de s'adapter à la guerre atomique.

Cette allusion a été faite par le maréchal Vassili Sokolovsky, chef de l'état-major de l'armée rouge en marge des manifestations d'hier à l'occasion du 36e anniversaire de l'armée rouge.

Une déclaration de la part du maréchal Sokolovsky publiée dans Izvestia précise "que les impérialistes menacent ouvertement les peuples au moyen des armes atomiques et que cet état de chose a accru les demandes de préparatifs militaires et politiques des troupes soviétiques".

Les nouvelles techniques militaires, a-t-il dit, "ont sensiblement modifié les données de l'armée et accru d'autant les possibilités d'ordre militaire".

Le chef de la Marine russe, l'amiral Nikolai G. Kuznetsov, a dit dans Izvestia que le nouvel équipement militaire qui vient d'être fourni à la Marine et à l'armée "dépasse largement les exigences de la dernière guerre".

Le journal Pravda, organe du parti communiste, dit également qu'au moyen de ce nouvel équipement technique les forces armées soviétiques dépassent maintenant le niveau qu'elles avaient atteint dans la deuxième guerre mondiale.

Actuellement l'armée soviétique est non seulement appuyée par les bombes atomiques, selon un relevé britannique officiel, mais elle possède également quelque 55,000 chars d'assaut.

A de multiples reprises on a senti l'influence de l'armée dans des gestes significatifs posés par le gouvernement de M. Malenkov, y compris l'exécution en décembre dernier à titre de traitre, de Lavrenti P. Beria, ancien chef de la police secrète et de six de ses associés.

Permis de construction

Des permis d'une valeur globale de $170,900 ont été approuvés ce matin par les membres de la Commission municipale d'urbanisme qui siégeait sous la présidence de M. A.-R. Decary. Le nombre des nouveaux logements est de seize unités.

Voici les détails des permis : Simon Blouin, maison deux logements, rue Des Frênes-Est : $8,000; Majella Dubé, maison deux logements, rue Godbout : $6,000 ; Gérard Marier, résidence, rue des Lilas : $8,000 ; A. Sauvageau, réparations intérieures, boulevard Benoit XV : $2,000 ; Lucien Rondeau, construction d'une banque, coin Ste-Foy et Marguerite-Bourgeois : $45,000 ; P.-I. Genois, résidence, boulevard Henri-Bourassa : $7,000 ; Eugène Lessard, agrandissement, rue St-François : $4,000 ; M. Guttman, construction d'une annexe, rue St-Joseph-Ouest : $6,000 ; Hervé Goulet, maison de deux logements, rue De Niverville : $7,500 ; L.-O. Vallerand, maison de six logements, boulevard Cardinal-Villeneuve: $40,000 ; Rosaire Dumas, reconstruction d'une bâtisse, boulevard Charest : $35,000, ainsi que plusieurs autres permis de réparations mineures inférieures à $1,000.

Témoin contraint d'être diligent

Le comptable d'une entreprise de Québec s'est rapidement amené en Cour des Sessions de la Paix, ce matin, après que M. le juge Laetare Roy eut menacé de le faire envoyer chercher par un policier

L'homme avait été assigné comme témoin dans une cause de la régie des Transports. Le temps venu de le faire entendre, il n'y était pas.

—Un subpoena, c'est un ordre de la reine, commenta M. le juge Roy. On doit y obéir.

Le président du tribunal fit appeler le témoin au téléphone pour lui faire savoir de monter en vitesse. Il arriva au moment où les plaidoiries étaient déjà commencées, mais la Cour interrompit les procédures pour permettre de l'entendre.

Le comptable en fut quitte pour un déplacement plus rapide qu'il ne l'aurait sans doute voulu.

L'état de santé de Mme Dufresne

On nous informait, hier soir, que l'état de Mme J.-Wilfrid Dufresne, épouse du député progressiste-conservateur de Québec-Ouest à Ottawa, ne s'est guère amélioré. Malgré une intervention chirurgicale pratiquée lundi soir par Lord Baghen, neurologue réputé de Toronto, elle demeure toujours inconsciente, mais on espère quand même lui sauver la vie. M. Dufresne, lui-même hospitalisé pour un choc subi à un bras se remet lentement de ses blessures. Rappelons que M. et Mme Dufresne ont été blessés lors d'une collision survenue entre la voiture qu'ils occupaient et un camion, sur la route Montréal-Ottawa. L'accident s'est produit mardi, le 16 février, à un mille à l'est d'Iroquois, Ontario. Depuis, ils sont hospitalisés à l'Hôpital Général de Brockville, Ont.

L'impôt provincial, une affirmation d'autonomie, affirme M. Miquelon

L'honorable Jacques Miquelon, ministre d'Etat dans le gouvernement de la province de Québec, a déclaré, ce midi, aux membres du club Renaissance, que la loi de l'impôt sur le revenu des citoyens de la province de Québec est une affirmation éclatante des droits de la province et un acte positif d'autonomie.

"Le gouvernement de Québec, a dit le ministre, a jugé qu'il ne peut plus longtemps se priver des revenus qui lui appartiennent en vertu de la constitution, sans compromettre sérieusement l'avenir de la province de Québec. Prolonger plus longtemps la situation dans laquelle nous nous trouvons équivaudrait à la perte d'un droit puisqu'un droit dont on ne fait pas usage est vite périmé".

Les journaux de la province, anglais et français, à la quasi-unanimité, pour ne pas dire l'unanimité, ont approuvé l'attitude du gouvernement, tout en souhaitant, comme le gouvernement, d'ailleurs, qu'Ottawa permette aux contribuables de la province, de déduire de son impôt fédéral, la totalité de l'impôt provincial. L'on sait qu'en vertu d'un amendement, en 1947, à la Loi de l'Impôt fédéral, Ottawa, admettant par là la légitimité de l'impôt du revenu par les provinces, permettait une déduction de 5 p.c. Ottawa a maintenant la parole et il se doit de permettre la pleine déduction.

"On dira, cependant, en certains milieux, "Mais pourquoi n'avoir pas limité l'impôt provincial à 5 p.c. de l'impôt fédéral que reconnait déjà la loi fédérale ?" Je réponds, qu'en ce faisant, Québec, au lieu d'affirmer un droit, eût simplement reconnu qu'Ottawa a le droit de nous imposer des limites dans l'exercice de nos droits et eût constitué un acquiescement pur et simple à la violation de ce droit.

"Il est à remarquer que le nouvel impôt n'affectera, d'ailleurs, pas les revenus modestes. Par exemple, le contribuable marié, avec deux enfants, admissibles aux allocations familiales, et dont le revenu est de $4,000 par année, paiera $16.10 à sa province; comme il pourra déduire $13.45 de son impôt fédéral, il en résulte que la taxe additionnelle résultant de l'impôt provincial, ne

(Suite à la page 25, 4e col.)

CHINCHILLAS A SACRIFIER
Parce que manque d'espace. Aucune offre raisonnable refusée. Ces bêtes sont enregistrées et viennent de Tanguay Chinchillas. Pour plus de renseignements écrire à case postale 15, Ste-Claire Dorchester.

DEMANDEZ
PULMOSYL
Sirop spécial contre bronchites, rhumes, asthme. Très efficace. Des milliers de clients ont été soulagés. Un format: $1.25.
En vente soit au comptoir ou par malle à :
Pharmacie VEZINA
LA PHARMACIE DE L'OUVRIER ENR.
651, St-Vallier-Ouest
Tél.: 4-5268

STE-FOY ÉLECTRIQUE
2882 Ch. STE-FOY
tél.: 7-4731
Experts en
TÉLÉVISION
VENTE ET SERVICE
- *Réparations acc. électriques,*
- *Electriciens diplômés,*
- *Satisfaction garantie*
- *Prix raisonnables.*

Gardez-en Toujours
pour les cas urgents
et pour votre agrément
LE COGNAC
★ ★ ★
HENNESSY

MESSAGERS DEMANDÉS
Nous aurions besoin de garçons pour faire des messages en ville. Pas de gros colis à transporter, ni de travail le samedi après-midi. Baptistaire et certificat de 9e année, exigés. Possibilité de devenir apprenti. S'adresser au bureau du **"Soleil", 1 rue de la Couronne, Québec.**

Télévision RCA
RCA VICTOR
VENTE ET SERVICE
Bourque Electrique Ltée
Votre marchand depuis 20 ans.
223, rue ST-JEAN — QUEBEC — 315, rue ST-JOSEPH
TEL. : 2-2759 TEL. : 3-5202

POISSON FRAIS

Le poisson de chez BARDOU est toujours d'une fraicheur incomparable et l'assortiment est le plus varié en ville.
Achetez votre poisson chez BARDOU et vous ne serez jamais déçus ni sur la qualité, ni sur la fraicheur.
S.V.P. Donnez vos commandes la veille afin d'être servis de bonne heure le lendemain matin.
Bardou & Fils Ltée
108 CARTIER - 5-8135 — 48½ COUILLARD - 2-7094


RIEN N'ÉGALE
l'autobus
POUR VOYAGER EN HIVER
L'hiver, pour tout voyage d'affaires ou d'agrément, prenez l'autobus.
Dans les voitures de la Compagnie de Transport Provincial, il règne une température douce et agréable. On y est bien installé, les fauteuils sont moelleux et confortables . . . et, un chauffeur expérimenté vous conduit, sur les routes enneigées, jusqu'à destination. Aucun autre moyen de transport public ne vous permet d'admirer d'aussi près les beautés du paysage.
En voyageant par autobus, vous éviterez la fatigue de la conduite l'hiver, l'usure et la détérioration de votre voiture et de vos pneus. Vous n'aurez à vous soucier ni du stationnement ni des pannes, ni de la température. De plus, vous économiserez de l'argent*. Le voyage par autobus coûte moins par mille que tout autre moyen de transport public. L'hiver, prenez l'autobus, c'est la façon idéale de voyager!
* Les statistiques établissent que voyager en automobile coûte 10.42 cents par mille.


TARIFS ÉCONOMIQUES
Pour renseignements complets concernant les horaires et les tarifs, adressez-vous à notre agent local.
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL
Terminus
Gare Centrale d'Autobus
505, Blvd Charest Tél. 4-4692

Comparutions à Rimouski

Rimouski, (DNCL) Pour avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et pour avoir conduit d'une façon dangereuse, un conducteur d'automobile de Nazareth a été condamné à dix jours de prison pour chaque infraction, et au paiement des frais. Il lui a été interdit de conduire avant le 1er mars 1955.

Un vagabond, sans résidence connue, a été condamné à $50 d'amende et aux frais ou à trois mois de prison pour une offense contre les moeurs. Sans argent, il a été incarcéré en prison.

Un chauffeur de taxi de Nazareth qui a exercé son métier dans les limites de la ville sans permis municipal a été condamné à $25 d'amende et aux frais.

Un barbier de la ville, qui a négligé de remettre les prélèvements exigés par le Comité paritaire des Barbiers, a payé $10 d'amende et les frais et en plus, $8.25 pour les prélèvements.

Un jeune homme de St-Jean de Cherbourg, pour avoir fait et échangé deux faux chèques représentant la somme de $160, a été condamné à un mois de prison et aux frais, après remboursement de la somme ainsi obtenue.

Trois individus de Montréal, tous récidivistes, ont été envoyés au pénitencier pour quinze ans chacun, après s'être avoués coupables de vols avec effraction dans des chalets de Métis-sur-Mer.

Un citoyen de Campbellton, N.B., a été condamné à $10 d'amende et à $20 de dommages et les frais pour avoir cassé la vitre de la porte du restaurant Royal Sweet. Sans argent, il passera quinze jours en prison.

Deux résidents de St-Anaclet, pour assaut avec lésions corporelles sur un co-paroissien, ont été condamnés à deux mois de prison chacun.

Un propriétaire d'automobile de Luceville s'est avoué coupable d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il a écopé d'une amende de $50 et du paiement des frais et son permis a été révoqué pour trois mois.

Homme broyé sur le parcours de la reine

Melbourne (PA) Un homme a été broyé à mort lorsque 10,000 Australiens ont enfoncé un barrage de policiers et de soldats près de l'hôtel de ville de Melbourne afin de voir la reine Elizabeth aujourd'hui. La reine et le duc d'Edimbourg venaient juste de passer lorsque la foule est devenue indisciplinée. Par ailleurs, les nombreux Australiens venus voir la reine étaient ordonnés mais ils ont fait une vigoureuse ovation à la Souveraine lorsqu'elle est arrivée de la Tasmanie en territoire australien.

Danger signalé

Halifax, 24 (PC) — Le Dr L.-F. Grant, secrétaire de l'Institut des ingénieurs canadiens, a dit que le Canada pourrait bien perdre le contrôle de la voie fluviale du St-Laurent, s'il entreprenait la canalisation du fleuve conjointement avec les Etats-Unis.

Parlant devant la branche d'Halifax de l'Institut des ingénieurs canadiens, le Dr Grant a dit que l'acceptation du bill Wiley-Donero par le Congrès des Etats-Unis signifierait pour le Canada la perte de son contrôle historique sur les eaux du St-Laurent.

Femmes cruelles

Londres (PA) — Un expert criminel de Scotland Yard a déclaré hier que la femme est beaucoup plus cruelle que l'homme. "Les hommes, en général, tuent rapidement et sans pitié", a déclaré le commandant C.-H. Hartherill, chef de la division des enquêtes criminelles de Scotland Yard. "Mais quand une femme décide de tuer quelqu'un, elle utilise habituellement le poison et s'asseoit là à regarder durant des semaines sa victime passer par la plus terrible agonie avant de mourir, et elle n'a aucune compassion ni aucune pitié."

Avances de la part des Russes

Londres. (PC) Le personnel de l'ambassade canadienne à Moscou a participé, lundi, à une réunion d'amitié Canada-Union soviétique, et a entendu les orateurs russes demander une plus grande amitié entre les deux pays.

L'agence officielle de nouvelles russes, Tass, dit que la réunion s'est tenue dans la salle d'Octobre du Palais des syndicats, toute décorée de drapeaux. Cette réunion se tenait sous les auspices du Conseil pansyndical, de l'Académie soviétique des sciences et de la Société des relations culturelles avec les pays étrangers.

M. Constantin Ostrovityanov, vice-président de l'Académie des sciences, a dit à ses auditeurs, qui, à part les Canadiens, comprenaient des chefs d'industries, des savants, des écrivains et des artistes russes, que les perspectives tangibles de plus grandes relations commerciales avec le Canada s'étaient améliorées récemment. Il importe aussi de pousse plus loin la coopération entre savants et artisans culturels des deux pays.

Opération illégale

Montréal (PC) — Philippe Dumas, les femmes Bertha Massé, 49 ans, et Laura Smart, 40 ans, tous de Montréal, ont été accusés hier d'homicide involontaire en rapport avec la mort de Mme Trefflé Nantel, 36 ans, de Longueil. La police a signalé que les faits indiquent que Mme Nantel est morte des suites d'une opération illégale.

Début d'incendie

St-Zacharie, Beauce, (DNC) Un début d'incendie qui s'était déclaré, ces jours derniers, à l'Ecole No 5 du rang 3, sous la direction de Mlle Fleurette Poulin, a été rapidement maîtrisé grâce au bon travail des paroissiens. Les dommages sont minimes.

Les danseurs de Winnipeg Ballet affirment leur technique

Deux soirs de danse, sur des thèmes différents, c'est considérable pour une troupe et l'exploit est d'autant plus remarquable qu'il est désormais l'actif répété d'ailleurs des Ballets royaux de Winnipeg.

Lors d'une première tournée canadienne, qui nous avait permis, il y a quelques années déjà, de faire la connaissance de cette vivante compagnie manitobaine, deux représentations d'oeuvres éprouvées avaient révélé chez ces jeunes danseurs, qui formaient alors un noyau d'une dizaine, une spontanéité, une fraicheur et une volonté de travail vraiment touchantes.

Pour juger du spectacle d'hier que la troupe, riche d'une expérience sérieuse et pourtant récente, présentait, au Capitol dans des cadres qui ont doublé leurs dimensions, nous ferons preuve de moins de sentimentalisme et de plus de sens critique : ce n'est pas à leurs "efforts" que nous rendrons hommages ; ceux, heureusement demeuraient à leur place — c'est-à-dire dans le décor intime des répétitions — et l'on ne découvrait aux spectateurs que la grâce et la souplesse qui en résultent. Nous reconnaitrons plutôt l'authentique mérite de ces artistes qui ont réalisé depuis que nous les avons applaudis déjà, d'immenses progrès techniques.

Et cela était particulièrement évident dans 'Intermède", un ballet d'après une tranquille chorégraphie d'Arnold Spohr. Le caractère abstrait de cette danse — transposant la propriété auditive de la musique de manière à la rendre visuelle — dépouillait extraordinairement les pas et les gestes des exécutants. Spohr lui-même, Eva von Gencsy et Jean Stoneham dessinaient, des leurs trois élégantes silhouettes, des figures d'une belle pureté ; ils dansaient avec de longs mouvements assurés sur une musique de Cimarosa, l'adaptation d'un concerto pour hautbois d'une délicatesse quasi mozartienne à laquelle l'orchestre, sous la direction d'Eric Wild, laissa toute sa transparence.

L'éblouissant Pas de deux, intitulé "Le Cygne noir" fut une occasion —hélas! unique au cours du programme, — d'admirer la technique accomplie de Carlu Carter et de Bill McGrath qui se produisirent dans une périlleuse succession de pas classiques les plus spectaculaires. Il est dommage cependant que ces prouesses chorégraphiques aient été accompagnées par des flonflons orchestraux où nous reconnaissons à peine les pages de Tchaikowsky ; il y avait discordance entre le ravissement des yeux et les frustrations de l'ouie !

La résistance des danseurs a été soumise à une redoutable épreuve dont ils ont hablement triomphé dans un ballet multiple exécuté sur le 2e concerto de Rachmaninoff. L'itinéraire que suivent les artistes, sur scène, est d'une souplesse libre et floue. Les silhouettes se poursuivent comme des ombres claires et furtives. Jean Stoneham se précise insuffisamment toutefois trop constamment entourée de ces formes vives et nombreuses, mais ses quelques soli témoignent de son élévation, de sa grâce et de son style déjà personnel.

Au début, nous avions souri d'indulgence aux espièglerie d'un groupe de pensionnaires à la mode de 1870, à l'"Ecole finissante". Le spectacle était finement humoristique et les danseurs l'ont enlevé avec une exubérance heureuse, aidés par un rythme à 3-4 de Johann Strauss.

C. L.

Nouveau comédien

"Belle Mentalité" est une très amusante comédie, avec le nouveau comique paysan, Jean Richard dont la parenté avec Bourvil est évidente. Il amuse aisément, sans avoir recours à la caricature ni à la grossièreté. Le film raconte l'histoire classique mais toujours souriante du paysan révolutionnant un milieu bourgeois par sa naïveté et le séduisant finalement par son bon sens. Jean Richard est entouré de Michèle Philippe, Jeanne Fusier-Gir, Jean Martinelli, Paul Faivre, etc.

L'ennemi public No 1 nous fera rires aux larmes

Des décors importants et précis et plusieurs semaines de tournage aux Etats-Unis ont donné le climat juste popularisé par de nombreux films américains sur les bandits et les prisons à la comédie. "L'Ennemi Public no 1", qui met Fernandel et Zsa Zsa Gabor en vedette. Les gags sont nombreux, témoignent d'imaginations fertiles et font rire à coup sûr.

Ne citons qu'un exploit de Fernandel, celui de nous faire croire sans discussion qu'il est myope au dernier degré alors que sa vue est, en vérité, excellente : toutes les trouvailles drôles basées sur cette myopie portent ainsi immanquablement.

Il est fort bien soutenu par Saturnin Fabre, amusant avocat, et David Opatoshu, qui donne une divertissante silhouette de tueur simplet.

Tout ce qui pouvait être tourné en studios, le metteur en scène, Henri Verneuil, l'a réalisé à Paris. Mais il n'a pas hésité à amener tout le monde à New-York même. Il connait son métier : il sait qu'on n'attrappe pas l'âme d'une ville en travaillant au studio. Il sait qu'il faut braquer ses cameras dans le tumulte quotidien d'une cité pour qu'elles puissent ramener ces lambeaux vifs qui ont l'éclat des documentaires. Il sait surtout qu'on ne peut tirer le maximum d'un acteur — et *a fortiori*, d'un grand acteur — qu'en le plaçant dans des conditions exceptionnelles. Il savait que Fernandel, lâché dans New-York, serait un régal et qu'il en aurait pour son pesant de pellicule. C'est cette manière de récital Fernandel-au-milieu-des-gratte-ciel qu'il a rapporté de New-York, fortement épicé de Zsa Zsa Gabor, et qu'il livre à la bonne humeur des spectateurs.

Danseurs hindous dans "Diamond Queen"

"The Diamond Queen" a été tourné en couleurs par le procédé Super-Cinecolor d'Eastman et met en vedette la ravissante Arlene Darl, aux côtés de Fernando Lamas et de Gilbert Roland.

Le scénario raconte comment le joaillier français Jean-Baptiste Tavernier ramena des Indes, au 17e siècle, le fameux diamant bleu qui devait surmonter la couronne de Louis XIV.

Son voyage aux Indes est parsemé d'embûches aussi inattendues qu'excitantes. C'est en pleine jungle que Tavernier (Fernando Lamas) rencontre la mystérieuse reine du Népal, Maya (Arlene Dahl). Grâce à elle, il apprend l'existence du plus gros diamant bleu au monde et dont il réussit à se porter acquéreur après une lutte à mort avec le grand Mogul de Golconda.

Sa mission terminée, Tavernier retourne en France en compagnie de Maya dont il est devenu amoureux. "The Diamond Queen" est un bon film d'aventures qui plait surtout par la rapidité de son dialogue et sa mise en scène des splendeurs du 17e siècle.

"The Diamond Queen" vaut la peine d'être vu, ne fut-ce que pour les danses rituelles de Sujata et Asoka !

Dans le film "Son of Sinbad" on verra les 40 filles des 40 voleurs, entre autres Dale Robertson, Sally Forrest, Mari Blanchard et Lili St-Cyr.

LAURIER
AUJ. A VENDREDI
VERSION FRANÇAISE

Il pouvait briser toutes les lois .. sauf celle du Grand Nord !
POURSUITE DANS LE GRAND NORD
(Arctic Manhunt)
Mikel Conrad, Carol Thurston
Second film
"La Reine de l'Amérique Latine"
ESTELITA
"TROPICAL HEAT WAVE"

AUX DAMES
Une superbe
VERRERIE
"CARNATION"
(en matinée et soirée)

CINEMA PARIS

Toutes les femmes l'adorient... Pourquoi donc ?
ANNABELLA dans le plus bel amour de Don Juan
avec ANTONIO VILAR
Le programme double avec
un comique pas ordinaire.
Roger NICOLAS dans LE ROI DU BLABLABLA
avec JEAN TISSIER, LISE DELAMARE

SILLERY Auj. jusqu'à Jeudi
Rita Hayworth, Glenn Ford
"Affair in Trinidad"
Jean Peters - Jeffrey Hunter
dans
"LURE OF THE WILDERNESS"
avec WALTER BRENNAN
TECHNICOLOR

"Le Foyer de la Version Française !"
Rialto JUSQU'A JEUDI SOIR
"LA FILLE DE NEPTUNE"
("Neptune's Daughter")
en couleurs TECHNICOLOR !
Esther WILLIAMS — Red SKELTON
Ricardo MONTALBAN—Keenan WYNN
Xavier CUGAT et son orchestre
Aussi
"CAPTIVE A BORNEO"
("Three Came Home")
Claudette COLBERT
Patrick KNOWLES

IMPERIAL
Un film qui nous présente des comédiens plus ingénieux que jamais, pour sauver de la ruine cet endroit pour jeunes filles. Il y a de tout : de la danse au match de lutte
"DEUX NIGAUDS AU COLLEGE"
("Here come the Co-eds")
avec
ABBOTT et COSTELLO
MARTHA O'DRISCOLL

La police fédérale contre la pègre !
"LE MAITRE DE LA GANG"
("Undercover Man")
avec
GLENN FORD et NINA FOCH

EMPIRE
JUSQU'A JEUDI SOIR
Anna MAGNANI dans

VOLCANO
Released Thru United Artists
aussi Rod Cameron dans
"THE STEEL LADY"

CARTIER
JUSQU'A JEUDI SOIR
BASED ON
EDNA FERBER'S PULITZER PRIZE NOVEL!
"SO BIG"
FROM WARNER BROS. STARRING
JANE WYMAN
CO-STARRING
STERLING HAYDEN • NANCY OLSON
aussi Jean-Pierre Aumont et Burgess Meredith dans
"THE GAY ADVENTURE"

CAPITOL MATINÉE 45c SOIR 60c
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
Cet excellent programme, interrompu par le Ballet de Winnipeg, se continue
AUJOURD'HUI ET JEUDI !
Représentation continue de 1 h. à 11 h
"Dream Wife" à 2h.40, 6h., 9h.25 p.m.

La rougissante épouse de Cary sort du harem et ne parle que d'amour !
CARY GRANT, DEBORAH KERR, WALTER PIDGEON dans Dream Wife
SECOND FILM à 1h., 4h.25, 7h.45
Richard TODD — Glynis JOHNS — Joan GREENWOOD
"FLESH AND BLOOD"

CLUB DES MARCHANDS
Coin de la Couronne et Boulevard Charest
vous présente à la demande générale pour une 2ième semaine
LES BAROTINS — TI-BINE
P. FORTIN — A. BOUDREAU
Ne manquez pas de venir rire avec ces trois comédiens.
Deux spectacles par soir: 11 hres et 12 hres 30.
PAUL-EMILE ROUSSEL, M. C. et CHANTEUR
ROLAND JAUVIN ET SON TRIO

Horaire des cinémas

CAPITOL :— Représentation continue de 1h. à 11h.: "Dream Wife" (99 min.) à 2h.40, 6h., 9h.25; "Flesh and Blood" (83 min.) à 1 h., 4h.25, 7h.45.
CINEMA DE PARIS : — Le plus bel amour de Don Juan : 12.00, 3.20, 6.36, 10.04 hrs. Le roi du bla-bla-bla : 1.39, 5.07 8.35 hrs. Actualités françaises : 3.15, 8.35 hrs. Continuel tous les jours.
CAMBRAI : — L'or en barre : 1.30, 5.00, 8.30 hrs. Actualités françaises : 2.55, 8.20 hrs. Bastogne : 3.05, 6.20, 9.50 hrs. Continuel de 1.30 à 11.45 hrs.
CARTIER : — The Gay Adventure : 1.00 4.20, 7.40 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.40 9.00 hrs. So Big : 3.40, 6.00, 9.25 hrs. Fin : 11.05 hrs. Continuel.
CLASSIC : — Propre à rien : 1.00, 4.00, 6.50, 9.50 hrs. Police des moeurs : 2.30, 5.30, 8.30 hrs. Fin : 11.30 hrs Continuel tous les jours.
EMPIRE :— Nouvelles: 1.15, 4.35, 7.55 hrs. Steel Lady: 1.25, 4.50, 8.10 hrs. Volcano: 2.50, 6.10, 9.30 hrs. Continuel de 1.00 à 11.20 hrs.
IMPERIAL : — Deux nigauds au collège : 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Sujets courts : 2.28, 5.23, 8.18 hrs. Le maître du rang: 2.33, 5.28, 8.23 hrs. Continuel.
LAIRET :— Anna : 12.30, 3.36, 6.42, 9.48 hrs. Nouvelles : 2.04, 5.10, 8.16 hrs. Intermezzo : 2.26, 5.32, 8.38 hrs. Fin: 11.22 hrs.
LAURIER :— Tropical Heat Wave: 1.10, 3.50, 6.10, 8.50 hrs. Nouvelles : 2.20, 8.30 hrs. Poursuite dans le Grand Nord: 2.40, 5.00, 7.20, 10.00 hrs. Fin : 11.10 hrs.
PIGALLE : — Tu m'as sauvé la vie : 12.10 3.36, 6.37, 10.03 hrs. Le songe de Butterfly : 1.40, 5.06, 8.32 hrs. Actualités françaises : 3.26, 8.22 hrs. Fin : 11.33 hrs.
PRINCESSE :— Sujets courts: 1.00, 4.25, 7.56 hrs. Stop You're Killing Me : 1.17, 4.48, 8.02 hrs. By the Light of the Silvery Moon: 2.43, 6.14, 9.28 hrs.
RIALTO : — Captive à Bornéo : 12.45, 4.10, 7.50 hrs. Nouvelles : 2.30, 7.35 hrs. La fille de Neptune : 2.45, 6.00, 9.45 hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel.
SILLERY : — Affair in Trinidad : 6.30, 9.55 hrs. Lure of Widerness : 8.20 hrs. Fin : 11.30 hrs.
VICTORIA : — Jeux interdits : 1.05, 4.00, 6.50, 9.50 hrs. Tomahawk : 3.35, 5.30 8.25 hrs. Continuel.
BIENVILLE :— Sans amour : 6.30 hrs. Nouvelles : 8.20 hrs. Pour qui la chance ? : 8.30 hrs. Le vengeur : 10.00 hrs.
CANADA :— Yvonne sait tout : 6.45, 9.50 hrs. Sujet court : 8.00 hrs. April in Paris: 8.15 hrs.
CINEMA DE LEVIS : — The Clown : 6.25, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. Le tampon du capiston : 8.00 hrs.
ETCHEMIN :— Small Town Girl : 7.30 hrs. Un sourire dans la tempête : 9.15 hrs.

L'événement spécial du Carnaval..!
BAL DES BIJOUTIERS
DEMAIN SOIR
Val. $2,500.
EN PRIX DE PRESENCE
Billets en vente chez votre bijoutier
Adm. $5.00 par personne
Cordiale invitation à tout le public !

LAIRET
JUSQU'A VENDREDI SOIR !
Silvana MANGANO
cette sensation de "BITTER RICE" dans
"ANNA"
(Dialogue Anglais)
co-vedettes
VITTORIO GASSMAN
Jacques Dumesnil
Ray Vallone
Gaby Morlay
à 12.30 3.35, 6.40 et 9.45 p.m.

— nouveau film ajouté ! —
Ingrid BERGMAN et Leslie HOWARD
'LA RANÇON DU BONHEUR'
("Intermezzo")

PALLE CAMPAGNE PIGALLE
A L'AFFICHE

FEU D'ARTIFICE DU RIRE ET DE L'ESPRIT !
FERNANDEL et Sacha GUITRY dans
Tu m'as sauvé la vie
EN PROGRAMME DOUBLE

LE SONGE DE BUTTERFLY
UN FILM SOMPTUEUX

EN PERSONNE

Luis Mariano
JE CHANTERAI POUR VOUS
Commençant samedi, 27 février
AU CINEMA PARIS

Le rendez-vous de l'élite québecoise
LA MAGNIFIQUE SALLE A DINER
"Indian Room"
l'atmosphère du chez soi
au 2e étage du
RESTAURANT BEAVER
66, rue St-Jean
Atmosphère d'intimité — Délicieuse cuisine — Musique de choix — Jolis décors muraux — Air climatisé — Tout pour plaire.
Spécialités :
BANQUETS — RECEPTIONS
REPAS DE NOCES
DINERS — CONFERENCES — ETC.
Rés. : 4-5237

PRINCESSE
Deux grandes attractions
EN COULEURS
Une comédie musicale qui réserve bien des surprises !
"BY THE LIGHT OF THE SILVERY MOON"
avec
GORDON MACRAE et DORIS DAY
Chansons, danses, gaieté, dans cette histoire d'un roi du monde interlope qui décide de revenir dans le droit chemin !
"STOP, YOU'RE KILLING ME"
avec
Claire Trevor et Broderick Crawford

ACCUEIL FRANCO - CANADIEN
Lundi Gras, le 1er mars 1954 à 9 hres
GRANDE MASCARADE DANSANTE
à l'Hôtel St-Louis
33 rue St-Louis
ORCHESTRE — ATTRACTIONS
Buffet, rafraichissements, dominos gratuits. Costume facultatif, coiffure de fantaisie de rigueur
Prix pour les beaux costumes
ADMISSION : $1.00 par personne

2ième semaine — par demande générale
Brigitte FOSSEY
La plus superbe des grandes "ENFANTS PRODIGES" au monde dans
"Jeux INTERDITS"
avec GEORGES POUJOULY

Aussi : VAN HEFLIN, YVONNE DE CARLO, dans
VICTORIA
"TOMAHAWK"
Technicolor (en français)

BIENVILLE
Ce soir à 8.30 hres et tous les mercredis soirs
RENE CYR, présente
Le GROS LOT $175.00
"POUR VOUS LA CHANCE!"
avec des artistes de la radio de Québec.
20 à 30 prix sont attribués aux concurrents de la salle, en plus du prix questionnaire.
A L'ECRAN, AUJ. A VENDREDI SOIR
Spencer TRACY, Katharine HEPBURN
"SANS AMOUR"
Un drame puissant
Henri GEORGES
"LE VENGEUR"

BAL TABARIN
15 de la Couronne
TROIS JOYEUX NUMEROS !
Gaston CAMPEAU
Un chanteur canadien-français qui ne compte plus ses admirateurs.
Yvy SISTERS
Ravissantes étoiles de la danse, du Brodgway.
Catty JOHNSON
Chanteuse de talent, vedette de la radio et de la télévision.
ROGER LACHANCE
et ses joyeux musiciens
RESERV. 4-6200

Gardé à l'affiche du Cinéma Lairet

Silvana Mangano et sa soeur Patricia dans une scène du grand succès, "Anna", gardé à l'affiche du Lairet jusqu'à vendredi soir prochain en programme double avec Ingrid Bergman et Leslie Howard dans "La Rançon du Bonheur".

PALAIS MONTCALM, SAMEDI SOIR
GRAND RECITAL DE CHANT
RICHARD VERREAULT
"la voix la plus sensationnelle de l'heure"
AVIS BILLETS EN VENTE DEMAIN AU CONTROLE A PARTIR DE 10 h. a.m.
IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES CENT BILLETS DISPONIBLES POUR CE CONCERT . . .
EDOUARD LEPINE, impresario


DE RETOUR CE SOIR
Chez Gérard
— L'IDOLE DES QUEBECOIS
MARJANE
pour 6 jours seulement
MARCEL GUINDON animateur — WALTER EIGER au piano
RES.: 4-0549

LA GRANDE VENTE
D'UN STOCK DE FAILLITE SE CONTINUE AVEC SUCCES
— AU MAGASIN —
LA PERFECTION INC.
88 rue St-Joseph, Québec
Nous avons racheté du magasin AU MAJESTIC ENR., 114 RUE ST-JOSEPH, un stock de faillite d'une valeur globale de $50,000.00. Ce stock de faillite comprend des habits, des paletots et autres articles de mercerie dans les marques les plus réputées:
MORGAN — ADAM
CURRIE — McGREGOR
etc., etc., aussi des STATION-WAGON, des TRENCH qui vous sont offerts avec des prix coupés de
50% à 60%
C'est vous dire, MESSIEURS, que vous devez vous rendre, le plus tôt possible, à la
PERFECTION INC.
88 rue Saint-Joseph
pour profiter de ces aubaines exceptionnelles. Hâtez-vous car il FAUT tout LIQUIDER dans le plus bref délai possible. Rendez-vous à LA PERFECTION INC., et vous y réaliserez des aubaines extraordinaires. Il ne reste plus que quelques jours pour en profiter.
RETENEZ BIEN LE NOM et L'ADRESSE :
LA PERFECTION INC.
88 RUE ST-JOSEPH — QUEBEC
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



NOUS NOUS RÉCLAMONS DE SA RACE ET DE SON TEMPS — comme d'un fait glorieux



Souscrivons maintenant... aujourd'hui pour qu'un monument soit érigé dans la ville qu'il a particulièrement honorée !

Nous faisons

de nouveau appel à l'esprit patriotique de la population de Québec et de la région afin que s'élève bientôt dans la Vieille Capitale un monument à l'un des plus grands Canadiens que notre ville ait connus, à un homme dont la gloire rejaillit sur nous tous !

Ralliez-vous

fièrement à ce mouvement patriotique. Participez de façon concrète à cet hommage populaire. Nous tirons tous orgueil du prestige que sir Wilfrid Laurier a donné à tout le Canada français et à la ville de Québec en particulier. Nous nous réclamons de sa race, et beaucoup d'entre nous, de son temps, comme de quelque chose de glorieux et d'immortel ! L'occasion se présente de rendre d'une manière tangible un témoignage que ses qualités restent en nous une inspiration profonde, que l'exemple de sa noblesse agit hors des cadres d'un chapitre d'histoire du Canada !

Souscrivez maintenant

Ne tardez plus. Que ce monument soit un hommage populaire, d'abord, une oeuvre du souvenir. Toutes les oboles compteront comme autant de témoignages à la mémoire de ce Canadien par excellence !

Les listes des souscripteurs, quel que soit le montant de leurs offrandes, seront inscrites sur un parchemin qui sera scellé dans une cassette à l'intérieur du socle du monument. Ces listes seront également déposées aux archives du Musée provincial.

Souscrivez aujourd'hui pour la réalisation de cette oeuvre du souvenir !

Faire tout chèque à l'ordre de :

LE COMITE DU MONUMENT A SIR WILFRID LAURIER

A/S A.-F. Mercier, secrétaire

Edifice Le Soleil, 1, rue de la Couronne, Québec P. Q.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Province .....

Montant .....

Le comité du monument à Sir Wilfrid Laurier

Veuillez écrire lisiblement, afin qu'il n'y ait aucune erreur dans la liste qui sera déposée dans le socle du monument.

Automobilistes devant la Cour

Deux automobilistes ont été accusés hier, en Cour des Sessions de la Paix, d'avoir manqué d'arrêter après des accidents de la route. L'un d'eux, âgé de 51 ans, s'est avoué coupable devant M. le juge Alphonse Garon et a été condamné à payer une amende de $35 et les frais et interdiction lui a été faite de conduire un véhicule-automobile au cours des prochains trois mois.

L'autre a nié sa culpabilité, mais il s'est avoué coupable d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Son procès sous le premier chef a été reporté au 12 mars. Il a pu reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de $200. Son permis a été suspendu pour le reste de l'année courante, sous l'accusation d'avoir conduit sous l'influence de liqueurs alcooliques, et il a dû payer une amende de $50.

Les coopérateurs de Ste-Odile

Ste-Odile-sur-Rimouski (DNCL). Dernièrement, à la salle paroissiale de Ste-Odile, avait lieu la septième assemblée générale annuelle de La Bonne Entente. On remarquait M. l'abbé Léo Bérubé, curé, M. Benoît Ste-Marie, président de "La Ménagère", et Mme Ste-Marie, Mme Cha-B. Belzile, de Rimouski, M. François Desrosiers, gérant de "La Familiale" de St-Simon, M. Jean-Marie Théberge, vérificateur du Conseil de la Coopération du Québec, MM. Léon St-Pierre et Roger Huard, respectivement président et gérant de la "Bonne Entente". Tous les directeurs et membres du Conseil de Surveillance étaient également présents. Une forte assistance de sociétaires et sympathisants s'était rendue à l'invitation. M. Marc Lavoie, gérant de la Caisse Populaire, agissait comme maître de cérémonie.

Le bilan de l'année a été présenté par M. J.-M. Théberge, que félicita la direction de l'entreprise, tant les anciens directeurs que les nouveaux, pour cette belle réussite qui s'accroît d'une année à l'autre, tout en soulignant la part très active du gérant et du personnel. Mme Adalbert Gagnon a participé au programme récréatif.

M. Ste-Marie a prononcé une allocution en faisant allusion à l'ascension de la Ménagère et au progrès de la Bonne Entente.

M. le curé Bérubé, de son côté, a déclaré : "J'endosse les félicitations de M. Théberge et de M. Ste-Marie et je suis d'avis qu'un curé doit se féliciter d'avoir dans sa paroisse un organisme semblable sur un tel pied de réussite. Collaborer, c'est le motif de la charité chrétienne. Coopérer, c'est la charité chrétienne vécue, mise en pratique". Il souhaita un autre succès marqué pour l'année en cours.

Le nouveau bureau de direction se compose de MM. Léon St-Pierre, président, Aubin Lepage, vice-président, Léopold Labrie, secrétaire, Denis Duchêne, Xavier Lavoie, Rémi Morissette, directeurs, et Roger Huard, gérant.

Le Comité de Surveillance est formé de MM. Isidore St-Pierre, Maurice Roussel et Lucien St-Pierre.

Causeries syndicales à Montmagny

Montmorency. (DNC) Le syndicat du Textile de Montmorency, en collaboration avec le Conseil central de Québec et de la C.T.C.C., donnera une série de neuf conférences qui se tiendront, chaque dimanche soir, à 8 heures, à la salle du Syndicat, 77 Avenue Ruel, Montmorency. La première de cette série de conférences sera donnée dimanche prochain et elle aura pour titre : "L'ouvrier, une marchandise, une machine ?" Le conférencier sera alors M. Raymond Parent.

Bill approuvé

Matane. (DNC) Le bill No 51 visant à créer certaines municipalités dans le comté de Matane a été voté, à l'unanimité, par les membres de l'Assemblée législative. M. Yves Prévost, ministre des Affaires municipales avait auparavant expliqué le projet de loi. Il faudra un décret du gouvernement pour que commence l'existence des municipalités suivantes : St-Thomas-de - Cherbourg, St-Jean-de-Cherbourg, St-Paulin-Dalibaire, St-Nil et St-René-Goupil.

Cours de mariologie

Le R. Père Pascal, O.F.M.Cap., spécialiste en patrologie, donnera un cours public de mariologie ce soir, à 8 heures 45, en la salle de Droit de l'université Laval, 17, rue Ste-Famille. Le R. Père Pascal parlera de l'Immaculée-Conception dans les quatre premiers siècles, d'après les Pères de l'Eglise. L'entrée est libre.

Contre la polio

Ottawa, (PC) — Le nombre de Canadiens qui seront inoculés cette année contre la poliomyélite sera au moins quatre fois aussi élevé que l'an dernier, a signalé hier un fonctionnaire du ministère de la Santé.

Réunion des maires des Bois-Francs

Victoriaville (DNC) Les maires de la région de Bois-Francs ont étudié, la semaine dernière, le projet de l'établissement d'un kiosque à l'exposition internationale de Toronto qui sera tenue du 1er au 11 juin prochain. Les représentants des villes de Plessisville, Warwick, Arthabaska, Princeville et Victoriaville favorisent le projet en raison des avantages que toute la région pourra en retirer au point de vue publicitaire et commercial.

L'assemblée, présidée par M. Victor Paul, commissaire industriel de Victoriaville, s'est déroulée en la salle de l'hôtel de ville de Victoriaville et réunissait les maires de la région, ainsi que les principaux représentants des divers mouvements d'expansion. On y remarquait : MM. les maires Benoit Chartier, de Plessisville; Liguori Breton, de Warwick; Elphège Labbé, d'Arthabaska; Yvon Jutras, de Victoriaville, ainsi que le pro-maire de la ville de Princeville, M. Auguste Fréchette et M. l'échevin Sarto Baril, du même endroit. On notait aussi la présence des membres du conseil de ville, de M. Raoul L'Heureux, de Warwick, secrétaire du comité d'initiative des Bois-Francs, ainsi que plusieurs membres de ce comité. La Ligue des Propriétaires de Victoriaville avait délégué son président M. Armand St-Pierre. M. Louis Siméon, président de la Commission d'expansion industrielle de Victoriaville et le secrétaire de cet organisme, M. Armand Théroux, assistaient aussi à la réunion.

M. Valmore Gratton, commissaire industriel de la cité de Montréal, et président de l'exécutif de l'Associtaion des Commissaires industriels de la province de Québec était le conférencier invité. M. Gratton a exposé le projet caressé depuis longtemps par l'Association des Commissaires industriels, grâce à l'étroite collaboration de la part des principales villes de la région, on ferait, cette année, l'ouverture d'un kiosque publicitaire pour la région des Bois-Francs, à l'exposition internationale de Toronto.

Au début de sa conférence, M. Gratton a déclaré que l'Association invite toutes les villes qui ne font pas actuellement partie de ce comité à se joindre à cet organisme important pour le développement de la région. Puis, il a rappelé que, l'an dernier, pour la première fois, la ville de Sherbrooke avait un kiosque à la foire de Toronto.

D'après les rapports, l'expérience eut un succès complet. M. Gratton a exprimé l'espoir que, cette année, la province de Québec participe en nombre à cette foire, que les villes de Montréal, Granby, Sherbrooke et Trois-Rivières, ainsi que les grandes usines de la province, telles que la Shawinigan Water & Power, l'Aluminum, etc., se joignent aux différentes villes, avec l'aide du ministère du Commerce et de l'Industrie. Le but d'un tel kiosque serait de mettre en relief la province de Québec et de faire ressortir les produits de chacune des villes participantes.

Le conférencier avait été présenté par M. Victor Paul, commissaire industriel de Victoriaville, et il fut remercié par S. H. le maire, M. Yvon Jutras, M. Louis Siméon, président de la Commission d'expansion industrielle, a souhaité la bienvenue aux visiteurs et le maire de Victoriaville, M. Yvon Jutras, a remercié l'assistance et a espéré la réalisation du projet.

Les maires de la région ont favorisé l'idée et, d'ici peu, un comité sera formé afin de recueillir les fonds nécessaires pour concrétiser le projet. On croit que le projet qui mijote depuis déjà longtemps sera d'importance capitale dans le développement futur de la région des Bois-Francs, à cause des débouchés qu'il offre à l'industrie et au commerce de la région.

Un buffet froid a été servi aux délégués par les autorités de la ville, à l'issue de cette réunion.

CHENOR annonce...

3 grands jours de **DEMONSTRATION**

de la célèbre **MACHINE "Arrow" à coudre**

Jeudi - vendredi - samedi, les 25 - 26 - 27 février 1954

Une occasion magnifique pour la couturière, la ménagère, le tailleur . . . de se rendre compte du rendement efficace de cette merveilleuse machine à coudre.



BAS PRIX CHENOR à compter de

109.50 et plus

7 Nouveaux MODELES "54" améliorés

. . . Le portatif
. . . Le Console
. . . Le Scrétaire
. . . Le Hollywood
. . . Le Reine-Anne
. . . Le Cosmopolitan
. . . Le Secrétaire de luxe



MODELE REINE ANNE

TERMES FACILES AUSSI PEU QUE $2. par semaine

Chez "Chenor"

JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER LE SOLDE

Absolument GRATIS!

1 - COUVERTURE en édredon et laine de belle valeur

Pour les 15 premiers acheteurs d'une nouvelle machine à coudre ARROW — Chez Chenor, durant les 3 jours de démonstration donné par une démonstratrice diplômée en couture . . . les 25 - 26 - 27 février 54".

- **Heures des démonstrations**

JEUDI ET SAMEDI DE 9.30 hres A.M. à 6 hres P.M.

VENDREDI DE 9.30 hres A.M. à 9.00 hres P.M.

- **Caractéristiques remarquables de cette fameuse machine à coudre . . .**
- Elle coud sans guide ni accessoires !
- Elle fait 24 points différents sans jamais changer d'accessoires !
- Elle fait Boutonnières, Monogrammes, Broderie et appliqués !
- Elle coud les boutons et agrafes !
- Elle fait des oeillets et une variété de points en zigzag ou ordinaire !
- Enfin, Elle Est garantie ne jamais se bloquer.

Voyez comme il est facile de coudre avec une "ARROW". Pamphlet documentaire adressé sur demande.

GÉNÉREUSE ALLOCATION

. . . pour votre vieille "Machine à Coudre" en échange d'une nouvelle "Arrow". Venez ! Téléphonez ! ou Ecrivez pour plus amples renseignements.

Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Le vendredi 9 h a.m. à 9 h. 30 p.m.

Tel. 2-3851 **CHENOR Ltée**

MAGASIN à RAYONS

399, rue ST-JOSEPH

Le progrès de la science médicale est entravé par le charlatanisme

Ce n'est pas par la dépréciation de la médecine ni par une substitution par du charlatanisme qu'on va arriver à régler le problème de certaines maladies, a souligné hier soir le chef du service de médecine à l'hôpital St-Luc de Montréal.

Parlant à l'issue d'un dîner mixte du club Kiwanis de Sillery, le Dr Roméo Boucher s'est porté à la défense de la profession médicale et a dénoncé "toutes les formes de charlatanisme que l'on trouve dans la province de Québec".

Ce dîner du club Kiwanis de Sillery, tenu sous la présidence de M. J.-R. Lachance, réunissait plusieurs personnalités du monde médical. La présidence d'honneur en avait été confiée à l'hon. Marc Trudel, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province.

Le Dr Boucher exprime l'avis que les reproches faits à la profession médicale ont été grandement exagérés. Il s'étonne surtout de voir que ce n'est pas dans la classe ouvrière et modeste qu'on fait les plus grands reproches aux médecins, mais dans les autres professions.

La médecine n'est pas exclusivement une technique, de souligner le conférencier. On doit lui ajouter la spiritualité. Une technique sans spiritualité ne peut conduire qu'à la dégradation de la science en simple élevage.

Le Dr Boucher prend à parti la conception matérialiste et moderne de la vie et de la santé, les aberrations du collectivisme de la santé, de tous les textes juridiques et, surtout, de certaines décisions contentieuses de plus en plus imprudentes.

Le conférencier déplore l'appui donné dans la province de Québec, à des dépositaires de dons, de formules, de secrets de septième garçon et de treizième fille, par une certaine classe dirigeante de la société, l'appui que trouvent auprès de certains juges les manipulateurs de colonne ou d'appareils de toute nature, la considération que l'on semble avoir pour une foule de soi-disants psychologues ou psychanalistes qui voudraient se substituer à la médecine et faire du diagnostic sans avoir de bases médicales certaines.

Présenté par le Dr Ernest Verge, le conférencier fut remercié par le Dr Maurice Turcotte.

A la table d'honneur avaient pris place l'hon. Marc Trudel, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province, et Mme Trudel; les Drs Eugène Bissonnette et Armand Rioux, gouverneurs du district de Québec, et leurs épouses; le Dr Arthur Fafard, gouverneur de la région de Lévis, et Mme Fafard; M. J.-R. Lachance, président du Kiwanis- Sillery et Mme Lachance; le Dr Paul Bigué, et Mme Bigué; le Dr Maurice Turcotte et Mme Turcotte; le Dr Ernest Verge, et Mme Verge; M. et Mme J.-P Gagnon..

Fillette renversée rue St-Vallier

Nicole, 5 ans, enfant de M. Joseph Dubuc, domicilié au 278 rue Durocher, a été renversée par une camionnette de l'armée, hier après-midi vers 5 heures, à l'angle des rues St-Vallier et Carillon. Mais heureusement, la fillette n'a été apparemment que légèrement blessée. Le Dr Gaétan Lépine, de Québec, lui a procuré les premiers soins et ordonna son transport à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Germain Lépine Ltée. A l'hôpital, un médecin examina l'enfant et ne décela qu'une blessure à un genou et permit son retour chez elle.

L'accident s'est produit lorsque la fillette voulut traverser la rue St-Vallier, sud-nord, près de Carillon, et qu'elle fut heurtée par la camionnette, conduite par le soldat L. Noreau, de Valcartier, comme celui-ci circulait ouest-est, rue St-Vallier.

Le constable André Gignac, du département municipal de la circulation, a fait l'enquête d'usage.

Violent incendie hier à Halifax

Halifax (PC) Les flammes nourries par des milliers de cartons de céréales et de pneus empilés ont ravagé un entrepôt du secteur des quais hier soir à moins de 50 pieds d'un réservoir contenant 350,000 gallons de pétrole, mais les pompiers ont réussi à les maîtriser en moins de trois heures.

Le chef des pompiers Fred McGillivray a dit que les dégâts s'élèveront probablement à $250,000 mais d'autre part on estime que les pertes atteindraient $500,000.

Mgr B. Desrochers et le Tiers-Ordre

Ste-Anne-de-la-Pocatière. (DNC) S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a rendu visite au discrétoire des deux Fraternités du Tiers Ordre de Ste-Anne, lors de leur réunion mensuelle. M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la cathédrale, qui accompagnait le distingué visiteur, a présenté à Son Excellence Mme Léon Grenier, supérieure de la Fraternité des Dames et M. Louis-Georges Dionne, supérieur de la Fraternité des hommes. Son Excellence n'a pas caché tout l'intérêt qu'il porte aux Fraternités du Tiers Ordre. "Le Tiers Ordre, en vertu de sa nature, dit-il, entraîne ses membres à vivre davantage pour Dieu et à tendre à la perfection dans le monde. Vos membres profitent d'un grand nombre d'avantages spirituels et de mérites. Votre grand désir de vouloir travailler à l'avancement de votre Fraternité, à Ste-Anne, est un gage assuré de votre succès".

Mort de monsieur Lionel Chouinard

M. Lionel Chouinard, époux de Dame Gertrude Marcotte, est décédé, hier, à Val d'Or, à l'âge de 36 ans et sept mois. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil : ses trois enfants, Liette, Michelle et Daniella Chouinard; son père, M. Joseph Chouinard, de Saint-Pascal de Kamouraska; ses frères : MM. Alfred et Roland Chouinard, de Saint-Pascal, Ernest Chouinard, de Campbellton, N.-B.; ses soeurs : Mmes Elzéar Pelletier (Marie-Anna), de Saint-Pascal, J.-A. Raymond (Cécile), de Saint-Thomas de Cherbourg, Matane, Léon Frève (Jeanne), de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Maurice Renaud (Berthe), de Québec, Mlles Germaine et Alice Chouinard, de Saint-Pascal, et Carmelle Chouinard, de Québec; ses beaux-parents : M. et Mme Hervé Marcotte, de Barraute; ses beaux-frères et belles-soeurs MM. Elzéar Pelletier, J.-A. Raymond, Léon Frève, Maurice Renaud, Mmes Alfred et Roland Chouinard, M. et Mme André Lebel, de Rapide des Cèdres, MM. et Mmes Thomas et Marc-André Marcotte, Mlle Mariette, MM. Bruno, Claude, Eugène et Gabriel Marcotte, tous de Barraute; ses oncles et tantes : le R. P. Thomas Migneault, jésuite, de la Villa Manrèse de Québec; M. et Mme Euloge Pelletier, de Saint-Léonard de Nicolet, Mme Napoléon Chouinard, de Saint-Denis de Kamouraska, M. et Mme Pierre Migneault, de Kamouraska, Mme Alfred Migneault, de Mont-Brun, M. et Mme Jean-Baptiste Pelletier, de Saint-Gabriel Lallemant, Mme Darveau, de Val d'Or.

Il était le cousin de M. l'abbé Charles-Eugène Langelier, curé de Sainte-Bernadette de Lauzon, de M. l'abbé Aubert Chouinard, vicaire à Saint-Malo, de M. l'abbé J.-Noël Blanchet, vicaire à Saint-Roch de Québec, de Soeur Saint-Gilles, Servante du Saint-Coeur de Marie, de Beauport.

Les funérailles de M. Chouinard auront lieu vendredi matin, à Val d'Or.

Blessé au hockey

Edmundston. (DNC) Un écolier de St-Basile, Normand Michaud, 14 ans, fils de M. et Mme Léonide Michaud, a été victime d'un pénible accident de hockey, récemment, à l'aréna de St-André. L'accident est survenu au cours d'une partie qui mettait aux prises l'équipe de l'école régionale de St-Basile et celle de St-André. Normand Michaud venait de compter le premier but de son équipe à la première période. Il filait sur la glace et ne pouvant s'arrêter dans sa course, il heurta très violemment la bande, en arrière du gardien de but et s'infligea une fracture à l'épaule et au coude gauche. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston, où il est sous les soins du Dr Guy Tardif. Normand Michaud est un élève de la 10e année à l'école régionale de St-Basile. Au cours des récentes parties jouées à St-Bsaile, ses compagnons de jeu passèrent le chapeau parmi la foule pour aider à défrayer le coût d'hospitalisation du jeune homme. Le public se montra très sympathique.

Une protestation

Montréal (PC) — Dans une lettre adressée lundi au gouvernement provincial, la Fédération du Travail de Québec (FAT-CMT), a protesté contre l'intention du gouvernement d'accorder aux avocats le droit exclusif de comparaître devant les bureaux et commissions du gouvernement.

Un amendement de la loi du Barreau de Québec déposé à l'Assemblée législative demande l'octroi exclusif de ce droit aux avocats.

Un porte-parole de la Fédération a déclaré que l'emendement violerait le droit traditionnel de tout citoyen de se présenter devant un tribunal et de défendre sa propre cause.

Depuis une centaine d'années, a dit le porte-parole, le travail organisé a pu déléguer ses organisateurs et agents auprès des commissions gouvernementales.

Mort de madame Gédéon Guay

St-Romuald, (DNC) Le 22 février à l'Hôtel-Dieu de Lévis est décédée Laura Gaudreau, épouse de M. Gédéon Guay, à l'âge de 64 ans et 8 mois.

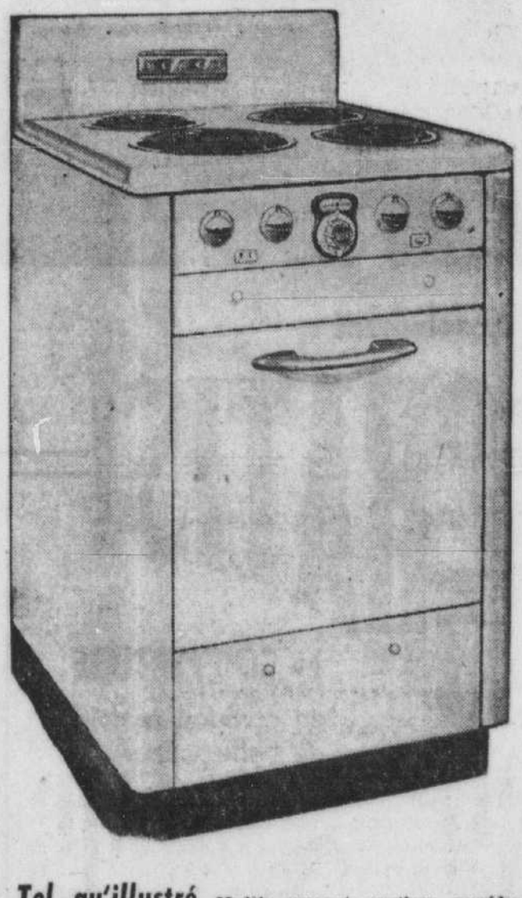
Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses fils : MM. Armand, Emile, Donald; ses filles, Mme Emile Breton (Noëla), Mme Henri Lacasse, (Gabrielle), Mme Armand Guay (Madeleine), Mme Henri Croteau (Florendy), Mlles Jeanne d'Arc et Murielle; sa soeur, Mme Louis-Pihilippe Bédard, de Montréal (Jeanne); ses gendres, MM. Emile Breton, Henri Lacasse, Armand Guay; sa belle-fille, Mme Armand Guay (Simone Robitaille); ses petits-enfants, Claude Breton, Gaétan Guay, Claudette et Jean-Pierre et Diane Lacasse.

La dépouille mortelle est exposée au salon Georges Marcoux & fils, 15 rue de l'Eglise, St-Romuald.

Le service et la sépulture auront lieu vendredi à l'église de St-Romuald.

BEACH

LE POÊLE ÉLECTRIQUE PARFAIT



Tel qu'illustré Modèle compact, pratique, possédant les mêmes caractéristiques que les modèles de luxe. Quatre plaques ultra-rapides. Cinq allures de chauffe. Grand four émaillé avec contrôle de température. Dessus d'une seule pièce. Fini Titanium Cette merveille est cédée au prix de

$179.00

VALEUR REELLE $219.00

COMMANDES POSTALES

Reçues et remplies aussitôt — Satisfaction garantie.

PLAN MISE DE CÔTÉ

paiements différés

GARANTIES

Garantie du manufacturier et garantie de satisfaction et de service de C. ROBITAILLE, Inc.

C. ROBITAILLE INC

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

320, rue St-Joseph Tél.: 5-8167

UN BON REPAS A BAS PRIX...

Servez un RÔTI de LONGE de PORC

de Steinberg's

Le prix des rôtis de longe de porc a baissé à votre marché Steinberg. Faites-en bénéficier votre budget. Proposez-vous de servir surtout du porc aux repas, une viande nourrissante, riche en protéines. Essentiel pour renforcir le sang et les muscles ainsi que pour accroître la résistance, le porc est aussi l'une des sources naturelles les plus riches en vitamine B¹.



ROTI DE LONGE DE PORC

BOUT DES COTES LB 59¢

BOUT DU FILET LB 69¢

TRANCHES ENTIERES
STEAK DE RONDE
BOEUF TENDRE DE MARQUE ROUGE — LB 63¢

Tout dépecé (Cat. "A")
MORCEAUX DE POULET
CUISSES OU POITRINES — LB 75¢

Marque Jack Spratt - tranché
BACON SANS COUENNE
PAQUET DE 8 OZ 45¢

Des aubaines en provisions !

MARQUE IDEAL — SAVOUREUSES
TOMATES DE CHOIX 2 boites 28 oz 29¢

MARQUE BANQUET
POIS SURCHOIX grosseur non classée 2 boites 20 oz 29¢

MARQUE ORCHARD KING
HARICOTS VERTS coupés 2 boites 20 oz 33¢

MARQUE TRINIDAD — SUCRE
JUS de PAMPLEMOUSSE 3 boites 20 oz 29¢

MELANGES PREPARES POUR GALETTES DE SARRASIN OU
CREPES AUNT JEMIMA Paquet 20 oz 21¢

Gratis ! Une boîte de 8 oz de
FEVES AU LARD CLARK
avec tout achat d'une livre de
FRANKFURTERS SWIFT
(prix régulier)
Les deux pour 39¢



MARQUE BANQUET
BLE D'INDE DORE
SURCHOIX EN CREME
A bas prix ! Bte 15 oz 11¢

BISCUITS
COCO GRILLE DE LIDO
20 BISCUITS 27¢



CHOU
TENDRE ET FRAIS

Rien ne vaut une bonne soupe au chou !

Vient de Floride
à très bas prix ! — L B 5¢

MARQUE HAMMOCK — TRES JUTEUSES
ORANGES DE FLORIDE format 270 2 douz. 59¢
Grosseur 234 — 8 lbs 59¢

DE FLORIDE
CELERI PASCAL VERT ET CROQUANT 2 pieds au paquet 25¢

BIEN FRAICHE — IMPORTEE
LAITUE ICEBERG format 48 — la pomme 15¢

CATEGORIE SURFINE
POMMES B.C. NEWTOWN 5 lbs pour 69¢

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations quotidiennes du marché

Votre prime du début de la semaine !
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
UNE CARAFE EN VERRE POUR SEULEMENT 1¢
AVEC UNE COMMANDE D'AU MOINS $7.00
La semaine prochaine - 4 verres de même motif

Steinberg's LIMITÉE QUÉBEC

Service de livraison quotidien

CHEZ Pollack

Mort accidentelle

Le Dr J.-E. Raymond, de Courville, coroner du comté de Québec, a tenu une enquête, hier soir, à la morgue Robert, de Beauport, sur les circonstances qui ont entraîné la mort de Louis Pageau, 5 ans, fils de M. et Mme Raymond Pageau, de Notre-Dame des Laurentides.

On se souvient que le bambin fut écrasé à mort par un camion de la voirie provinciale, conduit par M. Joachim Laberge, de l'Ange-Gardien. Au moment de l'accident, l'enfant glissait avec son petit frère dans une traîne, qui, soudainement, déboucha dans la rue. Le conducteur tenta d'éviter les enfants, mais le jeune Louis fut happé par l'une des roues du lourd véhicule et broyé à mort. Son frère, Daniel, s'en est tiré indemne.

A l'issue des témoignages, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Ottawa prié de désavouer un délégué

Ottawa, 24. (PC) Le chef de l'opposition, M. Drew, a demandé hier au gouvernement de désavouer M. Hal C. Banks, chef syndicaliste de Montréal, comme délégué canadien à une assemblée du Bureau International du Travail (BIT) dont le siège est à Genève.

M. Drew a fait cette déclaration à la Chambre des Communes, alors que les progressistes-conservateurs renouvelaient leurs questions sur le mandat donné pour la réunion du BIT à M. Banks, directeur canadien de l'Union Internationale des Marins.

Mme Ellen Fairclough, député de Hamilton-Ouest et porte-parole des progressistes-conservateurs pour les questions ouvrières, a affirmé que M. Banks était citoyen américain et qu'il possédait un casier judiciaire tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Les divorces

Ottawa, 24.. (PC) Un nombre record de Canadiens ont présenté au Parlement des instances en divorce à la session en cours. Le sénateur A. W. Roebuck, président du comité sénatorial des divorces, a signalé que 462 demandes ont été présentées par des citoyens du Québec et de Terre-Neuve, les deux seules provinces qui n'ont pas de tribunaux pour entendre les cas de divorce.. Treize demandes ont été retirées, 291 ont été recommandées à l'approbation parlementaire et deux ont été rejetées. Il reste à entendre environ 100 demandes et une quarantaine d'autres ne pourront être examinées à la session en cours.



LES ROIS AU CONSEIL 2882 MONTMORENCY : Les Chevaliers de Colomb du conseil 2882 de Montmorency ont fêté le retour du roi et de la reine, récemment, au cours d'une réunion à la salle du conseil local. On remarque sur cette photo, première rangée, de gauche à droite : S. H. le maire F.-X. BOUCHARD, 4e degré; M. l'abbé ANTOINE DESPRES, vicaire; Mme OSCAR DUCHAINE; le grand chevalier JOSEPH BOUCHER, le roi de 1954; Mme JOSAPHAT BEDARD, la reine de 1954; M. JOSAPHAT BEDARD, 4e degré, ex-grand chevalier; Mme F.-X. BOUCHARD; 2e rangée, de gauche à droite, Mme ALBANY TREMBLAY, M. ALBANY TREMBLAY, 4e degré; Mme EMILIEN GRENIER et M. EMILIEN GRENIER, 4e degré; Mme OMER LAFRANCE et M. OMER LAFRANCE, 4e degré; Mme GEORGES BOUCHARD et M. GEORGES BOUCHARD, 4e degré. (Photo Henri Leclerc—Montmorency)

Mort de madame Arthur Lévesque

St-Romuald (DNC) — C'est avec regrets que l'on a appris la mort de Mme Vve Arthur Lévesque (née Délima Thibaudeau), décédée à sa résidence 16 rue de la Fabrique, à St-Romuald, samedi dernier, à l'âge de 76 ans 5 mois.

Elle laisse dans le deuil : Son fils, M. Roméo Lévesque ; sa fille : Mme Napoléon Cadoret (Florence Lévesque) ; son frère, M. Arthur Thibaudeau ; sa soeur : Mme Charles Mailloux, de Manchester, N. H.; ses belles-soeurs : Mmes Arsène Lévesque et Joseph Lévesque, de St-Gabriel de Kamouraska ; son gendre : M. Napoléon Cadoret ; sa belle-fille, Mme Roméo Lévesque ainsi qu'une foule d'autres parents.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à 9 heures en l'église de St-Romuald et la maison Georges Marcoux & Fils Enr., en avait la direction.

Sauvé de la mort

Disraëli (Spéciale) — Un bambin de 4 ans, fils de M. et Mme Raymond Bilodeau, de Disraëli, doit la vie à M. Omer Brouard, 68 ans, également de Disraëli et à son compagnon de jeu, un petit chien. M. Brouard passait sur le pont qui enjambe le lac Aylmer près de cet endroit, lors que son attention fut attirée par les aboiements d'un chien sur le lac. Y regardant de plus près, il remarqua des petites mains qui se débattaient dans l'eau, à une cinquantaine de pieds de la rive.

Sans hésiter, M. Brouard courut chez lui, non loin de là, chercher une gaffe de draveur, et, avec l'aide des propriétaires riverains et du père de l'enfant, il réussit à tirer le bambin de sa position précaire. Le jeune Bilodeau était évanoui et apparemment sans vie. M Brouard commença immédiatement à pratiquer la respiration en attendant l'arrivée d'un médecin. Après quinze minutes de soins appropriés, l'enfant était déclaré hors de danger.

Des congédiements à Victoriaville

Victoriaville. (DNC) Une dizaine d'employés de la municipalité ont été congédiés temporairement et pour une période indéfinie, en raison de la situation financière de la ville vis-à-vis les finances prévues pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige. Le budget de $12,000 est actuellement grevé et l'on craint encore les rigueurs de l'hiver, a-t-on annoncé au bureau du directeur des services. Cette mesure d'urgence a été déposée au conseil, par M. Desrosiers, directeur de ce département. On a déclaré que la ville affecterait à ... item d'autres montants prélevés sur les dépenses ordinaires d'été, si la situation devenait plus tendue. A date, on a dû recourir à la deuxième tranche du budget pour rencontrer les dépenses faites pour le déblaiement de la neige. La situation provient d'un hiver exceptionnel qui a déjoué toutes les prévisions budgétaires.

Même la maladie du Pape est censurée

Londres (Reuter) — Radio-Vatican a signalé, hier, que trois pays communistes avaient interdit la publication de la nouvelle de la maladie du pape et que plusieurs prêtres ont été arrêtés pour avoir mentionné Pie XII dans leurs sermons. Les pays en question sont la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne.

Grands travaux en Colombie

Victoria. (PC) Un programme de $400,000,000 dans la région de Kootenay pourrait bien se mettre en branle d'ici deux ans. Le premier pas sera la construction d'un barrage hydroélectrique de 600 pieds et capable de générer 800,000 c.v., au nord de Revelstoke, sur le fleuve Columbia.

Ces travaux gigantesques ne causent pas de tracas financiers au ministre des Terres de la C.-B., M. R.-E. Sommers, ni au général A.-G.-L. McNaughton, président de la commission mixte canado-américaine. Les possibilités économiques de la région y attireront les capitaux nécessaires.

Les Etats-Unis sont prêts à acheter de 30 à 40 pour cent de l'énergie électrique qu'on y développera. Le reste servirait à des affineries d'aluminium et de titanium à des pulperies et autres industries qui consomment de fortes quantités d'énergie électrique.

Il s'agit d'un projet à longue échéance qui comprend la construction de trois autres barrages sur le Columbia et ses tributaires.

Mort de madame Bruno Gosselin

Baie St-Paul, 24. (Spéciale) Mme Bruno Gosselin, née Léonie Driscelle, est décédée lundi, à sa demeure, à Baie St-Paul. Elle était l'épouse de M. B. Gosselin, gérant de la Banque Provinciale du Canada, à Baie St-Paul.

Outre son mari, Mme Gosselin laisse dans le deuil : ses filles, Mme Charles-E. Bouchard (Thérèse), et Miles Yolande, Odette et Pauline Gosselin; son fils, Pierre Gosselin; sa soeur, Mme Camille Melançon, de Moncton, Nouveau-Brunswick, et son gendre, M. Charles-E. Bouchard, de même que plusieurs autres parents.

Les funérailles de Mme Gosselin ont lieu demain, en l'église paroissiale.

Funérailles de Mme Paul Gagnon

Un bel hommage a été rendu le 22 février, en l'église des Sts-Martyrs, à la mémoire de dame Angélina Gagnon de Belles-Isles, épouse de feu M. le notaire Paul Gagnon, autrefois de St-Octave-de-Métis, Matane, décédée à sa résidence, au 45 de l'avenue Bégin, le 19, à l'âge de 78 ans et 6 mois.

La cérémonie religieuse fut très imposante. La levée du corps fut faite par Mgr Adolphe Laberge, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé de St-Robert de Rimouski, cousin de la défunte, assisté du R. P. Michel Doran et de M. l'abbé G. Bélanger, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur, on remaquait : Mgr Adolphe Laberge, le R. P. Albert, dominicain et M. l'abbé Benoit Fortier.

Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 261, Marguerite-Bourgeois, le deuil était conduit par les fils de la défunte : Me Jean-Marie Gagnon, notaire et M. le juge Ls-Joseph Gagnon, de la Cour du Magistrat, tous deux de Mont-Joli, ses gendres : M. Jean-Charles Bourgoin, e. c., de Québec et M. Philippe Vaillancourt, de Montréal, ses petits-fils, Gabriel Gagnon, Jean-Paul, Jacques et André Gagnon, du Séminaire de Rimouski, Pierre et Marc Gagnon, de Mont-Joli et René Bourgoin, de Québec ; ses frères : MM. J.-Adhémar Gagnon, négociant, Paul-Emile Gagnon et M. Georges-Hervé Gagnon, comptable, ses neveux : MM. Roland, Gérard, St-Georges, Gilbert, Paul-Ed. et Edouard Gagnon, de Québec, Jean-Louis et Claude Gagnon, de Montréal, Guy Gagnon, de St-Hyacinthe ; ses petits neveux : M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé de St-Robert Bellarmin, Rimouski et M. l'abbé Edouard Gagnon, des Sulpiciens de Montréal.

On remarquait : l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province de Québec ; l'hon. juge Joseph Bilodeau, l'hon. juge Alphonse Caron, Me Jean-Louis Plante, avocat ; M. Henri Caouette; le Dr Pierre Jobin, le Dr De la Broquerie Fortier ; MM. Bourget, Roland Nolet, Lucien Darveau, Ph. Drapeau, L.-P. Gérard, C. Paquet, R. Paradis, A. Vaillancourt, T. Fortin, Paul Desrochers, André Chrétien, A. Dubois, L. Roberge, F. Fournier, A. Gosselin, R. Tremblay, J.-P.-E. Gagnon, C. Trempe et Gilles de Billy.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Octave-de-Métis, comté de Matane.

M. Maurice Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

Hommage américain à S. Exc. Mgr Roy

Un groupe de membres du Catholic Youth Council, de Newark, New-Jersey, ont présenté un bouquet spirituel à l'Archevêché de Québec hier à l'adresse de S. Exc. Mgr Maurice Roy, chef spirituel du diocèse. En l'absence de S. Exc. Mgr l'archevêque, actuellement outre-mer pour son voyage "ad limina", S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, a accueilli les visiteurs qui étaient accompagnés de leur aumônier. S. Exc. Mgr Garant a interprété les sentiments de gratitude de S. Exc. Mgr l'archevêque pour le geste délicat des visiteurs américains. Le groupement a un effectif de plus d'un millier de membres qui ont contribué à ce bouquet spirituel pour S. Exc. Mgr Roy. Des délégués nombreux ont effectué une tournée d'études et d'observations au Canada.





La manière la plus fatigante



POUR ÉPARGNER

DU TEMPS — DES ENNUIS — DE L'ARGENT

La manière plaisante et rapide.

VISITEZ

LES MAGASINS Service SP Prix

OU LE CLIENT EST RECU COMME UN INVITE

GAGNEZ UNE TELEVISION LA MARQUISE DE PARIS

confitures fraises pectin

Réclamez vos coupons ! Avec chaque achat des produits LA MARQUISE DE PARIS, vous aurez droit à un coupon qui vous donnera la chance de gagner une magnifique télévision de marque Crosley.

bocal de 24 oz. .43

FLUFFO



Mesdames, tous les hommes adorent les tartes faites avec FLUFFO.

Nouveau bas prix

la lb..... .28

FÈVES AU LARD HEINZ

Avec sauce aux tomates

BTE DE 20 OZ .23

Quel régal pour la famille

MACEDOINE DE LEGUMES marque LA FERLANDIERE

boite de 20 ozs..... 2 pour .31

mélange de légumes de choix.

BISCUITS A THE HETHRINGTON

la boite..... .25

qualité toujours maintenue



Véritables SARDINES DE NORVEGE pour les fins gourmets

la boite .26

POIRES QUALITE DESSERT

boite de 20 oz, 2 pour..... .35

SAUMON KÉTA marque Paramount

boite de 16 oz..... .35

PÊCHES DE CHOIX

boite de 28 oz..... .33

TOMATES DE CHOIX

boite de 28 oz, 2 pour..... .29

IL EST NOURRISSANT! "Un repas vite fait"

RECHERCHEZ LA NOUVELLE BOÎTE BLEUE ET OR



2 Paquets de 16 oz. .33

LES MAGASINS Service SP Prix

MEMBRES

EPICIER - BOUCHER

A. PELLETIER
101 - 103 rue Demeules
Tél. : 2-6597 et 2-2482

GAUVIN et FRERES
867 Chemin Ste-Foy
Tél. : 7-2531

J.-C. BEGIN
900 Chemin Ste-Foy
Tél. : 7-3421

GAUMOND et FRERES
28 rue Turnbull, Tél. : 2-8261

S. HEBERT
1824, 1ère Avenue, Limoilou
Tél. : 2-5252

MAISON ROYER ENR.
1788, de la Canardière
Tél. : MO 3-7801

MARCHE BAGOT
398 rue Bagot, Tél. : 4-5524

EPICIERS

EPICERIE JULIEN
1161, 2ième Avenue, Limoilou
Tél. : 3-8330

Epicerie CENTRALE
662 rue St-Vallier-Ouest
face Montmagny. Tél. : 7-1646

F.-X. LACROIX
426 rue Maxenod, Tél. : 5-8768

ALPH. FERLAND
897 rue Durocher, Tél. : 4-0879

PAUL FORTIER
2901½, rue St-Olivier, Tél. : 5-7332

E. LORTIE
306, rue Seigneuriale
Tél. : MO 3-4404

G.-A. RATTE
196, rue St-Ambroise, Tél. : 3-3027

Alimentation SYLVAIN
1400, 3ième Avenue, Limoilou
Tél. : 3-0937

MAURICE NOLIN
1198, 4ième Avenue, Limoilou
Tél. : 4-0523

EN DEHORS DE LA VILLE

ROMEO PICHE
ST-RAYMOND
Tél. : 23-3-3

JOS. GAGNON ET FILS
Ste-Marie, Co. Beauce

E. VERRET
Notre-Dame des Laurentides
Tél. : VI 9-4434

OLIVIER et FRERES
Rue Commerciale, St-Romuald
Tél. : TE 9-8408

PIERRE PAGEAU
219 rue Racine, Loretteville
Tél. : VI 2-3112

J.-P. FALARDEAU
ANCIENNE-LORETTE
Tél. : 7-5143

VOUS FEREZ DE DELICIEUSES CREPES DOREES LE 2 MARS CAR C'EST LE TEMPS DES CREPES

PRODUITS LEVER RINSO gros..... .37 géant..... .73 LUX gros..... .37 géant..... .73 SURF BLEU gros..... .41 géant..... .81

GAGNON ET FRÈRE ENR.

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC

OFFRENT

POUR MONSIEUR —

SOULIERS DE HAUTE QUALITE

— DUCHAINE — RITCHIE
— MAC FARLANE et LEFAIVRE —
— CHILDREN'S SHOE — SAMSON.

VALEURS REGULIERES JUSQU'A $18.95

POUR $7.95

POUR MADAME —

SOULIERS EN SUEDE, EN VEAU

COULEURS ET POINTURES ASSORTIES. TALONS MILITAIRES - CUBAINS - HAUTS.

VALEURS REGULIERES JUSQU'A $10.95

POUR $2.99

— SPÉCIAUX —

POUR 3 JOURS SEULEMENT

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

PRODUIT DE DOMINION RUBBER — ACTON RUBBER

POUR HOMMES $1.69



BRUN - NOIR

3 LARGEURS

Pointures: 5 à 11. Valeur $2.45

POUR DAMES 99¢



TOUS LES TALONS

Pointures: 4 à 9. Valeur $1.79

ATTENTION NOS MAGASINS OUVERTS VENDREDI JUSQU'A 10 H.



— VENTE FINALE —

Aucune commande par la malle

A NOS QUATRE MAGASINS

300 - St-Joseph - 763 St-Vallier - 2 St-Joseph - 568, 3ième Ave



La production forestière en 1952 au Québec évaluée à $645,064,720

Le rapport annuel que vient de déposer en Chambre l'hon. John-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, apporte une intéressante documentation sur tout ce qui a trait à notre domaine forestier, à l'exploitation de nos bois et de leur transformation en divers produits commerciaux.

Parmi les faits saillants de ce rapport, soulignons que l'exploitation, tant dans les forêts de l'Etat que sur celles des particuliers, affiche un volume de 1,117,-677,524 pieds cubes. Ces coupes ont fourni de l'emploi à 55,874 ouvriers et requis l'utilisation de 18,661 chevaux et de 3,437 camions. Quant à la transformation de ces bois en divers produits, notons que les usines de pâtes et papiers ont produit en 1952, 3,519,877 tonnes de papier. Elles ont fourni de l'emploi à 25,683 personnes avec une liste de paie s'établissant à $93,-227,169.00. La production des scieries, d'autre part, s'élève à 1,239,-000,000 p.m.p. 18,025 personnes ont été affectées à ces opérations et en ont retiré $14,063,289. en salaires. Les industries secondaires du bois ont fourni également de l'emploi à 22,-597 ouvriers avec un total de $47,-387,679 en salaires payés.

La valeur de la production forestière en 1952 se chiffre à $645,-064,720.00.

Pour les fins de reboisement des terrains de la Couronne et des particuliers, on a mis en terre 3,-696,707 plants provenant des diverses pépinières maintenues par le Gouvernement en divers endroits de la province.

Le personnel technique du Bureau de Renseignements forestiers qui se dépense depuis dix ans à servir les intérêts des propriétaires de boisés de ferme a fait, cette année, 2,722 visites des lots à bois des particuliers. Durant l'année écoulée, 34 étudiants ont terminé leurs cours à l'Ecole des Gardes forestiers et 26 élèves à la Scierie-Ecole.

Au chapitre de la protection des forêts, l'on note que la superficie des forêts sous surveillance représentait 151,008 milles carrés et a requis l'emploi d'un personnel régulier de 344 inspecteurs et de 2,-274 gardes-feu, tant du Service de la protection que des organisations de protection.

Ce personnel a émis, au cours de la saison, 1,470,701 permis de circulation et a posé un chiffre record de 75,617 affiches. A l'Ecole de Protection, 22 élèves ont suivi le cours régulier et 26 élèves le cours abrégé, cours donnés à l'Etablissement de Duchesnay.

Les recettes du Ministère pour l'exercice se terminant le 31 mars 1953 s'établissent à $12,564,203.59 .

Le R. Frère Arsène fêté à l'Académie

A l'occasion de sa fête, le Rév. Frère Arsène, supérieur de l'Académie de Québec, a reçu, hier soir, les hommages de nombreux amis, invités, élèves et parents d'élèves.

Cette magnifique soirée débuta avec l'Harmonie de la Salle (Fanfare de l'Académie) qui interpréta avec beaucoup de brio, plusieurs pièces goûtées par les spectateurs. Les Chanteurs de la Colline vinrent ensuite charmer l'assistance en exécutant "Liebeslieder Waltzer", de Johannes Brahms, version française de M. Montgrain et plusieurs pièces telles que: "La Fontaine du Carouet" et "Les Bateliers de la Volga".

Devant ce témoignage d'amitié, le R. Frère Arsène, dans une courte allocution dit son émotion, pour un jour qui restera toujours gravé dans son coeur.

Il remercia toutes les personnes présentes, les musiciens qui surent charmer cette soirée par leur généreux concours; M. Guy Bourassa; Mlle Jeannine Bégin, pianistes et M. Roland Desjardins, soliste.

Les voeux du corps professoral furent présentés par le Frère Joachim, lors du souper réunissant religieux et laïcs. Cette belle fête se termina par un vin d'honneur, donné dans la salle de réception à tous les invités et parents des élèves. Le président des anciens, M. Roland Dumais, agissait comme maître de cérémonie.

On remarquait parmi les invités: M. J.-M. Caron, représentant de M. Omer-Jules Désauniers, surintendant de l'Instruction publique et M. l'abbé Jean Garneau, représentant de l'Université Laval.

Pour protéger les chiens et les chats

Berne (Reuter) — Le gouvernement suisse a publié, hier, un décret interdisant la vente de viande de chat et de chien pour consommation humaine après le premier mars dans tout le pays. Dans certaines régions suisses, on croit que la viande de chien protège contre certaines maladies et certains Suisses considèrent la viande de chat comme un aliment délicieux.

Grave disette d'ingénieurs

Vancouver. (PC) Une insuffisance d'ingénieurs pour exploiter les ressources naturelles du Canada, voilà le sombre tableau d'avenir que voit M. Austin Wright, de Montréal, secrétaire de l'Engineering Institute of Canada, qui groupe pourtant 16,000 membres.

M. Wright dit que les universités canadiennes n'accorderont, cette année, que 1,200 brevets d'ingénieurs, alors qu'il en faudrait deux fois ce nombre pour le développement futur de l'économie du pays.

Le secrétaire de l'Institut, accompagné de son président, M. Ross Dobbin, de Peterborough, Ont., termine un voyage d'étude qui l'a conduit de St-Jean, Terre-Neuve, à Whitehorse, Yukon.

"La demande, dit-il, de diplômés en génie dépasse l'offre dans une telle mesure que certains ingénieurs doivent s'occuper de trois tâches simultanément. Durant encore au moins un quart de siècle, le Canada connaîtra une insuffisance du nombre des ingénieurs".

Il révèle qu'environ 50 étudiants canadiens se rendront dans les centres industriels d'Europe, cette année, et qu'un nombre correspondant d'étudiants étrangers viendront au Canada, aux termes d'une entente entre 18 pays de l'UNESCO, entente qui touche 4,200 étudiants.

Chaque étudiant se voit confier une tâche qui lui permet de payer ses dépenses en pays étranger. Au bout d'un an, l'étudiant retourne en son pays d'origine pour y appliquer les connaissances acquises durant son année d'occupation pratique.

"Cela donne à de brillants jeunes gens l'occasion d'étudier divers systèmes sociaux aussi bien que divers modes d'exploitation industrielle, et ce sera sûrement une influence stabilisatrice dans le monde par le développement de la compréhension mutuelle", conclut M. Wright.

M. J.-A.-A. Desjardins candidat à Matane

Matane. (DNC) Pour se rendre au désir des différents corps publics et d'un grand nombre de propriétaires et de citoyens de la ville de Matane qui l'ont prié d'accepter la candidature à la mairie, lors des prochaines élections municipales, M. J.-A.-Arthur Desjardins, bien connu à Matane, a accepté d'être candidat aux élections qui auront lieu le 1er avril prochain. M. Léandre Thibault, maire actuel et député à la Chambre des Communes a décidé de se retirer du conseil municipal. Les noms des conseillers n'ont pas encore été révélés.

Caractère marial des origines franciscaines

Le quatrième cours de Mariologie a été donné, lundi, au Centre Antonien par le Gardien des Franciscains de Québec, le R. P. Ferdinand Coiteux.

Ce dernier a limité son sujet des origines au Fondateur de l'Ordre Séraphique, François d'Assise et à son premier Docteur, St-Antoine de Padoue, le docteur évangélique. Le caractère marial de St-François apparaît tant dans sa conception de sa pauvreté que dans ses opuscules et l'idée qu'il se fait de la Primauté du Christ et de sa Mère.

Dans la matinée, de nombreuses religieuses s'étaient rendues dans l'auditorium du Centre pour apprendre comment St-François d'Assise et Antoine de Padoue ont considéré Marie et Jésus, pour s'être élevés si haut dans les voies de la perfection. Le président de la Fraternité du Tiers-Ordre, organisatrice de ces cours, M. Jules Falardeau, présenta le conférencier et remercia M. François de Vial, consul général de France à Québec et Mme de Vial, de leur présence. On remarquait également dans l'assistance M. le notaire Grenier. Après le cours, eut lieu un forum au cours duquel le conférencier répondit à de délicates questions telles que la spiritualité franciscaine en regard des béatitudes, le pourquoi de la souffrance et la joie parfaite de St-François.

Le prochain cours aura lieu mardi 2 mars, et sera donné par le R. P. Patrice Robert, professeur de philosophie médiévale à l'université Laval. Il sera intitulé: "Le problème de l'Immaculée Conception au moyen-âge".

MM. Dubé et Leber au Centre Antonien

M. Yves Dubé, professeur au département d'Economique de Laval, donnera, sous les auspices de l'Association de l'A.C.C., demain à 8 h. 30 au Centre Antonien, 90 des Franciscains, une conférence intitulée "La consommation dans l'économie canadienne". Après la conférence de M. Dubé, M. Leber folkloriste canadien présentera un tour de chant. Mme Arthur Rousseau sera au piano d'accompagnement.

L'entrée est libre. Il y aura de magnifiques prix de présence.

Fatal accident

Montréal (PC) — Mme Bruce McDiarmid, de Lachine, a été renversée et tuée, hier, par un convoi du Canadien National à un passage à niveau. Les autorités du chemin de fer ont signalé que le train venait de partir et allait lentement lorsque l'accident s'est produit.

Vente!

ABANDON DES AFFAIRES

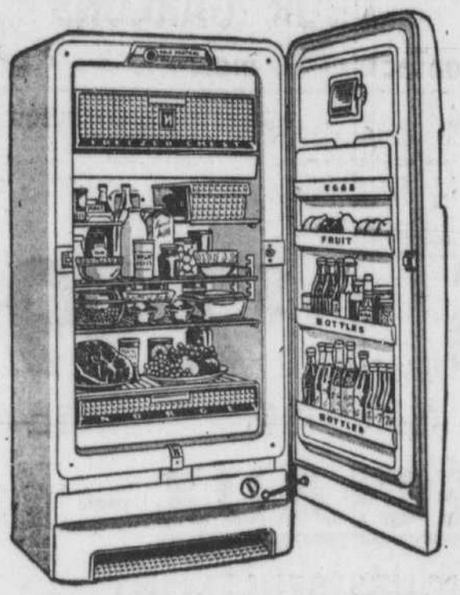
MOBILIER MODERNE INC. FERME SES PORTES

6 JOURS SEULEMENT POUR ECOULER UN STOCK DE $30,000.00 DE MEUBLES ET D'APPAREILS ELECTRIQUES

COMMENÇANT DEMAIN MATIN

CETTE VENTE A LIEU AU 251A ST-PAUL TEL.: 3-6244

POURQUOI NOUS FERMONS: Nous sommes forcés d'abandonner notre local de la rue St-Paul qui nous permettait d'opérer avec un minimum de dépenses. Il nous a été absolument impossible de trouver un autre endroit pouvant nous offrir les mêmes avantages, et après étude des conditions actuelles du commerce, la direction de cette compagnie a décidé d'abandonner les affaires. UN BUREAU SERA MAINTENU cependant, au numéro 217 rue St-Paul, pour la perception du crédit, ainsi que pour continuer à donner le service à toute la clientèle passée et future.



REFRIGERATEURS

Garantie de 5 ans. Marques telles que ADMIRAL, NORGE, HOTPOINT, CROSLEY, QUICK FREEZE, etc. Grand choix, de 7 p.c. à 12 p.c.

Exemple de nos bas prix :

35 REFRIGERATEURS NORGE

Modèle tel qu'illustré

Garantie de 5 ans. 9½ p.c. Modèle Super De Luxe, complètement automatique. Tout l'intérieur en couleur. Rég. $499. Moins 33 1-3%.... $333

Offre spéciale aux Fiancés

A l'occasion de cette vente, nous offrons aux fiancés la chance d'acheter leur ménage à prix ridiculement bas, et de le faire mettre de côté gratuitement dans un entrepôt assuré CONTRE LE VOL ET LE FEU. Nous leur offrons de plus des FACILITES DE PAIEMENT ALLANT JUSQU'A 24 MOIS !



POELES A BOIS

Quantité de poêles de marques Beach et Empire; modèles buffet, ou petits modèles compacts.

Exemple :

MODELE TEL QU'ILLUSTRE

avec réchaud et réservoir. Rég. $209. Moins 33⅓% $139

Marques
–NORGE
–HOTPOINT
–GURNEY
–NATIONAL
–et ESTATES

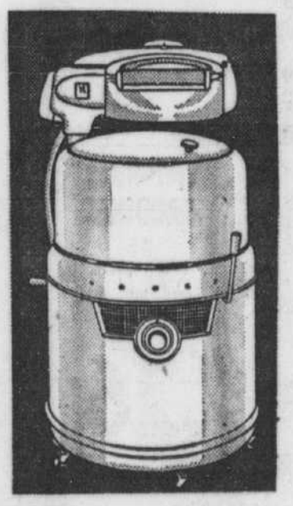


12 POELES ELECTRIQUES

Marques NORGE, HOTPOINT, GURNEY, NATIONAL et ESTATES. Modèles de 30" combinés bois-charbon-électricité; modèles combinés huile-électricité; modèles à deux fourneaux . . . pour tous les besoins et toutes les bourses.

ESCOMPTES JUSQU'A 40%

40 LESSIVEUSES
toutes dimensions, tous modèles
33⅓%



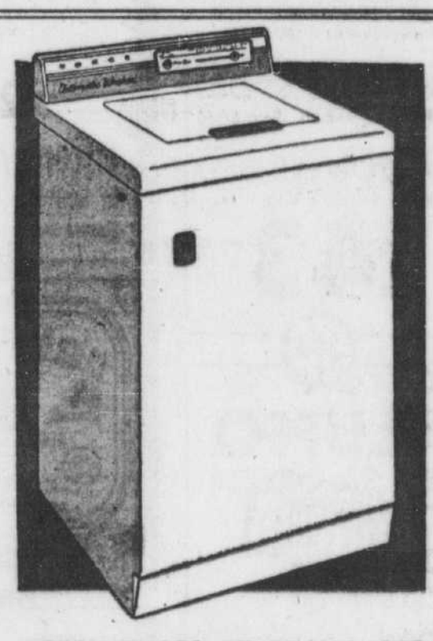
Exemple :

LESSIVEUSE NORGE

Modèle tel qu'illustré.

Contrôle automatique et pompe. Val. rég. $249. Moins 33⅓..... $166

PLUSIEURS AUTRES MARQUES ET MODELES EN STOCK. PRIX AUSSI BAS QUE $99.95



LESSIVEUSES ET SECHEUSES AUTOMATIQUES

Superbe choix de couleurs. Marques populaires telles que HOTPOINT, NORGE ET APEX, ainsi que Sécheuses.

ESCOMPTES JUSQU'A 40%

GRAND CHOIX DE MEUBLES: MOBILIERS DE CHAMBRE, DE SALON ET DE CUISINE

Escompte jusqu'à..... 40%

DES ESCOMPTES RÉELS !

FREEZERS, LAVEUSES DE VAISSELLE AUTOMATIQUES, BALAYEUSES, RANGETTES, RADIOS

offerts à prix de sacrifice pour vente rapide.

DES AUBAINES INCROYABLES!

SEULEMENT

20% COMPTANT JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

Voulez-vous un

APPAREIL DE TÉLÉVISION

à prix d'aubaine ?

3 modèles à vendre au prix coûtant

1 MODELE ADMIRAL de table, rég. $289. pour ..... $199.
1 MODELE ADMIRAL, écran de 21", rég. $369. pour ..... $249.
1 MODELE ADMIRAL, écran de 21", rég. $549. pour ..... $429.

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h. 30

LE SURHOMME — par Wayne Boring



BRICK BRADFORD — par William Ritt et Clarence Gray



Chez



. . . débutant demain matin à 9 heures!

"RÉDUCTIONS FIN DE MOIS"

POUR HOMMES
au 1er plancher

ELEGANTS COMPLETS en worsted anglais. Grs : 35 à 48. Rég. $65.00. SPECIAL..... $39.75

PANTALONS en gabardine mélangée de nylon. Grs : 28 à 44. SPECIAL..... $5.95

CHANDAILS sans manche en pure laine. Tricot uni : vert, rouge ou gris. Valeur $4.50. SPECIAL..... $2.98

CHEMISES SPORT en rayonne et acétate. Manches longues. Rég. $4.50. SPECIAL..... $2.95

CALEÇONS "BOXER" en broadcloth beige, gris ou bleu. Elastique à la taille. Rég. $1.50. SPECIAL.... .79

POUR TRAVAILLANTS
sur la mezzanine

50 COUPE-VENT en gabardine bleu marine ou rouge vin. Pour le sport ou le travail. Grs : 36 à 44. SPECIAL..... $6.95

200 SALOPETTES de travail en denim bleu très durable. Grs : 36 à 50. SPECIAL..... $3.79

1000 paires de BAS COURTS avec hausse élastique. Pointures : 10 à 11½. SPECIAL .49

2000 MOUCHOIRS blancs en lawn de qualité. TRES SPECIAL 8 pour $1.00

POUR DAMES
confection – 2e plancher

45 ROBES en crêpe, taffetas et lainage. Grs désassorties. Valeurs jusqu'à $25.00. TRES SPECIAL..... $5.00

accessoires – 1er plancher

180 CARRES DE LAINAGE aux teintes unies : brun, vert, marine et rouge vin. Valeur .79 ch. SPECIAL..... 4 POUR $1.00

30 PAIRES DE GANTS en jersey de laine. Choix de brun, jaune et vert. Valeur $1.98. SPECIAL .49

20 BERETS en angora et angorine dans les teintes : jaune, rouge et bleu. Valeurs $2.50 et $3.95. SPECIAL $1.00

150 PAIRES de BAS NYLON à liquider. Couleurs et grandeurs variées. Val. jusqu'à $1.75. SPECIAL..... .79

18 BOURSES en veau, suède et cordé à sacrifier. Des valeurs jusqu'à $13.95. SPECIAL..... $5.00

lingerie – 2e plancher

JOLIS JUPONS longs en taffetas fuschia ou paddy green. Frill au bas. Grs: 32 à 38. Val. $3.98. SPECIAL..... $2.00

PYJAMAS en jersey de coton ou de soie. Tons unis ou imprimés. Grs : 14 à 20. Val. jusqu'à $5.95. SPECIAL.... $2.00

vêtements sport – 2e plancher

JUPES DE QUALITE en taffetas, gabardine. Couleurs et grs variées. Valeurs jusqu'à $9.98 SPECIAL..... $3.00

AUTRES JUPES en gabardine de rayonne grise. Grs : 10, 12 et 14 ans. Valeur $2.98. SPECIAL $2.00

POUR LA MAISON
garnitures – 3e plancher

30 PAIRES DE RIDEAUX de style "cottage". Couleurs désassorties. Val. jusqu'à $5.95. SPECIAL LA PAIRE..... $2.95

20 COUVERTURES 100% laine. Bordure de satin. Teintes pastelles. Rég. $13.95. SPECIAL $8.95

35 CIRÉS DE TABLES 54 x 54. Jolis patrons. Rég. $1.59. SPECIAL..... .99

15 COUVRE-LITS en fripé de coton bleu ou rose. Rég. $2.99. SPECIAL..... $1.99

90 VGS DE BENGALINE de soie. Larg. : 50 pouces. Gris seulement. Valeur $2.49 la verge. SPECIAL..... $1.00

15 PRES DE DRAPERIES prêtes à poser. Long.: 90" et larg.: 46". Val. jusqu'à $22.50. SPECIAL LA PAIRE $10.95

200 VGS DE PLASTIQUE pour rideaux. Larg. : 36". Longueurs de 5 à 25 verges. Valeur .59 la verge. SPECIAL..... .29

POUR LA COUTURE
tissus au sous-sol

TAFFETAS PAPIER imprimé pour robes. Larg. 45". 10 couleurs. 132 verges. Valeur $2.00 la vge. SPECIAL .98

128 VGS DE PICOLAY et piqué gauffré lavable. Rose pâle seulement. Largeur 38". Val. $1.00 la verge. SPECIAL..... .59

22 ENSEMBLES nappes (54 x 54) et 4 serviettes (12x12) Valeur $3.95 l'ensemble. SPECIAL..... $1.39

1000 BALLES DE LAINE par Dominion Woolens. 3 plis. Valeur .30 la balle. SPECIAL..... .12

20 TAIES D'OREILLERS brodées à la main. Beau coton américain. Grs : 36x42. Valeur $3.50 la paire. SPECIAL $1.79

COUPONS DE SATIN très pesant pour doublures. 15 couleurs. Longueurs de 1½ à 3 vgs. Larg. : 54". Rég. $1.59 la vge. SPECIAL.... .69

210 VGS DE CREPE IMPRIME garanti lavable. Véritable Bemberg. Larg. : 40". Valeur $1.50 la vge. SPECIAL..... .33

POUR ENFANTS ET FILLETTES – 3e PLANCHER

15 PANTALONS DE PYJAMAS en coton ouaté. Grs : 4 à 6 ans. SPECIAL.... $1.00

SARRAUX (SMOCKS) pour fillettes de 4-6-7-14 ans. Noir seulement $1.00

BOURSES EN PLASTIQUE pour enfants. Valeur $1.98. SPECIAL..... $1.00

12 CASQUES "POLO" en lapin blanc pour enfants. Rég. $9.00 SPECIAL $2.00

BLOUSES en crêpe pour fillettes. Grandeurs variées. SPECIAL.. 2 POUR $3.00

CHAPEAUX en feutre et en velours pour fillettes. SPECIAL..... $1.00

CAMISOLES en bon coton blanc, avec épaulettes étroites. Grs : 8 à 14 ans. SPECIAL..... 2 POUR $1.00

POUR BEBES
3e PLANCHER

BONNETS en crêpe ou velours cordé pour bambins. Grs variées. SPECIAL..... $1.00

JUPONS en coton blanc de qualité. Grs : 2 à 4 ans. SPECIAL..... $1.00

PIQUÉS pratiques pour lit de bébé. Grs : 18 x 21". SPECIAL..... $1.00

SACS A COUCHES en plastique piqué très durable. SPECIAL..... $1.00

DRAPS BLANCS pour lit de bébé. Grs : 36 à 44. SPECIAL..... $1.00

COUVERTURES en édredon rose ou bleu. TRES SPECIAL..... $1.00

COUSSINS de teintes rose ou bleu pour siège de toilette. SPECIAL..... $1.00

CAMISOLES en coton pour bébés de 3 mois, 6 mois et 1 an. SPECIAL..... $1.00

POUR GARÇONS
confection et mercerie au sous-sol

22 ENSEMBLES 3 MCX manteau, jambières et bonnet pour garçonnets de 4 à 7 ans. Confection tout laine. Beige seulement. Rég. $19.50. TOUTE VENTE FINALE..... $10.

CHEMISES DE SPORT OU TOILETTE Bonne confection. Toutes grandeurs. SPECIAL ..... $1.79 ch. 2 POUR $3.50

COMPLETS 2 Pantalons en worsted, covert ou gabardine. Tous les modèles. Grs : 6 à 10 ans. Val. $19.50..... $11.95 Grs : 11 à 16 ans. Val. $29.50..... $16.95

PANTALONS en gabardine ou covert de couleurs unies. Grs : 6 à 18 ans. Val. $4.95. SPECIAL..... $3.29

BAS COURTS ET ¾ en coton mercerisé. Hausse élastique. Rég. .89 la paire. SPECIAL ..... .59 2 PAIRES POUR $1.00

5 fourrures de choix...



CHIC MANTEAUX EN FLANCS DE
RAT MUSQUE TEINT VISON
REG. $275. SPECIAL DE LA VENTE $158.



JAQUETTES NOUVELLES EN
SEAL AUSTRALIEN
(LAPIN TEINT)
BRUN ou GRIS
REG. $125.00
TRES SPECIAL $75.

5 valeurs exceptionnelles!..



SEDUISANTS MANTEAUX EN
MOUTON DE PERSE NOIR
PLEINES PEAUX
REG. $375.00
SPECIAL JAMAIS VU $248.



LOT DE JAQUETTE EN
CHEVREAU Gris Naturel
VALEUR DE $175.00
TRES SPECIAL $95.

5 prix imbattables!..

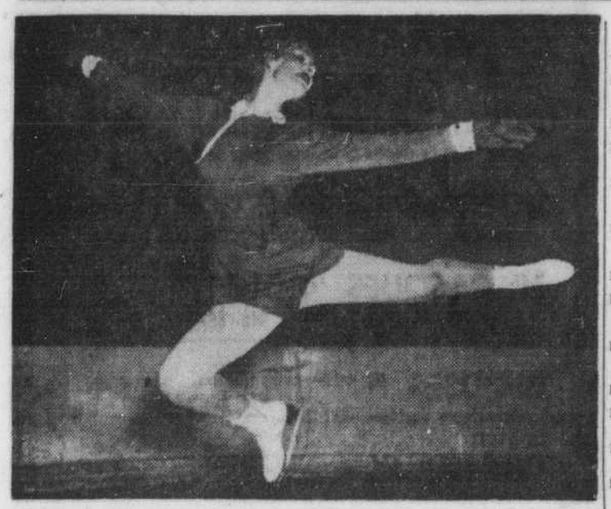


MANTEAUX LUXUEUX EN
CASTOR NATUREL
REG. $950.00
OFFRE VEDETTE $598.

NOMBREUSES AUTRES AUBAINES | ... POUR TOUS DANS TOUS LES RAYONS | ... VENEZ DES L'OUVERTURE DEMAIN | ... ET REALISEZ DE BELLES ECONOMIES !

J:B.LALIBERTÉ LTÉE, 145 RUE ST-JOSEPH, 276 BOUL. CHAREST QUÉBEC

Stan Parker conduit le Frontenac à une victoire de 6-2



CETTE JEUNE ALLEMANDE DE 18 ANS, GUNDI BUSCH, a enlevé récemment à Tenley Albright, de Boston, son titre de championne mondiale de patinage de fantaisie lors des concours tenus à Oslo, Norvège. L'ex-championne s'est classée deuxième.

HOCKEY

HIER

Ligue du Québec
Sherbrooke 1, Montréal 5
Valleyfield 3, Chicoutimi 7

Ligue Junior du Québec
Royal 2, Frontenac 6

Ligue Junior d'Ontario
Galt 4, St. Catharines 9
Marlboros 5, Kitchener 4

Association Junior B
(Semi-finale 4 de 7)
Shawinigan 5, Grand'Mère 4
(Shawinigan en avant 2-0)

Ligue du Bas St-Laurent
(Finale 5 de 9)
Rivière du Loup 0, Matane 10
(Matane en avant 1-0)

Ligue des Maritimes
Glace Bay 0, Sydney 4

Ligue Senior d'Ontario
Stratford 3, Owen Sound 1
Hamilton 6, Windsor 2
Kitchener 6, Niagara Falls 3

Ligue Senior Nord-Ontario
Sault (Mic.) 1, Pembroke 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Boston à Rangers

Ligue Américaine
Buffalo à Providence
Pittsburgh à Syracuse

Ligue du Québec
Royal à Québec
Ottawa à Springfield

Ligue Junior du Québec
Guelph à Canadiens
St. Catharines à Royal
(Double au Forum)

Association Junior B
(Quart de finale 3 de 5)
Lévis à Montmagny
(Montmagny en avant 2-0)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	59	33	15	11	189	102	77
Toronto	57	28	18	11	127	101	67
Canadiens	58	30	21	7	164	128	67
Boston	59	25	27	7	140	156	57
New-York	58	24	26	8	136	157	56
Chicago	59	10	33	6	112	200	26

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	60	36	18	6	221	167	78
Cleveland	58	31	27	0	212	184	62
Hershey	58	28	28	2	214	207	58
Pittsburgh	55	26	25	4	181	162	56
Syracuse	59	23	33	3	180	232	49
Providence	58	21	34	3	153	216	45

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	61	33	22	6	217	172	72
Montréal	59	32	21	6	195	166	70
Ottawa	60	30	25	5	186	167	65
Sherbrooke	58	26	26	6	191	193	58
Valleyfield	60	26	31	3	178	208	55
Québec	59	23	29	7	171	172	53
Springfield	61	19	35	7	174	234	45

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	49	41	7	1	293	101	83
Frontenac	49	28	17	4	203	162	60
Trois-Rivières	51	22	27	2	215	203	46
Royal	51	10	39	2	118	277	22
Jonquière	51	9	42	0	143	349	18

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	50	35	13	2	280	175	72
Marlboros	50	30	14	6	207	133	66
St. Michael's	49	26	20	3	210	163	55
Kitchener	49	23	21	5	192	166	51
Hamilton	51	24	24	3	179	192	51
Guelph	49	22	25	2	208	225	46
Barrie	50	22	27	1	223	243	45
Galt	50	17	32	1	171	229	35

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	10	7	3	0	60	47	14
Laval	9	8	3	1	40	32	11
McGill	9	3	6	0	34	40	6
Toronto	8	2	5	1	23	38	5

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	70	38	29	3	319	255	79
Sydney	72	36	33	3	232	240	75
Glace Bay	72	33	37	2	287	294	68
Charlottetown	70	31	39	0	263	347	62

Le Royal de Montréal sera opposé aux As de Gerry Brown au Colisée

Les Royaux de Montréal sont de retour au Colisée, ce soir, et les joueurs des As de Québec leur réservent une réception toute spéciale pour la circonstance. Encouragés de leur victoire de 3-1 à Montréal, dimanche après-midi, les hommes de Gerry Brown croient pouvoir répéter l'exploit de façon plus décisive en présence de leurs propres partisans.

Adjutor Côté, qui a signé son contrat dimanche et qui n'a fait qu'une brève apparition, fera sa première apparition devant ses propres concitoyens. L'instructeur Brown l'emploiera surtout dans les jeux de puissance en attendant qu'il soit en parfaite condition. Mais de la manière dont vont les choses dans les pratiques, Côté pourrait bien être vu assez souvent à l'oeuvre ce soir.

Gerry Brown aura le même alignement qui a eu raison des Royaux dimanche, en plus de Bill Burega. Ce dernier, blessé à une jambe, a été mis au repos dimanche. Quant à Fred Hucul, Gerry Cabana et Rio Pete Caron, ils ne seront pas en unifofrme.

Montréal nous présentera un club au grand complet. Les hommes de Pete Morin luttent actuellement pour la première position avec les Saguenéens de Chicoutimi. Inutile de dire qu'ils se surpasseront pour prendre les deux points précieux qui leur permettront d'être sur un pied d'égalité avec le club de Roland Hébert.

De plus, ce sera la première fois que les amateurs locaux verront Dick Gamble dans l'uniforme du club de Pit Morin. Même si l'ancien ailier gauche des As a joué plusieurs parties pour le Royal cette saison, il est arrivé qu'il était avec les Canadiens lors des visites des hommes de Morin à Québec. Mais il est maintenant avec ce club pour le reste de la saison.

Ce sera l'avant-dernière visite régulière des Royaux dans notre ville, cette saison. Jusqu'à date, us ont deux victoires et deux défaites. Les pointages ont été 2-1 et 3-1 en faveur des Royaux, puis 3-2 et 5-4 pour les As. Dans la métropole, la marge est de 3-2 dans les parties pour Morin.

La rencontre de ce soir, la 29ième de la saison locale, commencera à 8 h. 30 précises.

Nos raquetteurs à St-Hyacinthe

Tous les clubs de raquetteurs du Canada sont en grande préparation pour le Congrès National qui aura lieu à St-Hyacinthe, samedi et dimanche, les 27 et 28 février.

Le programme de ce congrès comprend : le samedi soir, parade, couronnement de la Reine du Congrès et réception dans les trois clubs locaux et dans une salle publique; et le dimanche, remise des clefs de la ville, parade, messe spéciale, courses et marches forcées, réceptions et banquets, etc.

L'Union Locale anticipe qu'au delà de 250 raquetteurs du district de Québec se rendront visiter les Mascoutains et rencontrer les autres raquetteurs canadiens, et un convoi spécial a été nolisé à cette intention.

Ce convoi partira de la Gare du Palais à 7.00 hrs a.m. dimanche et arrivera en gare de St-Hyacinthe à 10.15 a.m. Le retour du convoi se fera à 9.45 hrs p.m. de St-Hyacinthe et arrivera en gare du Palais vers 1 heure a.m. lundi le 1er mars.

Marcel Marcelli sera au festival des Jésuites

L'as du fil de fer, Marcel Marcelli, sera l'une des vedettes au programme du festival des Jésuites le 5 mars prochain au Colisée.

Canadien-français d'ascendence italienne, M. Marcelli est né à Montréal. Dès son jeune âge, il fut entraîné par son père lui-même équilibriste de grande classe. Depuis, Marcelli, émerveillant des milliers de spectateurs par son habileté remarquable, a parcouru de nombreux centres canadiens et américains. Sa réputation d'équilibriste jongleur n'est plus à faire.

Certains cirques, tels que Garden Bros, The Flying Wards, Crash Dunigan, reconnaissant ses mérites, n'ont pas hésité à l'engager à leur service .

Ce sera donc un spectacle de grande classe que l'on pourra admirer en venant nombreux au festival des Jésuites le 5 mars.

Quilles à Valcartier

Un match de quilles aura lieu ce soir, au camp militaire de Valcartier, entre une équipe de la Boulangerie Nationale et une autre formée des pompiers du camp de Valcartier.

Aux dépens du Royal de Jacques Bélanger — Parker a réussi son premier "tour de chapeau" — Les autres buts ont été comptés par Fernand Turcotte, Ray Cyr et Leo Amadio — De violentes batailles marquent cette joute — Vingt punitions.

Stan Parker un joueur qui s'améliore à chaque partie a réussi son premier tour de chapeau de la saison, hier soir au Colisée, quand le Frontenac a triomphé du Royal de Jacques Bélanger par 6-2 dans une partie marquée de trois violents combats de boxe à la deuxième session.

Les autres buts des vainqueurs furent réussis par Fernand Turcotte, qui a joué une excellente partie, Ray Cyr et Leo Amadio. Eddie Eustace et Stan Maxwell ont réussi les deux buts des visiteurs, soit les premier et dernier buts de la rencontre.

Les joueurs du Royal ont tenu tête à leurs adversaires durant les vingt premières minutes de jeu, la première période ayant pris fin au compte de 1-1 Les porte-couleurs du Frontenac s'assurèrent la victoire avec quatre buts consécutifs à la deuxième reprise et les deux équipes réussirent chacun un but dans la dernière session.

En parlant des combats de boxe, la meilleure bataille fut disputée entre Bob Chevalier et John MacGillivray. Chevalier avait livré un premier combat contre John Fraser au début de la deuxième période tandis que Moe Mantha et Alec Viskelis furent les autres antagonistes. Vingt punitions furent décernées par l'officiel Paul Moreau dans cette partie disputée devant environ 2,000 amateurs.

Johnston a de l'ouvrage

Ed Johnston, cerbère du Royal, a abattu de la bonne besogne dans les filets des visiteurs. Il bloqua un total de 22 lancers et c'est au cours de la première période qu'il fut à



STAN PARKER

son meilleur pour limiter les locaux à un seul but. Il céda sous la pression à la deuxième reprise alors qu'il fut bombardé de onze lancers dont quatre trouvèrent le fond du filet.

En avant 5-1 au début de la troisième session, le Frontenac ne fut pas aussi agressif et ce n'est que trois minutes avant la fin que Stan Parker y alla du dernier but des siens et son troisième de la soirée. Dans les buts du Frontenac, Jacques Marcotte repoussa 8-6-6—20 lancers, et fut appelé à se signaler à quelques reprises.

La bataille éclate

Fraser et Bob Chevalier venaient à peine de finir de purger leurs punitions majeures pour s'être battus, à la deuxième période, quand Moe Mantha et Alec Viskelis en vinrent aux prises dans la zône du Frontenac. On les sépara tant bien que mal mais Chevalier et MacGillivray suivirent leur exemple et on se tapocha à qui mieux mieux durant assez longtemps. Un juge impartial aurait certainement accordé la décision au No 8 du Royal à la suite de ce violent échange.

Le combat reprit entre les deux joueurs au banc du pénitencier et tous deux furent finalement bannis pour la balance de la partie.

Turcotte se fait valoir

Fernand Turcotte a joué hier une de ses meilleures parties de la saison du moins ici au Colisée. Il réussit un but bien travaillé vers la fin de la première période pour égaler les chances 1-1 et récolta des assistances sur le but de Leo Amadio et le deuxième de Parker.

Alors que Chevalier et Mantha étaient au cachot, Phil Watson l'utilisa également à la défense où il se tira très bien d'affaire. C'est certainement un des joueurs les plus utiles sur le club. Très opportuniste, Turcotte est toujours au bon endroit au bon moment.

Changement de date

La rencontre que le Frontenac devait disputer aux Canadiens juniors demain soir au Colisée sera jouée jeudi le 4 mars, la soirée de demain étant réservée pour la partie entre le Rouge & Or de Laval et l'Université de Toronto. La rencontre Frontenac vs Canadiens cédulée pour le 4 mars à Verdun sera jouée à la fin de la saison si nécessaire. Tout semble indiquer qu'elle ne sera jamais jouée.

ENTRE LES PERIODES : Gilles Thibault n'a jamais été aussi malchanceux qu'hier . . . Il lança sur le poteau des filets de Johnston à la deuxième reprise et commit malgré lui plusieurs hors-jeux en devançant ses coéquipiers dans la zone adversaire . . . Il était furieux contre lui-même . . . Le trio Cyr-Faulkner-Bouchard a été effectif . . . Mike Ratchford continue de désappointer . . . Espérons qu'il retrouvera sa forme au cours des éliminatoires . . . Le Frontenac jouera sa prochaine partie samedi soir au Colisée contre les Teepees de St. Catharines, les meneurs du circuit ontarien.

MONTREAL — Buts : Johnston; Défenses: Rodeck, Murray, Baillie, Petry, Dupont; Avants: Viskelis, Wandowich, Eustace, McGillivray, Bowman, Fraser, Maxwell, Morrison, Laforest, Gardner, Grey.

QUEBEC — Buts : Marcotte; Défenses: Mantha, Chevalier, Amadio, Langlois; Avants: Ratchford, Thibault, Turcotte, Cyr, Faulkner, Parker, Presley, Bouchard, Denommé, Doyon.

Arbitre : Moreau; Juges de Lignes: Leclerc, Dorion.

Première période

1—Royal : Eustace, (Viskelis) 0:30
2—Québec : Turcotte, (Parker, Chevalier) 19:42
Puns : Petry 3:17, Rodeck 7:38, Turcotte 7:49, Thibault 8:08, Bowman 15:50, Langlois 18:04.

Deuxième période

3—Québec : Cyr, 3:50
4—Québec : Parker, (Turcotte) 10:31
5—Québec : Amadio, (Thibault, Ratchford) 14:44
6—Québec : Parker, (Turcotte, Doyon) 16:57
Puns : Chevalier (maj.) 5:40, (maj. et mauv. cond. de match) 13:38, Fraser (maj.) 5:40, Mantha (maj. et m. cond.) 13:38, Viskelis (maj.) 13:38, McGillivray (maj. et m. cond de match) 13:38, Turcotte 17:15, Grey 19:15, Doyon 19:41.

Troisième période

7—Québec : Parker, (Denommé, Presley) 17:50
8—Montréal : Maxwell, (Bowman, Morrison) 18:38
Puns : Murray 2:55, Mantha 16:38.



ANNE HEGGTVEIT, ci-dessus, une jeune fille de 15 ans, de la Capitale Fédérale, a remporté dimanche le slalom géant féminin tenu à Oppdal, Norvège. Elle est la fille d'un ancien champion skieur canadien. C'était la première fois que ce slalom était gagné par une aussi jeune concurrente.

Kid Gavilan gagne dans un match ennuyant

Miami Beach, Floride 24 (PA) — Le champion mi-moyen Kid Gavilan a remporté hier soir la décision dans son combat contre Johnny Cunningham de Baltimore. La rencontre, ennuyeuse à l'extrême, était la première d'une série que Gavilan doit livrer en préparation à son match pour le championnat mondial poids moyen, contre Bobo Olsen, le 2 avril prochain, à Chicago.

L'arbitre Eddie Coachman a averti les boxeurs de mettre un peu plus de vie dans leur combat et la foule de 4,055, un record à l'Auditorium de Miami Beach, a fréquemment hué les deux adversaires.

Gavilan pesait 156½ et Cunningham 152.

Laval divise au ballon-panier

Samedi après-midi, faisant suite aux diverses activités du festival "54" de Laval, s'est déroulé un magnifique programme double de ballon-panier à la salle paroissiale de Limoilou.

En premier lieu, les étudiantes de l'Université de Montréal, et celles de Laval, se sont livrées un duel des plus contestés, ces dernières l'emportant 20-14.

En second lieu, l'équipe masculine Rouge et Or de Laval, a dû baisser pavillon devant une équipe d'étoiles de la ligue de la cité: "Le Napoléon Côté". Cette dernière équipe s'est ainsi emparée du trophée Nap. Côté, qui était l'enjeu de la rencontre.

Les étudiants, sous l'habile direction de Art. Scott, menait par 34 à 27 à la fin du premier engagemtnt. A la deuxième demi, les joueurs du "Nap. Côté" ont remonté la pente pour finalement s'assurer la victoire. Dans la dernière minute de jeu qui fut excitante, Pierre Lagacé, du Côté, s'est mis en évidence et porta le score final à 62 à 57, après avoir enregistré 19 points pour sa part, dans la seconde période.

Pour Laval, Emilien Rochette, montra une belle précision dans ses lancers accumulant 16 points.

PREMIERE PARTIE

Montréal — G. Lemoine, 6; T. Carmel, 3; L. Lorandeau, 2; A. Leroy, 1; L. Carpentier, 1; L. Lussier, 1; Total 14.
Laval — Denise Amyot, 5; Nicole Boutet, 5; Roberte Dufour, 4; Lyse Catellier, 3; Caro. Ratté, 3. Total 20.
Arbitres : Yves Lavigne et J.-C. Bouffard.

DEUXIEME PARTIE

Université Laval — Emilien Rochette, 16; Dick Drouin, 12; Clément Massicotte, 7; Jean-Pierre Paquet, 6; P. Marquis, 6; Bob Ouellette, 6; Marcel Hébert 4. Total 57.
"Nap. Côté" — Pierre Lagacé, 19; Lloyd Elmer, 16; Guy Massicotte, 11; Paul Desruisseaux, 8; Tom De Koninck 3; Julien Roy, 3. Total 62.
Arbitres : J.-C. Bouffard, A. Boucher.

Lévis joue à Montmagny ce soir

La troisième partie de la série quart de finale 3 de 5 des éliminatoires de l'Association Junior B de hockey entre les clubs Montmagny et Lévis sera disputée ce soir à l'aréna de Montmagny. Plus de 1,500 amateurs ont assisté à la victoire des protégés de Conrad Parent, dimanche après-midi, alors que les Canadiens de Montmagny ont pris une avance de 2-0 dans la série.

En remportant un troisième gain consécutif ce soir, le Montmagny s'assurerait automatiquement le droit de passer en semi-finale contre les vainqueurs de la série Frontenac B-As juniors. Dans cette série, le Frontenac B détient une avance de 2-0 contre les As juniors et la troisième partie sera jouée vendredi au Colisée.

Si Lévis gagne ce soir, la quatrième partie de la série contre Montmagny sera également jouée vendredi au Colisée. Le protêt logé par les Lévisiens à la suite de la partie de dimanche a été réglé et la victoire a bel et bien été accordée aux représentants de Montmagny. La partie de ce soir suscite un immense intérêt tant à Montmagny qu'à Lévis et une foule-record est attendue à l'aréna de Montmagny.

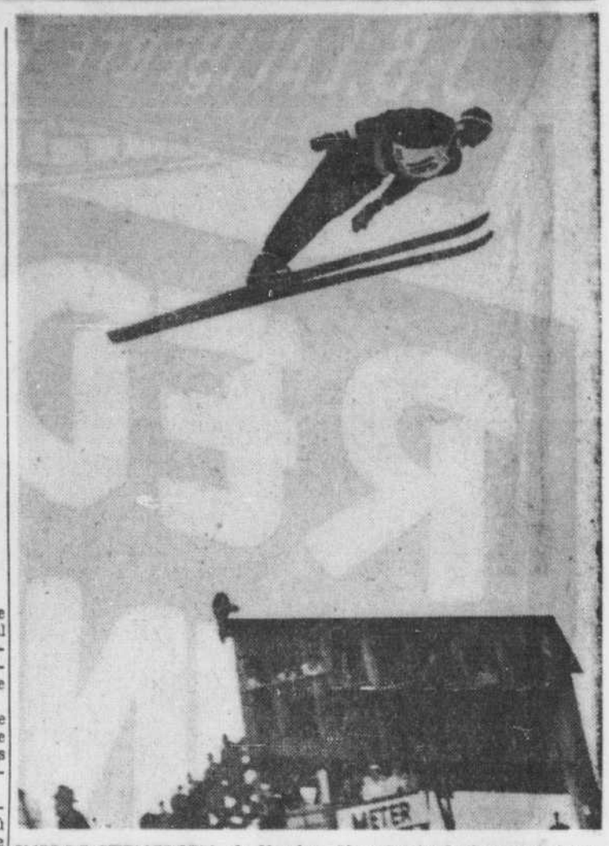
Défi aux quilles

Les cinq frères Masse lancent un défi aux grosses quilles à cinq joueurs des Chevaliers de Colomb : François Sylvain, Jos-S. Lebel, Ambroise Whittom, Arsène Dion et Jos Voiselle. Pour informations, s'adresser à Gérard Masse, tél.: 3-3244 ou à Jean-Gilles Masse, tél.: 2-6720

Conditions de neige

Epaisseur totale : Lac Beauport, 30" ; Charlesbourg, 25" ; Valcartier, 38" ; Duchesnay, 24"; Mont-Ste-Anne, 27" ; Baie St-Paul, 20" ; Grand'Mère, 24" ; Les Apalaches, 20" ; Chutes Montmorency, 18" ; Portage des Roches, 30" et Mont-Mars, 30".

Conditions : Dernière chute ce matin, légère trace seulement ; neige granuleuse surcroûte incassable La température varie entre 10 et 17 degrés au-dessus de zéro. Les routes sont bonnes.



SVERRE STENERSEN, de Norvège, démontre ici la forme qui lui a valu le championnat mondial des sauts au terme des concours tenus à Falun, en Suède, la semaine dernière.

Lee Savold arbitrera la finale par équipes à La Tour vendredi soir

Les demandes d'admission en vue d'assister à la grande finale par équipes qui sera présentée vendredi soir à La Tour continuent d'affluer à ce centre sportif de la rue Mgr Gauvreau, ce qui laisse prévoir une autre fois une foule-record dans son enceinte. Sachant que cette bataille entre les deux frères Togo et le duo Bobby Managoff — Manuel Cortez ne serait pas sans provoquer une grande animosité, le promoteur Ste-Marie a décidé de retenir les services d'un arbitre compétent qui saura se faire respecter, même de ces mastodontes. C'est pourquoi il est heureux d'annoncer que Lee Savold, ex-champion à la boxe, sera dans l'arène de la Tour vendredi soir pour officier cette finale qui promet de l'action. Avec un costaud de la trempe de Savold, les antagonistes craindront probablement des répercussions s'ils décident d'ignorer les règlements de la lutte et de cette façon, les spectateurs pourront assister à une rencontre vraiment intéressante.

Le matchmaker a également bâclé la balance de son programme pour vendredi et si la finale est colossale, les autres numéros n'en ont pas moins de valeur. C'est ainsi que dans la semi-finale de 30 minutes ou une chute, Rae Sterns sera opposé à Steve Stanley, mieux connu sous le nom de Mr. America. Dans le spécial, Bobby Nelson rencontrera le géant Don Léo Jonathan tandis qu'en préliminaire deux ennemis de toujours se feront face dans l'arène lorsque Georges Cagney affrontera Frank Crushman.

Point n'est besoin de vanter les qualités de tous ces lutteurs hautement cotés dans les cercles de la lutte. Les amateurs connaissent leur valeur et savent qu'il s'agit d'un autre étincellant programme que le promoteur Ste-Marie leur présentera vendredi soir. La seule finale vaut le prix d'admission à elle seule. Inutile d'insister que les réservations se font nombreuses pour ce grand gala et que pour éviter des désappointements de la dernière heure, il est préférable de retenir immédiatement ses sièges. Les mêmes prix d'admission demeurent toujours et les amateurs sont assurés de passer une soirée agréable en se rendant à La Tour vendredi soir. —

Cours de natation à la Croix-Rouge

Un cours de natation et sécurité aquatique débutera le 3 mars pour les futurs instructeurs de la Croix-Rouge. Une invitation spéciale est lancée à toute organisation, club, ou groupe qui aimerait envoyer un représentant à ce cours.

Les nageurs devront posséder le grade senior, avoir plus de 18 ans ou posséder trois nages différentes, soit : la brasse ou le côté, le crawl ou trudgen, le crawl sur le dos, ou brasse sur le dos.

M. Jean-Paul Robitaille se tiendra à la disposition de tous les candidats qui voudraient s'enregistrer ou avoir plus de renseignements lundi le 1 mars à la Croix-Rouge, 47 St-Eustache, entre 6 hres à 8 hres p.m.

Au Redskins Ski Club

L'organisation du dîner-causerie du Redskins Ski Club demain soir, à la Porte St-Jean, marche rondement et déjà les organisateurs sont assurés d'un succès, sans précédent. Plusieurs personnalités de marque ont exprimé leur intention de participer à cette manifestation sociale et les skieurs qui y assisteront sont assurés de rencontrer tous les dirigeants du ski à Québec.

La direction du Redskins s'est assuré la représentation inédite de quelques films sur le ski et le golf.

QUI A DIT...?
"QUEL ARTISTE LE MONDE VA PERDRE!"



NÉRON — au moment de mourir. Bien qu'il fût maître absolu d'une grande partie de l'univers, le tyran Néron attachait plus de prix à son talent de chanteur qu'à sa puissance.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Le bon vieux
Cigare PEG TOP de Grotté
FORMAT CORONA
Encore le meilleur



EXCURSION AU FORUM
(SAMEDI, 27 FEVRIER)
RANGERS vs CANADIEN
Camille Henry vs Béliveau
$10.00
passage, billet compris
retour après la joute
Inf. : JOACHIM BOILY, 3-8310
Courtoisie
GARE CENTRALE D'AUTOBUS
805 Boulevard Charest

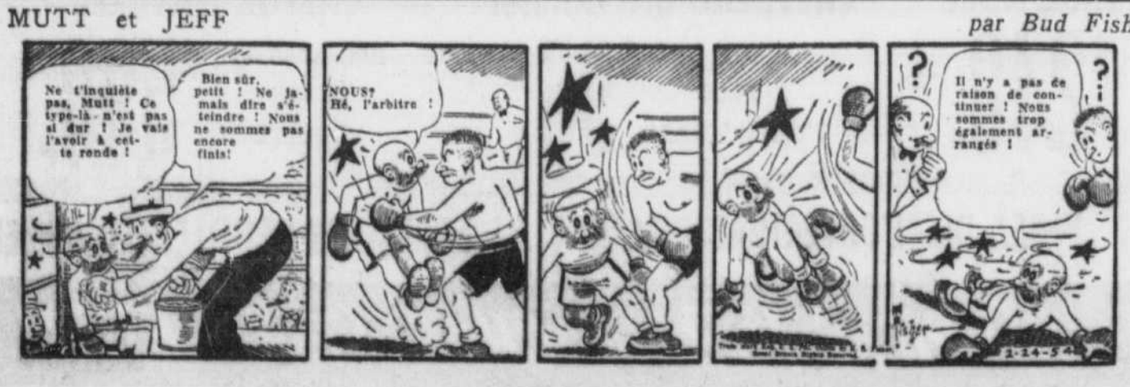
COLISÉE
TEL.: 5-5129 — ATT. 30
— Hockey professionnel —
● CE SOIR — 8 h. 30 ●
★ ROYAUX ★
de Montréal
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1 heure AUJOURD'HUI.
Autres billets RESERVES disponibles (Balcon), en vente au COLISÉE seulement.
RES. Loges $2.00 — Mezz. $1.60
Balcon $1.35
ADM. GEN. (1,300 sièges)
Adultes, $1.00 — Enfants, 40c
(Taxes et Ch. de Service incl.)

COMBATTEZ LES RHUMES VITE
CAPSULES A LA CANNELLE
BUCKLEY



Au lieu d'avoir un simple soulagement avec un seul ingrédient, procurez-vous un soulagement complet avec les capsules à la cannelle Buckley. Ces capsules sont composées avec 4 ingrédients principaux agissent ensemble pour vous donner 4 avantages distincts.
1—soulagement immédiat
2—soulagement prolongé
3—vous stimule au besoin
4—aide à combattre vite rhumes, douleurs fièvres.
Les Capsules contre le rhume les plus vendues au Canada.

MUTT et JEFF — par Bud Fisher

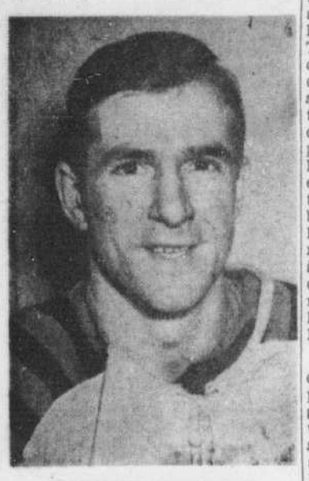


LES JUMELLES CLAREAU — par Dick Brooks



Chicoutimi a défait les Braves de Toe Blake 7-3

Chicoutimi, 24. (DNC) Le trio White-Tkatchuk-Dussault a pris la vedette hier soir, alors que les Saguenéens de Chicoutimi ont déclassé les Braves de Valleyfield, au compte de 7-3. Normand Dussault a été



NORMAND DUSSAULT

le meilleur compteur avec deux buts, en plus de ses deux assistances. Pete Tkatchuk et Sherman White comptèrent un but chacun en plus de réussir trois assistances. Les autres compteurs furent Gerald Glaude, Jimmy Moore et Fernand Perreault.

Jean-Paul Bisaillon fut l'étoile des Braves avec deux buts pendant que Kitoute Joannette déjouait Phil Hughes pour le troisième point des Braves de Toe Blake.

C'est à la faveur d'une furieuse offensive dans la seconde période, que les Saguenéens purent l'emporter. Ils comptèrent quatre buts dans l'espace de quatre minutes, profitant d'une tenue peu brillante de André Payette dans ses filets.

Le capitaine Gérald Glaude ouvrit le pointage au bout de douze minutes de la première période, à la suite d'un bel effort individuel de sa part. Mais quatre minutes plus tard, Kitoute Joannette répliquait après une erreur d'un arrière garde local. Ainsi, la période initiale s'acheva 1-1.

La ligne Dussault-Tkatchuk-White commença à produire à 7.20, alors que Normand Dussault prit le retour d'un lancer de Pete Tkatchuk. Une minutes plus tard, c'était au tour de Sherman White de continuer l'offensive, grâce à ses coéquipiers. Payette ne fit pas trop d'efforts pour le bloquer. Jacques Locas et Jimmy Moore furent particulièrement malchanceux par la suite. Lorsque White, Dussault et Tkatchuk revinrent sur la patinoire, vers la treizième minute, ils bombardèrent de plus belle André Payette et purent le déjouer à deux reprises encore. Les buts crédités à Dussault et Tkatchuk. Lorsque les deux équipes quittèrent la patinoire, pour un repos de dix minutes, les Saguenéens menaient 5-1 sur les Braves.

Les amateurs s'attendaient à ce que les locaux continuent leurs pressions au cours du dernier engagement, mais leurs espoirs furent vains. Les Saguenéens se replièrent sur la défensive et ajoutèrent deux autres points à leur total seulement. Les Braves tentèrent un ralliement et, au cours de leur meilleure performance de la joute, ils réussirent deux points, tous deux comptés par le rapide Jean-Paul Bisallon, le premier à cinq minutes, pendant l'absence de Stan Smrke des Saguenéens et le second à 13 minutes. C'est tout ce qu'ils purent faire. Alors qu'un joueur du Chicoutimi purgeait une sentence mineure, Jimmy Moore compta après avoir exécuté une montée d'un bout à l'autre de la glace. Fernand Perreault parvint à déjouer Payette pour le septième et dernier point des Saguenéens.

Phil Hughes continua d'afficher un brio exceptionnel et il arrêta plusieurs joueurs des Braves qui s'étaient présentés devant lui. En une occasion, Hughes se fit valoir contre le meilleur compteur du circuit, André Corriveau. Il bloqua 22 lancers en 22 lancers en tout, soit 14 de plus que son rival de l'autre bout, André Payette. Ce dernier parut faible dans le second engagement, mais il se reprit dans le dernier.

VALLEYFIELD — Buts : Payette; Défenses: Irvine, Ernst, Collins; Avants: Joannette, Thomson, J. White, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc.

CHICOUTIMI — Buts : Hughes; Défenses: Lamirande, Glaude; Avants: L. Smrke, Perreault, Léger, Locas, Dussault, Groleau, Tkachuk, Moore, S. White.

Arbitre: Déziel; Juges de Lignes: Scullion, Boivin.

Première période

1—Chicoutimi : Glaude, (Moore) 12:03
2—Valleyfield : Joannette, (J. White) 16:12
Aucune punition.

Deuxième période

3—Chicoutimi : Dussault, (Tkachuck, S. White) 7:20
4—Chicoutimi : S. White, (Tkachuck, Dussault) 8:32
5—Chicoutimi : Dussault, (Tkachuck, S. White) 13:15
6—Chicoutimi : Tkachuck, (Dussault, S. White) 13:57
7—Chicoutimi : Moore, 16:33
Puns : Glaude 0:21, Lamirande 16:04.

Troisième période

8—Valleyfield : Bisaillon, (Irvine, Corriveau) 5:02
9—Chicoutimi : Perreault, (Groleau, L. Smrke) 7:41
10—Valleyfield : Bisaillon, (Irvine, Corriveau) 13:45
Puns : S. Smrke 4:57, Collins 10:58, L. Smrke 16:25, Thomson 16:25.

Le RADIO-HOCKEY

7up

VOUS APPORTE TOUTES LES JOUTES DES AS À QUÉBEC

au poste CHRC : le dimanche à 3h ; le mercredi à 9h



CE QUATUOR EST EN ROUTE pour Stockholm afin d'aider les Lyndhursts de Toronto à la conquête du championnat mondial du hockey amateur. Ce sont de gauche à droite BILL SHILL, TOM JAMIESON, DON LOCKHART et ERIC UNGER. Les Lyndhursts ont connu de mauvais débuts dans leur tournée d'exhibitions et on a décidé de leur envoyer des renforts pour le tournoi qui débute vendredi à Stockholm.

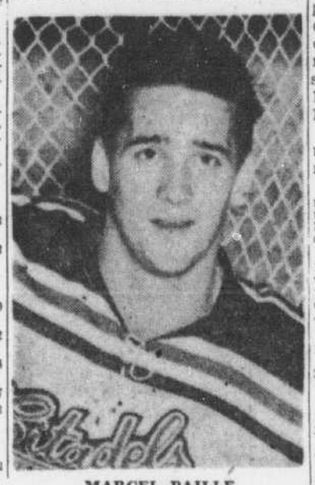
Au gymnase National, ce soir

Un autre programme de lutte et de boxe sera présenté ce soir au gymnase National, 177 de la Chapelle, par la direction de ce centre sportif. Dans les principaux combats à l'affiche à la boxe, on verra à l'oeuvre dans des matches limités à trois rondes, Kid Beaudin contre Claude Lortie; en second lieu, Joe Dundee contre Jean Drouin et finalement Marcel Paquet contre Wilfrid Gingras.

Il y aura également trois rencontres à la lutte entre amateurs. Dans la finale de la soirée, Jack Dubois sera opposé à Bob Casino dans une rencontre limitée à 30 minutes ou une chute. En semi-finale, Paul Teddy fera face à Tony Rice tandis que dans le spécial de 20 minutes, Johnny Evans en viendra aux prises avec Claude Hébert.

Matane gagne 10-0

Matane, 24. (DNC) — Gerry Plamondon et ses hommes ont complètement déclassé le Rivière-du-Loup hier soir en leur infligeant une humiliante défaite de 10-0 dans la première partie de la finale 5 de 9 pour la suprématie du hockey



MARCEL PAILLÉ

dans la Ligue Senior du Bas St-Laurent.

Gerry Plamondon a certes été à son meilleur, tant à la direction de son équipe que comme joueur, puisqu'il a enregistré trois francs buts et contribué à une assistance. John Bartlett eut également trois buts.

La première période a débuté avec beaucoup d'agressivité, les deux équipes jouant un jeu très ouvert. Après un peu plus de trois minutes de jeu, Bartlett a ouvert le pointage. Vers la quatorzième minute, l'instructeur Plamondon comptait le second but de son équipe.

A la deuxième reprise, les Matanais revinrent sur la glace avec l'agressivité des lions et Bob Léger, Plamondon et Bartlett comptèrent chacun une fois en moins de deux minutes. Vers la fin de ce deuxième engagement, Bartlett et Plamondon comptèrent à nouveau pour se mériter le truc du chapeau.

A la période finale, René Pepin compta deux buts rapides et bientôt après Jacques Nadon comptait le dixième et dernier point de son équipe.

Lucien Gilbert, premier compteur du circuit, au cours de la saison régulière s'est vu décerner hier soir le trophée "Léonce Levasseur" pour son exploit. Même s'il n'a pu réussir à compter hier soir, il a tout de même fourni trois assistances.

Marcel Paillé a été tout à fait sensationnel dans ses filets et est certes un des héros de cette rencontre. Paillé a démontré à son public qu'il avait réellement l'étoffe d'un gardien de buts qui réussira dans les majeures. Il a de plus reçu une excellente protection de ses joueurs d'arrière-garde Bernard Limoge, Roger Ste-Marie et Rhéal Lafrenière.

La deuxième partie de cette finale aura lieu demain soir à Rivière-du-Loup.

MATANE — Buts: Paillé; Défenses: Limoge, Ste-Marie, Lafrenière; Avants: Plamondon, Gilbert, Léger, Leduc, Nadon, Bartlett, Desrosiers, Bilodeau, Pépin, Gendron.

RIVIERE-DU-LOUP — Buts: Brodeur; Défenses: Hayes, Rancourt, Benoit; Avants: Pruneau, Guy Gervais, Gaston Gervais, Nil Tremblay, St-Hilaire, Pierre, Gladu, Pichette.

Officiels: Peter Nigh, Fred Kowalchuck.

Première période

1—Matane: Bartlett, (Nadon, Leduc) 3:18
2—Matane: Plamondon, (Léger) 14:58
Pun: Bilodeau 7:03.

Deuxième période

3—Matane: Léger, (Gilbert, Plamondon) 0:33
4—Matane: Plamondon, (Gilbert, Ste-Marie) 1:34
5—Matane: Bartlett, (Leduc, Limoge) 1:52
6—Matane: Bartlett, (Nadon, Leduc) 11:46
7—Matane: Plamondon, (Léger, Gilbert) 16:37
Aucune punition.

Troisième période

8—Matane: Pépin, (Desrosiers) 4:21
9—Matane: Pépin, (Gendron) 5:38
10—Matane: Nadon, (Leduc, Ste-Marie) 8:34
Puns: St-Hilaire 8:13, Bartlett 8:13, Hayes 9:34, Lafrenière 10:54.
Arrêts:

Paillé:	6	11	5	— 22
Brodeur:	10	7	8	— 25

Tournoi scolaire de curling

Hamilton, Ontario, 24 (PC) — Voici les résultats des troisièmes et quatrièmes rondes au tournoi de curling scolaire du Canada ainsi que le classement des équipes à date :

Troisième ronde

Manitoba	101	020	201	6— 7
Alberta	010	101	020	1— 4
Saskatchewan	122	030	320	6—13
C. Britannique	000	101	000	1— 3
N. Brunswick	202	121	100	1—10
Ile P. Edouard	020	000	014	0— 7
N. Ecosse	110	310	010	1—10
Ontario Nord	001	002	104	0— 8
Ontario	020	102	220	01—10
Québec	102	040	001	10— 9
Manitoba	203	101	112	0—11
Québec	010	020	000	2— 5
Ile P. Edouard	330	010	101	0— 9
C. Britannique	003	101	010	1— 7
Alberta	000	011	523	x—14
N. Ecosse	201	200	000	x— 5
Ontario	203	203	002	x—12
N. Brunswick	010	010	110	x— 4
Ontario Nord	100	101	402	0— 9
Saskatchewan	020	010	020	2— 7

Position des équipes

	G.	P.
Manitoba	4	0
Saskatchewan	3	1
Ontario	2	2
Ontario-Nord	2	2
N. Brunswick	2	2
N. Ecosse	2	2
Alberta	2	2
C. Britannique	1	3
Québec	1	3
Ile du Prince-Edouard	1	3

COLISÉE

VENDREDI 5 MARS

FESTIVAL DES JÉSUITES

— ATTRACTIONS —

HOCKEY

St-Jean-Eudes vs JÉSUITES

BILLETS EN VENTE:
— JONCTION DE SILLERY
— JOS. COTE, (Carré d'Youville)
— PHARMACIES SOUCY
90 de la Couronne
85 rue Cartier

ENTREE: 0.80 - 0.55 - 0.30

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, abattu et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile écoulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie à 27¢ dans n'importe quelle pharmacie

Chèque de $5,600. offert à Angus Galbraith

Paisley, Ecosse, 24. (PC) Un chèque au montant de $5,600. a été présenté au joueur de hockey Augus Galbraith, âgé de 21 ans, qui se fit amputer la jambe droite à la suite d'un malheureux accident survenu dans une partie de hockey disputée le 2 octobre dernier. Galbraith est de South Porcupine, Ontario.

Galbraith, qui s'alignait avec les Pirates de Paisley, s'est vu présenter le chèque au cours d'une cérémonie spéciale à l'arena de Paisley. Galbraith, qui a maintenant une jambe artificielle, travaille à Paisley.

Shawinigan gagne 5-4 à Grand'Mère

Grand'Mère, 24 (Spéciale) Le club Shawinigan a vu les Alouettes de Grand'Mère prendre une avance de 4-0 au cours des vingt-cinq premières minutes, hier soir, mais a réussi un magnifique ralliement pour finalement triompher des Alouettes par 5-4 en supplémentaire dans la deuxième partie de la semi-finale 4 de 7 des éliminatoires de l'Association Junior B de hockey. Shawinigan a une avance de 2-0 dans la série et la troisième partie sera jouée à Shawinigan demain soir.

Claude Decarufel a réussi le but victorieux après 1.28 minutes de jeu dans la période supplémentaire. Les autres buts du Shawinigan furent comptés par Pierre Rochefort, Normand St-Onge, Léo Beauchemin et Guy Black.

Jacques Morin, Yvon Janelle, Marc Parent et Michel Brière avaient donné une avance de 4-0 aux Alouettes avant le sensationnel ralliement du Shawinigan.

Première période

1—Grand'Mère: Morin, (Hayes, Vanasse) 2:40
2—Grand'Mère: Janelle, (Arcand) 7:19
3—Grand'Mère: Parent, (Draper) 14:55
Puns: Gamache, Richer, Decarufel.

Deuxième période

4—Grand'Mère: Brière, (Draper) 4:41
5—Shawinigan: Rochefort, (Gamache) 6:43
6—Shawinigan: St-Onge, (Gignac) 8:10
7—Shawinigan: Beauchemin, (Black, St-Onge) 15:24
Puns: Morin, Gignac, Ayotte.

Troisième période

8—Shawinigan: Black, (St-Onge, Beauchemin) 12:12
Puns: Arcand (2), Georgeff, St-Onge, Trottier, Hayes, Morin, Janelle.

Supplémentaire

9—Shawinigan: Decarufel, 1:28
Pun: S. Parent.

Slalom demain des Séminaristes

Avec le retour de la température froide, le Séminaire a résolu de tenir sans retard la seconde épreuve de son concours annuel de ski.

Il s'agira cette fois du slalom, demain, au Lac Beauport. On se souvient que lors de la descente c'est Jacques Almeras qui s'empara de la première position, devançant par une faible marge des experts tels que Labrie, Charest, Jobin et d'autres redoutables compétiteurs.

La classe "B" fournira aussi de poignantes émotions, si l'on en juge d'après le classement de la descente. Louis Grenier avait alors remporté les honneurs de cette classe. Mais il se verra livrer une lutte sans merci par des athlètes tels que Jobin, Lamontagne, sans oublier le bouillant diminutif Michel Cogger.

Nul doute que cette épreuve suscitera un vif enthousiasme chez tous les skieurs du Séminaire.

On attend d'ailleurs une foule record à l'occasion de ce concours. Qu'on se le dise.

— CLASSE "A" —
1—Jules Fréchette
2—Michel Jobin
3—Bernard Charest
4—Jacques Labrie
5—Jacques Almeras
6—Jean-Pierre Soucy
7—Guy Bédard
8—Jean-Luc Simard
9—Jean Matte
— CLASSE "B" —
10—Louis Grenier
11—François Jobin
12—Alain Lamontagne
13—Michel Cogger
14—Léonce Tremblay
15—Bernard Thibault
16—Pierre Martin
17—Pierre BédArdo
18—Eudore De Blois
19—Jacques Jobin
20—Marc Drouin
21—Guy Coulombe
22—Jean Houde
23—Robert BédArdo
24—Robert Tanguay
25—Jacques Lemay

Bill Ford sera fêté

Halifax, 24 (PC) Bill Ford, ailier droit des Atlantics de Halifax, devait être l'objet d'une soirée spéciale hier mais le tout a été annulé quand la partie entre les Islanders de Charlottetown et les Atlantics a été contremandée. Les deux équipes avaient joué à Charlottetown lundi et la mauvaise température les empêcha de se transporter en avion à Halifax.

Ford sera fêté demain soir alors que Charlottetown visitera Halifax. Ford, le meilleur compteur du circuit, a brisé le record pou le nombre de buts et assistances.

Record établi par un attelage de chiens

West Yellowstone, Montana, 24. (PA) — Un attelage de chiens appartenant à Al Holten, de Santa Rosa, Californie, a tiré hier un poids de 2,100 livres sur une distance de 25 pieds. C'est un record mondial dans ce domaine. Le record précédent était de 1,800 livres.

Le Royal se maintient en seconde position en battant Sherbrooke 5-1

Montréal, 24 (PC). — Le Royal de Montréal a infligé hier soir une défaite de 5-1 au St-François de Sherbrooke dans une joute de la Ligue Professionnelle du Québec disputée devant quelque 2,000 personnes.

Dick Wray, Gerry Blaine, Gerry Désaulniers, Dick Gamble et Bobby Frampton ont compté chacun un but pour le Royal. Motto McLean a évité un blanchissage aux Sherbrookois.

Wray a compté le premier but de la joute au cours de la première période, monotone et ennuyeuse, lorsqu'il a enlevé le disque à Gerry Ehman et lancé un coup de revers, à dix pieds des filets. Puis le Royal a su mettre à profit une punition à Nellie Podolsky en comptant deux buts. Blaine a compté quelques secondes avant la fin de la première période et Désaulniers, au tout début de la deuxième.

Tous les autres buts ont été comptés dans le deuxième vingt. Le Royal a eu un avantage de 40-27 pour le nombre de lancers.

SHERBROOKE — Buts : Gatherum; Défenses: Hay Bourgass, Palamar, Forbes; Avants: Dubé, Stanklewics, Johnson, McLean, Irving, Ehman, Brown, Podolsky, Bruneteau, Malo.

MONTREAL — Buts : Perreault; Défenses: Harmon, Roche, Léger, Hollingworth; Avants: Désaulniers, Denis, Gamble, Blaine, Wray, Litzenberger, Laplante, Tessier, Burchell, Frampton.

Arbitre : Gordie Whitehead; Juges de Lignes: J. Haggerty, Eric Milford.

Première période

1—Montréal : Wray, (Blaine) 16:48
2—Montréal : Blaine, (Désaulniers, Denis) 19:49
Puns : Podolsky 3:46, 19:02, Blaine 7:58.

Deuxième période

3—Montréal : Désaulniers, (Blaine, Gamble) 0:16
4—Montréal : Gamble, (Denis, Désaulniers) 7:20
5—Sherbrooke : McLean, (Irving, Ehman) 8:50
6—Montréal : Frampton, (Wray, Blaine) 18:05
Aucune punition.

Troisième période

Aucun but.
Pun : Désaulniers 17:31.
Arrêts :

Gatherum:	9	13	13	— 35
Perreault:	9	8	9	— 26

LE CURLING AU JACQUES-CARTIER

Les semi-finales de la coupe "Trakas", au club Jacques-Cartier, seront jouées demain soir. On verra alors Dominique Labbé contre Pierre Amyot; Dr. Olivier Frénette vs Henri Bouchard.

Les resultats d'hier soir furent les suivants: Labbé 10, A. Gravel 8; Amyot 13, C. A. Emond 10; Frénette 6, Roger Lebrun 5; Bouchard 12, Olivier Samson 6.

COLISÉE

Ligue Sénior Interuniversitaire

Demain soir à 8 h. 30

HOCKEY

VARSITY BLUE de Toronto vs ROUGE ET OR de Laval

Admission: Sièges réservés: $.105
Générale: 0.80
Enfants : 025

ABANDON DES AFFAIRES

J. BESHRO & FILS

RUE ST-JOSEPH 8½ RUE ST-JOSEPH

A quelques pas de la rue Saint-Roch

DEJA DES CENTAINES DE CLIENTS SATISFAITS EN ONT PROFITE

IL FAUT TOUT VENDRE

A CES NOUVEAUX BAS PRIX D'ABANDON

COMMENÇANT DEMAIN MATIN A 9 HEURES

MAGNIFIQUES COMPLETS. Valeur régulière $59.50, à 1 ou 2 pantalons. Tailles 34 à 46. Pour $15.50

PANTALONS pour HOMMES et JEUNES GENS. Fin worsted, grs 28 à 46. Val. rég. $14.50 ..... $3.95

LOT SPECIAL Chemises de travail, toilette ou sport. Val. jusqu'à $7.95 ..... $1.95

COUPE-VENT de gabardine, dernière nouveauté. Val. $16.95 pour $7.50

PALETOTS marques fameuses, Crombie, Sabelere, Taran. Valeurs jusqu'à $79.50 ..... $35.00

PALETOTS modèle Hollywood pour hommes ou pour dames, en gabardine de laine. Val. rég. $39.50 pour $16.50

SOMPTUEUSES FOURRURES (manteaux et boleros) Aucune offre raisonnable refusé.

RAT MUSQUE naturel ou teint.

MOUTON DE PERSE, Seal noir ou brun, (lapin teint). Chevreau chinois, etc.

DRAPS DE COTON, Fameuse marque américaine "Siesta". 81 x 100, rég. $3.95 pour $1.79

72 x 90, rég. $2.95 pour $1.49

GRANDES SERVIETTES de bain "Cannon". Val. $1.95 pour ..... .59

DEBARBOUILLETTES pour former ensemble avec serviettes "Cannon" ..... .10

SERVIETTES de bain épaisses, attrayantes et spongieuses. Val. $1.19 pour ..... .49

FLANELLETTE blanche. Val. rég. .59 pour ..... .25

TAIES D'OREILLERS "Wabasso Fabric". Largeur "42". Val. 1.19. Prix jamais vu. La paire ..... .79

PLUSIEURS AUTRES ITEM OFFERTS A PRIX D'ABANDON

SUIVEZ LA FOULE DEMAIN MATIN A 9 HEURES

J. BESHRO & FILS

—VOYEZ BIEN L'ADRESSE—

8½ RUE ST-JOSEPH 8½

Dow couronne tout



Pour couronner un match de hockey, il n'y a rien comme une Dow "climatisée". Protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication, elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières. Dow... "CLIMATISÉE"

LA SEULE BIÈRE BRASSÉE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

LES AVENTURES DE PAULINE



JOE PALOOKA par Ham Fischer





JOE DIMAGGIO, LE "YANKEE CLIPPER", donne à des membres d'une équipe de baseball du Japon des instructions sur la manière de frapper la balle, à leur camp d'entrainement dans le sud du Japon. Joe DiMaggio et Lefty O'Doul sont actuellement en mission spéciale pour les clubs de baseball japonais. Joe est également "en lune de miel" avec sa nouvelle épouse, Marylin Monroe.

(International News)

Rouge & Or reçoit Toronto pour sa dernière joute locale demain soir

Le Rouge et Or de l'Université Laval fera sa dernière apparition au Colisée, demain soir, alors qu'il recevra la visite du Varsity Blue de l'Université de Toronto, dans une rencontre régulière de la ligue de hockey Interuniversitaire et cette joute sera de la plus haute importance pour l'équipe de Jean-Paul Poulin.

On sait que ce circuit n'a pas de séries de championnat et l'équipe qui termine la saison régulière en première position remporte le titre de champion et le trophée "Queens". Laval a encore trois parties à disputer pour la présente saison et une victoire dans chacune de ces joutes lui assurerait un premier championnat en quatre saisons d'activité dans ce circuit.

Jean-Paul Poulin déclarait hier soir que chaque partie à jouer était très importante, mais qu'il commencerait par les gagner une par une.

Toronto est un des clubs avec lequel les joueurs du Rouge et Or ont eu le plus de trouble cette saison. En effet, après un triomphe de 3-1 à Québec, en décembre, nos joueurs ont subi une défaite de 5-2 à Toronto, le 8 janvier, puis n'ont pu faire mieux qu'annuler 2-2, au début de février. C'est dire qu'en trois parties entre ces deux clubs, chacun a une victoire et une partie nulle. La joute de demain soir réglera donc la suprématie entre les deux équipes pour la présente saison et Poulin veut absolument avoir le meilleur sur le pilote Jack Kennedy des Blues.

Depuis la dernière joute régulière, les équipiers de Laval ont continué leurs pratiques et ont joué trois exhibitions. Ils se sont rendus à St-Romuald pour disputer une joute aux As de Québec, gagnée 5-4 par ces derniers, puis la semaine dernière dans une autre joute hors-concours, à St-Raymond, ils l'emportaient 11-7. Enfin, lors du Festival des Etudiants de Laval, ils triomphaient des Ex-Vedettes 6-4 dans une joute fort goûtée de tous.

Demain soir, les porte-couleurs Rouge et Or entendent bien continuer leur beau travail. Actuellement, le Toronto ne peut terminer en première position du circuit interuniversitaire, mais il a une chance de terminer en seconde position. Il fera tout en son pouvoir pour gagner demain soir.

Comme nous l'avons mentionné au début, le Rouge et Or a des chances de remporter le titre interuniversitaire cette saison, Une victoire locale à un seul point des meneurs, demain soir rapprocherait l'équipe l'Université de Montréal, et laisserait les deux équipes avec deux parties à jouer, dont une rencontre Laval-Montréal, le 6 mars à Montréal.

Clem Labine lancerait principalement en relève

Vero Beach, Floride, 24 (P.A.) Walter Alston, nouveau gérant des ses joueurs pour la première fois hier et a déclaré qu'une première pratique sera tenue dès aujourd'hui.

Alston n'a pas voulu dévoiler son alignement régulier probable pour la prochaine saison mais il a laissé entendre qu'il utilisera le lanceur Clem Labine comme lanceur de relève.

"Je peux me prononcer sur le cas de Labine parce qu'il était meilleur comme lanceur de relève quand je l'ai connu à St-Paul". Seulement trois joueurs n'ont pas encore signé leur contrat. Ce sont Sandy Amoros, Dodgers de Brooklyn, a rencontré Ginoo Gimolo et Jim Baxes.

Le comte Alexander aux Jeux de l'Empire

Londres, 24. (PC) — Le comte Alexander, ministre de la Défense de Grande-Bretagne et ancien gouverneur-general du Canada, inaugurera les Jeux de l'empire britannique à Vancouver le 30 juillet, a-t-on annoncé hier. Alexander demeurera au Canada jusqu'à la fin des Jeux, le 7 août.

Au badminton

De belles rencontres ont marqué l'ouverture du tournoi senior de badminton au Quebec Winter Club, en simple masculin et féminin.

G. Robitaille causa une surprise en disposant de G. Pelletier après trois longs sets, 15- , 5-15, 15-12. G. Gilbert montra beaucoup de résistance contre M. Marcotte qui l'emporta 15-11, 15-7.

A. Laprise, dans le simple féminin, força la championne P. Caseau à jouer trois parties 11-6, 4-11, 11-6.

Vendredi dans les semi-finales du simple masculin R. Corbin rencontrera J.-C. Laprise, tandis que M. Marcotte sera opposé à J.-P. Gagnon.

Dans le simple féminin, R. Roy contre F. Juneau, P. Caseau contre Th. Jolicoeur.

Voici la cédule du double masculin et féminin pour ce soir et le double mixte pour demain :

CE SOIR

DOUBLES MASCULINS

P. Rousseau et B. Caseau vs B. Savard et A. Légaré.
G. Venne et R. Mainguy vs L. Mainguy et P. Chapdelaine.
C. Michaud et Y. Dufour vs L. Mooney et C. Vézina.
R. Lindsay et Partenaire vs B. Dumais et R. Robitaille.
Y. Robitaille et G. Robitaille vs J. Vaillancourt et R. Gauthier.
C. Maheux et M. Maheux vs T. Ruthman et T. Ruthman.
G. Gilbert et Partenaire vs E. Martel et J. Boulet.
G. Godbout et Guy Légaré vs J. Giguère et P. Rochon.

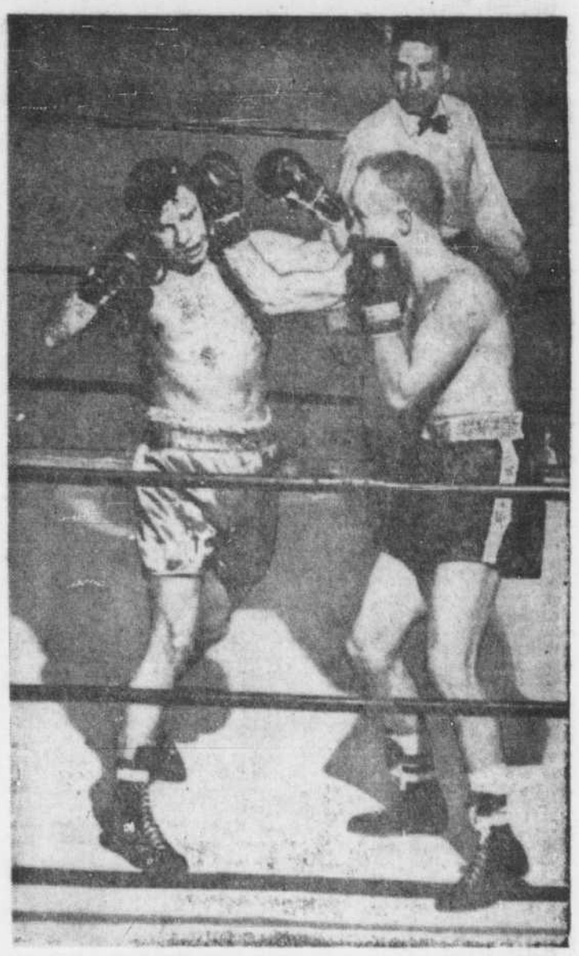
DOUBLES FEMININS

D. Walling et M. Vézina vs A. Laprise et M. Trépanier.
C. Gingras et Partenaire vs Nicole Couture et B. Lamothe.
G. Bourassa et Huguette Giguère vs L. Joli-Coeur et M. Roy.
M. Audette et C. Desjardins vs L. Bardou et L. Daoust.

DOUBLES MIXTES

DEMAIN SOIR

Jean Dickie et Raymond Corbin vs D. Walling et L. Mooney.
F. Masson et C. Maheux vs Lise Bardou et Jacques Giguère.
M. Bergeron et Lee Harris vs Lise Daoust et Jacques Boulet.
Thérèse Deschêne et R. Mainguy vs M. Trépanier et J.-C. Laprise.
G. Grogan et T. J. Gibson vs F. Beaulieu et M. Maheux.
M. et Mme G. Venne vs M. et Mme C. Vézina.
Barbara Lamothe et Emile Martel vs A. Laprise et P.-A. Laprise.
M. et Mme L. Mainguy vs Pauline Caseau et M. Marcotte.



L'ARBITRE MUSHY CALLAHAN, ancien champion, et le juge **JOE STONE** ont été suspendus par la Commission athlétique de la Californie à la suite de leur décision au terme du combat entre Art Aragon et Chuck Davey. Ils ont voté en faveur d'Aragon mais selon un commissaire, c'est la pire décision rendue après un combat dans cet Etat. Dans la photo, on voit CHUCK DAVEY à droite tandis que CALLAHAN apparait à l'arrière-plan.

Gilles Richard joue pour 226 et 532

Une nouvelle marque a été enregistrée lors du récent programme de la ligue de petites quilles des hommes du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", quand Gilles Richard a enregistré un triple de 532. Jouant aussi un simple de 236, l'équipe Joly a blanchi Poitras par 3-0. Montagnon a également gagné 3-0 contre Côté, et Bell vainquait Martel 2-1.

Plus hauts triples de la semaine

Gilles Richard	532
Lionel Labrie	480
Gérard Paquet	435
René Guillemette	426
Guy Cetarte	418
Jean-Claude Bureau	409

Plus haut simple de la semaine

Gilles Richard	226

Meilleur triple d'équipe

Equipe Joly	2048

Position des équipes

	G.	P.	Moy.
1—Joly	36	24	631
2—Poitras	32	28	648
3—Côté	32	28	635
4—Montagnon	29	31	621
5—Bell	28	32	605
6—Martel	23	37	609

Moyennes

1—Gilbert Tremblay	141.20
2—Roland Poitras	139.56
3—Gilles Richard	139.45
4—Maurice Vachon	136.22
5—Georges Poirier	133.45
6—Aimé Clavet	131.5
7—Gérard Paquet	129.53
8—Georges Bédard	129.23
9—Gérard Martel	129.10
10—Irénée Barbeau	128.43
11—Lucien Montagnon	128.11
12—René Guillemette	127.41
13—Marc Joly	125.8
14—Jean-Noel Barbeau	124.26
15—Claude Lessard	123.33
16—Gaston Jobin	123.5
17—Lionel Labrie	122.56
18—Charles Lepire	121
19—Patrick Brown	120.50
20—Marcel Bell	120.33
22—Maurice Rochette	118.43
21—Guy Letarte	120.17
23—Jean-Claude Bureau	118.21
24—Harry Bell	118.15
25—Roland Denis	117.28
26—Fernand Lizotte	117.23
27—Arthur Côté	115.56
28—Marcel Giguère	115.49
29—Gérard DeVarennes	115.20
30—André Lachance	113.33
31—Aufred Chamberland	111.31

Hautement médicamenté

Voilà pourquoi des millions de personnes louangent la Mixture Buckley pour

BRONCHITE

ASTHME-TOUX

Dès la première gorgée vous trouverez tout un monde de différence entre la MIXTURE BUCKLEY et le SIROP ORDINAIRE. C'est à cause de ces ingrédients hautement médicamentés que la Mixture Buckley soulage rapidement les toux, la suffocation et les difficultés de la respiration —

1. Elle détache le flegme opiniâtre
2. Soulage et adoucit votre gorge et bronches irritées
3. Aide à rétablir l'alcalinité requise pour combattre les toux bronchiques.

MIXTURE BUCKLEY

50c partout format double 85c

Les Yankees ont vendu le lanceur Vic Raschi

St-Petersburg, Floride, 24. — (PA) — Vic Raschi, une des grandes étoiles du personnel des lanceurs des Yankees de New-York, a été vendu hier aux Cardinaux de St-Louis pour la somme de $75,000 et deux joueurs des ligues mineures après que tous les clubs de la ligue Américaine, fait assez étonnant, eurent refusé de se prévaloir de leurs droits de repêchage pour l'embaucher.

Le droitier de 34 ans s'était attiré les foudres de George Weiss, gérant général des Yankees, en refusant d'accepter une réduction de 25 pour-cent sur son salaire de $40,000 qu'il touchait l'an dernier. Il avait refusé de tenir compte d'une lettre que les directeurs de l'équipe lui avait adressée dans les dernières phases des négociations.

Weiss a profité de l'occasion pour critiquer l'attitude de certains joueurs des Yankees qui s'obstinent à ne pas signer leurs contrats.

Sans mentionner de noms, Weiss a déclaré : "Je ne veux pas faire payer Raschi pour les autres mais il semble y avoir un air de laisser-aller. Quelques joueurs ne semblent pas réaliser que le club lui-même a eu quelque chose à faire dans le fait que nous avons remporté cinq séries mondiales consécutives".

Weiss a déclaré que Raschi a été placé sur la liste de repêchage lundi. "Nous avons été surpris de voir que personne ne s'est prévalu de son droit de repêchage pour s'assurer ses services. Il semble que personne n'était intéressé à lui payer le salaire demandé, surtout depuis que le nombre de ses victoires est allé diminuant d'année en année." Il n'a pas joué régulièrement l'an dernier et a remporté 13 victoires contre six défaites.

Le gérant des Cardinaux, Eddie Stanky, s'est déclaré extrêmement heureux de la transaction qui lui donne un autre lanceur sur lequel il peut compter pour commencer ses parties. Il a déclaré que Raschi sera son lanceur débutant numéro 3, après Gerry Staley et Harvey Haddix. Dick Meyer, gérant général des Cardinaux, a déclaré que les deux joueurs de ligues mineures envoyés aux Yankees en échange pour Raschi ne seront choisis que plus tard. Il a ajouté qu'ils seront des joueurs de calibre triple A.

Raschi ne savait rien de la transaction avant qu'un photographe ne le mette au courant. Il est resté bouche-bée à la nouvelle. Il a rencontré les directeurs des Cardinaux plus tard au cours de l'après-midi et en est venu à une entente au sujet de son salaire. On croit que les Cardinaux lui verseront le même salaire que les Yankees lui donnaient l'an dernier, soit $40,000. Il endossera un uniforme des Cardinaux pour la première fois aujourd'hui même.

Casey Stengel a déclaré qu'il sera un bon lanceur pour les Cards. Il a ajouté qu'il aura à le remplacer par un des nombreux lanceurs actuellement à l'entraînement avec les Yanks. Il a mentionné les noms de Harry Byrd, un ancien lanceur des Phillies de Philadelphie, et de Bob Wiesler, des Blues de Kansas City. Les amateurs de baseball du Québec se souviendront que Wiesler a déjà joué pour St-Jérôme, dans la ligue Laurentienne.

Lorsqu'on a rapporté à Stengel que Raschi s'était déclaré en meilleure forme qu'il n'a jamais été depuis des années, le gérant les champions du monde a déclaré : "Il aurait toujours pu nous le dire".

Raschi s'était fait enlever un morceau de cartilage d'un genou après la saison 1951 et ce genou droit lui avait causé toutes sortes de tracas l'an dernier et en 1952. Il a cependant déclaré avoir subi un examen médical en janvier et s'est déclaré complètement remis après avoir donné beaucoup d'exercice à son genou malade.

Weiss a déclaré qu'il n'aurait pas permis à Raschi de passer aux Indiens de Cleveland ou aux White Sox de Chicago, de la ligue Américaine, "parce qu'ils peuvent nous donner du fil à retordre la saison prochaine," a-t-il déclaré. "Mais je suis heureux de le laisser aller à un club aussi agressif que les Cardinaux de la ligue Nationale," d'ajouter Weiss.

Au cours de sa carrière, dont les débuts remontent à 1946, Raschi a remporté 120 victoires et subi 50 défaites. Il a pris part à six séries mondiales et a conservé un record de 5-3.

De très bons scores joués à St-Sauveur

Plusieurs faits dignes de mention ont été enregistrés lors du dernier programme de la ligue de quilles de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur.

En premier lieu, disons que René Vidal est venu tout près d'établir le record de la saison lorsqu'il joua un simple de 247; le record est de 250. Signalons aussi le simple de 235 et le triple de 551 réussis par Léopold Guay, du Eug. Dubois. René Vidal a roulé un triple de 544 et Lucien Auclair 536. Cependant, c'est Georges Beaumont qui a été le meilleur dans les triples individuels avec 554; c'était son deuxième 500 en autant de semaines.

Chez les équipes, l'Imprimerie Royale a joué le plus haut simple avec 826 et le Eug. Dubois a roulé le plus gros triple d'équipe avec 2264; ce club n'était que de 4 joueurs Le Restaurant R. Blouin a joué 2256 et la Pâtissière a roulé 2253.

Il ne reste que deux programmes avant la fin de la cédule régulière et la Pâtissière est assurée au moins de finir en tête sur un pied d'égalité advenant un miracle que la Pâtissière n'accumule aucun point et que le J.-B. Lapointe ne perde aucun point. Chez les moyennes individuelles, André Villeneuve est toujours premier avec 155. de moyenne tandis que R. Dussault est second avec 152.3.

POSITION DES EQUIPES

	PJ	Pg	Tg	Pts
La Pâtissière	72	48½	19	67½
J.-B. Lapointe	72	43½	16	59½
Rest. Roger Blouin	72	42	16	58
Victor Drapeau	72	40½	15	55½
Léo Bernard	72	40	13	53
Imprimerie Royale	72	39½	13	52½
A. DeBaumont	72	33½	12	45½
Paul Bourget	72	34½	11	45½
Sylvio Marceau	72	34½	11	45½
Edouard Morency	72	31	14	45
Eugène Dubois	72	34	9	43
Fernand Magnan	72	32	10	42
Laiterie Arctic	72	26	4	30
Pharm. Nationale	72	24½	5	29½

BIG-SIX INDIVIDUEL

	PJ	Pins	Moy.
André Villeneuve, (La Pâtissière)	72	11166	155.0
Robert Dussault, (Eug. Dubois)	72	10964	152.3
Lucien Auclair, (Imp. Royale)	72	10789	149.7
Maurice Leclerc, (Paul Bourget)	72	10722	148.9
Marcel Routhier, (Rest. Blouin)	63	9364	148.7
René Vidal, (Fern. Magnan)	72	10666	148.1



La bière au coeur d'or



UNION MADE



Une carrière de CHEF au service du Canada!

Dans l'armée moderne, l'artillerie joue un rôle prépondérant. Appui de l'infanterie, l'artillerie se conjugue avec l'aviation de bombardement, elle-même un prolongement de l'artillerie, pour ouvrir la route à l'avance des troupes.

Ainsi, l'artillerie, arme technique par excellence, doit-elle constamment progresser, se développer, trouver des moyens nouveaux d'attaque.

Dans l'artillerie canadienne, le sergent Paul-Emile Fournier, un jeune Gaspésien, est l'un de ceux qui participent à ce progrès tout en se taillant une carrière solide et intéressante. Vivement intéressé par le côté technique du métier d'artilleur, le Sergent Fournier est un des nombreux exemples des avantages dont jouissent les membres de l'Armée canadienne.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — et *gratuitement* — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Et, à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une pension généreuse.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

A83-76F



SGT PAUL-EMILE FOURNIER

Quatre des six fils de la famille Fournier, de Gaspé, ont servi dans l'armée canadienne. Trois d'entre eux, dont le sergent Paul-Emile Fournier, comme artilleurs. Aujourd'hui, le sergent Fournier commande un canon et six hommes dans la 27e Brigade en Allemagne. Après cinq ans dans l'Armée canadienne, il dit: "J'y suis pour y rester. Rien ne vaut l'esprit de camaraderie qui règne dans l'armée!"

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

Les équipes Brading et Chez Collard en tête de leur section respective

Après 20 semaines d'activité dans la ligue masculine de petites quilles Québec District Enrg., le Brading et le Chez Collard demeurent en tête de leur section respective. Pour la section No 1 le Brading dirigé par Robert Gosselin, a une très bonne avance sur le St-François d'Assise et a de grandes chances de finir bon premier de sa section. Pour la section No 2, le Chez Collard, qui fait une dure lutte au Jeunesse Nationale de Marcel Pouliot et au G.-J. Lemieux Ltée de Lévis, a trois points d'avance contre la Jeunesse et quatre contre le Lemieux. Pour cette section, il ne faudra pas faire d'avance avant les derniers programmes de la cédule, car ce sont trois clubs d'égale force.

Pour ce qui regarde la moyenne individuelle, Gaston Turgeon, de G.-J. Lemieux Ltée, qui a 165.21 pour ses 42 parties de la ligue, est en tête depuis le commencement de la saison. André Villeneuve, du Brading, qui a grandement amélioré son score depuis quelques semaines, est monté en deuxième position du classement avec 164.32 de moyenne suivi de très près par Luc Cimon, du Chez Collard, qui a 164.00.

Roger Drouin, qui est le point de mire de plusieurs, a quelque peu faibli dans ses derniers programmes pour voir sa moyenne perdre quelques points. C'est tout de même très beau avec une moyenne de 162.76 suivi en cinquième position de Marius Magnan, du St-François d'Assise, qui a 162.38.

CEDULE POUR CE SOIR

Rest. Baillargeon vs G.-J. Lemieux Ltée allées 3-4, à 9.00 heures.
Québec Steak House vs Chez Collard, allées 9-10, à 7.30 heures.
Rest. Chez Rolland vs Réfrigération Dion, allées 1-2, à 8.30 heures.
St-Jean-Baptiste vs J.-P. Lajeunesse Inc., allées 1-2, à 7.30 heures.
St-François d'Assise vs Salle Cartier, allées 1-2, à 7.30 heures.
Brading vs Dion & Dion, allées 3-4, à 7.30 heures.
St-Coeur de Marie vs Conseil Laval 2721, allées 7-8, à 7.30 heures.
Rest. Chez Fidèle vs Café Chez Emile, allées 7-8, à 8.30 heures.
Côté & Marmen vs Notre-Dame de Pitié allées 5-6, à 9.00 heures.
Modern Valet vs Jeunesse Nationale, allées 9-10, à 9.00 heures.

POSITION DES EQUIPES
SECTION 1

	G	P	Pts	Total
Brading	42	18	58	46490
St-Frs. d'Assise	34	23	48	43615
Chez Fidèle	32	25	45	46643
St-Jean Baptiste	34	26	44	44348
Chez Rolland	32	27	43	43884
Rest. Baillargeon	28	32	37	43504
Côté & Marmen	28	32	36	43130
Modern Valet	27	33	36	42495
Québec Steak House	23	37	31	41193
St-Coeur de Marie	19	41	20	41235

SECTION 2

	G	P	Pts	Total
Chez René Collard	42	18	59	47251
Jeunesse Nationale	41	19	56	46816
G.-J. Lemieux	41	19	55	46756
Réfrigération Dion	31	29	45	44866
J.-P. Lajeunesse	28	31	35	42004
Salle Cartier	25	35	30	43618
Dion & Dion	24	36	30	43142
Café Chez Emile	22	38	29	43435
Conseil Laval	21	39	28	43525
N.-Dame de Pitié	23	37	28	41836

RECORDS DE LA SAISON

Triple d'équipe : — Restaurant Chez Fidèle	2646
Triple individuel : — Charles Drolet, Chez Collard	621
Simple d'équipe : — Restaurant Chez Fidèle	991
Simple individuel : — Roger Drouin, Jeunesse Nationale	279

MOYENNES INDIVIDUELLES

	Pts	PJ	Moy.
Gaston Turgeon, G.-J. Lemieux	6939	42	165.21
André Villeneuve, Brading	9202	56	164.32
Luc Cimon, Chez Collard	9840	60	164.00
Roger Drouin, Jeunesse Nationale	9766	60	162.76
Marius Magnan, St-Frs. d'Assise	9256	57	162.38
Charles Drolet, Chez Collard	9196	57	161.33
J.-Guy Drolet, St-Frs. d'Assise	8487	53	160.13
Noel Mathieu, Chez Fidèle	7330	46	159.34
Jack Létourneau, Jeunesse Nationale	6665	42	158.69
Edgar Carrier, G.-J. Lemieux	8531	54	157.98
Lucien Gauvin, G.-J. Lemieux	8041	51	157.66
Lucien Dufour, Brading	8824	56	157.57
Lucien Baril, Jeunesse Nationale	6450	41	157.31
Lionel Plante, Chez Collard	9260	59	156.94
Robert Moore, Salle Cartier	9415	60	156.91
Gaston Thibault, Chez Collard	9253	59	156.83
Trevor Kitching, Salle Cartier	6586	42	156.80
Bertrand Larouche, Chez Fidèle	6271	40	156.77
Charles Verret, St-Frs. d'Assise	8925	57	156.57
Adjutor Ouellet, G.-J. Lemieux	8598	55	156.32
Jos. Bégin, Dion & Dion	9204	59	156.00
René Chabot, Brading	9043	58	155.91
Pierre Métivier, G.-J. Lemieux	8156	54	154.74
Claude Gagnon, Réfrig. Dion	9282	60	154.70
Benoit Drolet, Réfrig. Dion	8793	57	154.26
Gaston Gignac, R. Baillargeon	9226	60	153.76
Henri Vallières, J.-P. Lajeunesse	8141	53	153.60
Jocelyn Hawey, Jeunesse Nationale	8260	54	153.51
Claude Brochu, Côté & Marmen	8728	57	153.12
Rolland Gosselin, Brading	8555	56	152.76
J.-Marie Blouin, N.-Dame de Pitié	8860	45	152.44
Roger Doré, Jeunesse Nationale	6006	40	152.40
Lucien Paquet, Conseil Laval	7766	51	152.27
Marcel Taillon, Chez Emile	8671	57	152.12
Maurice Lemieux, Côté & Marmen	6541	43	152.11
Guy Chantal, Chez Emile	7739	51	151.74
Robert Gosselin, Brading	8343	55	151.69
Marcel Beaumont, J.-P. Lajeunesse	6826	45	151.68
Guy Mathieu, Chez Fidèle	6975	46	151.63
Alphonse Gingras, Modern Valet Serv.	7268	48	151.41
Jacques Desmeules, J.-P. Lajeunesse	7570	50	151.40
Ovila Mathieu, Chez Fidèle	6355	42	151.30
Jacques Bouchard, Chez Rolland	8621	57	151.24
Léo Garneau, Chez Rolland	6957	46	151.23
Gustave St-Laurent, R. Baillargeon	6951	46	151.10
Roger Poitras, Chez Rolland	7548	50	150.96
Raymond Trudel, St-J.-Baptiste	7540	50	150.80
Raymond-Marie Roy, Chez Collard	7082	47	150.70
J.-Louis Guillemette, Réfri. Dion	9022	60	150.36
Gérard Angers, Jeunesse Nationale	6914	46	150.30
Roméo Tanguay, Chez Emile	7064	47	150.29

Les coureurs du "Le Normandie" à l'entraînement

Ayant remporté le trophée pour la deuxième équipe de marcheurs lors du congrès international à Montréal ainsi que leurs médailles respectives, les athlètes du Normandie, qui de plus ont remporté les trophées "Ernest Paré" dans la marche forcée de 3 milles pour hommes ainsi que celle de 1 mille pour dames, se sont remis à l'entraînement à nouveau afin de se rendre à St-Hyacinthe pour prendre part à la compétition "Raoul Charbonneau" dans la marche forcée de 4 milles pour hommes et de 1 mille pour les dames.

Les membres du club ainsi que leurs amis qui veulent prendre part au congrès sont priés d'aviser la direction de leur décision à cet effet.

Ceux-ci sont priés de prendre note que le local du club est ouvert tous les soirs pour eux et leurs invités qui désirent suivre toutes les activités du club et la direction en profite pour lancer une invitation spéciale à tous ceux qui désire faire partie du club de s'adresser aux officiers qui se feront un plaisir de les renseigner.

De plus, la formation d'une ligue de tennis sur table est en formation ainsi qu'une ligue de sacs de sable. Ces ligues seront mixtes et auront leurs activités les mardis et jeudis soirs.

Les comités spéciaux qui seront formés à cet effet le seront prochainement lors de l'assemblée générale qui aura lieu la semaine prochaine.

La direction tient aussi à aviser les membres que des réunions familiales et récréatives seront organiser comme dans le passé et de plus la fête du Mardi-Gras aura lieu avec distribution de prix pour les plus beaux costumes. Donc les membres devront se renseigner aux officiers pour connaitre toutes les activités futures qui se dérouleront d'ici la fin de saison en leur local.

Une journée sportive au Club de Réforme

Le Comité de régie interne du Club de Réforme a le plaisir d'annoncer qu'il a organisé une journée des sports à laquelle le Comité serait heureux de voir participer tous les membres du Club.

Le programme de la journée consiste en des activités sur glace à la patinoire de l'Esplanade, le samedi, 27 février, à 3 heures.

On espère que les membres pourront prendre part à ces activités qui seront sous d'heureux auspices étant donné la rivalité existante entre le club de hockey du Président et celui de notre ami Albert Valliére.

Le club "Le Laviolette" reconstruira son chalet

Trois-Rivières, 24. (PC) Les raquetteurs de Trois-Rivières ont établi des plans pour la reconstruction du pittoresque Club Laviolette qui a été détruit par le feu samedi. M. Louis Lacroix, président de ce club de raquetteurs, a dit qu'on ne connait pas encore la cause de l'incendie. Les dommages sont évalués à $45,000.

Le hockey junior à Thetford-Mines

Thetford Mines, (DNCP) Les séries éliminatoires se poursuivent dans la ligue Junior locale. Les Tigres ont éliminé les Oréoles dans la semi-finale "B" par des résultats de 5 à 4 et 15 à 3. Dans la semi-finale "A" de 3 dans 5, les Reds mènent par deux gains contre aucun revers. Les Reds ont remporté la première partie par 7 à 4 et la deuxième 12 à 2. Dans la semi-finale "C" de 2 dans 3, les Aigles et les Mineurs sont sur un pied d'égalité. Les Aigles ont pris les devants dans la première, par 4 à 3. Les Mineurs ont égalisé les chances de la deuxième joute, samedi soir dernier, en triomphant par 4 à 1. Les gagnants des séries "B" et "C" se rencontreront dans la semi-finale "D". Au moment où nous écrivons ces lignes cette série aura débuté. Les gagnants de cette série de 2 dans 3, se rencontreront dans la semi-finale "A" pour Finale de 3 dans 5, dont l'enjeu est le trophée "Commission sportive de Thetford", remporté l'an dernier par les Aigles de St-Maurice. Les gardiens de buts sont solides dans le circuit Huard pour la majorité des équipes. Lessard des Aigles a fourni une belle exhibition samedi dernier contre les Mineurs, bien que St-Maurice ait perdu par 4 à 1.

POTINS DIVERS

Les Mercury qui étaient favoris pour l'emporter dans la semi-finale contre St-Eväriste ont baissé pavillon par 4 à 1 dans cette série de 4 de 7. La seule victoire fut enregistrée samedi dernier à St-Evariste. Gérard Drouin a réussi un coup de pinceau de 6 à 0 contre les Frontenac de St-Evariste. Pierre Allard de son côté a brillé dans ce triomphe en réussissant le tour du chapeau. Au moment d'aller sous presse, St-Joseph mène dans l'autre série semi-finale de 4 de 7 par 3 gains contre deux revers sur le Beauceville. Si St-Joseph triomphe, l'on peut dire que les experts auront été déjoués sur toute la ligne alors qu'ils avaient favorisé Thetford et Beauceville pour se rencontrer en finale. Félicitations au St-Evariste pour leur triomphe et nous leur souhaitons bonne chance dans la finale. Les Thetfordois doivent un gros merci à Edgar Nault, Maurice Legendre et Conrad Douville et Cie pour avoir réussi à conserver l'intérêt du hockey dans notre ville cette saison, en fondant leur équipe avec des joueurs locaux et bénévoles. Ils ont fait revivre les beaux jours de la défunte ligue de l'Amiante. Leblond Automobiles, Jeune Commerce, Studio Robert, Ferronnerie Demers Ltée, Club des Elks, T. Labbé Ltée, J.-E. Perland, voilà autant de noms d'établissements et de clubs sociaux qui se sont formés des équipes de hockey cet hiver. Nous songeons à l'an prochain . . . Pourquoi ne pas fonder une ligue Commerciale.

Pierre Cloutier et Monique Beaulé en tête des moyennes au badminton

Pierre Cloutier et Monique Beaulé, deux représentants du Bourbonnais Tire Service accupent respectivement la première position chez les hommes et les dames de la ligue mixte de Badminton Québec-District classe B.

Pierre Cloutier a remporté 32 victoires en 44 parties pour conserver une moyenne de 727. Jean-Paul Havard, du National de St-Roch, le suit de près avec une moyenne de 722.

Chez les dames, Monique Beaulé a remporté 21 victoires et subit 5 défites pour une moyenne de 801. Au second rang, Mme R. Bourbonnais du même club a conservé une moyenne0.750.

Voici le classement au 15 février

HOMMES

	G	P	Moy.
C. Hamel, Bourbonnais	12	0	1.000
P. Cloutier, Bourbonnais	32	12	727
J.-P. Havard, National	26	10	.722
R. Bourbonnais, Bourbon.	24	10	.706
C. Michaud, L. Limoilou	39	17	.696
V. Simard, Domaine	33	15	.686
Y. Robitaille, Domaine	30	14	.882
J. Lachance, Bourbonnais	10	6	.625
Y. Dufour, L. Limoilou	16	10	.615
R. Leclerc, Bourbonnais	16	10	.615
C. Lafrance, National	22	16	.578
P.-A. Leclerc, L. Limoilou	21	16	.568
G. Gilbert, National	21	17	.552
M. Dombroski, Domaine	13	11	.541
R. Cantin, Domaine	9	9	.500
G. Meunier, National	17	17	.500

DAMES

	G	P	Moy.
M. Beaulé, Bourbonnais	21	5	.807
Mme R. Bourbonnais, Bour.	27	9	.750
C. Cantin, Domaine	20	8	.740
C. Legaré, Bourbonnais	32	12	.727
G. Cantin, Domaine	13	5	.720
Fr. Bonin, L. Limoilou	32	14	.695
M. Magnan, L. Limoilou	25	11	.694
J. Charbonneau, L.-Limoi.	18	8	.692
R. Delâge, Bourbonnais	31	15	.674
D. Charbonneau, L.-Limoi.	16	8	.666
Mme R. Leclerc, Bourbon.	12	6	.665
C. Morneau, Domaine	32	18	.640
M. Croteau, L.-Limoilou	15	9	.625
R. Robitaille, Domaine	10	6	.555
N. Lobin, National	20	18	.526
P. Chamberland, National	22	22	.500

Causapscal, 6; Dalhousie, 5

Causapscal, (DNC) — Les Pirates de Causapscal ont inauguré leur semi-finale contre Dalhousie en remportant une victoire au compte de 6 à 5 après une période supplémentaire devant leurs supporteurs à Causapscal. Dalhousie qui menait 5 à 4, une minute et dix secondes avant la fin de la troisième période se virent frustrés d'une victoire quand Morneau coach du Causapscal retira son gardien de buts, tactique qui lui réussit quand Desrosiers assisté de Brillant et Reid compta le but égalisateur à 19.05 du troisième engagement qui se termina 5 à 5. Dans la période supplémentaire, Morneau compta son troisième but de la soirée qui fut le but de la victoire lequel fut compté à 4.31. Dalhousie tenteront vainement par la suite de compter. La partie dénuée de rudesse fut excitante du commencement à la fin et tous les joueurs donnèrent leur plein rendement tant d'un côté que de l'autre, mais il faut souligner le magnifique travail du cerbère du Dalhousie, Byers, qui eut 53 lancers dirigés contre lui et sauva certes son club d'une défaite qui aurait pu être beaucoup plus écrasante. Rossignol et Lone, du Dalhousie comptèrent chacun 2 buts, pour Causapscal Morneau avec 3 buts et Desrosiers avec un et qui compièrent chacun un but décisif furent certes les deux qui ont le plus brillé mais tous les joueurs sans exception ont contribué à la victoire par le magnifique effort qu'ils ont déployé du commencement à la fin de la partie. Reid et Lalonde furent les deux autres joueurs qui ont contribué au pointage pour Causapscal. 7 punitions furent decernées. Causapscal mène donc 1 à 0 dans cette semi-finale qui se continuera eudi à Dalhousie et dimanche à Causapscal à 2 heures 30.

Lancers par période

Byers (Dalhousie)	12	16	15	10	—53
Turgeon (Causapscal)	5	7	6	5	—23

Ligue North Shore

Causapscal, (DNC) Voici la position finale des équipes de la ligue "North Shore" après la dernière partie de la cédule jouée à Causapscal dimanche.

	PG	PP	PA	PP	PC	Pts
Campbellton	16	6	2	148	73	34
Causapscal	15	6	3	156	188	33
Bathurst	10	12	2	127	133	22
Dalhousie	9	11	4	118	130	22
Miramichi	3	18	3	83	178	9

Chez les compteurs J.-L. Reid, du Causapscal a terminé à la tête des compteurs avec un actif de 58 points dont 25 buts et 33 assistances. Paul Vandal, du Dalhousie vient en second rang avec 56 points dont 18 buts et 38 assistances.

Ligue de quilles de la Côte de Beaupré

Le club Beaupré s'est de nouveau signalé mercredi dernier en disposant du meneur de la ligue de quilles de la Côte de Beaupré le club Courville par 3 à 1 quand Luc. Boivin et R. Gagnon ont roulé des triples de 523 et 513 pour le Beaupré. R. Garneau, du Courville, a joué pour sa part un triple de 518.

Le magasin Montcalm de St-Grégoire a subi un dur échec aux mains du Rest Zype de Giffard en perdant par 4 à 0. C'est Henri Paquet du Giffard qui a été le meilleur avec un triple de 492. Comme d'habitude, nous n'avons rien reçu de la rencontre Beauport vs Château Richer.

BIG-SEVEN INDIVIDUEL

L.-P. Garneau, (Courville)	158.8
M. Bolly, (Mag. Montcalm)	155.2
J. Laperrière, (Courville)	151.3
Laur. Garneau, (Courville)	148.8
R. Grenon, (Beaupré)	146.3
F. Grenier (Beauport)	144.6
Luc. Boivin, (Beaupré)	144.1

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	Pts
Courville	51	32	19	43
Beauport	48	28	20	38
Beaupré	48	26	22	36
Rest. Zype Giffard	51	26	25	34
Marg. Montcalm	48	22	26	29
Château-Richer	48	13	35	16

PROGRAMME DU JOUR
Rest. Zype Giffard vs Courville
Château-Richer vs Magasin Montcalm
Beaupré vs Beauport

Earl Walls est de retour à Edmonton

Edmonton, 24 (PC) — Le champion poids-lourd du Canada, Earl Walls, est arrivé ici hier de Toronto, accompagné de son gérant Jimmy Jones et son partenaire d'entraînement Henry Hall. Walls commencera son entraînement pour son combat du 8 mars ici contre Freddie Berhore de Los Angeles.

QUILLES

CANADIAN IMPORT
BIG-SIX MASCULIN

	PJ	Moy.
J.-P. Renaud	66	147.88
Paul Glode	66	137.1[illegible]
Guy Laplante	66	130.05
J. Bergeron	66	126.35
H. Brochu	66	125.57
R. Pruneau	66	125.56

Cette semaine J. Bergeron a joué le plus haut triple individuel : 424. M. Carbonneau a joué 187-411; Gérard Fortin, 184-407; M. Lavoie, 171-413.

LIGUE "LES SPORTIFS"
CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	PG	PP	Total	Pts
Marguilliers	18	12	6	9.886	17
Oeuvre Jeunesse	18	12	6	9.953	14
C. Populaire	18	11	7	9.921	15
St-François	18	9	9	9.391	13
Roc Amadour	18	9	9	9.595	13
Aumôniers	18	9	9	9.524	11
Curé	18	6	12	9.575	8
Vicaires	18	4	14	9.464	4

BIG TEN INDIVIDUEL

	PJ	Total	Moy.
1—J.-G. Drolet	18	2.739	152.7
2—Albert Labbé	18	2.652	147.16
3—Gilbert Auclair	18	2.615	145.3
4—Ant. Genest	18	2.611	145.3
5—J. Marquis	18	2.610	145
6—G. Vallerand	15	2.169	144.9
7—Rol. Genest	18	2.592	144
8—Cl. Gagnon	18	2.147	143.2
9—F. Laroche	18	2.550	141.12
10—Jos. Filion	18	2.538	141.1

RECORDS DE LA SEMAINE
Simple individuel : Gilles Auclair, 209
Triple d'équipe : Oeuvre Jeunesse, 666
Triple individuel : Gilles Auclair, 533
Triple d'équipe : Caisse Populaire, 1.821.

RECORDS DE LA SAISON
Simple individuel : J. Marquis, C. Gagnon et D. Laroche, 215.
Simple d'équipe : Oeuvre Jeunesse, 683
Triple individuel : Rol. Genest, 574.
Triple d'équipe : Caisse Populaire, 1.821.
Il est à noter que chaque équipe n'est composée que de 4 joueurs.

LIGUE J.-E. SAMSON INC.

Résultats du 17 février : Ski 3 Hockey 3; Bowling 1, Baseball 1.
Hommes 400 et plus : Emile Marceau 467, Robert St-Laurent 415, et Robert Normand 400.
Dames 300 et plus : Mlle Rita Duchesne 431 et Mme Robichaud 306.

MOYENNES DES HOMMES

Emile Marceau	24	3.489	145.3
Robert St-Laurent	27	3.856	142.8
Paul-Emile Morel	45	6.087	135.3
Roger Prince	39	5.103	130.8
Roger Lecours	42	5.355	127.5
Robert Normand	42	5.140	122.3
Paul Samson	15	1.817	121.1
Fernand Tremblay	45	5.416	120.3

MOYENNES DES DAMES

Rita Duchesne	45	4.884	108.
Irène Poulin	45	4.151	92.2
Gilberte Catellier	15	1.338	89.2
Colette Bélanger	27	2.403	89.
Hélène Descombes	42	3.703	88.1
Mme Robichaud	42	3.322	78.7

POSITION DES EQUIPES

Bowling	45	29	16	77
Baseball	45	23	22	51
Hockey	45	20	25	26
Ski	45	18	27	22

RECORDS DE LA SAISON
Triple d'équipe : Hockey, 1.878.
Triple masculin : Robert St-Laurent, 532.
Triple féminin : Rita Duchesne, 431
Simple d'équipe : Hockey, 664.
Simple masculin : Robert St-Laurent, 257.
Simple féminin : Rita Duchesne, 170.

Un slalom nouveau genre présenté à Valcartier, dimanche après-midi

Dimanche, le Snow-Birds Ski Club présentera à Valcartier le Slalom géant pour le championnat de la ville et district de Québec. L'enjeu de cette compétition sera le trophée "Thibault," don de M. Adrien Thibault.

Ce Slalom comprendra une seule manche et débutera à 11 h. 30 a. m.

Dans l'après-midi le Snow-Birds présentera un Slalom à relais, qui débutera à 2 heures précises. Ce nouveau genre de Slalom connait une grande popularité en Suisse et en Norvège et plusieurs pays européens.

Ici à Québec, l'idée vient du moniteur Suisse du Club Snow-Birds, Herbert Egger.

Ce Slalom consiste à faire une descente par équipe. Pour être illigible à ce concours chaque club de ski de Québec devra former une ou plusieurs équipes de trois hommes. Ces trois hommes seront placés à trois points différents dans le tracé du slalom.—

Par exemple si le slalom à 30 portes, le premier de l'équipe sera au départ en haut; le deuxième sera placé après les dix premières portes c'est-à-dire la onzième ; le troisième sera posté après la 20ième porte.—

Au signal du départ en haut, l'équipe est placée à ses points respectifs.Le premier a reçu le signal du départ et franchit les dix premières portes pour rencontrer son partenaire à la onzième. Aussitôt qu'il aura touché ou croisé la ligne de départ de son partenaire, ce deuxième part à toute allure toucher son troisième partenaire, qui se rend croiser seul la porte d'entrée finale.

Le temps par équipe de trois sera enregistré. Quel sera le meilleur club de Québec dans le slalom?—?

Le Snow-Birds Ski Club organise ce nouveau genre d'épreuve dans le but de créer plus d'enthousiasme entre les clubs et de conserver le bon esprit de camaraderie qui existe déjà chez les skieurs, et afin de présenter aux fervents du ski un nouveau spectacle.

Les skieurs de toutes les classes senior ou junior, masculin ou féminin sont cordialement invités, pour les deux épreuves. Le tirage au sort pour cette épreuve se fera vendredi soir, à 8 hrs, au Valcartier Lodge.—

Tous les skieurs qui désirent prendre part aux épreuves sont priés de faire parvenir leurs inscriptions par l'intermédiaire de leur club respectif. Ces entrées pourront être transmises à Gaston Angers Valcartier Lodge Tél. VI 2-8007—ou à Jules Gauvin tel: Murray 3-7862 après 6.15 tous les soirs.

C.N.R Express de Québec gagne 3-1

Le club de hockey "C. B. of R. E. du C. N. R. Express recevait samedi soir, à la patinoire de L'Académie Commerciale, le C. N. R. Express de Montreal. A cette occasion, Quebec battit Montréal 3-1 dans une partie mouvementée disputée devant une foule nombreuse. Plusieurs partisans de Montréal étaient même venus à Québec afin d'encourager leurs joueurs.

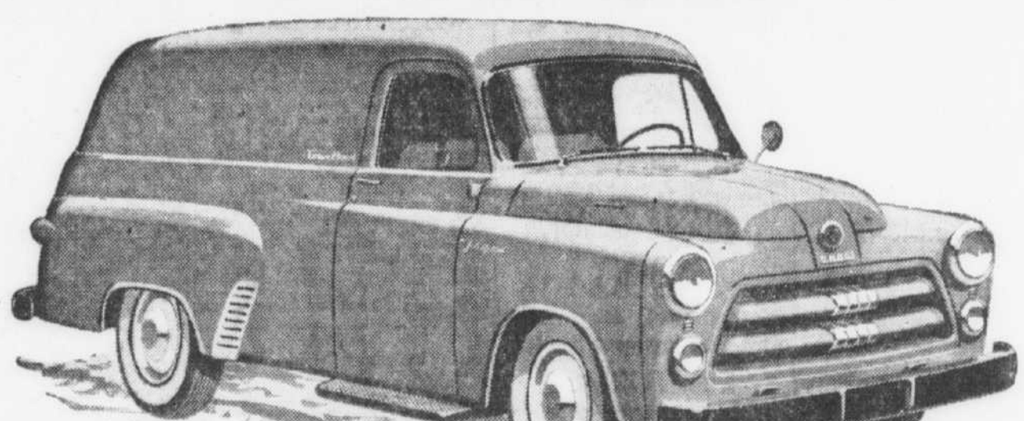
La mise au jeu fut faite par le President du club "C. B. of R. E." M. F. S. Carrier, General Agent au C. N. R. Il était accompagné de M. J. V. Bissonnette, Ant. Bourdeau ainsi que plusieurs dignitaires de Montréal. Cette joute était la première d'une série "home & home". La deuxième partie sera disputée à Montréal, le 7 mars.

M. Mme Gerard Plamondon ont donné une belle exhibition de patinage acrobatique, entre les périodes, s'attirant de chaleureux applaudissements de la foule.

Les compteurs pour le "C. B. R." (Quebec) furent J. G. O'Connor, Jean Gignac et L. Adam, tandis que M. Marchand scora l'unique but du Montréal. La partie se déroula à vive allure et seulement quatre punitions furent données dont 2 à chaque équipe. La soirée se termina par une fête à la salle de l'union, ou le bel esprit sportif continua à régner.

Réduisez vos frais de camionnage avec un

nouveau CAMION "Job-Rated" DODGE 1954



nouvelles lignes
nouvelle souplesse

Vous apprécierez la façon dont ces camions "Job-Rated" Dodge, aux lignes entièrement nouvelles et très élégantes, réduiront vos frais de transport et de livraison. Leur centre de gravité plus bas les rend plus faciles à manoeuvrer dans toutes les circonstances, et ils présentent le plus court rayon de virage possible, à droite et à gauche, afin d'accélérer vos voyages. En outre, ils réduisent les frais parce qu'ils sont "Job-Rated" du moteur au pont arrière, en vue du travail que vous en attendez . . . et ils sont agencés pour rester à l'oeuvre moyennant un minimum d'entretien.

Dans la vaste gamme de camions Dodge, vous en trouverez un qui convient exactement à votre travail, un camion qui vous fera économiser et gagner de l'argent.

LIVRAISONS PLUS RAPIDES

Essayez le nouveau et élégant panneau de ville "Job-Rated" Dodge, illustré ci-dessus. Il est plus facile à charger et à décharger . . . plus facile à manoeuvrer. Il est tellement plus bas que le chauffeur peut entrer et sortir de sa cabine avec la même aisance que d'une voiture de tourisme.



SPACIEUSES ET LUXUEUSES CABINES 3 PLACES

Les nouvelles cabines Dodge ont été conçues pour rendre la conduite plus sûre et plus confortable . . . les planchers et marchepieds sont plus bas, les portes plus hautes et plus larges. Le grand pare-brise monopièce et les hautes glaces latérales aux appuis plus bas procurent une visibilité sûre avec large champ visuel. Les vastes banquettes à trois places sont à hauteur de chaise, et garnies de coussins grand luxe.



CARROSSERIES PLUS BASSES FACILITANT LE CHARGEMENT

Les planchers des deux modèles express d'une tonne et d'une demi-tonne sont beaucoup plus bas afin de faciliter le chargement. Les marchepieds de grande largeur rendent le chargement par le côté plus facile et plus sûr.

SEUL *DODGE* CONSTRUIT DES CAMIONS "Job-Rated" ...DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION À VOTRE DÉPOSITAIRE DE CAMIONS DODGE

HAYES ALLAN JENKINS (ci-dessus), d'Akron, Ohio a conservé son titre de champion mondial du patinage de fantaisie pour la seconde année lorsqu'il a participé au concours d'Oslo. Son plus proche rival était Jimmy Grogan, un Américain.

CAMPBELLTON, N.-B.

Décès

M. et Mme Louis Gignac, de la rue Normandie, ont été éprouvés par la mort subite de leur fils de cinq mois, décédé après quelques heures de maladie.

RIP LE DETECTIVE

DONALD DUCK par Walt Disney

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum .25
3 ins consécutives, la lig. comptée .65
6 ins. consécutives, la lig. comptée .22
Minimum : 2 lignes comptées par ins. .20
24 ins. consécutives, la lig comptée .17
Titre individuel, par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case frais de réexpédition en plus $0.05

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03

REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50 cts. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Shefford, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an $8.50, 6 mois $4.50, 3 mois $2.50. 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00, 6 mois, $5.25, 3 mois $2.75 et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00 3 mois $3.25; 1 mois $1.25.

6 AGENTS

AGENTS pour vêtements sur mesures, de la manufacture à la clientèle. Plein temps ou partiel, commissions élevées. Complets en bonus. Echantillons tout laine. Expérience non nécessaire. FENWYCK TAILORING CO. "Dept. L". B. P. 218, Montréal

8 ANIMAUX A VENDRE

VACHE laitière. S'adresser M. Idola Donaldson, 832, 3e Rue. MO 3-2727 — 5-8877

CHIHUAHUA mexicain, très petit, 2 lbs, âgé 9 mois. S'adr.: 845, 2e RUE, Limoilou.

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique Glasheat, réfrigérateur, poêle électrique 327 ST-JOSEPH.

PAROISSE Dominique, chambres et appartement, chauffés, modernes, eau chaude année. Tél., rue Saunders. TEL 4-4929.

ST-PASCAL, grand appartement, meublé, chauffé, eau chaude, permis cuisine, pour couple préférence, place résidentielle, arrêt d'autobus, rue Champfleury. TEL.: MO-3-3749.

FLAT à louer, 2 pièces, éclairé, chauffé, entrée seule. 7-3453.

ST-SACREMENT sous-sol, 1 pièce, meublé, douche, entrée privée, $8.00. MU 3-8586

3 PIECES, conviendraient pour 2 jeunes filles. 30 HEBERT.

FLAT, 2 pièces, salle bain, moderne. 62 ST-JEAN, Appt 5.

732 N.-DAME Laurentides, 5 chambres, flat moderne. TEL.: VI 9-4589.

BOUDOIR, cuisinette, meublés. S'adr.: sous-sol 59 ST-PATRICE.

3 PIECES chauffées, ler plancher, 54 rue ST-LOUIS, Appt 1.

ST-FRS D'ASSISE, 2 pièces, meublées chauffées permis cuisine, famille sans enfant. 4-8640.

FLAT 2 appartements avec chambre de bain. 27 rue STE-ANGELE.

SUITE 2 pièces, entrée seule, meubles neufs, eau chaude année, rue du Pont. Entrée 110 de la Reine. 2-0357.

SOUBASSEMENT, 2 pièces, possibilité 3, chambre bain tuile, eau chaude, chauffé, éclairé, meublé, chemin Ste-Foy près Belvédère. Références exigées. MU 3-4079.

FLAT meublé, chauffé, éclairé. 165 Boulevard Charest Sc.

PRES UNIVERSITE des Sciences, 3 appts, chambre, cuisine, boudoir, douche, meuble, entrée privée. TEL.: 7-2772.

FLAT 2 appts, très propre, entrée seule, meublé, chauffé, éclairé. TEL.: 2-7396 après 6 soir.

2 PIECES non meublées, chauffées, éclairées, permis cuisine. TEL.: MU 3-6390.

POUR 1er mars, 3 chambres non meublées, chauffées, éclairées, adultes seulement. 5 COUILLARD.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Cortineau, notaires. 251 Boulevard Charest. TEL: 3-1531.

ARGENT A PRETER

Sur automobiles, meubles, etc.

COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.

Compagnie Québecoise "28 ans"

61 D'Auteuil, tél.: 2-6488

13 ARGENT A PRETER

PREMIERE, DEUXIEME HYPOTHEQUES 6%, Québec, banlieue seulement. SAMSON SAMSON & GASCON, notaires. 70 Cartier. TEL.: 5-6083.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, pour propriétés en ville. H.-P. CIMON, 16 PLACE D'AIGUILLON. TEL. : 5-5169.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991

24a BICYCLES

BICYCLE de course à vendre à 25. 1025 St-Vallier Ouest. 2-6324.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS A L'HUILE. Vente et service. Spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE ENR. — 1178, 1e AVENUE. 3-8681.

BRULEURS

DE TOUTES marques. Gros et détail. CARILLON ELECTRIQUE INC., 315 CARILLON, G. Coulombe, président. TEL 3-7049.

Nettoyage sans poussière

BRULEUR LYNN, Victor ABC, Boston Bresse, etc. L. PARENT, 198, 3ième AVENUE. TEL. : 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW

DISTRIBUTEURS Eug. Desrochers & Fils Enr. 369 ST-VALLIER Ouest Québec 3-8014

30 BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, service d'ascenseur moderne. L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

RUE ST-JOSEPH, coin rue, parking local chauffé. TEL. 4-8027.

38 CHAMBRE ET PENSION

GRANDE chambre. Avec pension si désiré. TEL.: 3-3955.

CHAMBRE et pension, dans famille sans enfants. S'adresser 19 SCOTT.

CHAMBRE et pension privée. S'adr.: 1802 1ère AVENUE. TEL.: 3-7483.

CHAMBRE pension pour monsieur usage bain téléphone. $15 semaine. Chez couple sans enfant. 82 ST-GABRIEL.

CHAMBRE à louer avec ou sans pension 2815 Blvd Laurier.

BELLE grande chambre moderne, pension désirée. TEL.: 3-2050, 2e RUE.

STE-MARTYRS chambre simple avec pension si désirée, près autobus. 7-6465.

PETITE chambre bonne pension, monsieur 813 semaine. 35 ST-PATRICE. 2-0345.

CHAMBRES avec pension. Messieurs seulement. S'adresser 173 ST-JEAN, Appt 2.

40 CHAMBRES A LOUER

RUE CASOT, jolie chambre, très propre 1er étage, pas de cuisine, personne sérieuse seulement. MU 3-7061.

BELLE chambre avec eau courante. 48 STE-URSULE.

CHAMBRE à louer pour monsieur. 30 Ste JULIE. TEL.: 2-0481.

GRAND appartement, meublé, place résidentielle, rue Champfleury. TEL.: MO-3-3749.

CHAMBRES propres, chauffées, raisonnable, lavabo, eau chaude, messieurs. 32 STE-ANNE.

CHAMBRES, lavabo, permis cuisine, nouvelle administration. Matin 4-6151, p.m. 4-0286.

CHAMBRE A LOUER à l'année. 21 Ave Ste-Geneviève. TEL.: 2-0680.

BELLE CHAMBRE moderne, eau chaude à l'année. Prix raisonnable. S'ad.: 80 BOUL. CHAREST, 2e étage.

PRES du Parlement, ameublement moderne, avoisinant chambre bain, téléphone, bien éclairée. 22 Lachevrotière.

CHAMBRE bain, eau chaude, usage téléphone. 14 FRASER. TEL.: 3-1172.

BELLE chambre bien meublée, en avant lavabo 119 ST-JEAN. 2-0280.

CHAMBRE meublée, bien éclairée. Appelez MU 3-5976.

CHAMBRES double, simple, semaine ou mois, prix réduit. 8 LAPORTE.

CHAMBRE très propre, maison tranquille, 270 d'Iberville, paroisse Sacré-Coeur

CHAMBRE à louer, références. TEL. 3-2027.

2 APPTS, chauffés, entrée seule, près autobus, conviendrait pour nouveaux mariés TEL.: 4-0957.

CHAMBRE à louer, permis cuisine. S'adr: 24 ST-URSULE. TEL.: 4-9958.

9 DES REMPARTS, 7 flats, grande chambre, eau chaude. TEL.: 4-0229.

CHAMBRE moderne, chauffée, eau chaude, près église St-Pascal. TEL.: MO 3-7671.

CHAMBRES simple, double à l'année, eau courante. 66 rue ST-LOUIS.

544 ST-JEAN, personne distinguée, maison tranquille. TEL.: 3-6076.

ST-PASCAL, famille privée, 177 de la Ronde. Appt 1. — 2-8114.

CHAMBRE à louer à 8 ST-STANISLAS.

CHAMBRE avec cuisinette, eau chaude année, meublée. 5-6941. 57 BOURLAMAQUE.

BELLE CHAMBRE moderne, dans famille sans enfant. 542 CHAMPFLEURY. MO-3-0395.

GRANDE chambre bien meublée, jeune fille, seulement, paroisse St-Dominique TEL.: jour 3-4720.

GRANDE chambre meublée, 154 de la Salle, coin de l'Eglise.

APPARTEMENT et 1 chambre simple à louer. 50 rue ST-LOUIS.

RUE CASOT, 2 chambres propres, spacieuses. Une bonoeur à gauche ordinaire. Pas cuisine, 1er étage. MU 3-7061.

CHAMBRE meublée, permis cuisine, 44 Franklin, près Blvd Langelier 4-7216.

ST-CYRILLE grande chambre une ou 2 personnes. 2-1927.

BELLE grande chambre, meublée, chauffée. S'adr.: 137 ST-FRANÇOIS-EST.

RUE ST-CYRILLE, chambre pour 1-2 personnes, salle bain privée. 2-0101.

BIBLIOTHEQUE, chesterfield, peinture, table à thé, secrétaire, poêle à gaz, 2 feuilles de Beaverboard, 4 x 10, valise TEL. 2-3505.

LIMOILOU, grande chambre, propre, permis cuisine. Prix modique. TEL. 3-4432.

BOURLAMAQUE, chambre meublée, eau chaude, sans enfant. TEL.: 3-8495.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

PORTIN marchand de bois et d'huile à brûleurs. 15 MARIE INCARNATION 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood. 111 Blvd Charest. Téléphone 2-4121. Location vente, réparation clavigraphes.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU 93 ST-PIERRE. 5-5158.

E. LACOULINE agent exclusif clavigraphe Royal, 146 COTE D'ABRAHAM. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $1.00.

54 COMMERCES A VENDRE

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE, 35 rue Caron, Loretteville. VI 2-3105

MAISON de chambres, 15 pièces. Acompte $3,500.00, balance conditions faciles, chauffage huile. 30 HEBERT.

RESTAURANT, table pool, comptoir-lunch, cause maladie. Gérard Lamontagne, St-Michel.

RUE ST-JEAN, magasin de lainage en pleine opération. Conditions patement faciles. Ecrire Casier 734 Le Soleil.

R. 23 — 1 HOTEL, 25 chambres avec eau courante, et service restaurant, situé sur la route Lévis-Jackman — 1 Place tourisme avec 2-12 cabines, installation moderne, située sur route Armstrong (23). Pour information adresser-vous à Mme L. Gaboury, Hôtel Château Blanc, St-Come, Beauce.

RESTAURANT comptoir-lunch. S'adr 542 St-Vallier-Est. TEL.: 5-7493.

GROS Restaurant, équipé moderne. Acompte $4,000. TURMEL 3-4567.

RUE ST-STANISLAS. Maison de chambres 13 pièces, meublé, chauffé. Acompte $3,000. TURMEL, 3-4567.

RESTAURANT comptoir-lunch à vendre. 30 rue St-Joachim. TEL.: 2-0389.

CORDONNERIE, outillage en bon état, cause maladie. TEL.: 5-8760 — 3-5406.

KIOSQUE situé Parc d'Exposition. C. P 164 Loretteville. VI. 2-2953.

55 COMMERCES DEMANDES

POUR VENDRE votre commerce, CANTIN 96 ST-JOSEPH Ouest. TEL.: 3-5910.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN, 5-7688.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525 3e AVENUE. 4-3836.

DESIRE louer, haute ville, hôtel, maison de chambres, meuble ou non. Ecrire CASIER 701 Le Soleil.

ACHETERAIS commerce, $5,000-$20,000 comptant. PHILIPPE GENDREAU, 583 Champlain, Québec.

63 DIVERS A LOUER

LOUER, trousseau baptême, robe mariée chapeau, voile, cape fourrure. 3-6434.

64 DIVERS A VENDRE

ENCYCLOPEDIE Groller, 12 volumes avant-dernière édition. TEL.: MU 3-3529.

MATELAS neufs et réparation. TOBIN, 761 St-Vallier Ouest. 7-0744.

VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS. Réfrigérateur Astral. Poêles électriques. MARCEAU MEUBLE USAGE 79 M 112 GAUVREAU. 3-5625.

POELE électrique neuf, 220 volts, 4 feux. Sacrifier. TEL.: 7-2376.

BALANCE poêle électrique 220 v., poêles laveuses. DEMERS, 183 Couronne. 2-2681.

BREVET à vendre. S'adr.: 1170 Algueselle. TEL.: 4-3640.

POELE, lessiveuse, brûleurs à l'huile, 175 de la Chapelle. 4-3979.

MANTEAUX costumes, propres 14-16 ans, à vendre, le tout n'ayant presque pas servi 5-9940.

REFRIGERATEUR Ever Point, 8 pi. cubes en parfait ordre. S'adr.: 1321½ Artillerie. TEL.: 2-6697.

POELE avec système à l'huile à vendre, $25.00. TEL.: 5-5448.

POELE, brûleur, réfrigérateur, set chambre, cuisine, studio, chesterfield, radio pick-up, poêle électrique, garde-robes, laveuse, bassinette. 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.

MANTEAU drap suède noir, collet vison, 14 ans. Aubaine. 3-1643.

COMPTOIR à fruits et légumes 3 étages, avec vitres et miroirs à compartiments, bon marché. Lucien Bilodeau, 4e rue Caron. TEL.: 2-4747.

FOURNAISE Coleman, set cuisine chrome, laveuse Monitor, lit pliant, commode, carrosse. 33 Ouest St-Vallier. 3-3790.

JOLI COMPTOIR, onze pieds longueur, bois franc naturel, bout rond, dessus et partie d'en avant vitré, 5 tiroirs basculant, capacité d'un sac 100 livres chacun. Valeur $250.00 pour $125.00. S'adresser J.-A. TARDIF, 228, 3e Ave, Québec. TEL.: 4-7397.

LIT DOUBLE, garde-robes, bureau, chaise berçante, divan, fauteuil, bicycle fille, balayeuse, 28 Lockwell. 4-9877.

64 DIVERS A VENDRE

ROBE mariée grandeur 14 ans blanche, longue, satin blanc et dentelle. TEL.: 7-3569.

REPASSEUSE électrique $130.00. Polisseuse électrique chromée $75.00. Eventail sur pied $50.00. Micro sur pied chrome $35.00. TEL.: 3-2548.

2 COSTUMES très propre, 14 ans et une robe 12 ans. TEL.: 3-4766.

CAISSE enregistreuse National Cash modèle 21-1 ayant quelques mois d'usure à vendre très bon compte. YVES POULIN ENR. 182 ST-JEAN.

GRANDE VENTE fourrure, cause déménagement, rat musqué pâle, teint vison court, $125., pattes chevreau $60. 5-6434

2 BEAUX complets pour homme à vendre, bon marché, 1 gris, 1 bleu double breasser 42, tout laine et en très bons tissus anglais worsted ainsi qu'une magnifique montre 17 pierres automatique à l'épreuve des chocs et de la poussière. Le tout à un prix d'aubaine. TEL.: MA 3-1582.

HABIT gris, bleu, paletot printemps valeur $162.00 pour $77.00, habit drab $89.00 pour $27.00, habit brun $89.00 pour $35.00 Blouse bleu-marine $40.00 pour $16.00 tous 40-42 grandeurs, 3 chemises B.V.D., tricot nylon 100% gr 15½, valeur $12.95 pour $7.50. Chapeau Stetson valeur $14.50 pour $6.00. Tout comme neuf. 8 la Fabrique, Appt 7. 5-8533.

CROTEAU LIMITEE

VENDONS, échangeons, meubles, poêles etc. Plus haut prix payé. 327 ST-JOSEPH, Québec. TEL.: 5-9426.

3 ROBES POUR $1.00

Crêpes laine, 32 à 40, choix considérables modèles, couleurs, très peu usagées. Commande postale, satisfaction assurée. Bazar St-Malo Enrg. 642 Ouest St-Vallier QUEBEC.

SOIE CHINOISE

(100% pure) SHANTUNG Ninghaifuji Honan Nanshang Tsingtao Shangai-Crêpe. Soie brute, en 40 teintes inaltérables, pas d'imprimés. A partir de $1.75 jusqu'à $4.95 la verge en vente du 25 février au 3 mars de 12 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours (pas de magasin) PURE SILK PRODUCTS Reg'd. 68 rue Saint-Louis, Rez-de-chaussée, Québec.

EPARGNEZ JUSQU'A 50%

ACHETEZ directement du manufacturier, tel que: set de cuisine, davenport, chesterfield, mobilier chambre à coucher, poêle de toutes marques, bibelots, lampes torchère et de table, cendriers. Agents demandés. Révélation Furniture, 82 St-Joseph Ouest, Québec. 5-7340.

HENRI TURCOTTE LTEE
MAGASIN D'AUBAINES

NOUS VENDONS, ECHANGEONS les meubles usagés, de toutes sortes: Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs, plus hauts prix payés en ville. Henri TURCOTTE Ltée, 181 rue ST-PAUL, Québec. TEL. 2-1279.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 609 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier TEL. 5-9321.

CENTRE DES AUBAINES
MENAGE COMPLET
NEUF ET USAGE

Achetons — Vendons — Echangeons
TERMES SI DESIRES — 3-3760
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST

HABIT D'ENVOLEE
(Flying Suit)



Légèrement usagé. Parfaite condition. Entredoublure de laine et de duvet.

Tissus satin épais brun, imperméable $9.50

Tissus drill épais, imperméable, bleu R. A. F. $11.95

Tissus gabardine drab, imperméable $15.50

Magasin d'Occasions Générales Enr.
GROS - DETAIL
637 Ouest ST-VLLIER — Québec

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

67 ENTREPOT A LOUER

ENTREPOT A LOUER, 75,000 pieds carrés espace disponible pour entreposage ou fabrication, bien subdivisé pour convenir locataire, voie d'évitement chemin de fer niveaux de chargement pour camions, glaceurs, chauffé, éclairé, service concierge, bureau modernes, louer pour peu que 03 du pied, par mois. 3 COURCELETTE, ouest de la ville. MU 3-3539 pour inspection tous les jours.

70 ECOLE

COURS CLASSIQUE, reprises examens, cours réguliers. Professeur BELLEAU, 77 D'ARGUILLON, 3-3754.

INSTITUT THOMAS — 96 St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français. Cours privés sténographie, dactylo, comptabilité. TEL. 2-7490 — 7-4653.

INSTITUT DENYS : jour-soir, cours commercial-classique-scientifique conversation anglaise cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois) cours spécial 7e et 8e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 RUE ST-JEAN, Qué. TEL. : 2-5147— 2-8382.

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise. Cour Commercial anglais, français. Pour entrevue TEL. 2-5889 — 7-6412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

MESDAMES, mesdemoiselles vous êtes intéressées à votre apparence personnelle. Cours complet de personnalité par personne graduée d'Hollywood. TEL.: 3-6801.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

MESDAMES, joignez nos rangs, forte commission, boni, produits incomparables DORALDINA COSMETICS, 176 la Salle 5-5771.

AIMEZ-VOUS LA VENTE ? Si oui, pourquoi ne pas devenir représentant Doralina et vendre nos produits de beauté réputés ? Très beaux revenus assurés. Chances d'avancement. Ecrivez à DORALDINA COSMETICS COMPANY, 1600 Delorimier, dépt 11, Montréal.

$100. $200. $300.

ETABLISSEZ le montant d'argent que vous désirez gagner chaque mois en vendant les cosmétiques d'un Maison reconnue pour sa qualité. Personnes actives et sérieuses seulement. Temps plein ou partiel. 3-5688.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

DAME pour garder le soir. TEL : 4-2737.

Baby-Sitters Service Reg'd

VOUS OFFRE gardiennes d'enfants, gardes bébés, gouvernantes, ménagères compétentes. 7-1711

77 FILLES DEMANDEES

COMMIS pour marchandise sèche avec expérience, références. 1219 1ère Avenue.

FILLE générale, couchera chez elle, pas lavage, références exigées. 7-0387

ON DEMANDE coiffeuse d'expérience à Rimouski pour information. TEL.: VI 9-4409.

COIFFEUSE bilingue avec expérience demandée. Bon salaire, plus commission. S'adresser à: Clément Bélanger, Case Postale 763, Baie Comeau, Qué.

FILLES campagne, bonne santé références, bon salaire. 435 RUE ST-JEAN.

LAVEUSE de vaisselle demandée travail du soir S'adresser en personne M. Nick, Chicken Barbecue, 22 Côte du Palais. Inutile téléphoner.

78 FINANCE

EVALUATIONS de feux. J.-Antonio FISET. TEL. : 3-9306 — 3-7173.

AVEZ-VOUS DES DETTES !

CONSULTEZ Finance Canadienne et Credit Enr. 379 ST-JOSEPH, TEL.: 3-9876 ou 2-8656.

80 FOURRURES

FOURRURES luxe louer ou vendre. Réparations remodelages, prix réduits. J.-H L'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy, MU-3-7412.

81 GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, auto ou storage, 112 Ave Lamontagne. 4-3656.

88 Hommes demandent emploi

CHEF CUISINIER 12 ans d'expérience, préférence hôtel ou hôpital, bonne référence, sobre, honnête. TEL.: 4-0566.

HOMME possédant certificat, demande emploi dans machines fixes, n'importe quel endroit. Ecrire casier 614 LE SOLEIL.

89 HOMMES DEMANDES

WAITER demandé au Restaurant Laurentien, Carré d'Youville. TEL.: 2-3635.

JEUNE HOMME demandé, avec expérience pour la vente et collection à crédit salaire et commission. 7 rue ST-JOSEPH.

HOMME ACTIF, de bonne réputation pour servir territoire "SAINT-ROCH". Se présenter l'avant-midi, 31 DE LA COURONNE, chambre 509.

HOMMES: pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métiers, soudeur, mécanique, machiniste, débossage, radiateur. Gagnez gros salaire. Demandez prospectus ECOLE METIERS MELOCHE, 451 1e Avenue, Québec.

JEUNE HOMME, connaissant dactylographie comptabilité. Mentionnez expérience et salaire demandé. Ecrire CASIER 721, LE SOLEIL.

JEUNE HOMME demandé, S'adr.: Pâtisserie SIMON, 457 rue ST-JEAN.

VOYAGEURS, avec expérience, et contact dans les spécialités d'annonce (Business Gifts) importés aux Firmes d'Affaires. Plan unique et exclusif. Prospectus fournis et belle proposition. Ecrire donnant détails et références et téléphone, CASIER 712 LE SOLEIL.

HOMME demandé dans Station Service, bonnes références, être sobre, honnête Ecrire Case 739 Le Soleil.

VENDEURS, distributeurs, spécialités de Pâques, pour marchands détaillants. Excellents revenus. Avons à vendre à prix spécial, chocolat pour fabricants, bonbons Fleur de Lys, 68 rue St-Georges, Lévis.

RICHE OCCASION pour hommes ambitieux. Vendez chemises "STETSON" faites sur mesure directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez STETSON SHIRT Company, Cavier Postal "C" Montréal.

HOMMES demandés commis bilingue bon salaire et pourboires, pour hôtel de Lévis Téléphoner TE-7-7737.

VENDEUR demandé avec auto pour vendre pâtisserie à domicile, bonne commission. TEL.: 7-7547.

FAITES DE L'ARGENT. Devenez votre propre patron en vendant produits réputés dans un bon territoire. Profit intéressant — spéciaux avec gratis — avantages illimités pour personnes ambitieuses. Ecrivez immédiatement pour détails. FAMILEX 1600 Delorimier, Dept. 2, Montréal.

UN DES PLUS important manufacturier depuis longtemps en affaire, requiert les services de quelques bons hommes possédant auto, pour vendre stores vénitiens, porte d'aluminium, fenêtre d'aluminium, auvent d'aluminium, etc. Les produits sont bien annoncés dans tous les journaux ce qui donne un avantage de faire un gros revenu. Présentez-vous le soir seulement entre 6-8 heures à William Morris & Fils 36 ST-ANSELME.

FABRICANT demande agent ollingue avec grade d'ingénieur et, ou connaissances antérieures étendues vendre, sur base lucrative de commission, produits industriels canadiens bien connus, pour industrie de tous genres, moulins à papier et aciéries, compagnie d'huile et divers autres marchés. Ecrire à Case 732 Le Soleil. C/O S. F. BOWSER Company Limited Spécifier brièvement expérience et produits maintenant vendus.

UN COMMIS voyageur d'expérience pour la vente des chocolats et bonbons pour prendre comme ligne supplémentaire ou seule. Territoire libre, Lac St-Jean, La Gaspésie, Charlevoix, Saguenay. S'adresser à CHOCOLATS HAVANA Enr. Charlesbourg. TEL.: MA 3-2118.

98 INFORMATION

SACS A VENDRE. Sacs neufs de coton et jute, sacs usagés, nettoyés, pour moulée, grain et patates, imprimés suivant vos besoins si désiré. COMMERCIAL BAG REG'D 21 rue Montcalm, Lévis.

INFORMATIONS Alcooliques, anonymes. Ecrivez 37 CHEMIN STE-FOY. Téléphone 5-9908 — 2-0674.

JE NE SUIS pas responsable des dettes contractées par ma femme, née Emilia Bérubé. Signé: HORMISDAS LIZOTTE, 407-C Champfleury, Québec.

105 LOCAL A LOUER

DANS LE CENTRE affaires St-Roch, 2 pièces, dimension totale 28 x 18. TEL 2 jour 4-1166; soir 5-7200.

ESPACES, 20 x 20, 20 x 40, magnifiques locaux pour bureau, salle d'échantillon aussi 30 x 70 pouvant servir, toutes autres fins. Chauffé, éclairé, 2e étage, Rue St-Jean. 2-1900.

CONVIENDRAIT pour couturière, coiffeuse, logement ou entreposage, etc. 54 rue St-Louis. Appt 1. 2-5758.

LOCAL pour magasin, bureau, salle d'échantillon ou autres. TEL.: 4-1177.

107 LOGEMENTS A LOUER

LOCATAIRE, plusieurs logements à louer, 2 bureaux pour vous aider à chercher un logement. Service 90 jours, tarif $5.00 de 9.00 hrs à 6.00 samedi également. L'AIDE aux LOCATAIRES 94 de la Couronne. Chambre 10. 3-6730. 102 Côte d'Abraham 2-6097.

RUE ST-JOSEPH, 3 pièces, chauffées coin rue. TEL.: 5-8027.

SUR LES REMPARTS, logement chauffé, avec eau chaude année, comprenant 6 pièces, plus chambre bain, poêle et glacière électriques fournis pour personne pouvant fournir les services de concierge. TEL.: 2-4055.

FUTURS mariés, logement 5 pièces, chauffé, St-Sacrement, grande cour, emplacement auto, véritable occasion à l'acheteur du ménage. TEL.: 7-6254.

22, 23ième RUE Est, CHARLESBOURG, 3 pièces, 1er plancher, cave, libre 1er mars $35.00 par mois, pas chauffé. MA 3-3339.

ST-PASCAL, 3 pièces, libre immédiatement, couple, 310 Mailloux. MO 3-7256

ST-PASCAL, 1er avril 3 appts, chauffés, chambre bain, aussi 2 appts, chauffés, entrée seule, près autobus, conviendrait nouveaux mariés. 4-0957.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 3 pièces, sous-sol, moderne $50. TEL.: MO 3-6218.

LOGEMENT 3 pièces, non meublé, plus salle bain, poêle, réfrigérateur, près Château Frontenac. TEL.: 4-2501.

SOUBASSEMENT chauffé, 5 pièces $80.00 4 CALIXA-LAVALLEE. 7-8120.

2 APPTS chauffés, 3e étage, pas d'enfant. TEL.: 2-9955.

BEAU GRAND 6 pièces, neuf, moderne, chauffé, occupation 1er mars. 70 Pierre Maufay. St-Thomas d'Aquin.

LOGEMENT 7 appts, chambre bain, solarium. $50.00. Jésus-Ouvrier. 7-0815.

3 PIECES, chauffées, éclairées, chambre bain, $53.00 mois, 3e étage, galerie, hangar. 48 FRASER. Appt 2, entre 6-11 p.m. 5-8953

LOGEMENT neuf 4 pièces, chauffé, libre immédiatement. 1 CALIXA-LAVALLEE.

AVENUE Cartier, 5 appartements modernes, libre 1er mai, $60.00 par mois. TEL. 2-3527.

RUE ST-JEAN, près Côte du Palais. Petit logement. Personne seule ou couple sans enfant. 4-5226.

LES SAULES, 4 pièces, à louer. TEL.: 7-4818.

80 CH. STE-FOY, appartements, 2 pièces, bain, rez-chaussée, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur. MU 3-5272.

ST-SACREMENT, logement, chauffé, 4 pièces, salle bain, véranda. $70.00. 7-3705.

SOUS-LOUER appartements 4 pièces, meublés, voisinage St-Sacrement. A partir 12 mars au 1er juillet 1954 $90.00 par mois. MU 3-4719.

ST-FRS D'ASSISE, petit logement, semi-chauffé, 4 pièces, salon double, 1 chambre à coucher, chambre bain, petite cuisine passage, très propre, très chaud, balcon, galerie, hangar sur même étage $50.00 par mois, libre 1er mars, couple seulement. TEL.: 4-4961.

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffées $65, mars ou avril. MO 3-5001.

4 PIECES plus chambre bain, chauffées eau chaude année, libre immédiatement 216 ST-CYRILLE, Appt 3.

ST-SAUVEUR, 3 appartements, bain $30.00 par mois. TEL.: 3-3427.

108 LOGEMENTS DEMANDES

4-5 APPTS pour avril ou mai. TEL.: 7-8071

LOGEMENTS demandés, en ville ou banlieue. L'AIDE AUX LOCATAIRES ENRG 102 Côte d'Abraham. 3-6997

LOCAL demandé à l'année avec logement, chauffés, 1er étage ou 2. Possession mars, avril, mai, juin ou juillet. Paroisse Notre-Dame du Chemin, St-Dominique, St-Coeur de Marie, Ste-Martyrs. Ecrire Case 813 Le Soleil.

5 OU 6 PIECES demandées, chauffées, partie haute de la ville. TEL.: 2-9212.

LOGEMENT 4-5 pièces, chauffé, Beaupré, Giffard, St-Pascal, St-Frs d'Assise, couple, 1 enfant. Références. $55.00 MO-3-3043.

4-5 PIECES, chauffées, demandées dans la ville, couple avec un enfant, très bonnes références, 1er mars. TEL.: 5-7291.

109 LOGEMENTS A ECHANGER

AVENUE MONCTON 8 pièces, à échanger pour 5-6 pièces. MU 3-8651.

110 MACHINERIES A VENDRE

MALAXEURS à béton, 2 poches, 5 convoyeurs de 20 pi. pour creusage de cave, hoists à vapeur, 2 drums, boghei à béton. Le tout parfait ordre. TEL.: 3-5492.

121 MAISONS A VENDRE

AVE DE LA COLLINE, Ste-Foy, maison 6 pièces. Acompte $2,500. W. LEGARE. TEL MU 3-4446 — 7-8025.

SILLERY — Maisons Parc Falaise. Eugène CHALIFOUR construction. 1601 JOTE GIGNAC. 7-1627.

ST-PASCAL, 2 beaux 5 pièces, neufs, chauffage à l'huile. S'adr.: 1086, 24e RUE. TEL. MO 3-6042.

AUTOS USAGÉS

SPECIAL

1950 AUSTIN sedan, radio, chaufferette $725

1951 METEOR coach, radio, air conditionné $1295

Plusieurs autres modèles de 1932 à 1953.

MOTORS LIMITED
Dépositaire Studebaker
"Satisfaction garantie"
19, de la Couronne — Tél.: 5-6185

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE parties d'automobiles neuves usagées. LUDGER FERLAND 661, 1ère AVENUE 4-2920

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1953, $5 par jour $0.10 mille, assurances $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

121 MAISONS A VENDRE

LOTS A BATIR à Ste-Foy, maison 5-6-7 pièces, $12,500.00, comptant $2,500.00, plan fédéral, provincial. Emplacements de choix disponibles. Georges Laroche Cie Ltée TEL. 4-5771; le soir 4-4459.

ST-CYRILLE, 3 logements $5,000, comptant balance à terme. Aucun renseignement téléphonique. NOTAIRE GASCON 75 CARTIER.

N.-D. CHEMIN, maison, magasin, bons revenus, médecin, pe

Enfant blessé par des glaçons

Un bambin de 4 ans, Roger Hallé fils de M. Orilda Hallé, demeurant au 28 rue Ste-Thérèse, à Lévis, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier après-midi. L'enfant fut blessé à la tête et à une jambe, quand la glace et la neige qui recouvrait le toit d'une maison lui tombèrent dessus. Les blessures à la jambe sont plus graves que celles à la tête, bien que son état ne soit pas considéré comme sérieux. Il est présentement sous les soins du Dr H. Turmel, de Lévis.

ÉPICERIE

Ernest Lapointe

TÉL.: 5-6108 — 5-6109

Démonstration des nouvelles soupes "Clark's"
Meilleures et plus riches

SOUPES tomates 2 pour..... .25
SOUPES légumes 2 pour..... .25
ASPERGES, champignons, céleri, 2 pour..... .35
FEVES aux tomates 28 ozs..... .25, 20 ozs 2 pour..... .35, 10 ozs 3 pour..... .27
BISCUITS sodas Weston salés 16 ozs..... .29
BISCUITS sandwich assortis Weston, pqt 16 ozs..... .29
BISCUITS son chocolat, Weston, cello, 16 ozs.. .39
BISCUITS chocolat Mignon Weston, cello, 16 ozs.. .39
SALADE fruits Crops, 28 ozs .43

JUS tomates Raymond, 28 ozs 2 pour..... .25
MACEDOINE Old City 2 pour..... .29
FEVES coupées, Raymond, 3 pour..... .50
LAIT Crino 2 pour..... .25
ORANGES Sunkist Navel 288 douz..... .33
PAMPLEMOUSSES 96, 6 pour..... .31
PATATES No 1 75 lbs .99, 10 lbs .18
EPERLANS gelées No 1, 2 lbs pour .35
MORUE salée extra belle, lb.. .18
SARDINES salées la livre..... .20
TURBOT salé la livre..... .30

PRIX EN VIGUEUR DU 24 FEVRIER AU 3 MARS

LIVRAISON GRATUITE DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

Une cérémonie de vêture à Rouyn

Rouyn, (DNC) — S. Exc. Mgr Louis Rhéaume, o. m. i., évêque de Timmins, officiait récemment à la touchante cérémonie de prise d'habit et de profession temporaire, à la maison-mère de la Congrégation N.-Dame-Auxiliatrice. Il était assisté du R. P. André Bilodeau, aumônier de la communauté et de M. l'abbé Théodore Halde, curé de Beaudry.

Les onze religieuses dont les noms suivent ont pris le saint habit : Soeur Marie-de-Nazareth, née Fleurette Damphousse, fille de M. et Mme Hilaire Damphouse, de Notre-Dame-du-Nord ; Soeur Claire-de-Maria, née Georgette Beauchemin, fille de M. et Mme Edouard Beauchemin, de St-Louis de France ; Soeur Marie-Laurence-de-la-Trinité, née Laurence Robitaille, fille de M. et Mme Marcelin Robitaille, de Rouyn ; Soeur Marie-Pauline-de-l'Eucharistie, née Rosilda Donaire, fille de M. et Mme Rosario Donaire, de Béarn ; Soeur Thérèse-de-l'Immaculée, née Thérèse Picard, fille de M. et Mme Sigefroi Picard, de Rouyn ; Soeur Marie-Pierre-Paul, née Lise Labrecque, fille de M. et Mme Alphonse Labrecque, des Trois-Rivières ; Soeur Marie-Geneviève, née Pierrette Ranou, fille de M. et Mme Fille Ranou, de Ville-Marie ; Soeur Marie-de-Sion, née Irène Provencher, fille de M. et Mme Théobald Provencher, du Cap-de-la-Madeleine ; Soeur Marie-Dominique-Savio, née Victorine Larouche, fille de M. et Mme Duncan Larouche, de Rouyn ; Soeur Marie-Stella, née Monique Cloutier, fille de M. et Mme Henri Cloutier, de Saint-Eugène-de-Guiges ; Soeur Denise-de-l'Immaculée, née Denise Picard, fille de M. et Mme Sigefroi Picard, de Rouyn.

Quatre religieuses ont fait profession temporaire. Ce sont : Soeur Marie-de-Fatima, née Aline Lafrenière, fille de M. et Mme Origène Lafrenière de SainteSouveur de Shawinigan ; Soeur Marie-Agnès-de-Rome, née Viola Brulotte, fille de, M. et Mme Napoléon Brulotte, de Ste-Agnès-de-Bellecombe; Soeur Marie-Reine-du-Cap, née Huguette Prince, fille de M. et Mme Willie Prince, du Cap-de-la-Madeleine ; Soeur Marie-Louise-de-la-Providence, née Colette Dubé, fille de M. et Mme Raoul Dubé, de Val-d'Or.

Parents et amis des religieuses et de la communauté étaient venus en grand nombre assister à cette impressionnante cérémonie. On remarquait, au choeur : M. l'abbé Clarence Roy, curé de Dalembert ; M. l'abbé Joseph Gignac, curé de Montbrun ; M. l'abbé Boucher, curé de Cléricy, M. l'abbé Ovila Lemay, curé de Ste-Agnès-de-Bellecombe ; le R. P. Réal Arsenault, o. m. i., du collège classique de Rouyn ; le R. P. Emilien Carrier, o. m. i. et le R. F. Drolet, oblat.

Mgr Rhéaume a donné le sermon de circonstance.

HAUTE VALEUR
SOLEX AMPOULES
THE SOLEX COMPANY
DÉPARTEMENT DE CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

—L'impôt provincial,

(Suite de la page 13)

sera que de $2.65 par année, soit 0.21 par mois. Remarquons que le même contribuable paye actuellement $249 au gouvernement fédéral. Au même contribuable dont le revenu est de $6,000. la taxe additionnelle résultant de l'impôt provincial, sera de $37.15, soit $3 par mois, pendant que sa taxe fédérale actuelle est de $643. Le même contribuable, avec un revenu de $10,000, paiera une taxe additionnelle de $121.20 seulement, pendant qu'il paye, actuellement à Ottawa, $1,582.00.

L'honorable M. Duplessis, lors du débat sur cette loi, a prononcé l'un des discours les plus remarquables de sa carrière. Après avoir exposé les besoins de la province, tout particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation, il a rappelé que l'histoire politique de tous les pays démontre qu'une politique de subsides est une politique néfaste, puisque c'est une politique au gré de celui qui tient les cordeaux, et que Québec, pour sa part, ne peut accepter, sans compromettre la vie et la survie de nos traditions, de notre langue et de notre foi.

Soulignant tout particulièrement que nous ne sommes pas exigeants quand nous laissons 0.86 dans la piastre au gouvernement fédéral et que nous lui en demandons 0.14 seulement, pour faire face à nos responsabilités, il a exprimé l'intime conviction que le gouvernement fédéral voudra bien permettre au citoyen du Québec, la pleine déduction de l'impôt provincial.

L'attitude de l'Opposition libérale sur cette loi n'a pas manqué de susciter quelques commentaires de la presse. C'est, évidemment, la voix d'Ottawa que nous avons entendue à l'Assemblée législative. Il est, tout de même, étonnant d'entendre ces gens critiquer un impôt qui ne peut dépasser 9 p.c. de ce que le contribuable paye à Ottawa, et ce, pour des besoins essentiels à la province, quand pas un membre de l'Opposition n'a songé plutôt à critiquer ceux qui recueillent 86 p.c. sur ce même impôt.

Il est malheureux que les membres de la gauche n'aient pas vu le principe en jeu; ils ont montré leur véritable mesure une fois de plus, en réduisant cette question vitale pour le principe du Québec, à une question de cents et de piastres.

Je suis convaincu que les grandes figures d'un parti qui fut grand, tels les Laurier, les Taschereau et les Lapointe, dont les idées et les luttes autonomistes sont bien connues, rougiraient de leurs héritiers politiques.

Plutôt que de s'évertuer à critiquer la loi, pourquoi l'Opposition libérale n'a-t-elle pas accepté le principe autonomiste du bill et déployé plutôt ses efforts à convaincre ses amis d'Ottawa, qu'il n'est que raisonnable d'accorder aux contribuables du Québec, la pleine déduction de l'impôt provincial.

M. Lapalme, et ses amis, ont manqué une belle occasion de servir les intérêts du Québec; ils en porteront la responsabilité, comme le gouvernement Godbout a porté la responsabilité de son lâchage de 1942.

D'ailleurs, l'attitude de M. Lapalme sur la loi de l'impôt ne lui a-t-elle pas déjà valu, de la part d'un journal qui est pourtant loin d'être sympathique à l'Union nationale, le titre peu enviable de "Chef de l'Opposition... à vie".

Pour sa part, l'Union nationale vient de poser un acte nécessaire dont elle est fière, suivant l'expression même du premier ministre. Ce dernier vient de poser un acte courageux dont les générations futures lui sauront gré. Il prouve, une fois de plus, son grand amour pour sa province, son respect de nos traditions, et son désir de bien servir.

L'histoire consacrera, un jour, des pages mémorables au premier ministre actuel du Québec. Parmi ses oeuvres, qui ne se comptent plus, celle d'avoir affirmé les droits du Québec, de façon aussi éclatante, celle d'avoir amorcé une nouvelle phase de l'évolution législative des provinces du pays, ne sera sûrement pas la moindre.

L'hon. Miquelon a été présenté par M. Denis Dionne, étudiant en droit de l'université Laval, et remercié par M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur à l'Assemblée législative.

Seuls les communistes profiteront des divisions des pays de l'Ouest

Chicago, (PC) — Un diplomate canadien a dit à la conférence mondiale du commerce à Chicago hier soir que seulement les communistes bénéficieront des divisions économiques qui se manifestent actuellement au sein du monde libre.

M. Douglas Seaman Cole, consul général du Canada à Chicago, a dit que le Canada se soucie intensément des décisions commerciales prises aux Etats-Unis. Les Canadiens croient fermement que des gestes visant à l'expansion commerciale s'avéreraient salutaires aux intérêts américains.

Le Canada surveille attentivement les effets économiques de la politique tarifaire américaine et il en est de même des autres pays, a dit M. Cole.

"De plus il est évident que les maitres du Kremlin sont également fort intéressés à tout ce que vous décidez de faire".

—Demande de l'Inde

(Suite de la 1ère page)

progressif et abondant".

Les villageois ont passé des couronnes de fleurs au cou du premier ministre et l'ont acclamé quand il a pris lui-même une houe pour creuser un trou dans le sol. Les villageois se sont ensuite rassemblés sur une place publique ensoleillée pour entendre la brève allocution qu'il a prononcée en vue d'expliquer sa mission d'entente autour du monde.

Parlant des vastes entreprises du plan quinquennal indien pour rénover l'économie agricole du pays et assurer le bien-être de la population, M. St-Laurent a déclaré, à Makmalpur :

"Ce programme de développement de centres communautaires est un symbole de l'unité des intérêts du monde en général".

Il a terminé son allocution en souhaitant : "Longue vie à l'Inde, longue vie à l'amitié canado-indienne".

UN COMMENTAIRE

New-York (PC) Le New-York Times déclare aujourd'hui dans une dépêche en provenance de New-Delhi que le premier ministre St-Laurent a "défendu avec chaleur" la politique américaine, "à laquelle l'Inde est violemment hostile", dans le discours qu'il a prononcé hier devant le Parlement indien.

Le Times, interprétant de la sorte le discours du premier ministre canadien, annonce que les législateurs indiens" qui ont applaudi les autres parties de son discours, sont demeurés complètement silencieux lorsque le dirigeant canadien a fait l'éloge du rôle important assumé par les Etats-Unis dans le monde libre".

"M. St-Laurent a parlé de sécurité collective, un concept que Jawaharlal Nehru, le premier ministre de l'Inde, a rejeté comme base des relations entre l'Asie et le reste de l'univers."

DIPLOME

New-Delhi (PC) Le premier ministre Louis St-Laurent a reçu aujourd'hui un diplôme honorifique en droit lors d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée à l'université de Delhi.

M. St-Laurent, qui est en visite en Inde ces jours-ci, a accepté le diplôme du chanceller de l'université, le vice-président de l'Inde, M. Sarvapalli Redhakrishnan. Le premier ministre Nehru, sa soeur Mme Pandit, présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, et plusieurs diplomates étaient présents.

Le Canada et les grandes conférences

Ottawa, 25 (PC) Le Canada a été mis au courant de la marche des pourparlers à la conférence des Quatre Grands, à Berlin, pourparlers qui ont procédé la décision de convoquer une conférence de paix coréenne à Genève, le 26 avril prochain.

M. Brooke Claxton, ministre de la Défense, a également ajouté que le Canada a été mis au courant des propositions faites par les puissances de l'Ouest, à Berlin.

Lundi, M. Claxton avait déclaré que le Canada n'a pas été avisé à l'avance de la tenue de la conférence en marge du traité de paix coréen. Il a ajouté que le pays n'en a été mis au courant qu'à une conférence tenue à Washington le 19 février, soit vendredi dernier, alors qu'on a discuté de la question.

M. Claxton a précisé hier que la Chine nationaliste n'était pas représentée à la conférence de Washington.

Il a ajouté que le gouvernement est d'avis que la tenue de la conférence de Genève est satisfaisante et conforme à une entente convenue l'an dernier entre toute les nations participant à la guerre de Corée. Il a ajouté que le gouvernement de la Chine nationaliste sera peut-être représenté à Genève mais que rien n'est sûr à ce sujet.

Bourse R.-B. Bennett à M. Maurice Jacques

M. Maurice Jacques, étudiant de 3e année à La faculté de Droit de l'université Laval, vient de mériter la bourse annuelle de $2,000, fondée par feu le vicomte R.-B. Bennett, ancien premier ministre du Canada. Le récipiendaire est le fils de Mme Vve Louis-D. Jacques, de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier. Grâce à cette bourse, M. Jacques pourra poursuivre des études spéciales en Droit à l'université de Londres, Angleterre.

Profession présidée par S.E. Mgr Labrie

S. Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, C.J.M., évêque du Golfe St-Laurent, a présidé une cérémonie de vêture et de profession jeudi en la crapelle des RR. Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie à Beauport. Le R. Père François-Xavier Bourrin, M.S.C., aumônier de la communauté, et le R. Pere E.-J. Andlouer, C.S.S.R., prédicateur de la retraite, assistaient le Pontife. Le R. Père R. Melançon, C.J.M., dirigeait les cérémonies pontificales. S. Exc. Mgr Labrie a célébré la me.e et prononcé le sermon de circonstance.

On remarquait dans les stalles du sanctuaire les RR. Pères Frs-X. Bourrin, m.s.c., aumônier de la communauté; Luc Mercier, m.s.c. de l'Ecole Apostolique, Beauport; Eugène-Joseph Andlouer, sc.s.sp., prédicateur de la retraite; A. Vigneault, c.j.m., supérieur du Séminaire des Eudistes; Henri Chabot, m.s.c., de Québec; MM. les abbés Dominique Breton, vicaire à East Angus; Napoleon Pelletier, curé de St-Marcel de l'Islet; Laurent Mérette, curé de St-Omer de l'Islet; Thomas Bélanger, curé de Ste-Louise de l'Islet; Roméo Chabot, curé de Ste-Cécile de Frontenac; Léo Chabot, retiré chez les Soeurs de Jeanne d'Arc, Bergerville; Rosario Lefebvre, curé de St-Tite des Caps;F. Delisle, professeur au Collège de Lévis; Clément Perron, vicaire à St-Piere de Broughton; Louis Pelletier, Sanctuaire de Beauvoir, Sherbrooke; J.-M. Déry, vicaire à Ste-Perpétue; Benoit Denis, Séminaire de Québec; Laurent Noël, Séminaire de Québec; J.-B. Huot, vicaire à Boischatel; J.-B. Drouin, cicaire au Sacré-coeur de Jésus; Frère Gilles-Marie, Capucin, Cacouna; Frère Ruelland, m.s.c., Beauport.

Ont revêtu le Saint Habit: Mlles Diane Gingras de St-Ubald, en religion, Sr Alphonse-Marie; Jacqueline Santerre de Mont-Carmel, Kamouraska, en religion, Sr St-Thomas; Lucie-Anne Veilleux de St-Benoit, Beauce, en religion, Sr St-Jean-de-la-Cène; Cécile Lacroix de Ste-Cécile, Frontenac, en religion, Sr Marie-du-Sourire; Laurette Castonguay de St-Paul, Montmagny, en religon, Sr Yvonne-Thérèse; Marielle Marcoux de Ste-Euphémie, Montmagny, en religion, Sr Louise-Thérèse; Fleurette Grondin de St-Hubert Spaulding, en religion, Sr Gabrielle-Marie; Gervaise Grondin de St-Hubert Spaulding, en religion, Sr Thérèse-de-la-Croix; Madeleine Champagne de St-Bernard, Dorchester, en religion, Sr Lucie-de-Fatima; Emilienne Gosselin de St-Gérard, Wolfe, en religion, Sr St-Léonard; Denise St-Germain de St-Urbain, Abitibi, en religion, Sr Françoise-de-Jésus; Claire Richard de St-Vital de Lambton, en religion, Sr St-Jean-Noël; Pierrette Lessard de St-Daniel, Frontenac, en religion, Sr Jacques-André; Gisèle Veer de St-Anselme, Dorchester, en religion, Sr Véronique-de-Jésus; Mari-Claire Fortier de Notre-Dame des Laurentides, en religion, Sr Marthe-de-Jésus; Rita Moisan de Rivière-à-Pierre, Portneuf, en religion, Sr Jean-du-Coeur-Eucharistique; Monique Moisan, de Rivière-à-Pierre, Portneuf, en religion, Sr Jean-du-Carmel; Gisèle Vaillancourt de St-Honoré de Shenley, en religion, Sr Madeleine-de-la-Passion; Thérèse Soucy, de St-Antonin, Rivière-du-Loup, en religion, Sr Monique-de-la-Croix; Clemence Mathieu de Ste-Marguerite, Compton, en religion, Sr Maria-Consolata; Marie-Fleur Gosselin de St-Ephrem, Beauce, en religion, Sr Gemma-Galgani; Véronique Pouliot de St-Michel, Bellechasse, en religion, Sr Marie-du-Rédempteur; Candide Chabot de St-Laurent, I.O., Montmorency, en religion, Sr Marie-Leatitia; Yvette Servant de St-Félidien, Lac St-Jean, en religion Sr Jean-Marie d'Ars; Lucille Morin de Languedoc, Abitibi, en religion, Sr Vincent-de-la-Charité; Lucille Poulliot de Sacré-Coeur de Jésus, Québec, en religion, Sr Agnès-de-Rome; Marie-Claire Boudreau de Havre St-Piere, Saguenay, en religion, Sr Marie-Vital; Anna Boudreau de Havre St-Pierre, Saguenay, en eligion, Sr Ste-Anita.

Ont prononcé les premiers voeux: les RR. Soeurs Dominique-du-Rosaire (Réjeanne St-Hilaire) de St-Odilon, Dorchester; Agathe-Marie (Huguette Martineau de Ste-Agathe, Lotbinière; Maria (Thérèse Nadeau) de St-Méthode, Frontenac; Marie-Véronique (Françoise Provost) de St-Pierre de Broughton, Beauce; Catherine Labouré (Hermance Couture) de St-Pierre de Broughton, Beauce; Claire-de-l'Eucharistie (Marie-Paule Desmeules) de Rivière-Ouelle; Anna-Marie (Thérèse Pelletier) de St-Denis, Kamouraska; Thérèse-de-St-Augustin (Fleurette Mathieu) de St-Jules, Beauce; Ste-Augustine (Elisabeth Roy) de Ste-Marguerite, Dorchester; Louis-Paul (Marie Rocheleau) de Notre-Dame de Lourdes, Lorrainville; Louise-de-France (Bernadette Bernard) de St-Ephrem, Beauce; Marie-Ancilla (Henriette Boduc) de St-Benoit, Beauce; Angèle-Marie (Simone Guillemette) de Stadacona, Québec; Marie-Théophane (Cécile Marcoux) de Ste-Euphémie, Montmagny; St-Louis-de-Gonague (Antoinette Fecteau) de l'Ange Gardien, Montmorency; Agnès-d'Assise (Julia Poulliot) de Sacré-Coeur de Jésus, Québec; Marie-de-Béthanie (Mariette Denis) de St-Ubald, Portneuf; Marie-des-Sts-Martyrs (Huguette Dufour) de St-Jean de Bréboeuf, Roberval; André-de-la-Croix (Florence Jomphe) de Havre St-Pierre, Saguenay; Marie-Emile (Rachel Jomphe) de Havre St-Pierre, Saguenay; St-Jean-Marie-Vianney (Laura DeRoy) de St-Omer, l'Islet; Antoine-Daniel (Thérèse Bolduc) de St-Louis de Chambord; Marie-de-Sion (Cécile Boutin) de St-Bernard, Dorchester; Marie-du-Temple (Yolande Mitchell) de St-Charles de Limoilou, Québec; St-Bernard (Yvette Chabot) de Ste-Hénédine Dorchester; Anne-Marguerite (Georgette Fortin) de Islet Jérémie, Saguenay.

Rien n'indique une tentative d'assassinat

Palm-Springs, Californie (PA) La police a arrêté hier deux hommes qui tentaient de rendre visite au président Eisenhower à l'endroit où il passe ses vacances et elle leur a retiré une carabine qui se trouvait à l'arrière de leur voiture.

En communiquant la nouvelle de l'arrestation, l'attaché de presse de la Maison Blanche, M. James-C. Haggerty, a dit aux reporters que "rien n'indique" que les deux individus avaient comploté une tentative d'assassinat du président Eisenhower.

Mort de monsieur Lucien Vocelle

Monsieur Lucien Vocelle, époux de Dame Rollande Bertrand, est décédé le 23 février 1954 à l'âge de 43 ans. M. Vocelle demeurait au 277, rue Richelieu. Il était à l'emploi du département de l'Instruction publique, et faisait partie, depuis plusieurs années, de la Symphonie de Québec.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rollande Bertrand, sa mère, Mme A.-Eug. Vocelle; sa soeur, Mme Gérard Brochu; ses frères, MM. Jacques Vocelle, Eugène Vocelle, Jean-Baptiste Vocelle et Aimé Vocelle; son beau-père, M. J.-P. Béland; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Gérard Brochu, M. et Mme Joseph Béland (Marguerite Lachance), M. et Mme Fortunat Béland (Blanche Tremblay), M. et Mme Lucien Moore (Marguerite Béland), M. et Mme Raymond Béland (Jeanne Girard), M. et Mme Jacques Béland (Estelle Matte), M. et Mme René Béland (Rollande Maheux), M. et Mme Paul St-Pierre (Jeannine Béland), Mme Alexandre Vocelle (Marie-Anna Dion), Mme Eugène Vocelle (Adrienne Jacques), M. et Mme Jean-Baptiste Vocelle (Cécile Bernier), et Mme Aimé Vocelle (Alice Côté), et Mlle Aline Béland, sa tante, Mme T.-O. Vocelle, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Vocelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 252, rue d'Aiguillon.

Un incident à l'aéroport de Londres

Londres, 24. (Reuters) Un homme a été atteint d'une balle aujourd'hui à l'aéroport de Londres par un aviateur américain qui montait la garde près d'un avion de transport américain. L'homme a été transporté à l'hôpital.

Le blessé est Ted Nicholson, jardinier de l'aéroport. Il a reçu une balle à la cuisse.

Le quartier général de l'Aviation américaine dit que la sentinelle était l'aviateur de deuxième classe Anthony Grzymalski, de New-York.

Il montait la garde près d'avions américains à l'aéroport de Northold, près de Londres. Durant la nuit, il avait entendu du bruit et avait chargé son revolver automatique, normalement sans balles, pour faire enquête, ajoute-t-on dans le communiqué.

C'est trois heures plus tard que le jardinier s'est approché sur son vélo.

Grzymalski a suivi les instructions en dégainant son revolver et en ordonnant à la personne de faire halte, à trois reprises, dit le communiqué.

On ajoute que l'arme s'est déchargée par accident. Les deux hommes se connaissent bien s'étant fréquemment rencontrés dans le cours de leur service.

L'aviation et la police britanniques font enquête.

—Les appels au sujet

(Suite de la 1ère page)

qui seront nommés et assermentés. Le comité sera constitué d'une majorité de magistrats qui sont nommés à vie comme tels et qui n'ont donc rien à craindre pour l'avenir C'est une garantie d'indépendance.

M. George Marler a proclamé que la majorité du comité peut bien se tromper puisque ce sont des êtres humains. Mais, dans ce cas, il n'y a aucun appel possible. A son avis c'est de l'arbitraire.

M. Duplessis répond qu'il n'y a pas de meilleure garantie contre l'arbitraire que le fait que deux juges compétents et honnêtes feront partie du comité d'appel. Pas de meilleure garantie d'impartialité. M. Marler répond qu'il ne s'agit pas d'impartialité mais d'une possibilité que les membres du comité d'appel se trompent.

M. Lapalme a soulevé ensuite la question de la procédure que suivra le comité. Il a déclaré qu'il faudra établir des règles de procédure claires et les publier. M. Duplessis a promis que les règles de procédure seront simples et que tous les avocats en recevront une copie. L'arrêté ministériel qui leur donnera force de loi sera d'ailleurs publié dans la Gazette officielle de la province.

ST-SIMEON

Baptêmes

Marie-Anita, fille de M. et Mme Marcel Lapointe (Thérèse Gagné). Parrain et marraine, Jean-Georges Pelletier et M.-Rose Gagné.

Services spécialisés

RÉDUCTIONS 15 à 25%



Pour février en faisant votre achat de manteau de fourrure.

Confectionné avec Des peaux de 1ère qualité

Mouton de Perse gris, mouton de Perse noir, Rat Musqué naturel, Rat musqué teint, etc.

Léo Bernard

234 St-Vallier Ouest. Tél.: 3-1329

DÉCÈS

DUBE — A St-Louis du Ha-Ha, cté Témiscouata, le 22 février 1954, à l'âge de 68 ans 9 mois, est décédé M. Adelard Dube, époux de dame Virginie Lisotte.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures, pour l'église paroissiale, et de là au cimetière de la paroisse. —789953

FORTIN — A Montmorency, le 22 février 1954, à l'âge de 78 ans 3 mois, est décédé Monsieur Joseph Fortin époux de dame Henriette Bolvin, demeurant au No 14 Blvd des Français.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard No 4100 Blvd Ste-Anne à 8 heures 45 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

23fév-2fs—789907

GAUVIN — A Québec, le 22 février 1954, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Alexina Paradis, épouse de feu Sieur Alcide Gauvin.

L'heure et l'endroit des funérailles seront annoncés plus tard.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons mortuaires Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph. —790080

GUAY — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 février 1954, à l'âge de 64 ans 8 mois, est décédée madame Laura Gaudreau, épouse de M. Gédéon Guay.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Georges Marcoux & Fils, No 15 rue de l'Eglise St-Romuald, à 8 heures 50, pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.

23fév-2fs—789918

JACQUES — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 février 1954 à l'âge de 58 ans, est décédée dame Marie Desjardins épouse en premières noces de feu Johnny Guenette, en deuxièmes noces de feu Alfred Guenette, en troisièmes noces de M. Joseph Jacques, demeurant 16 rue Couillard, Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Maurice Gilbert, No 203 rue St-Joseph, Lauzon, à 8 heures 45 pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial. —789785

LABRECQUE — A St-Magloire le 22 février 1954, à l'âge de 36 ans, est décédé Lucien Labrecque, époux de Anneite Brisson.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, en l'église de St-Magloire et l'inhumation au cimetière paroissial. 23fév-2fs—789911

LESSARD — A Rimouski, le 22 février 1954, à l'âge de 50 ans 11 mois, est décédé M. Jean-Paul Lessard, avocat, époux de dame Hélène Magnan.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 42 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 30 pour l'église St-Colomb de Sillery, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobiles. 23fév-3fs—789931

MICHAUD — A Lévis, le 22 février 1954, à l'âge de 75 ans 9 mois, est décédé Monsieur Théodore Michaud, président des Magasins J.-B. Michaud & Fils Limitée, époux en premières noces de feu dame Jeanne Lebel et en secondes noces de dame Joséphine Richard.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de sa résidence No 58 Côte du Passage à 8 heures 40 pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. 23fév-3fs—789909

NADEAU — A Québec, le 23 février 1954 à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédée dame Léa Lafrance, épouse de M. Edouard Nadeau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.

Départ de la maison mortuaire, No 67 rue St-Cyrille, à 9 heures, pour l'église St-Coeur de Marie et inhumation au cimetière Belmont. 23fév-3fs—789916

PERREAULT — A Victoriaville, le 23 février 1954, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Louise-Laure Marcotte, épouse de M. Edmond Perreault.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 30, pour l'église des St. Martyrs et de là au cimetière de Victoriaville. 24fév-2fs—790062

POIRIER — A Québec, le 22 février 1954, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Marcel Poirier, époux de dame Simone Parent, demeurant 358 Boul. Pierre Bertrand, Québec-Ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 535 ave des Oblats, coin St-Luc, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance, et de là au cimetière St-Charles. 23fév-2fs—789914

RENE — A Ste-Foy, le 21 février 1954, à l'âge de 64 ans 8 mois, est décédé accidentellement M. Arthur René, époux de dame Marie-Anne Thomassin, demeurant 16 rue Vallée, Beauport.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert, No 864 avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial. 23fév-2fs—789427

ROCHETTE — A Québec, le 21 février 1954, à l'âge de 53 ans 9 mois, est décédé Joseph Rochette, employé à l'Anglo Can. Pulp, époux de Alvine Langevin, demeurant au no 894, le RUE.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, No 324, 3e Rue, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 22fév-3fs—789750

TREMBLAY — A Québec, le 21 février 1954, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Marguerite Evanturel, épouse de M. A.-A. Tremblay, ex-voyageur de commerce.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire de l'Hôpital Général, à 8 heures 45, pour la chapelle de l'hôpital et l'inhumation au cimetière Belmont. 22fév-3fs—789760

VOCELLE — A Québec, le 23 février 1954, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Lucien Vocelle époux de dame Rolande Bélland demeurant au no 277 Richelieu.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon à 9 heures 05 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

S'il vous plait pas de fleurs. 24fév-3fs—790045

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Services anniversaires

CAZEAU — Vendredi, le 26 février 1954, à 8 heures, en l'église du St-Esprit sera chanté le service anniversaire de sieur Malcolm Cazeau, époux en premières noces de feu dame Denise Cloutier et en secondes noces de feu dame Josephine Cauchon. —789930

LAROCHE — Vendredi, le 26 février 1954, à 9 heures, en la Basilique de Québec, sera chanté le service anniversaire de Monsieur W.-H. LaRoche, époux de dame Beatrice Leblanc. 24fév-2fs—789980

PICHE — Vendredi le 26 février 1954, à 8 heures, en l'église St-Pascal Maisonneuve, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Alphonse Piché, époux de dame Parmélia Pleau. —789762

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Rhétos 50-51 du Séminaire de Québec

Les Rhétos du Séminaire de Québec, promotion 1950-1951 sont priés d'assister aux funérailles de M. Joseph Rochette, père de leur confrère Emilien. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures en l'église St-Charles de Limoilou.

Le secrétaire

SERVEZ-VOUS VOUS-MÊMES À NOTRE ÉPICERIE



LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE



FIVE ROSES FARINE ENRICHIE DE VITAMINES LA FARINE TOUT USAGE 7 LBS. A L'EMPAQUETAGE

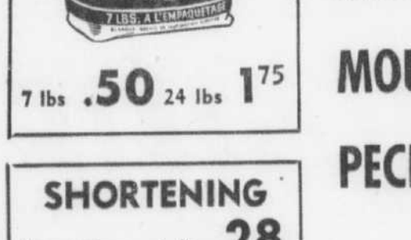
7 lbs .50 24 lbs 1.75

JUS de tomates Idéal 48 oz 2 pour .47
KETCHUP Smith bouteille 13 oz 3 pour .57
ANANAS tranchés, Aola, choix 3 pour .87
MOUTARDE Libby's jarre 16 oz .23
PECHES Crop's ou Stoney Creek 20 oz 2 pour .47

SHORTENING Domestique, 1 lb. .28

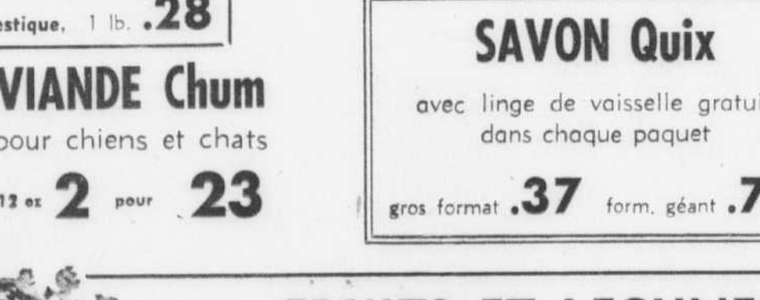
VIANDE Chum pour chiens et chats 12 oz 2 pour .23

SAVON Quix avec linge de vaisselle gratuit dans chaque paquet
gros format .37 form. géant .73



FRUITS ET LEGUMES

CELERI PASCAL No 30, gros pied .25
SALADE No 30 2 pieds pour .25
RAISIN Empereur 2 lbs pour .31



VIANDES de haute qualité à BAS PRIX

ROSBIF (surlonge désossée), la lb..... .67
ROSBIF (filet désossé), la lb..... .77
CROUPE de BOEUF complète, la lb..... .37
STEAK T-BONE la lb..... .57
COTELETTES de LARD maigres, la lb..... .67
COTELETTES de VEAU de lait frais, la lb..... .77

Boucherie. Sous-sol.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

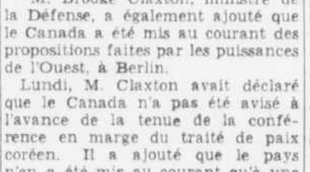


"LOUISE ne m'aime pas"

TELLE EST la déclaration d'un homme devant répondre d'un vol de voiture et qui pour satisfaire son amie avait "empruntée" celle d'un inconnu qui épousa par la suite la dite Louise... cela ne lui serait pas arrivé s'il avait fait arrangement avec :

Montcalm Automobiles
1707 A — Plymouth sedan, radio 1953 très bien chaussé... $1950.00
901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676

Calme abcès, névralgie dentaire, douleurs avant et après l'extraction, aussi pour l'obturation des dents.



Procurez-vous-en une boite aujourd'hui même.
106 En vente partout 35¢ et 95¢
ANTALGINE

Salon Fleuri Fleuriste 345, RUE ST-JOSEPH TEL.: 4-5215

VOYAGEUR DEMANDÉ

Voyageur de commerce possédant automobile connaissant la ligne de quincaillerie, territoires à l'extérieur de la ville

Ecrire à Case 3235 Le Soleil

ON DEMANDE

500 pieds carrés de plancher pouvant servir pour salle d'échantillons dans un édifice avec système de sprinkler, service d'ascenseur.

S'adresser à R. Girard, 3-5514

IMPORTATEUR DE BONBONS

vendant au commerce de détail et de gros, demande vendeur de première classe ayant bonnes références. Auto et expérience nécessaires. Notre commerce est établi. Ceci est une occasion pour l'homme voulu vendre les meilleures lignes. Sur base de commission seulement. Téléphoner à: M. Morris après 5 h. p.m. à l'Hôtel Victoria

PRETS SUR 2ième hypothèque

SERVICE FINANCE CO.
37, de la Couronne, QUEBEC
Tels. 3-8109 - 3-9829

Bas Nylon

1ère qualité, garantie 51 gauges — 15 deniers. Full Fashion. Toutes pointures

la paire 85c
3 PAIRES $2.50
R. ROSS
Casier postal 78, Limoilou

ESPACE A LOUER

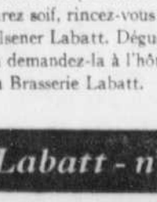
4,000 pieds de plancher chauffé pouvant servir comme salle d'échantillons ou bureaux d'affaires. Service d'ascenseur à marchandise et à passagers. Entrée rue St-Joseph et Notre-Dame des Anges. S'adresser:

J.-B. VILLENEUVE, 279, RUE ST-JOSEPH,
Tél.: 2-6461 ou Rés. 7-7593

Demandez votre bière dans les bouteilles de verre "UNI-SERV"*



ÉPARGNEZ-VOUS DES ENNUIS!
Vous n'avez pas de dépôt à payer sur les bouteilles "Uni-Serv".



ÉPARGNEZ DU TEMPS!
Pas de bouteilles vides à rapporter.

ÉPARGNEZ DE L'ESPACE!
Les bouteilles "Uni-Serv" prennent moins de place, se refroidissent plus vite.

ET OBTENEZ LA SAVEUR LA PLUS DÉLICATE

Le verre ne peut changer le goût de la bière. Il protège la saveur. Demandez de la bière dans les bouteilles "Uni-Serv" ... dégustez votre marque favorite dans toute son excellence.

NI DÉPÔT — NI RETOUR

DOMINION GLASS CO. LIMITED, MONTRÉAL

Voyez ce que vous achetez - Achetez-le dans du verre

*Marque déposée

La seule bière au monde approuvée par les maîtres brasseurs de sept autres brasseries. Faites d'après la formule originale de Pilsen, avec de la levure transportée spécialement d'Europe par avion. Voir au DOS des étiquettes.

... goûtez donc une PILSENER

Quand vous languissez de soif comme un canard perdu dans le désert ... ne geignez pas, installez-vous devant un grand verre de Pilsener Labatt bien froide ... le breuvage *plus sec* que les uns ... *plus léger* que les autres ... qui rafraîchit le gosier le plus brûlant. La prochaine fois que vous aurez soif, rincez-vous le gosier avec de la Pilsener Labatt. Dégustez-la chez vous ... ou demandez-la à l'hôtel ou chez l'épicier. La Brasserie Labatt.

Labatt - n'y a rien qui la batte!

Les crédits des Travaux Publics adoptés; de nombreuses questions

Par Henri Dutil

L'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a obtenu en quelques heures hier une somme de $20,550,000 pour son ministère durant l'année 1954-55. La discussion a donné lieu à d'intéressantes nouvelles sur divers sujets, notamment sur le coût des émeutes à la prison de Bordeaux, sur la nécessité de fournir des bureaux aux députés provinciaux, sur le pont de Trois-Rivières, etc.

Sur ce dernier sujet, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a annoncé que le gouvernement et les ingénieurs ont décidé de conserver la partie de l'est et de la faire servir à la circulation après l'avoir renforcée, dès cet été, pour les fêtes de l'année mariale au Cap-de-la-Madeleine.

En réponse à M. Georges Lapalme, M. Duplessis a laissé entendre qu'il sera peut-être possible, dès la prochaine session, de mieux loger les députés ministériels et libéraux qui sont à l'étroit dans les chambres qu'ils occupent actuellement.

M. Lapalme a obtenu certaines précisions relativement à la responsabilité qui découle de la reconstruction du pont de Trois-Rivières. M. Duplessis a dit que la Dominion Bridge a payé la pose des ponts Bailey et la reconstruction de la partie ouest du pont. Elle a dépensé environ $3,000,000 et le gouvernement décidera plus tard s'il doit payer ou refuser le compte de la compagnie, si elle l'envoit.

Voici un résumé du débat :

Après l'Instruction publique, la Chambre passa immédiatement à l'étude du budget des Travaux Publics que dirige l'hon. Roméo Lorrain.

Le député de Richelieu, M. Gérard Cournoyer voulut demander au ministre pourquoi en 1952, "année des élections" souligna-t-il, le gouvernement avait défoncé le budget des Travaux publics de plus de $4,000,000 alors que l'année précédente l'excédent avait été d'un peu plus d'un million. Mais sur l'intervention du président, qui rappela au député de Richelieu, qu'on en était au poste du service civil, intérieur, M. Cournoyer revint au sujet.

Une longue discussion suivit alors sur les salaires à laquelle prirent part outre M. Cournoyer, MM. Dupré, député de Verchères et G. Marler, député de Westmount.

A une question de M. Dupré sur la moyenne des salaires, le ministre, M. Lorrain répond que la moyenne des salaires des employés permanents est passée de $1,733 en 1944 à $2,600 aujourd'hui. M. Dupré fit remarquer qu'il y avait encore des salaires de $1,600. Le ministre dit qu'il s'agit d'employés qu'on garde au service du ministère pour les aider. C'est en somme ce que le gouvernement appelle l'aide sociale. Tels les portiers. Ce sont des personnes dont l'état de santé ne permet pas un travail trop rigoureux, mais qu'on garde au service de la province pour ne pas leur donner l'impression qu'ils sont inutiles. On veut les aider à se rendre utile.

M. Dupré — S'ils sont à plein temps, ils méritent un salaire convenable.

M. Lorrain — Nous pourrions les payer plus cher si nous en avions moins.

M. Dupré — Ces gens ne demandent pas la charité.

M. Lorrain — Si le député veut qu'on en congédie les deux tiers qu'il le dise. Ils sont satisfaits de leur sort.

M. Dupré — Le gouvernement de la province la plus prospère de la Confédération devrait avoir à coeur de ne pas payer des salaires de famine.

M. Lorrain — Les gens de Québec ne pensent pas comme lui. Nous avons une liste de plus de 2,000 personnes qui attendent pour travailler pour le gouvernement. Encore une fois nous cherchons à rendre service à des hommes qui veulent travailler, mais qui ne peuvent effectuer un travail trop dur.

M. Marler demande ensuite quel est le salaire des ingénieurs au service du ministère. Le ministre répond qu'ils sont de $3,200 à $7,200.

M. Marler — C'est trop bas, sinon il n'y aurait pas tant d'ingénieurs qui quitteraient l'emploi du gouvernement.

M. Lorrain — Est-ce qu'on peut retenir ceux qui, après avoir acquis de l'expérience au ministère, veulent aller travailler dans l'industrie privée ou à leur propre compte et veulent profiter de l'essor énorme de la province. Nous employons surtout des jeunes ingénieurs frais émoulus des Grandes Ecoles.

M. Marler — Comment se fait le recrutement ?

M. Lorrain — Nous nous adressons aux universités.

M. Dupré — Ce n'est pas assez pour un ingénieur.

M. Lorrain — Nos amis d'en face oublient-ils les salaires qu'ils payaient. Lorsqu'ils ont quitté le pouvoir, les ingénieurs gagnaient de $1,800 à $2,000 et ces salaires sont ceux qu'ils payaient après l'augmentation qu'ils ont accordée en 1944, à la veille des élections. Ils se lèvent aujourd'hui comme des vierges offensées pour réclamer de plus hauts salaires.

M. Marler se lève. Une voix à droite : — Pas offensé ?

M. Marler — Ni l'un ni l'autre.

M. Lorrain: Le député de Westmount semble ignorer les grands développements dont bénéficie présentement la province. Avec ces développements, les ingénieurs sont en grande demande partout et il est plus difficile pour le ministère d'en obtenir.

M. Marler: Est-ce qu'on a toujours invoquer la concurrence pour se contenter d'un nombre d'ingénieurs inférieur à celui dont on aurait besoin. Pourquoi ne paierait-on pas des salaires qui nous permettraient d'attirer ces gens au service de la province.

L'hon. Paul Sauvé: Le salaire de $3,500 que nous leur payons après trois mois est sensiblement le même que celui payé dans l'industrie. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a des jeunes qui ont plus d'ambitions les uns que les autres, des jeunes qui ont l'impression — et ils n'ont pas complètement tort — qu'en travaillant pour le gouvernement, ils sont en quelque sorte plafonnés. Ils aiment mieux se diriger vers l'entreprise privée où il y a plus de chances d'avancement. Si j'avais des conseils à donner aux finissants du polytechnique, je leur dirais d'envisager autre chose que le service civil. Le gouvernement a besoin d'ingénieurs et il est dans l'ordre qu'un certain nombre songent à leur province, mais il est bon aussi que d'autres songent à autre chose qu'à la sécurité que constitue un tel emploi.

M. Marler: J'admets l'argument du ministre concernant le fait que les employés civils sont en quelque sorte "plafonnés", mais il reste tout de même que la province doit attirer à son service également des jeunes de talent, des jeunes d'ambition. Le gouvernement doit chercher à obtenir les plus hautes compétences possibles chez les jeunes.

A une question de M. Arthur Dupré, M. Lorrain explique finalement qu'un ingénieur reçoit $3,200 à son entrée au service du ministère et que ce salaire augmente d'année en année pour atteindre finalement le sommet de $7,200.

Le poste des dépenses de voyage, des frais de bureaux est adopté sans discussion et l'on passe à celui des ponts-routes où le gouvernement demande qu'on lui vote un montant de $3,000,000. M. Cournoyer veut traiter ici de l'article 8 de la loi organique qui régit le ministère, article en vertu duquel le ministre doit demander des soumissions pour la construction de ponts, à moins que ceux-ci ne soient faits par les employés du ministère. M. Lorrain lui fait remarquer, toutefois, que les ponts dont il est ici question, sont des petits ponts, des ponts construits à la journée et non de ponts permanents.

Le Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe, et M. Arthur Dupré, député de Verchères, demandent à M. Lorrain quelle est la politique générale du gouvernement au sujet des ponts. Le gouvernement les construit-ils tous, les entretient-ils tous aux frais de la province, sans tenir compte de l'allégeance politique des comtés.

M. Lorrain réplique qu'avant 1944 les libéraux avaient promis d'entretenir et de construire tous les ponts aux frais du gouvernement. Avant l'élection de 1944 ils avaient promis de construire 80 ponts mais ils n'en ont commencé un seul.

Depuis, l'Union Nationale a construit 1015 ponts aux frais de la province. Sous les libéraux on a construit des grands ponts en imposant des péages qui ont rapporté $25,500,000 au gouvernement. Si les libéraux avaient employé cette somme à construire les ponts dont la province avait besoin l'Union Nationale n'aurait pas trouvé une province presque complètement privée des ponts dont elle avait un besoin urgent.

Le Dr Gérard Lemieux demande alors au ministre de reconstruire le

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Amendements au code de procédure civile adoptés par la Législature

L'Assemblée législative a voté en troisième lecture le Bill No 54, modifiant le Code de procédure civile, qui stipule notamment que les appels, en matière civile, seront entendus par le nombre de juges non inférieur à trois, que déterminera le juge en chef de la Cour d'Appel.

M. Maurice Duplessis, chef du gouvernement, a expliqué d'abord que les articles 1 à 7 du bill ont pour but de simplifier les formalités qui précèdent l'audition d'une cause devant jury en matière civile. C'est à la demande du juge en chef de Montréal et du Barreau que ces articles ont été rédigés.

Nous faisons disparaître les procédures dilatoires, dit M. Duplessis. Des délais considérables vont être supprimés. Il en résultera un décongestionnement des rôles.

L'article 3 supprime les articles 425 et 426 du Code.

M. Lapalme remarque que, vu cette suggestion, l'article 427 doit être modifié.

M. Duplessis fait remarquer dans cet article 427 "rejeter ou" dans la 3em ligne et "ainsi" dans la 4ème ligne. Il explique que dorénavant c'est le juge qui va définir les faits de lui-même sans avoir à attendre motion et discussion. De toute façon si, au cours de l'enquête, il arrive de nouveaux faits, le juge pourra modifier sa définition.

L'article 4 décrète que c'est le juge en chef ou le juge en chef adjoint qui déterminera la composition du jury quant à la langue des jurés et à leur profession, qui fixe la date et l'heure de la formation du rôle, et la date du procès.

M. Lapalme: Je n'ai pas d'objection à cet article pour Montréal et pour Québec. Mais je crois qu'il suscitera des difficultés dans les districts ruraux. Pourquoi ne pas dire le juge au lieu du juge en chef?

M. Duplessis répond que c'est pour les centres comme Joliette, St-Jérôme, St-Jean où il n'y a pas de juges résidents.

La Chambre basse adopte ensuite tous les autres articles du Bill 54 avec de légers amendements. Ils permettent, dans certains cas, le recours à l'injonction interlocutoire sans bref d'assignation. Par ailleurs, les appels, en matière civile, seront entendus par le nombre de juges, non inférieur à trois, que déterminera le juge en chef de la Cour d'appel.

AVIS DIVERS

Mercredis Littéraires — Conférence de M. l'abbé Henri Lemaître à l'amphithéâtre de physique de Laval, à 8 heures 15 p.m. Sujet: "Charlemagne, patron et créateur de l'Europe".

Radio-Club de Québec — Assemblée générale à 500, 8e Avenue, à 8 heures 15 p.m.

Rincon espanol — Réunion au club de la Voirie à 8 heures 30 p.m.

Club de Réforme — Buffet-cafeterie à 6 heures p.m. M. Lionel Rou, député de Verdun, conférencier.



DERNIER ESPOIR : Sa fille CATHY dans les bras, M. MARTIN COLE, 23 ans, accompagné de sa femme, JOAN, 22 ans, prie ci-dessus dans un temple de Los Angeles pour demander la guérison de son bébé. Les médecins craignent que CATHY, qui n'a pas encore deux ans, souffre d'une sorte d'anémie incurable. M. et Mme COLE croient que seule la prière peut sauver la vie de leur fille. (International News)

Dix millions de membres dans la Féd. des Jeunesses catholiques

"Fondée en 1926, avec l'approbation de S.S. Pie XI, et maintes fois encouragée par S.S. Pie XII qui lui a donné comme cardinal-protecteur S. E. le Cardinal Pizzardo, la "Fédération Mondiale des Jeunesses Féminines Catholiques" compte aujourd'hui 10,000,000 de membres et représente 73 organisations et 50 centres correspondants dans 94 pays des cinq continents", a déclaré hier soir Mlle Blandine Neault, vice-présidente de l'Association mondiale pour l'Amérique du Nord. Dans sa conférence "Jeunesses nouvelles" qu'elle prononçait à l'amphithéâtre du Droit.

Après avoir rappelé quelques souvenirs de ses voyages de représentations à Rome, en 1947 et en 1952, et à Fribourg en 1950, Mlle Neault a exposé les problèmes des jeunes du Canada et le point de vue du Vatican quant aux buts de la Fédération.

"La F.M.J.F.C. resserre les liens de la fraternité entre les nations, développe la conscience internationale catholique pour la pensée, la prière, l'action commune, suscite des groupements là où il n'en existe pas encore et des activités diverses selon les besoins, étudie toutes les questions qui intéressent la jeunesse féminine et les discute en Congrès, Semaines et Journées d'études.

On trouve dans la Fédération Mondiale des Jeunesses féminines catholiques toute la gamme des associations et mouvements catholiques : Associations d'Enfants de Marie, Jeunes Tertiaires, Congréganistes de la Ste-Vierge, Auxiliaires Laïques des Missions, Association des Louise de Marillac, Action catholique spécialisée, Guides, Unions sportives de l'Enseignement libre — Filles d'Isabelle ou des Filles Catholiques d'Amériques et une foule d'autres.

La F.M.J.F.C. réalise l'union fédérative de ces forces féminines catholiques tout en maintenant l'autonomie de chaque organisation adhérente.

Exposant le plan d'organisation de la Fédération, Mlle Neault a ensuite fait part de la publication de la revue trimestrielle "Jeunesse Nouvelle" publiée à l'intention des membres, ainsi que la maintenance d'un secrétariat d'information à Gand, en Belgique.

En vertu d'un mandat particulier, qu'elle détient du Saint-Siège, la Fédération représente la Jeunesse Féminine Catholique à toutes les assemblées officielles des Nations-Unies et de l'UNESCO, ou neutre, comme l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse.

En terminant, Mlle Neault a annoncé la tenue du prochain Congrès de la Fédération, à New-York, au couvent de Manhattanville (Purchase), du 20 au 26 avril prochain. 75 déléguées de la Fédération section canadienne y représenteront notre pays. Le thème du Congrès, "Nos responsabilités internationales d'aujourd'hui". Il portera sur l'enfance, la famille, l'éducation, les loisirs, le travail, les voyages, le civisme international, l'assistance technique, les méthodes apostoliques, les échanges, etc. Mlle Simonne Paré, qui a présenté la conférencière, exposera à cette occasion les problèmes des jeunes du Canada. Le Congrès sera suivi d'une visite aux Nations-Unies.

Mgr Omer Garant

Dans le mot de la fin, Son Excellence Mgr Omer Garant, auxiliaire de Québec, a félicité les membres de la Fédération pour le magnifique travail qu'elle accomplit et l'influence qu'elle tend à exercer dans nos divers mouvements d'apostolat laïcs.

Mgr Garant a souligné que l'Eglise tend à donner à la jeunesse cette orientation que tous les mouvements ont, de nature. Rome vise à tout organiser sur le plan mondial, comme on l'a fait pour l'Immigration, l'Assistance et le Bien-être et autres, celà pour répondre au temps modernes et à l'orientation extérieure où aussi tous groupements s'universalisent.

Mgr Garant a expliquer que notre situation géographique est une raison de plus pour nous unir en Fédération mondiale. Si l'Européen peut voyager facilement chez lui et outre ses frontières, le Canadien doit plus difficilement rencontrer ses frères d'outre-Atlantique pour établir ses contacts avec les pays voisins et avec Roma.

En terminant, Mgr Garant a donné sa bénédiction. Auparavant, les représentants présents de nos mouvements catholiques et féminins québécois ont fait part à la présidente des réalisations de leur groupement respectif.

Les services rendus par les clubs Rotary dans le monde depuis 1905

Les membres du club Rotary de Québec célébraient hier le 49e anniversaire de fondation du Rotary international. C'est en effet le 28 février 1905 que ce club, qui est établi actuellement dans 49 pays différents, était fondé par un groupe d'hommes d'affaires dans un but d'humanisme. Les fondateurs voulaient "servir" leurs compatriotes et favoriser des contacts internationaux plus fréquents.

Le président du club de Québec, M. Emile Robitaille et M. Raoul Langlois, aussi du Rotary, ont eu une entrevue hier avec les gens de la presse et ont expliqué l'idéal Rotary. Le président Robitaille a dit: "Nous voulons sans cesse rendre service à autrui". Le Rotary, avec ses 8,000 clubs locaux, s'étend jusqu'en Afrique du Sud, dans l'Inde, et aux îles Fidji. Rares sont les pays où on ne trouve pas quelque professionnel ou homme d'affaires qui porte le bouton Rotary à son veston.

"Pendant près d'un demi-siècle, dit M. Robitaille, le Rotary n'a jamais cessé de grandir, même durant les années de crise ou de guerre. Cela est dû à son idéal. L'organisation Rotary n'est pas une chapelle où tout se fait en secret; elle n'intervient aucunement ni en politique ni en religion".

Au chapitre des oeuvres Rotary, on mentionne la fondation Rotary, qui a distribué annuellement, depuis l'origine, quelque 600 bourses. Les récipiendaires étudient actuellement dans neuf pays différents. Cela afin d'aider à la fraternité internationale. Au cours de l'entrevue, MM. Robitaille et Langlois ont mentionné l'aide aux blessés de guerre et aux réfugiés que le Rotary apporte dans les pays éprouvés, principalement en Allemagne et en Corée. Chaque année, le club international est l'objet d'un grand congrès. Celui de l'an dernier s'est tenu à Paris et le prochain (en juin), aura lieu à Seattle, Washington. Le club de Québec, qui compte 101 membres, enverra certainement une importante délégation. Il existe un Rotary à Québec depuis février 1919 et le club se fait fort de fournir tous les instruments orthopédiques nécessités par les élèves de l'école Cardinal Villeneuve; parmi ses activités, le club de Québec se distingue aussi depuis neuf ans, par le concours "A la recherche des talents nouveaux".

Au dîner d'hier midi, le président du comité d'action professionnelle, M. Philippe Renaud, a présenté son rapport annuel. Mlle Huguette Cimon, mezzo-soprano, concurrente au concours Rotary, s'est fait entendre dans des airs de Pergolèse et Gounod. Au piano, Mlle Cécile Bédard.

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces

• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Rendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.

Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy - Tél.: 7-7668

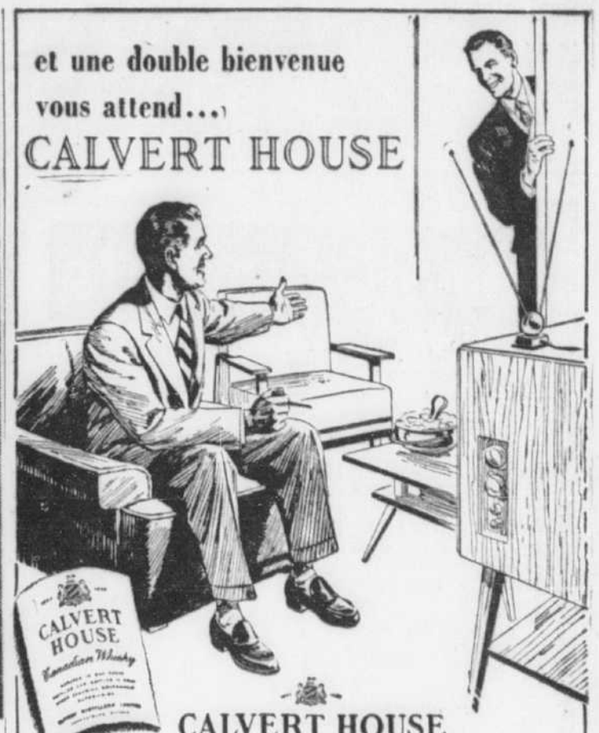
GRAND BUREAU À LOUER

Bien éclairé et moderne. Service d'ascenseur. Excellent poste pour bureau de professionnel ou salle d'échantillons.

S'adresser à:

CHENOR LTÉE
399 rue ST-JOSEPH

et une double bienvenue vous attend...
CALVERT HOUSE



CALVERT HOUSE
Canadian Whisky
Calvert Distillers Limited, Amherstburg, Ontario.

pensez-y!

UNE RENTE SUR L'ÉTAT CANADIEN

- Peut s'acheter comptant ou par mensualités.
- Ne peut s'abroger, même si vous manquez un paiement.
- N'exige aucun examen médical.
- En cas de décès avant l'entrée en vigueur de la rente, tous les paiements sont remboursés avec intérêts.
- Vous pouvez obtenir une rente plus élevée durant toute votre vie en incorporant une rente sur l'État à la pension accordée en vertu de la Loi de la sécurité de la vieillesse.

Ecrivez dès ***aujourd'hui*** *pour de plus amples détails!*

Représentant des Annuités pour le district
104 rue Saint-Jean, Québec (Québec)
Téléphone: 2-4639

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

POSTEZ CE COUPON (SANS AFFRANCHISSEMENT) AUJOURD'HUI!

Envoyez-le aujourd'hui Au Directeur, Service des rentes sur l'État, Ministère du Travail, Ottawa (France). DPM

Veuillez me faire parvenir des renseignements montrant comment une rente sur l'État canadien peut m'assurer une retraite à peu de frais.

Mon nom est _____
(M., Mme, Mlle)
Je demeure à _____
Date de naissance _____
Âge où la rente doit entrer en vigueur _____ Téléphone _____
Il est entendu que ces renseignements sont confidentiels.

MAL de TÊTE



Et le SOULAGEMENT est DURABLE

Voici, pour le mal de tête, un soulagement que vous n'auriez jamais cru possible ... Instantine! Instantine est une préparation semblable à une ordonnance, dont l'action est si rapide, si complète que vous êtes presque instantanément soulagé de la douleur. Et ce soulagement est prolongé ... il dure! Ce qui est important, c'est que les comprimés Instantine vous apportent la stimulation douce qu'il vous faut ... de sorte que vous vous sentez réellement mieux. Procurez-vous Instantine aujourd'hui!

POUR
- Mal de Tête Lancinant
- Mal de Tête dû aux Sinus
- Rhumes—Grippe • Lumbago
- Douleurs Rhumatismales
- Névritiques
- Arthritiques



Boîte Pratique, 12 Comprimés, 25¢
Format Economique de Famille, 48 Comprimés, 75¢

Instantine
POUR SOULAGEMENT PRESQUE INSTANTANÉ